LES CIGARES
Dixie ou Camillo
N'ont pas leurs égaux pour le prix

Le Canada

On fume avec délices un cigare
Dixie ou Camillo

VOL VI—No 210 MONTREAL, SAMEDI, 19 DECEMBRE 1908. PRIX: UN SOU

LA PLATEFORME D'HALIFAX



LA MERE TORY. — Ecoute, Borden ; c'est pas pour te faire de la peine, mais je n'ai pas grande confiance à c'te construction-là.

LISTES ELECTORALES

Lundi, le dernier jour de l'inscription

Nous tenons à faire remarquer à nos amis que lundi sera le dernier jour pour l'inscription des noms sur les listes électorales.

Toutes les personnes qualifiées par leur revenu devront voir à faire inscrire leur nom sur la liste des électeurs.

Nous publions en deuxième page, la liste des endroits où l'on peut se faire inscrire dans les divisions St-Louis, St-Laurent et St-Antoine.

Les relations franco-allemandes

LES JOURNAUX DE BERLIN DEMANDENT D'ENLEVER DU REICHSTAG LE TABLEAU REPRESENTANT LE DRAPEAU FRANÇAIS FOULE AUX PIEDS PAR LES SOLDATS PRUSSIENS SUR LE CHAMP DE BATAILLE DE SEDAN

Ce tableau, disent-ils, est une provocation constante envers une nation amie et un grossier manque de tact

(Service spécial au "Canada")

Paris 18 — Quelques journaux ont annoncé que le tableau représentant le vieil empereur Guillaume sur le champ de bataille de Sédan a été éloigné du Reichstag.

Cette information est inexacte, ou du moins prématurée.

Au-dessus du siège du président, on peut voir encore, comme par le passé, le drapeau français trainant dans un fossé boueux, presque foulé aux pieds par les chevaux des uhlans.

Quelques députés ont exprimé le vœu que ce tableau inconvenant fut placé autre part, mais il n'a pas été donné suite à leur projet. Ni le Reichstag ni une commission quelconque ne se sont encore occupés de cette question.

L'auteur du tableau est M. Jank, de Munich.

Le "Berliner Morgen Post" remarque, non sans justesse, que le tableau est inexact au point de vue psychologique, car les drapeaux ennemis sont très précieusement ramassés et conservés dès qu'ils sont pris.

"En second lieu, dit le "Berliner Morgen Post", ce tableau est une provocation offensive à l'adresse d'une nation avec qui nous vivons en paix depuis 37 ans.

"Le tableau de Jank pourrait être placé, sans inconvénient dans un musée de l'armée, ou même à l'arsenal; mais sa place n'est pas au Reichstag; ce n'est pas dans le Parlement allemand, réservé aux délibérations pacifiques et où l'on s'efforce d'entretenir de bonnes relations avec les voisins, que doit figurer le drapeau tricolore foulé aux pieds et trainé dans la poussière.

"Dans cette même maison, où l'on a installé ce tableau provocant, a siégé, il y a quelques semaines, le congrès interparlementaire. Et que l'on ne nous dise pas que ce drapeau symbolise seulement la défaite de Napoléon III, ses couleurs sont encore les couleurs nationales de nos voisins qui défendent loyalement leurs intérêts contre nous (au Maroc par exemple) qui nous ont donné tout récemment des preuves de leur attitude correcte, et qui, lors de la catastrophe de Radbod, nous ont fait parvenir le témoignage de la sympathie la plus amicale.

"Nous attendons de grands avantages de l'union des deux peuples voisins, sur le terrain économique, et nous n'avons pas la moindre raison d'offenser la France par des tableaux placés dans un Parlement où, suivant le mot du chancelier, doit régner la modération.

"Le tricolore jeté dans la boue, c'est à la fois une faute de goût fort peu généreuse et un grossier manque de tact."

L'avenir de Castro

ON CROIT DE PLUS EN PLUS, A BERLIN, QUE LE PRESIDENT N'A QUITTE LE VENEZUELA QUE POUR ECHAPPER A LA TOURMENTE POLITIQUE, ET QU'IL N'Y RETOURNERA PLUS

La Haye, 18.—Le ministère des affaires étrangères n'ajoutent pas foi à la nouvelle disant que le Vénézuéla a déclaré la guerre à la Hollande. On croit que la seule base de cette nouvelle est la déclaration du vice-président Gomez que le Vénézuéla est en "état de défense", à la suite de la saisie du garde-côte "Alexis" par la Hollande.

Même si cette rumeur de guerre était fondée, le gouvernement considère que l'escadre hollandaise actuellement dans les eaux vénézuélienne est suffisante pour faire face à toute éventualité.

Berlin, 18.—Le ministère des affaires étrangères et le président Castro n'ajoutent aucune foi à la nouvelle disant que le Vénézuéla a déclaré la guerre à la Hollande. Le ministère des affaires étrangères dit que même si les hostilités sont déclarées, elles ne peuvent devenir efficaces, parce que le Vénézuéla n'est pas en position de conduire une campagne au-delà des limites de son territoire et la Hollande ne dépassera pas les limites fixées à sa politique de représailles et qu'elle a communiquées aux Etats-Unis.

L'opinion gagne du terrain ici que le président Castro a quitté l'Amérique du Sud, non pour cause de maladie, mais afin d'échapper à la tourmente politique et qu'il n'a pas l'intention de retourner au Vénézuéla. Le gouvernement allemand a reçu des informations déclarant qu'il n'est pas certain si le vice-président Gomez deviendra président ou si un gouvernement provisoire sera organisé sous un autre chef. On croit que Gomez est encore fidèle à Castro.

CIE CUDDY-BRODEUR
Marchands en Gros et en Détail de
PORCELAINE, VERRERIE, ETC.

Le St Nicolas des Grands

Les dames, les hommes, les jeunes filles, les jeunes gens, sont aussi anxieux pour leurs étrennes que les tout petits. Le Jour de Noël des petits et le Jour de l'An des grands. Notre spécialité EST POUR les étrennes des grands.

NOUS VENDONS de la Porcelaine, de la Coutellerie, de la Verrerie, des Faïences, des Potiches, des SERVICES DE VAISSELLE.

NOS PRIX

SERVICES DE VAISSELLE A DINER pour 12 personnes à $4.25, $4.50, $5.00, $5.50, $6.00, $6.50, $7.00, $7.50, $8.00, $8.50, $9.00, $10.00, $12.00, $12.50, $13.50, $15.00, $16.50, $17.50, $18.00, $20.00, $22.00, $25.00, $27.50, $30.00, $35.00, $40.00, $45.00, $50.00, $60.00, $75.00, $90.00, $100.00, $110.00.

SERVICES DE TOILETTE, pour chambre, $1.50, $1.75, $2.00, $2.25, $2.50, $2.75, $3.00, $3.50, $4.00, $4.50, $5.00, $5.50, $6.00, $6.50, $7.00, $7.50, $8.00, $8.50, $10.00, $15.00.

SERVICES A CHOCOLAT pour table de salon, $2.00 à $10.00, en porcelaine.

SERVICES A BEURRE pour salle à diner, 50c à $3.00 en verre.

SERVICES A FRUITS, $1.00 à $7.50, en porcelaine.

VERRE TAILLE, assortis, VASES, etc., $2.00 à $15.00 chacun.

POTICHES (nouveautés), $1.00 à $3.50 chacun.

JARDINIERES (plats fougères), 35c à $12.00 chacun.

Lampes en cristal, Lampes en porcelaine, Lampes en cuivre, Lampes électriques en bronze.

A NOS 2 MAGASINS

533 rue Ste-Catherine Est PRES AMHERST | 327 RUE ST-LAURENT PRES STE CATHERINE

Nos magasins seront ouverts le soir jusqu'au 1er Janvier. Emballage pour la campagne garanti.

220-19-22-Py.

NOUVEAU RECORD

WILBUR WRIGHT A PARCOURU, HIER, UNE DISTANCE DE 61 MILLES ET DEMI EN UNE HEURE 53 MINUTES ET 55 SECONDES.

Le Mans, 18. — Wilbur Wright a établi aujourd'hui un nouveau record pour les machines plus lourdes que l'air dans le concours pour la coupe Michelin. Il est resté dans l'air une heure, cinquante-trois minutes et cinquante-cinq secondes. Le meilleur record précédent est une heure, trente et une minutes et cinquante et une secondes, établi par M. Wright lui-même le 21 septembre dernier.

L'aéronaute a atteint aujourd'hui une hauteur moyenne de vingt-quatre pieds, et la distance parcourue a été de soixante et un milles et demi, sans compter les grands détours qu'il a faits durant son ascencion. Il n'est descendu que parce que son moteur s'est dérangé.

UN RIVAL DE ZEPPELIN

Le professeur Shutte est l'inventeur d'un aérien plus rapide, plus léger et capable de porter un plus gros poids.

Berlin, 18. — L'aérien du comté Zeppelin va avoir un rival qui le dépassera peut-être en vitesse et en capacité. L'inventeur est le professeur Schutte, de l'université technique de Dantzig qui est un ami personnel de l'empereur. Son aérien sera du système rigide, comme celui de Zeppelin, mais il se servira de bois, au lieu d'aluminium, pour la charpente, ce qui lui donnera, dit-il, plus de force et en même temps plus de légèreté. Le ballon en forme de cigare aura une longueur de 328 pieds et dé 51 à 55 pieds de diamètre. Le professeur Schutte actionnera son aérien au moyen de deux moteurs à gaz de 150 chevaux chacun, et il espère atteindre une vitesse moyenne de 45 à 50 milles à l'heure. L'inventeur compte pouvoir porter dans son navire deux tonnes d'explosifs, outre le combustible nécessaire et les autres approvisionnements, ce qui indique clairement le caractère militaire de son invention. On commencera l'été prochain la construction du nouvel aérien.

GUILLAUME SE PERFECTIONNE

L'empereur d'Allemagne ajoute à la liste de ses réformes personnelles la tempérance totale et absolue.

Londres, 18.—Le Kaiser a fait un nouveau pas dans sa politique de réforme personnelle en devenant partisan de la tempérance totale et absolue. Il s'est engagé à s'abstenir de boissons alcooliques pour le reste de ses jours.

Ce vœu ascétique, d'après l'étiquette, bannirait les liqueurs alcooliques de tous les diners auxquels assiste l'empereur, mais Sa Majesté, ne voulant pas forcer ses courtisans à suivre son exemple, a préparé une boisson de tempérance ressemblant au champagne, qu'elle boit pendant que les autres ingurgitent du véritable champagne.

Quand l'empereur est invité à diner quelque part, cette boisson non alcoolique spéciale est fournie à l'amphytrion et servie à Sa Majesté dans des bouteilles à champagne.



Se vend chez tous les épiciers et hôteliers de première cl et à l'épicerie St-Charles, 395 rue St-Laurent, Montréal. Phone: Bell Est 3381.
F. X. St-Charles & Cie Ltée., Agen 220-1-P-x.

LA VALEUR DE L'ENTRAINEMENT

Six cents élèves sortent en bon ordre de la High School d'Altoona (Pennsylvanie) envahie par l'incendie.

Altoona (Pennsylvanie), 18. — Un incendie qui a menacé de détruire la magnifique High School d'Altoona, s'est déclaré aujourd'hui pendant que six cents élèves étaient à leurs études.

La cloche pour les exercices en cas d'incendie fut sonnée, et les élèves, croyant qu'il s'agissait simplement d'un exercice, formèrent tranquillement les rangs et sortirent de l'édifice. L'école était pratiquement vide quand les pompiers sont arrivés. En moins de cinq minutes l'édifice s'emplit d'une épaisse fumée. Le feu, qui s'est déclaré dans le sous-sol, est monté entre les cloisons jusqu'au troisième étage.

L'école avait coûté un demi-million et les pertes sont estimées à $100,000.

SOMBRE PERSPECTIVE

Si Horace E. Berwick est gracié aujourd'hui par le gouvernement du New-Hampshire, il sera réclamé par les autorités britanniques.

Manchester, N. H., 18.—Le consul britannique à Boston a demandé que si Horace E. Berwick, alias Dan Williams, reçoit demain grâce du gouverneur de l'Etat, il soit gardé en prison pour le vol de $10,000 à une banque de Danville, P. Q. Berwick fut trouvé coupable du vol et condamné à dix ans de prison par les tribunaux canadiens. Il s'échappa et tua subséquemment deux hommes à Dover, N. H., le 4 juillet 1900. Ce crime lui valut une condamnation à cinquante ans de prison. La tentative qui sera faite demain sera la seconde en faveur de la remise en liberté du prisonnier.

'BREGENT'
La Maison la Mieux Equipée pour
Patins, Chaussures à Patins de Hockey



$1.89



PATINS
Notre assortiment de Patins comprend toutes les lignes connues.

Chaussures à patins en vrai veau huilé, extra fortes, talons renforcis avec rivets, intérieur doublé en flanelle duvet, étant des plus chaude. Cette chaussure se vend ailleurs $2.50. Notre prix, grandeurs pour hommes et dames. $1.89
Grandeur pour garçon. . . . $1.69

PATINS DE COURSES
Dunne nickelés, $4.50 la paire.
"Coles" $5.50 la paire.
Norvégien nickelés, $4.50.



$2.25

Chaussures pour hockey extra, en veau huilé, intérieur renforci, toutes doublées; ce modèle est exclusif. Prix régulier $3.00. Notre prix. $2.25

PATINS DE HOCKEY
"Lunne" nickelés, $5.00.
"Lunne" Damascus, $6.00.
Automobile, $3.00, $4.00, $5.00.
Dominion, $2.25.
Star Hockey, $2.00.
Patins nickelés à $1.00 et $1.25.

BATONS DE HOCKEY
Bâtons "Art Ross", $8.00 la doz.
Bâtons "Spaldings", $4.50 la doz.
Bâtons "Spaldings" Pratiques, $3.50 la doz.

Gratis } Nous posons Gratis les Patins sur Chaussures. Aiguisage de Patins faits par nos Experts.

A. E. BREGENT,
Demandez notre Catalogue. 192 Ste-Catherine Est
220-1-P.



VOTRE CADEAU est-il choisi ?
NON !
Venez donc voir ce que nous avons à vous offrir pour donner en cadeau. : : : : : :



Nous avons un choix incomparable dans les Fourrures prêtes à porter telles que :
Etoles, Manchons, Pèlerines, Manteaux, Casques, Etc.

E. A. STE-MARIE
GROS ET DETAIL
Rue STE-CATHERINE Est, Angle Amherst.
220-19-22-p

DERRICKS A Cordes et à Chevalet Immobile
ACCESSOIRES DE TOUTES SORTES POUR DERRICKS
CABLES, TRAINEAUX, SEAUX, POULIES, CRICS
F.H. Hopkins & Co., Successeurs de feu JAS. COOPER New Imperial Bank Building
4-p-6-7-n Phones Main 3420-3421

Buvez le Scotch Whisky de Robertson
"J. R." D.
LE MEILLEUR "NIGHT CAP"
JOHN ROBERTSON & SON, Ltée., Dundee, Ecosse.
310 NOTRE-DAME OUEST
183-mar-jeu-sam-n-1.

Comment une Parfaite Machine à Aiguiser les Patins vous Plairait-elle Durant ces Mois d'Hiver?
Carborundum, la substance idéale pour user les métaux, est celle dont on se sert pour aiguiser.
A VENDRE PAR
WILLIAMS & WILSON, 320 rue St-Jacques, Montréal.
212-ma-j-s-n.

VENT OUEST



Blanc et Bleu

TEMPERATURE

Toronto, 19.— Probabilités pour aujourd'hui :

Généralement beau et température plus élevée. Vent d'ouest.

Lacs et Baie Georgienne:— Vent d'ouest frais à fort. Un peu de neige locale mais généralement beau et relativement doux.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent:— Vent d'ouest frais. Généralement beau et température un peu plus élevée. Un peu de neige.

Bas Saint-Laurent et Golfe:— Vent frais à fort tournant à sud-ouest. Partiellement beau et température un peu plus élevée. Un peu de neige.

Provinces Maritimes:— Vents forts et bourrasques modérées d'ouest à sud-ouest. Un peu de neige, mais partiellement beau pas beaucoup de changement dans la température.

Lac Supérieur:— Vents d'ouest et de nord-ouest frais à forts. Beau, à peu près la même température.

Manitoba, Saskatchewan et Alberta:— Beau, pas beaucoup de changement dans la température.

ECHOS

M. R. L. BORDEN ET UNE LETTRE AU "NEWS"

Le "News" de Toronto publie une lettre ouverte adressée à Sir James P. Whitney et signée par le Révd. S. F. Dixon, de Tamworth, Ont., où le dit révérend parle en ces termes du chef de l'opposition.

Nous traduisons :

"Borden, ganté de frais, coiffé du chapeau de soie, professant combattre la corruption, le cléricalisme, le "corporationnisme" et promettant de nettoyer les écuries d'Angias avec un mouchoir de soie attaché à un manche à balai, a été battu comme il le méritait."

A en juger par le ton de la lettre, par le soin que la rédaction du "News" prend de la signaler à l'attention de ses lecteurs, on pourrait croire que le Rév. M. Dixon est l'un de ces bons torys d'Ontario qui croient le temps arrivé de choisir un autre chef de l'opposition.

LES CAUSES DE LA DEFAITE CONSERVATRICE

L' "University Magazine", une revue mensuelle qui a pour programme "d'exprimer l'opinion des hommes instruits sur les questions intéressant directement le Canada",a publié dans son numéro de décembre un article, signé du Dr Andrew Macphail, où sont exposées les raisons de l'insuccès des conservateurs aux dernières élections.

On peut résumer ces raisons — qui sont plusieurs — comme suit :

Les conservateurs ont été battus, parce qu'ils méritaient de l'être.

Leur chef, dans son programme d'Halifax et dans l'interprétation qu'il en a faite, a jonglé avec les mots de telle façon qu'on a dû en conclure, ou qu'il ne voulait rien dire, ou qu'il ne savait pas lui-même ce qu'il voulait dire.

M. Borden a voulu être conservateur et socialiste en même temps ; et il n'a pas été assez conservateur pour les conservateurs, ni assez socialiste pour les socialistes.

Dans le programme qu'il a lancé le jour de la nomination à Halifax, il a dit en public ce qu'il se proposait de faire, sans dire comment il y arriverait. Il a promis un ministère digne des idéals les plus élevés, sans donner les noms de ses futurs collègues.

"Il eut été tout aussi utile, pour les conservateurs, que M. Borden eut publié le Décalogue, en guise de manifeste."

Et enfin, les conservateurs ont porté contre le parti libéral de graves accusations qu'ils n'ont pas prouvées, qu'ils n'ont pas essayé de prouver et les électeurs, en conséquence, ne l'ont pas cru.

ENTRE CONFRERES CONSERVATEURS

Le "Kingston Standard," journal conservateur, dit du "Mail & Empire," autre journal conservateur :

"Si le "Mail" en ces derniers mois avait défendu les opinions politiques du parti conservateur avec un esprit plus large et plus libre, ce journal ne combattrait pas, aujourd'hui, comme il le fait, pour la distinction, PLUS OU MOINS DOUTEUSE, d'être l'organe du parti conservateur au Canada."

Le journal qui lui enlèverait cette "douteuse" distinction serait le "News" de Toronto.



Edmond Hardy
38
NOTRE - DAME OUEST
Près Eglise Notre-Dame
MUSIQUE ET INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Réparations de tous genres
FOURNISSEUR DES MAISONS D'EDUCATION
Seul agent pour C. Mahillon & Cie., Jérôme Thibouville, Lamy & Cie., Paris, etc.
Attention spéciale aux commandes par la malle. 21-n.

Révision des Listes Electorales

DIVISION ST-LOUIS

Les personnes qui habitent la division St-Louis et qui désirent faire inscrire leur nom sur les listes électorales, pourront s'adresser aux endroits suivants :

BUREAUX DU "CANADA".
PHARMACIE GOYETTE, rue Ste-Catherine, à l'angle de l'avenue de l'Hôtel-de-Ville.

BUREAUX DU "BULLETIN", 105 Ontario Est.
CLUB LIBERAL ST-LOUIS, 132 Ste-Elizabeth.
M. NAZ. GAUTHIER, 244 St-Laurent

DIVISION ST-ANTOINE

Les libéraux de la division St Antoine devraient voir sans faute à faire inscrire leur nom sur les listes électorales.

Ils peuvent s'adresser aux endroits suivants pour faire leur demande d'inscription:

Club de Réforme, 30 rue Université.
Economical Drug Co., 595, rue Ste Catherine Ouest.
Coin Fulford et Notre-Dame Ouest.
757 Notre-Dame Ouest.
Conrad Vallée, 477, Notre-Dame Ouest
D. C. Benson, 299 St Antoine.
Au "Herald".
Au "Witness".

210-n

DIVISION ST-LAURENT

En plus des bureaux du "Herald", on peut enregistrer son nom aux endroits et aux heures ci-dessous mentionnés :

ST. LAWRENCE LIBERAL CLUB, 357 rue Bleury, de midi à 2 p.m., et de 8 à 10 p.m.
RUBENSTEIN BROS., 41 rue Craig Ouest, de 7 hres., a.m., à 6 hres., p.m.
T. P. CROWE, 11 rue Saint-George, de 8 hres., a.m., à 6 hres., p.m.
ALEX. BREMNER, 50 rue Bleury, de 9 hres., a.m., à 5 hres., p.m.
PETER OGILVIE, 441 rue Bleury de 9 hres., a.m., à 5 hres., p.m.
J. ETTENBERG, 228 rue Sainte-Catherine Ouest, de 9 hres., a.m., à 9 p.m.
J. A. TROTWOOD RICHARDS, 52 rue Saint-Jacques.
DR J. GLOBENSKY, angle Bleury et Ste-Catherine, de 9 a.m., à 6 p.m.
BOUCHER & MERCIER, 292 Boulevard St-Laurent. 210-n.

LES PENSIONS A LA VIEILLESSE

Comme un bon nombre de demandes de renseignements, au sujet des pensions à la vieillesse, sont adressées au Directeur des Postes de Montréal, ce dernier désirerait informer le public que l'on doit s'adresser au Département du Commerce, à Ottawa, Ont. Les fonctionnaires de ce département sont chargés de fournir tous les renseignements que l'on peut désirer.

REMINISCENCES

Par l'hon. Pascal Poirier

L'Institut canadien français d'Ottawa vient de publier, de M. le sénateur Poirier, une plaquette de 15 pages intitulé "Reminiscences."

M. Poirier, un des fidèles de l'Institut dont il fut président, y raconte avec sa verve habituelle la chronique de l'existence de cette organisation patriotique et littéraire depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

Et il débute par annoncer l'apparition prochaine d'une revue française sous les auspices de l'Institut.

Cette bonne nouvelle mérite comme l'envoi de la brochure, nos plus sincères remerciements.

DANS LAVAL

L'assemblée de St-Vincent de Paul, demain

C'est demain, dimanche, le 20 décembre que Sir Lomer Gouin assistera à l'assemblée de St-Vincent de Paul, en faveur de la candidature de M. Lévesque, dans Laval.

Le premier ministre sera accompagné de l'hon. R. Roy, de MM. C. A. Wilson et Arthur Ecrément, députés fédéraux, de MM. Jérémie Décarie, Dr Lemieux, députés à la législature, du candidat libéral, M. J. W. Lévesque, et de MM. H. Lussier, Sr., C. Paquette, A. David, Z. Gauthier.

L'HON. M. DEVLIN

L'honorable M. Devlin, ministre de la Colonisation, des Mines et Pêcheries, était, hier, au bureau du gouvernement. Il a reçu plusieurs délégations au sujet des élections de Ste-Marie, et vers la fin de l'après-midi, une importante députation du comté de Ste-Anne.

Cette délégation comptait les principaux électeurs de ce comté. Jusqu'ici l'opinion générale est sympathique à M. M. J. Walshm ancien député, qui sera probablement le candidat du gouvernement.

Après le jour de l'An, M. Devlin ira visiter les ruines du pont de Saint-Félicien, récemment écroulé.

LA RICHESSE FORESTIERE MONDIALE

A en croire le Dr Ernest Friedrich du lycée allemand de Leipzig, les pays du monde tributaires de l'extérieur pour leur dépenses de bois importent chaque année une richesse forestière évaluée à $285,000,000. Malgré la diminution rapide de leur ressource, les Etats-Unis sont au premier rang des pays exportateurs de bois ; ils fournissent 20 p.c., de l'importation totale des contrées dépouillées de forêts; l'Autriche-Hongrie fournit 19 p.c., la Suède 18 p.c., la Russie 16 p.c., le Canada 13 p.c., la Finlande 10 p.c., la Norvège et la Roumanie une quantité moindre.

L'Angleterre est couverte de forêts seulement sur quatre pour cent de sa superficie : l'Allemagne a vingt-six pour cent de son territoire en forêts. Ces deux pays importent tout de même du bois; le premier pour cent cinquante millions de piastres par année, le second pour soixante-dix millions.

Les autres pays importateurs des produits de la forêt sont: la France, la Suisse, le Danemark, l'Egypte, l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la Grèce, l'Asie Orientale, l'Afrique-Sud, la République Argentine, le Pérou, le Chili et l'Australie.

Beauport leur donne droit à de vives félicitations.

L'octroi de ces travaux à MM. Masson et Simard est fort bien vu ici, et on est assuré qu'ils seront exécutés avec soin et diligence.

GUERRE A LA TUBERCULOSE

CENT MILLE VIES SONT PERDUES ANNUELLEMENT AUX ETATS - UNIS, FAUTE DE MOYENS DE COMBATTRE EFFICACEMENT LE MAL.

New-York, 18 — Dans un rapport publié par l'association nationale pour l'étude et la prévention de la tuberculose, il est déclaré qu'après une enquête sur le besoin de lits pour les consomptifs pauvres des Etats-Unis, on a constaté qu'il n'y a que 15,000 lits pour 600,000 malades, soit un lit pour quarante consomptifs.

Le rapport déclare de plus qu'il y a aux Etats-Unis plus de cent mille tuberculeux rendus à une phase avancée de la maladie, qui devraient être soignés dans les hôpitaux. L'association nationale affirme que la consomption ne disparaitra jamais de ce pays jusqu'à ce que les malades avancés soient isolés, et que quand cela sera fait, cent mille vies seront sauvées chaque année en ce pays.

Il n'est qu'un "BROMO QUININE"

C'est le "BROMO QUININE LAXATIF". Cherchez la signature de "E. W. GROVE". Employé dans le monde entier pour guérir un Rhume en un jour. 25c. 178-sa-n-g-2e-p.

CONGRES SCOLAIRE

La "British Scientist Association" doit se réunir en septembre 1909 à Winnipeg. Il viendra des délégués de tout l'empire britannique. Cette association s'occupe surtout de questions d'éducation. Le principal sujet de discussion à ce congrès, sera la Conférence impériale d'Education que l'on se propose de tenir à Londres en 1411.

ALGOMA-OUEST

L'élection partielle pour la législature provinciale d'Ontario dans Algoma Ouest a eu lieu le 17 ; M. Albert Griggs, conservateur, de Bruce Mines, a été élu par acclamation.

Le 8 juin, cette circonscription avait élu M. W. R. Smythe, conservateur, lequel a démissionné pour se porter candidat à l'élection fédérale du 26 octobre, laissant ainsi le siège provincial vacant.

DANS LAVAL

L'hon. M. Leblanc ayant réitéré le désir d'assister à l'assemblée de dimanche, à St-Vincent de Paul, M. J. W. Lévesque lui a de nouveau répondu :

Montréal, 18 décembre 1908.

Monsieur P. E. Leblanc,
Montréal,

Monsieur,

En réponse à votre lettre publiée dans les journaux d'hier, je ne saurais que répéter ce que j'ai déjà eu l'honneur de vous dire : que les libéraux de St-Vincent de Paul n'ont pas et n'ont jamais eu le désir de vous entendre dimanche prochain.

Encore une fois, nous ne voyons pas bien quels résultats vous pouvez attendre d'une discussion de husting, mais, pour faire cesser cette polémique de presse et tenter de vous être agréable, nous irons vous rencontrer lundi, à Sainte-Rose, avec nos amis.

Croyez-moi, Monsieur,
Votre dévoué,
J. W. LEVESQUE.

L'AQUEDUC DE BEAUPORT

MM. Masson & Simard en prépareront les plans

(Correspondance Spéciale)

Beauport, 18. — La ville de Beauport vient de confier à MM. P. A. Masson et J. W. Simard de la société Masson et Simard, ingénieurs civils, de Montréal, le soin d'établir les plans et devis de l'aqueduc et du nouveau système d'égoûts.

La population de cette ville, qui désirait depuis longtemps ces améliorations, est très heureuse de cette nouvelle, et l'esprit progressif et innovateur des conseilleurs de la ville de

L'AIR FRAIS est le meilleur préventif du Rhume et de la Toux ; mais si vous souffrez de l'une ou l'autre de ces affections, vous trouverez rapidement la guérison dans l'emploi du

BAUME RHUMAL

Prix : 25c la bouteille.

220-1-w

L'HON. M. TEMPLEMAN ET LA COLOMBIE ANGLAISE

L'hon. M. Templeman était à Montréal, hier, et il est retourné à Ottawa dans la soirée.

Le Ministre du Revenu de l'intérieur n'a parlé qu'en badinant de ses desseins politiques, aux représentants de la presse, et il n'a rien déclaré de précis.

Il s'est montré très optimiste, par ailleurs, à l'endroit de la Colombie-Anglaise, dont il a abondamment parlé.

Il a la plus grande confiance dans l'avenir de cette province. Quand les habitants des prairies de l'Alberta et de la Saskatchewan ont réalisé quelques milliers de dollars, ils traversent les Montagnes Rocheuses et ils vont se livrer à la culture des fruits dans la Colombie. Ce mouvement de la population fait que 70 pour cent des habitants de Vancouver sont des gens de l'Est. Il va sans dire qu'avec une pareille immigration, les sentiments et les idées de la population subissent de profonds changements.

LA FUSION DU MINERAI

Une nouvelle compagnie est en voie de formation pour faire concurrence aux compagnies actuelles dont les prix sont excessifs.

New-York, 18 — Le "Herald donnait ce matin les détails suivants du mouvement pour l'organisation d'une compagnie indépendante pour la fusion du minerai:

"Les plans sont assez avancés pous la formation d'une compagnie de fusion et de raffinage du minerai sur une grande échelle, dans laquelle les principaux rôles seront pris par le groupe Standard Oil Amalgamated Copper et la United States Steel Corporation.

"John D. Ryan, de Butte, Montana président de l'Anaconda Copper Company et directeur-gérant de l'Amalgamated Copper Company, est le promoteur du mouvement et s'est associé dans son travail préliminaire, Thomas F. Cole, un grand propriétaire de mines de Duluth.

"Comme la nouvelle compagnie doit faire concurrence aux Guggenheim, on croit que l'émission d'actions ne sera pas de moins de $100,000,000. Les mineurs de l'Ouest, dit-on, se sont plaints des prix excessifs demandés par les compagnies actuelles et sont entrés en négociations avec les hommes qui sont à la tête du nouveau mouvement."

PARDESSUS POUR NOEL

Un joli pardessus et un beau complet chez Hudon, marchand-tailleur, 87 St-Charles-Borromée, près Lagauchetière, vous seront très confortables pour vos visites de Noël et du jour de l'An. Bell Tél., Main 6854.

219-3 2ie p.

LA CONFÉRENCE MARITIME

Le seul résultat obtenu jusqu'ici est une entente au sujet du blocus et de la disposition des navires marchands des belligérants

Londres, 18. — La conférence internationale convoquée dans le but d'en arriver à une entente sur ce qui devrait constituer les lois de la guerre navale, a ajourné aujourd'hui ses séances pour la vacance de Noël. La discussion jusqu'ici a eu surtout un caractère préliminaire.

Les délégués américains, que leurs instructions mettent d'accord, sur la plupart des points, avec l'Angleterre et le Japon, et sur d'autres avec les représentants continentaux, mettent de l'avant l'argument que si la conférence ne peut donner exactement ce qui est demandé, les puissances devraient, au moins en venir à une entente quelconque, surtout en ce qui regarde la contrebande de guerre et les blocus. Les Américains disent que si la conférence déclarait en termes non équivoques en quoi consiste la contrebande, même si les belligérants avaient le droit d'ajouter, en en donnant un avis convenable, à la liste de contrebande, cela empêcherait la paralysie du commerce qui se produit à la veille d'une guerre, parce que les puissances neutres sauraient ce qu'elles peuvent exporter.

Le seul résultat concret de la conférence jusqu'ici est venu du comité chargé d'étudier la question des blocus et du trasfert des navires marchands d'un belligérant à un pavillon neutre. Ce comité en est venu aujourd'hui à une entente sur le principe à adopter et a nommé un sous-comité qui rédigera une série de règlements qui seront soumis à une réunion plénière de la conférence.

LE BAL DE Mme DUBE

Madame Dubé, l'excellente pianiste que nous avons admirée pendant plusieurs saisons consécutives aux Nouveautés, donnera le 29 décembre prochain, son grand bal annuel, suivi d'une audition, à la salle Stanley. Le programme de cette fête à la fois sociale et artistique est fort bien choisi et l'orchestre Gray (augmenté) fera les frais de la musique. La soirée commencera à neuf heures p.m. On connait sur un grand succès.

MAGASIN OUVERT JUSQU'A 10.00 P.M.

W. H. Scroggie Limited

Rues Ste-Catherine, Université et Victoria.

MAGASIN OUVERT JUSQU'A 10.00 P.M.

FOURRURES ! CADEAUX DE SAISON

Les acheteurs de cadeaux pour les fêtes devraient venir visiter notre rayon de fourrures, ces fourrures sont des cadeaux convenables et appropriés, et marqués à des prix aussi bas qu'on puisse le faire en raison de leur qualité.



Etoles en Vison-Marmotte, avec larges épaulettes, doublées de satin brun, garnitures de têtes et de queues.	$25.00
Manchons en Vison-Marmotte, grand style Empire.	18.50
Etoles en Oppossum Isabella, doublées en fourrure.	12.50
Manchons en Opposum Isabella, doublés de satin blanc.	8.00
Etoles en Thibet Noir, doublées de satin noir.	13.50
Manchons en Thibet Noir.	7.50
Etoles en Thibet gris, doublées de satin de pesante qualité.	8.50
Pèlerine en Seal Electrique, avec haut Collet-Tempête.	14.00
Sets en Thibet blanc, pour enfants.	8.25
Sets en Angora blanc, pour enfants.	4.00
Sets en Foxline, blanc, pour enfants, collet-Tempête et manchon.	4.50
Collet Tempête en Agneau blanc, "Iceland", pour enfants.	2.00

ARTICLES DE COU: CADEAUX UTILES ET CONVENABLES POUR LES FETES

Les cadeaux les mieux appréciés pour Noël, sont ceux qui sont aussi attravants qu'utiles. Nos articles de cou pour Noël, remplissent de la plus complète façon, le désidérata de l'idéal cadeau des fêtes. Un énorme assortiment de toutes les dernières Nouveautés Européennes et de New-York, à tous les prix. Valeurs spéciales à 25c, 49c et 75c.

FRILLS

Un charmant assortiment de Frilles (mis en de jolies boites-cadeaux), tous sont des plus nouveaux dessins dans les grandes et moyennes largeurs.

2 et 3 coupons en une boite — Crème et blanc seulement, 25c la boite.
5 et 6 coupons en une boite — Valeur très spéciale en noir, blanc et autres couleurs assorties.. 29c
4 et 6 coupons en une boite. — De qualité très supérieure. 49c

LA VENTE DES PEIGNES SE CONTINUERA AUJOURD'HUI

Ces peignes se vendent énormément et il n'y a rien d'étonnant, car ces valeurs sont les plus remarquables qui aient jamais été offertes, et en plus de l'assortiment sans rival d'un établissement en gros, de nouveaux lots y seront ajoutés pour les acheteurs d'aujourd'hui, ces lots sont également beaux et d'une valeur égale à ceux déjà vendus, peignes en acier coupé, montés, en or, à pierreries et émaillés, avec une plus grande proportion de ceux en acier coupé. Valeurs depuis 75c chaque à $35.00 le set.

Prix de vente depuis 45c chaque à $15.00 le set.

Voiles de Noel

Cette section est complètement assortie, pour la saison des fêtes, avec les Voiles de Tulle ou de chiffon les plus avantageux.

TULLE RUSSE — Voile à petite, moyenne et grande maille chenillée, les voiles les plus élégants et les plus populaires du moment; Tulle de soie de Bruxelles avec pois plats, à mailles unies et de fantaisie, avec ou sans pois, Tulle de Bruxelles et chiffon pour deuil,.

Voiles de chiffon et en point d'esprit. Prix spécial, 15c à $1.00 la verge.

Nous en vendons des centaines de longueurs journellement pour Noël.

Papeterie Pour les Fetes 2ème Plancher

L'enquête de la marine

Les témoignages entendus hier apportent peu de nouveau—Quelques-uns confirment le fait qu'on retardait de plusieurs mois, à dessein, semble-t-il, le paiement des comptes

PLUSIEURS MARCHANDS DECLARENT N'AVOIR JAMAIS EU CONNAISSANCE DE COMMISSIONS PAYEES A DES EMPLOYES DU DEPARTEMENT

Le petit-fils de M. Gregory avoue avoir fait des transactions lui rapportant 100 pour cent. — L'incident Van Felson-Boudreau encore pendant

(Dépêche Spéciale)

Ottawa, 18. — A la séance de l'enquête de la marine ce matin, M. James Holliday a de nouveau été appelé dans la boîte aux témoins. Malgré la déposition donnée hier par M. Van Felson, relativement au paiement d'un pôt de vin de $3,000 à M. Boudreau pour obtenir le paiement d'une somme de $30,000 due par le Ministère de Marine, M. Holliday répète qu'il ne peut se rappeler aucune des circonstances relatées. Il déclare qu'au meilleur de sa connaissance, il n'a pas signé les trois chèques pour un montant de $1,000 chacun en juin 1905, tel que déclaré par M. Van Felson.

Il dit que M. Van Felson a essayé à plusieurs reprises de lui faire croire qu'il les avait signés, mais il ne peut nullement se rappeler la chose. Il ne croit pas que la conversation dont parle M. Van Felson ait eu lieu.

M. Watson fait alors remarquer qu'il ne peut comprendre comment un homme d'affaire puisse oublier une transaction de $3,000. M. Holliday répond qu'il peut dire que la transaction dont parle M. Van Felson n'a jamais eu lieu.

M. A. H. Lawrence, ancien comptable à la People's Bank à Québec, dit qu'il a quitté le service de cette banque le 5 ou 6 juin 1905. Il déclare avoir vu M. Boudreau dans les bureaux de la banque, mais il ne sait pas s'il s'y trouvait relativement à la transaction en question. Il l'y a vu vers la fin du mois de mai ou au commencement du mois de juin, quelques jours avant de quitter son emploi. Il ne se rappelle pas cependant quel jour de la semaine, la chose se passait; mais c'était dans l'avant-midi entre neuf heures et midi. Il a parlé de la chose à M. Van Felson.

Lorsque M. Boudreau est sorti du bureau du gérant, il vint vers moi et me disant bonjour, il me tendit la main. Je le connaissais depuis quelques années. Lorsqu'il fut sorti, M. Van Felson vint me dire de me rappeler de cet homme. Je lui répondis que je le connaissais. Les paroles de M. Van Felson m'étonnèrent alors quelque peu.

M. Boudreau revint à la banque, alors que M Van Felson était allé prendre son dîner. Il revint de nouveau après le retour de celui-ci.

M. Watson demande alors au témoin s'il connait ce qui se passa entre les deux hommes. Pas exactement, répond M. Lawrence, mais je conjecture facilement ce qui a dû se passer.

—Le matin dit-il, j'ai entendu M. Van Felson le prier dire qu'il sortait pour aller chercher des billets de banque pour une grande valeur. J'en vis de $20. Il me les montra plus tard.

—M. Van Felson vous a-t-il jamais parlé de cette chose?—Oui, répond M. Lawrence, ce matin même, et il y a quelques jours à Montréal. M. Van Felson me demanda si c'était moi ou Mansfield qui se trouvait à la banque à ce moment-là.

M. Lawrence dit qu'il ne sait pas ce que M. Van Felson a fait des billets de banque.

M. J. B. A. Boudreau fut alors rappelé dans la boîte. Il déclare de nouveau qu'il n'est pas allé à Québec, ni en mai, ni en juin 1905. Quant à Lawrence qui dit m'avoir vu là, ajoute-t-il, il a dû être influencé par M. Van Felson.

M. E. J. O'Dell, âgé de 23 ans, petit-fils de M. J. U. Gregory, ex-agent du ministère de la Marine à Québec, fut ensuite appelé comme témoin. Il dit qu'il a fait beaucoup d'affaires avec M. Ritchie pour fournir les matériaux aux entrepreneurs. M. Ritchie achetait de lui et revendait ensuite au département. M. O'Dell ne vendait pas directement au département, parce que son nom ne se trouvait pas sur la liste de patronage et qu'il croyait que son grand-père n'aurait pas aimé à faire d'affaires avec lui.

Lorsqu'on lui demanda quels étaient les profits réalisés par lui, il hésita quelque peu, mais finit par avouer qu'ils s'élevaient de cinquante à cent pour cent.

Avant de faire des transactions avec M. Ritchie et pour son propre compte, M. O'Dell avait travaillé pour M. James Murphy. Celui-ci avait des contrats avec le ministère de la Marine et lui allouait de 2 à 2 1-2 pour cent. Il ne savait pas que M. Murphy ajoutait 5 pour cent à ses comptes pour payer un escompte à M. Gregory. Il déclara que celui-ci ne reçut jamais plus de 5 pour cent pour avances faites à M. Murphy. M. Gregory ne recevait cela que pour les intérêts sur son argent. M. O'Dell n'a jamais cru qu'il devait sa place chez Murphy à ses liens de parenté avec M. Gregory.

M. Watson demande au témoin s'il ne recevait pas de commission de certains autres marchands. M. O'Dell déclare qu'il en recevait de M. Patrick Murphy et, après certaines hésitations, à répondre à une nouvelle question, il finit par dire qu'il recevait de 2 1-2 à 5 pour cent pour les marchandises livrées au département par M. Gregory. Sur ces comptes celui-ci recevait également 2 1-2 à 5 pour cent.

M. O'Dell ne se rappelle pas les noms des autres marchands de qui il recevait également des commissions. A la question lui demandant combien il y en avait, M. O'Dell ne répond pas. Il ne se rappelle pas si le profit était à peu près le même.

M. O'Dell dit qu'il n'a pas donné son argent à personne. Il l'a investi dans des affaires de mines, à Cobalt.

A la séance de l'après-midi, le premier témoin entendu fut M. John McKelvie, de la maison McKelvie et Birch, de Kingston. On le questionne relativement au compte de cette maison avec M. J. F. Fraser, commissaire de l'éclairage, pour plombage fait dans la maison de M. Fraser à Ottawa en 1905. Dans le compte du ledger, il y avait une entrée de $1,591 à la date du 28 septembre dernier.

M. Fraser n'a fait de demande pour payer le compte de la maison McKelvie et Birch que deux ans et demi après que les travaux eurent été terminés. M. McKelvie n'a pas demandé le paiement de cette somme cet automne à cause de l'enquête.

M. John M. Mackie, de la Jones Underfeed Stoker Co., fut ensuite interrogé. On lui demande ce qu'il peut dire relativement à des déclarations faites à une séance de l'enquête à Halifax. Il dit qu'il ne connait absolument rien de prétendues commissions payées à des employées du ministère.

M. James Youlden, de la Kingston Foundry Co., dit que dans aucune des transactions de cette maison avec le département de la Marine, il ne fut payé ou offert quoi que ce soit à des employés du ministère.

M. W. H. Reid, trésorier de la Reid Wrecking Co., de Sarnia, fut examiné assez longuement relativement au règlement d'un compte pour travail fait pour le ministère de la Marine en décembre 1904. La compagnie s'était engagée à faire certains travaux au Sault Ste-Marie à raison de $25 l'heure. Lorsque le compte fut présenté pour paiement en janvier suivant, M. J. B. Fraser s'y objecta et sur sa recommandation le compte fut diminué de $1,604. M. Reid consentit alors à cette réduction, mais quelques mois plus tard il s'aperçut que le département n'était même pas disposé à lui payer ce compte ainsi réduit. Il se rendit alors à Ottawa et produisit son compte pour le plein montant, soit $11,400. Après en avoir conféré avec M. Fraser et le colonel Gourdeau, le témoin dit qu'il consentit à accepter $10,720, soit $680 de moins que sa réclamation ne comportait.

Mais il semble bien d'après les témoignages que le premier compte, celui diminué de $1,604, et consenti par les deux parties, semble être celui qui a été réellement reconnu. M. Fraser dit qu'il pourra expliquer plus clairement cette affaire demain.

SIR C. A. P. PELLETIER

Le lieutenant-gouverneur visite la maison de la Providence à St Malo.

(Correspondance spéciale)

Québec, 18.—Le lieutenant-gouverneur, Sir C. A. P. Pelletier, accompagné de Lady Pelletier, et de son aide-de-camp, a visité hier après-midi la "maison de la Providence" à St Malo.

Il y eut à cette occasion une jolie séance dramatique et musicale. Le Lieutenant-gouverneur a prononcé une courte, mais jolie allocution, félicitant les autorités de l'institution sur l'œuvre qu'elles accomplissent pour la population de Québec.

La passion du théâtre

Thomas Laurin, garçonnet de ans, a été arrêté pour vol d'une somme de $5 à une voisine. L'enfant été arrêté au théâtre Royal, avec un compagnon nommé Fogarty. avait encore sur lui la somme de $ Il a comparu, hier, devant le juge Il a pleuré, disant qu'il avait cédé l'influence de son compagnon. L'enquête a été fixée à mercredi prochain.

TRIBUNE LIBRE

Contestations d'élections

M. le rédacteur,

Il y a certainement à reprendre — et beaucoup — dans le système de nos contestations d'élections.

Pour s'en convaincre, on n'a qu'à lire le compte-rendu suivant, de la façon dont les choses se sont passées au Nouveau-Brunswick :

"Des paris étaient offerts volontiers portant que les efforts pour induire M. Fowler à se désister de sa contestation seraient vains. Comme il était près de 4 heures, les représentants légaux des députés intéressés, avec l'exception de M. Jonah, prirent leurs sièges autour de la table du greffier, s'épiant mutuellement ; les libéraux se tenaient prêts à remplir une contestation en réponse à tout mouvement analogue de la part des conservateurs. Quand les aiguilles de l'horloge marquèrent quatre heures, on s'accorda à requérir de M. Allen, la fermeture ; sa réponse qu'il restait encore cinq minutes et qu'il se guidait sur sa propre montre provoqua un surcroit d'excitation. Un éclaireur arriva avec la nouvelle qu'il n'y avait personne en vue, et on se félicitait réciproquement sur le fait qu'il n'y aurait pas de contestations, quand on apprit que M. Jonah poursuivi par plusieurs politiciens conservateurs surexcités avait été vu descendant la rue. M. Jonah se précipita dans la salle exactement à quatre heures moins quatre minutes, et déposa entre les mains du greffier sa requête et la somme de $1,000. Alors tout le monde devint affairé et les trois autres protestations furent remplies. On a dit que la montre de M. Jonah était inexacte et qu'il croyait avoir vingt minutes à sa disposition. C'était très excitant. Les amis conservateurs de MM. Daniel et Crocket sont très fâchés contre M. Fowler."

Quelle sale comédie !

Quelle farce !

Dans Québec, sur 35 contestations, une trentaine au moins seront paiées!

JE SUIS D'AVIS QUE TOUT CONTESTANT DEVRAIT ETRE FORCE D'ALLER JUSQU'AU BOUT, MAIS QUE POUR L'Y AIDER LES FRAIS DE CONTESTATION SOIENT DIMINUES.

Actuellement, c'est l'argent, et non le droit, qui conteste : et c'est l'esprit de parti qui "paire."

Nul souci de moralité là-dedans.

Bien à vous.

F. B.

Montréal, 16 déc. 1908.

Candidat dans plusieurs comtés

Monsieur le Rédacteur,

Puisqu'un député ne peut représenter qu'une seule circonscription électorale, pourquoi permettre à quelqu'un de poser sa candidature dans plus d'une circonscription ?

Telle est la question posée par le "Canada".

Je crois pouvoir répondre,

1o. Que rien ne devrait être fait pour restreindre la liberté du choix des électeurs.

2o. Que le pays peut avoir réellement besoin des services d'un homme, d'un ministre, par exemple, et que, s'il est mis en danger pour des causes locales dans son propre comté, il est de l'intérêt général — mettons même simplement de l'intérêt de son parti — qu'il puisse poser aussi sa candidature ailleurs afin d'être sûr d'être élu.

3o. Qu'il est impossible ou du moins impraticable d'empêcher des électeurs de présenter le même candidat dans plusieurs comtés à la fois, si les nominations se font le même jour, à la même heure. Laquelle des mises en nomination serait la bonne?

4o. Et, en somme, quoique le même député élu par deux comtés ne puisse donner qu'un seul vote, cela n'empêche pas que les électeurs des deux comtés ont pu librement exprimer leur verdict sur la politique des partis.

Je ne vois donc pas qu'il soit équitable de légiférer sur ce point.

Mais il devrait y avoir, dans la loi, une disposition qui permettrait à un député élu dans plus d'une circonscription, d'opter pour l'une d'elles sans attendre l'élection de l'orateur pour lui adresser sa démission ; cela permettrait de faire faire une nouvelle élection dans le comté devenu libre, à temps pour la première session du parlement.

Cette option pourrait être adressée, dans une certaine forme, soit au greffier de la couronne en chancellerie, — qui est une sorte d'officier rapporteur général pour tout le pays — soit au greffier de la chambre, qui, avant l'élection du nouvel orateur, exerce certaines fonctions appartenant à la présidence.

Voilà, jusqu'à ce que l'on me donne de meilleures raisons, mon opinion sur la question que vous posez.

ELECTEUR.

St-Hyacinthe, 16 déc., 1908.

L'inscription électorale

M. le rédacteur,

Dans la plupart des municipalités de la province, dans celles régies par le code municipal, les listes électorales sont revisées tous les ans.

Mais cette revision, qui doit suivre la révision des rôles d'évaluation, n'est pour la plupart du temps qu'une simple formalité, dont personne ne s'occupe guère, et qui faute de publicité suffisante passe souvent inapperçue de ceux même qui désireraient s'assurer le droit de vote.

Il faut, pour que la révision soit quelque peu effective, qu'il y ait des élections provinciales ou fédérales en vue, dans l'année. Hors de cette circonstance, l'apathie règne chez les électeurs.

Devrait-on y suppléer par une inscription extraordinaire qui pourrait être faite dans le délai d'un mois avant l'élection? Ce serait, dira-t-on, accorder une prime à l'apathie, à la négligence de ceux qui ayant les qualités nécessaires pour être électeurs, n'ont pas cru devoir se déranger pour s'assurer de leur inscription au temps fixé par la loi.

Ces inscriptions, d'ailleurs, ne pourraient être faites que sommairement. Il faudrait que la procédure en fut prompte et décisive, mais il faudrait quand même, que la demande d'inscription pût être sérieusement contrôlée.

Cependant, le droit de suffrage étant le bien le plus précieux de l'individu dans une démocratie, il serait certainement désirable que l'on pût obtenir l'inscription sur les listes électorales, lorsque l'on s'aperçoit qu'on va être appelé bientôt à voter.

Ceux qui regrettent le nombre considérable d'abstentions qui se produisent, même parmi ceux qui sont inscrits sur la liste, verraient naturellement d'un bon œil une mesure d'inscription supplémentaire, à procédure sommaire, qui suppléerait aux lacunes de l'inscription régulière et normale.

Ce serait, d'ailleurs, une condition nécessaire d'une mesure rendant le vote obligatoire, dont la démocratie se préoccupe en ce moment.

Car, à part ceux qui ont négligé de se faire inscrire, elle servirait les intérêts de ceux qui ont acquis le droit de suffrage entre l'époque de l'inscription normale et la date de l'élection.

En principe, donc, l'inscription supplémentaire sommaire à l'approche d'une élection est désirable et utile. Reste à déterminer dans quelles conditions elle devrait se faire pour en assurer la légitimité.

J. C.

St-Jérôme, 15 déc., 1908.

tribune libre samedi

Réformes électorales

M. le rédacteur,

Vous posez les questions suivantes:

1o — Doit-on, ou non, abréger la formule d'assermentation aux polls, afin d'éviter que la perte de temps empêche les votes de se donner?

2o — Faut-il abolir le droit de se présenter dans deux comtés à la fois, pour un candidat?

3o — Faut-il établir une procédure spéciale permettant aux ayant-droit non inscrits de se faire inscrire sur les listes, à la veille de l'élection?

4o — Faut-il abolir le vote plural et établir le "one man, one vote?"

5o — A-t-on des propositions à faire, en matière de contestations d'élection ?

Ces questions sont toutes actuelles. Je réponds:

1o — Certes oui. Il serait facile d'obtenir l'assermentation sans perte de temps; je suis un faveur d'une formule brève, référant à différents points contenus en une formule légale affichée au poll. Quelque chose comme la référence à l'"Acte du Canada", dans l'assermentation devant un C. C. S.

2o — Je ne suis pas absolument fixé sur ce point; il est certainement bizarre qu'on puisse se présenter en deux comtés et n'en représenter qu'un.

La question vaut d'être étudiée; il faudrait au moins fixer un délai. Et voilà! les contestations possibles rendent cela difficile. La question est diffuse; et à moins d'un argument bien solide en faveur du régime actuel — je n'en connais pas — je crois que je pencherais pour l'"abolition de ce droit."

3o et 4o — Oui, sans aucune hésitation.

5o — Pas de proposition directe, mais tout plutôt que la comédie d'à présent. Je lis avec intérêt vos correspondants sur ce point.

Merci,

BASILE.

Valleyfield, 14 déc., 1908.

Le "one man, one vote"

M. le rédacteur,

Des réformes électorales que vous préconisez, il n'en est pas une qui me semble plus opportune que l'atolition du vote plural et l'établissement du "one man, one vote."

Sous un régime démocratique comme le nôtre, il est essentiel que chaque électeur n'ait QU'UN vote, et ce vote, selon moi, il doit l'exercer là où il est domicilié. A ce propos, je suis aussi d'avis que, dans le cas d'un changement de domicile, on stipule une procédure spéciale permettant l'inscription dans la nouvelle division et l'annullant dans l'ancienne.

Outre sa signification par rapport au régime politique, tout le monde sait combien le "one man, one vote" faciliterait le travail électoral et diminuerait les chances de fraude.

Je souhaite donc qu'on l'établisse au plutôt.

ANTI-PLURAL.

Montréal, 15 déc., 1908.

Formule d'assermentation

M. le Rédacteur.

Oui, dix fois oui! Un candidat ne doit se présenter que dans un seul comté.

Combien de fois me le suis-je dit, avant de lire votre question!

Le bon sens veut qu'on ne fasse une chose qu'en vue d'un résultat!

Or, un député élu dans deux comtés n'en peut conserver qu'un.

Le bon sens exige donc qu'il fasse son choix AVANT la nomination, afin de ne pas faire voter les électeurs inutilement dans un des deux cas.

Il y a sans doute plusieurs autres arguments à présenter, mais je n'en sens pas de meilleur que l'intuition que nous avons, en face de cette anomalie, qu'on ne doive être candidat qu'en un seul point, puisqu'on ne peut être député que d'un seul comté.

Bien à vous,

X.

Québec, 14 déc., 1908.

Un seul comté

M. le rédacteur,

Toutes les réformes que vous recommandez, pour les élections, m'intéressent, mais toutes ne me touchent pas au même degré.

Ainsi, comme je ne serai jamais candidat, la présentation dans deux comtés ou les contestations me disent peu à l'esprit comme réformes à proposer.

Par contre, je sais fort bien par expérience qu'on abuse, aux polls, de la formule beaucoup trop longue d'assermentation. On assermente les gens inutilement, pour perdre du temps.

On devrait raccourcir cette formule. Quelqu'un vous suggérait l'autre jour, en "Tribune Libre," ce qui suit:

"Il suffirait, semble-t-il, de placarder la longue formule à la porte du poll. Chaque votant serait supposé la lire, et à ceux qu'on voudrait assermenter on demanderait: "Avez-vous lu cette formule? Etes-vous prêt à faire serment?" Ceux qui répondraient "Non!" pourraient céder leur place aux suivants, et revenir plus tard.

"De plus, en faisant publier dans les journaux la dite formule, la veille et le matin de l'élection, chaque votant pourrait la lire avant d'aller au poll."

C'est aussi mon avis.

Bien à vous,

A. B.

Saint, 17 déc., 1908.

Les tortures résultant de l'impureté du sang

Peuvent être rapidement soulagées par l'usage, après les repas, des "Gaufrettes de Stuart au Calcium"

Un paquet d'échantillon envoyé gratuitement

L'impureté du sang occasionne des boutons, dartres, écailles sur la peau, accès de démangeaison intense, eczéma et bien d'autres affections de peau douloureuses et désagréables.

Purifiez le sang et en peu de temps nettoyez la peau elle-même des dépôts de matières mortes et inutiles, arrêtez la suppuration et l'irritation et la peau apparaîtra blanche et pleine de santé.

Bien des gens essayent de guérir les boutons et éruptions de la peau par des remèdes appliqués extérieurement tels qu'onguents, lotions, cataplasmes. Cette méthode chasse l'irritation ailleurs et ne donne qu'un soulagement certain mais temporaire.

Le Sulfure de Calcium est un purificateur de sang prescrit presque par chaque médecin et le plus puissant éradicatif connu de la science.

Les "Gaufrettes de Stuart au Calcium" contiennent la pleine force de ce merveilleux vivificateur du sang qui est souvent affaibli dans les autres méthodes de le préparer, par l'évaporation, les résidus ou les combinaisons chimiques.

Le Sulfure de Calcium est difficile à conserver, de là difficulté pour bien des pharmaciens et chimistes de lui garder sa pleine force.

Mais quand on la lui a pu conserver le Sulfure de Calcium chasse les impuretés du sang en moins de temps qu'aucune autre substance connue.

"Les Gaufrettes de Stuart au Calcium" contiennent aussi du Quassia, du Golden Seal et de l'Eucalyptus qui sont chacun de grands purificateurs du sang et des stimulants. Un altératif et un laxatif sont de plus combinés aux autres ingrédients afin d'enlever plus rapidement toute matière irritante et infectieuse de l'organisme par le moyen le plus naturel et le plus facile.

Allez de suite trouver votre pharmacien et demandez-lui son avis sur les "Gaufrettes de Stuart au Calcium." On les vend 50c le paquet, ou envoyez-nous vos nom et adresse et nous vous enverrons par poste gratis un paquet d'essai. Adresse F. A. Stuart Co., 175 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

LES CHIENS POLICIERS

ON TENTERAIT DES ESSAIS AUX BOIS DE BOULOGNE ET DE VINCENNES.

(Dépêche spéciale)

Paris, 18.—La deuxième commission du conseil municipal a visité le chenil du Club des chiens de la police, que M. Simart, commissaire de police du quartier des Gobelins, fonda l'an dernier.

Ce club, dont le président est M. Henri de Rotschild, et le vice-président, le comte Clary, a pour but, comme son nom l'indique, de former des chiens de police. Deux agents de la banlieue, MM. Muller et Boulogne, ont été détachés au chenil par la préfecture pour donner aux animaux l'instruction professionnelle voulue. Les expériences d'hier ont démontré qu'ils s'étaient acquittés à merveille de leur rôle d'éducateurs.

Successivement les divers sujets que renferme le chenil, Capia, Moll, Tom, Duc, ont manœuvré avec discipline et intelligence. M. Simart a, du reste, expliqué aux agents leurs municipaux, qu'il s'agissait d'un dressage pratique, permettant aux agents d'être secondés ou défendus par un fidèle gardien. On s'est donc abstenu totalement de faire des animaux des numéros de cirque, destinés à amuser les badauds.

Tout le dressage a pour but: 1o, l'attaque du malfaiteur, au commandement; 2o, l'abandon de l'attaque, au commandement; 3o, la défense du maître; 4o, la garde d'un objet ou d'un malfaiteur.

Ces chiens ne travaillent que muselés, d'abord, parce qu'ils pourraient avec leurs crocs faire des blessures graves; ensuite, parce que, pour eux, le signe sensible du travail, c'est la muselière. Quand ils ont la muselière, ils savent être en service commandé et agissent comme tels; une fois la muselière retirée, c'est le repos.

Ainsi, nous avons vu l'un des chiens se laisser caresser par l'agent Boulogne, celui qui devait figurer le malfaiteur, et répondre à ses avances par des jappements joyeux. L'agent Muller, qui est en uniforme, met la muselière au chien et commande l'attaque; sans hésiter, le chien s'élance avec furie contre l'homme avec lequel, cinq minutes auparavant, il s'entendait si bien: c'est donc l'obéissance passive dans toute sa rigueur.

Ces chiens ont d'ailleurs été expérimentés par le commissaire de police de Gentilly, qui a opéré avec eux cent trente-sept arrestations. Ce commissaire, qui était présent, estime, qu'au lieu de faire leur tournée deux par deux, les agents accompagnés d'un chien peuvent en toute sécurité aller d'un côté différent: ainsi, les forces de police sont doublées, les effectifs restant les mêmes.

La deuxième commission du conseil municipal s'est montrée enchantée des expériences. Elle a chargé M. Achille, rapporteur du budget de la préfecture de police, de s'entendre avec M. Simart sur les conditions d'un essai pour la Ville de Paris, comme le réclamait depuis deux ans M. Massart. On louerait au club, moyennant quatre cents francs par an et par tête, dix chiens pour le service des Bois de Boulogne et de Vincennes, quitte après une première année d'essais à augmenter le nombre des gardiens à quatre pattes.

LE ROSE QUESNEL EST LE ROI DES STARCS

AMUSEMENTS

CETTE SEMAINE AUX THEATRES ANGLAIS

His Majesty's Matinées Mer. Sam
LILLIAN RUSSELL
Dans sa comédie hippique **"Wildfire"**
Prix réguliers, 25c à $1.50.

FRANCAIS MATINEE TOUS LES JOURS
THE PHANTOM DETECTIVE
Prix : 10c, 20c, 30c, 35c et 50c.

ACADEMIE Matinées : Merc. Jeu. et Sam.
La pièce populaire
EAST LYNNE
Prix 15c, 25c 50c et 75c, mat. 15c 25c.

ROYAL — MATINEE TOUS LES JOURS
The Washington Society Girls
CYCLONE BURNS Le Lutteur Anglais
Prix : —10c, 20c, 30c et 50c.

215-6-am

ACADEMIE POUR DEUX SEMAINES — Matinées de Noel et du 1er de l'An. Matinées régulières Mercredi, Jeudi, Samedi — Prix Mat. rég., 15c et 25c. Soirées, 15c, 25c, 50c et 75c. Prix des soirées pour Mat., des fêtes.

POLLARD'S
Lilliputian Opera Co
Repertoire de la semaine prochaine :

Lundi, Mardi, Mercredi soirs et Mercredi et jeudi, mat.
THE TOY MAKER
Nouveau
(adapté de "La Poupée")

JEUDI SOIR.
A RUNAWAY GIRL
Matinée et soirée de Noël, Samedi, matinée et soirée.
BELLE OF NEW YORK

Théâtre National Paul Cazeneuve Directeur
Matinées tous les jours. Prix populaires.
CETTE SEMAINE
"POUR LA COURONNE"
Semaine prochaine : "Les Trois Mousquetaires". 215-6-am

THEATRE NATIONAL
DIMANCHE 20 DEC. — MATINEE ET SOIREE.
SERIE DE VUES ANIMEES ET CONCERT.
Mme PAUL CAZENEUVE, Soprano.
M. JOSEPH GARIEPY, Cornet Virtuose.
M. LOUIS DECAIRE, Xylophone.
M. VALHUBERT, Chanteur populaire.
LECLERCQ & DELUYS, Duettistes.
LE PETIT MALLET, Comique.
LA PETITE AUGUSTINE, Chants.
MELLE NANCY, Chants anglais.
ORCHESTRE ROY.
PRIX: 10, 15 et 25c. 220-1-am.

BENNETT'S
NOUVEAUTES
Le grand succès de New-York
"Swing Me Higher"
(balance-moi plus haut)
La pièce en vogue des deux continents.
SUIVEZ LA FOULE
Matinée Bargain, 10c. Soirées, 10c et 25c. Tous sièges réservés. 220-1-am

Lyric Hall Rue Ste-Catherine Angle Stanley
Trois représentations par jour, à 2, 4 et 8 p.m. VUES ANIMEES PARLANTES. Programme nouveau. Représentations de deux heures. Quatre chanteurs, $50 en 50 prix aux enfants. Admission 10c. Rés., 15c., 25c. Matinées, enfants, 5c; adultes, 10c, Rés., 25c. Enfants: les jours de Noël et du 1er de l'an, 10c. 220-6.

PRINCESS Matinée tous les jours
Aujourd'hui, matinée et soirée.
Les Burlesques Transatlantiques
SEMAINE PROCHAINE
FRED IRWIN'S BIG SHOW
PRIX—SOIREES, 10, 20, 30 et 50c. MATINEES, 10 et 25c.
220-1-am.

BENNETTS THEATRE
Semaine du 21 Déc.—Grand Programme de Noël.— 2 Représentations par jour, à 2 et 8 p.m.
TAYLOR, GRANVILLE & CO., dans la plus grande scène de Vaudeville
"THE STAR BOUT"
Une émouvante pièce en un acte, du "Prize Ring"
30 PERSONNAGES SUR LA SCENE 30
LE TRIO GUS ONLAW
Marcheurs sensationnels Européens sur fil de fer
HARRY LECLAIR, "Crazy Ophelia".
JAS. F. MACDONALD, chansons et histoires.
Attraction spéciale
CLAYTON KENNEDY ET MATTIE ROONEY
"The happy Medium"— Rien que pour ceux qui veulent rire.
PAUL FLORUS — l'expert Xylophone.
FOX & MULHALL— Les garçons danseurs.
BENNETTOGRAPH — Les plus nouveaux sujets étrangers.
(Scène ajoutée)
AGNES SCOTT ET HORACE WRIGHT dans leur délicieuse petite comédie, "THE WALL BETWEEN". (Le mur de séparation).
PRIX:— Soirées: 15c, 25c, 50c, et 75c Matinées: 15c, et 25c. 220-1-am.

Quimetoscope VUES ANIMEES No 624 St CATHERINE COIN MONTCALM

NATIONOSCOPE
Coin St-Andre et Ste-Catherine
Vues Animées et Concert.
Ouvert tous les jours aux prix populaires. 131-am-n.

PARC SOHMER
Demain, Dimanche (à 3 et 8 p.m.)
ATTRACTIONS EXTRAORDINAIRES. VUES ANIMEES NOUVELLES. LA MUSIQUE DU PARC. ADMISSION 10 CTS. 220-1-am.

Classes d'Art

Elles commenceront à l'Association des Arts, 23 Place Philippe, comme suit :
CLASSE ELEMENTAIRE, le 1er octobre : dessin d'après NATURE et d'après l'ANTIQUE, le 4 novembre 1908.
Pour plus amples renseignements, s'adresser au secrétaire. 118-s-am

HOTEL



HOTEL MARIE-ANTOINETTE
Broadway, 66ème à 67ème Rue
NEW-YORK
HOTEL MODERNE, excellent sous tous rapports
Chambres simples, $1.50 par jour : chambres avec bain, de $2.00 à $5.00 par jour. Concessions spéciales pour suites. Restaurant à la carte.
WOOLEY & GERRANS.
— AUSSI —
HOTEL IROQUOIS Buffalo. — GRAND UNION HOTEL Saratoga Springs.
91-ma-j-s-n.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR SUPERIEURE— No. 440 — David Arthur Lafortune, avocat de la paroisse de St-Laurent, district de Montréal, et pratiquant comme tel à Montréal, dit district, Demandeur, vs. Henri Skelly, bourgeois, des cité et district de Montréal, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Montréal, 14 décembre 1908.

J. M. LAMOTHE,
Député Protonotaire.

D. A. LAFORTUNE,
Procureur du demandeur.

220-2

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DES COMMISSAIRES de la paroisse de Lachine — Nos. 8369, 8370, 8371 et 8372 — M. C. Tierney, Demandeur vs. J. A. Bishop, Défendeur.

Le 28ème jour de décembre 1908, à midi, au domicile du dit défendeur, en la paroisse de Lachine, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en machines agricoles etc.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 18 décembre 1908.

E. AUMAIS,
220-1-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 21906 — C. Brewster et al, Demandeur vs. J. Foster, Défendeur.

Le 28ème jour de décembre 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 7 rue St-Edouard en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano, meubles de ménage etc.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 18 décembre 1908.

JOS. MAYER
220-1-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR SUPERIEURE— No. 2695 — André Brisset, Demandeur, vs. L. R. Raymond, Défendeur.

Le 28ème jour de décembre 1908, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No. 208 rue Cherrier en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en piano et meubles de ménage, etc.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 18 décembre 1908.

J. JOHNSTON,
220-1-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 11651 — Dame E. Shapiro et vir, Demandeurs vs. J. Gauthier alias Vauthier, Défendeurs.

Le 26ème jour de décembre 1908, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile des dits défendeurs, au No. 100 rue Anne en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage etc.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 18 décembre 1908.

G. A. LAFONTAINE,
220-1-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 19207 — S. A. Morin Demandeur vs. Dame C. Archambault et al, Défendeurs & W. Caron, Mis-en-Cause.

Le 29ème jour de décembre 1908, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit Mis-en-cause et des dits défendeurs, au No. 1180 rue Simard en la ville de DeLorimier, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets des dits défendeurs saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage etc.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 18 décembre 1908.

JOS. MAYER,
220-1-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 21873 — J. Charland et al, Demandeurs vs. D. Montpetit, Défendeur.

Le 28ème jour de décembre 1908, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, en la ville Emard, au No. 27 rue Davidson, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 18 décembre 1908.

L. E. BACHAND,
220-1-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 11803 — Jos. Lussier, Demandeur, vs. C. Therrien, Défendeur.

Le 29ème jour de décembre 1908, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 777 rue Logan en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un cheval et meubles meublants.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 18 décembre 1908.

L. E. BACHAND,
220-1-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 15322 — T. A. Gauthier, Demandeur vs. W. J. Wilson, Défendeur.

Le 28ème jour de décembre 1908, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No. 8 Carré St-Louis en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en un piano et meubles meublants.

Condition : Argent comptant.

Montréal, 18 décembre 1908.

L. E. BACHAND,
220-1-$ H.C.S.

CARTES

AVOCATS

GOUIN, LEMIEUX, MURPHY & BERARD
AVOCATS,
Edifice New-York Life, Chambre 808-809-810-811 — 11 PLACE D'ARMES, MONTREAL.
Sir L. Gouin, C.R., Hon. Rod. Lemieux C.R., D. R. Murphy, C.R., L. P. Bérard, C.R., Antonio Perrault, L.L.L., J. H. Dillon, L.L.B. Téléphone Main 3093-3094-3095. 81-n

DANDURAND, HIBBARD, BOYER ET GOSSELIN
AVOCATS
112 Rue Saint-Jacques 143-n.

INGENIEUR ET ARPENTEUR

RAOUL RINFRET, B. Sc.
INGENIEUR CIVIL, Diplomé du McGill.
Arpenteur fédéral et provincial, Aqueducs, Arpentages.
260 rue St-Jacques, Montréal.
TEL. MAIN, 261. 27-n

COMPTABLES

CHARTRAND & TURGEON
COMPTABLES
55 rue St-Francois-Xavier.
Tél. Bell Main 5141. Tél. Marc., 642. 202-n

L. Z. GAUTHIER, 114 rue Sherbrooke, Est. — J. E. C. DAOUST 184 Avenue du Parc Annexe.
Gauthier & Daoust
Architectes et Evaluateurs
Batisse Banque d'Epargnes, 180 rue St-Jacques 3ième plancher, chambres nos 309 et 310
Téléphone Bell Main 2267 Montréal
164-n-C-ai-ai.

PATENTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée ? — si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par Marion & Marion, Ingénieurs-Conseils,
Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et 907 G Street, Washington, D. C.

ENTREPRENEURS

HORMISDAS CONTANT
ENTREPRENEUR PLATRIER
d'Enduits Unis et Ornementés.
Bureau: 599 RUE BERRI Tél. Bell Est: 71
131-s-n

MARTINEAU & PRENOVEAU
Contracteurs Généraux
Spécialité - - MACONNERIE
J. B. MARTINEAU, 969 Mont-Royal. Tél. Est : 1960.
F. X. PRENOVEAU, 1301 Saint-Denis. Tél. Est : 2982.
Office : Westmount 1672 189-n

J.-B. Pauze & Cie
ENTREPRENEURS GENERAUX
Bureau : 70 rue St-Jacques
TEL. MAIN 2951.
302-n.

JAS. SHEPPARD & SON
Marchands de Bois de Sciage et de Construction
RUE DU ROI, SOREL.
28-1-n.

JOSEPH BOURQUE,
ENTREPRENEUR GENERAL,
134 rue ALMA, Hull, Qué.
189-n

LA CIE FONTBRIAND, Limitée
SOREL, Qué.
Manufacturiers et Contracteurs, Constructeurs de Bateaux, Chaudières, Engins à vapeur et à Gaz avec Générateurs. Ouvrages en fer, fonte, acier et cuivre.
4-mar-sam-n.

Tél. Bell Est 3526
Résidence Privée : 807 ST-HUBERT
L. MASSON
Nouveau Système de Construction Economique à l'épreuve du feu
ENTREPRISES
De Travaux Publics et de tous Travaux de Bâtisses, Massifs sous les Machines, Plancher en Ciment, Voutes, Caves, Bassins, Réservoirs d'eau, Citernes, Enduits et Dallages en Ciment, Mosaïques, Tuiles, etc.
Travaux en Pierre et Brique, Aqueducs, Egouts et Canalisations, Drainage et Assechement d'habitations.
307-l-merc.-s-n.

McCaskill Dougall & Co.
Manufacturiers
MONTREAL
Vernis de la plus Haute Qualité
POUR CHEMINS DE FER
Carrossiers, Décorateurs et Constructeurs de Bateaux
27-ma-j-s-n.

POUR CUIRE UN
BON DINER DE NOEL
C'est très facile avec
THE Prowse Steel Range
208 rue McGill. MONTREAL

CHARBON

—THE—
ACADIA COAL COMPANY
Limited
Mineurs et Exportateurs du
CHARBON ACADIA
Bureaux de vente : 17 rue St-Jean.
Tél. Main 2438. 51-n MONTREAL.

Charbon de Pictou
La Intercolonial Coal Mining Co., Ltd. offre en vente le CHARBON INTERCOLONIAL en morceaux ou concassé.
S'adresser au bureau chef.
Chambre 311, Merchants Bank Bldg

HOTELS

Hôtel Riendeau
En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bateaux et des gares de chemins de fer, 58 60 Place Jacques-Cartier. J. ARTHUR LANGLAY Propriétaire. 58-s

BRASSERIES

THE CANADIAN BREWING CO.
BRASSEURS DE BIERE ET PORTER
218 AVENUE DELORIMIER
Tél. Bell Est 453 March. 1633
34-n-Sp

Brasserie EKERS
641 Boul. St-Laurent
Bière, Porter et Lager BOHEMIAN
Tél. Bell Est 140 Marchands 842
34-n-Sp

DIVERS

PAPIER CARBONE
Marque "Peerless" et Rubans de Clavigraphe
Toutes espèces, toutes couleurs, tous prix
O. H. MANNING & CO.
7 Place d'Armes, M. 5053 MONTREAL
187-n

Plaquage en Or, Argent OU NICKEL
Tous genres d'ouvrage en cuivre
Enseignes en cuivre, etc.
Coutellerie replaquée à très bas prix
RUBENSTEIN BROS.,
41 Rue Craig Ouest
Tel Main 869 65-ma-v-n.

ARONSON & RUTENBURG
Preteurs sur gages
601 RUE CRAIG
Argent à prêter sur diamants, Montres, Bijoux, Habits, Fourrures, Nouveautés, etc. Aussi, entrepôt pour l'emmagasinage des fourrures durant les mois d'été.
129-ma-j-s-n

JOSEPH FORTIER
FABRICANT, PAPETIER,
Coin des rues Notre-Dame et St-Pierre
Ci-devant 284 rue St-Paul
A maintenant terminé l'installation de ses ateliers de réglage, reliure, imprimerie et estampage. Toute commande que vous voudrez bien lui confier sera exécutée avec soin et promptitude.
Le fonds de livres blancs, papeterie, fournitures de bureaux est des mieux assortis.
Votre visite sera chaleureusement accueillie. 58-ma-j-s-n

CARRIERE
Diplômé du Collège d'Opticiens de Philadelphie
Opticien à l'Hotel-Dieu
A l'Hôtel-Dieu, De 9.30 à 11 hrs | Au magasin : De 1 à 5 hrs.
No. 1741 Rue Sainte-Catherine
Entre St-Denis Sanguinet, Montréal.
Tel Bell Est 2257. 3-n

Roller Binders pour Rails
Economisent du temps et donnent des courbes parfaites sans former de nouds. Manufacturés pour convenir à toutes les formes et pesanteurs de rails.
The Hiram L. Piper Co, Ltd.
17 Rue Normand,
Entre les rues St-Pierre et McGill.
Phone Main 4061 131-s-n

Le meilleur magasin a Ottawa
— POUR —
PEINTURES, HUILES, VITRES, MASTICS, VERNIS, PINCEAUX, etc.
Stephen Bros.,
104 RUE SPARKS, OTTAWA.
56-sam-n

Pritchard-Andrews Co.
Graveurs en tous genres et fonceurs sur matrices. Ouvriers en cuivre pour travaux d'églises et de bureaux.
Demandez des estimés.
264 rue Sparks
OTTAWA 256-ma-s-n

Le Canada

MONTREAL, 19 Décembre 1908.

LE LIBRE COMMERCE CANADIEN

Et certains commentaires

La "Canadian Gazette" de Londres laisse entendre qu'une convention commerciale comme le traité franco-canadien aurait dû suivre, et non précéder, le projet de préférence inter-impériale.

Le "Morning Post" proteste contre des conventions commerciales du Canada à l'étranger, comme susceptibles d'affaiblir le lien impérial.

Lord Milner, de son côté, exprimait l'espoir que nous ne nous hâterions pas de conclure des arrangements commerciaux à l'étranger, avant une "réforme tarifaire"— peut-être illusoire — en Angleterre.

Ce sont là de nobles espoirs, tout au plus ; mais ils sont vains.

Il est essentiel en effet que la presse de Londres et les hommes politiques anglais ne se méprennent pas sur le sens décisif des déclarations de Sir Wilfrid et de ses ministres à Londres.

On n'aurait su parler plus clairement.

C'est librement que le Canada a accordé à l'Angleterre un tarif de faveur ; et il ne l'a pas fait pour rechercher une faveur réciproque.

Mais, cette liberté, il la veut étendre, il l'étend au gré de sa politique fiscale.

Nous avons déjà défini quels liens doivent unir les colonies à l'Empire, et quels il a fallu briser pour ne pas gêner leur développement.

La conquête de notre autonomie fiscale est trop précieuse pour qu'on doive espérer nous la voir renier.

LE BILL DES ASSURANCES

Et ses dispositions

III.

Nous avons déjà vu, en deux articles précédents, quelques points saillants du bill des assurances qui sera étudié à la prochaine session fédérale.

Nous y renvoyons nos lecteurs et nous passons à la suite de notre analyse,—toujours avec réserve des changements possibles de ce bill, lors de l'examen en comité.

Le Bill s'occupe aussi, spécialement, des dépenses et salaires des compagnies d'assurance.

Les assurés participant aux profits des compagnies, on conçoit qu'ils ont droit à ce que les déboursés des compagnies soient législativement surveillés.

Le Bill stipule notamment qu'aucun salaire de $5,000 ou au delà ne devra être payé sans être spécialemeht voté par le bureau des directeurs. Autrement, un gérant général pourrait s'attribuer ou attribuer à d'autres des salaires extravagants. Une compagnie ne pourra non plus passer des contrats de salaires pour plus de cinq ans.

Il prohibe le paiement de commissions à tout autre employé, gérant ou commis, qu'aux agents, qui ne sont d'ailleurs que des intermédiaires entre les compagnies et le public.

Les employés des compagnies recevront un salaire et non une commission.

Une question importante se rapportant aux dépenses, c'est la distinction à établir entre les dépenses pour les nouvelles affaires, et les affaires courantes.

On sait qu'une police d'assurance est portée à perte par les compagnies au début, les frais de l'agent, du médecin, etc., englobant toute la prime ou à peu près, et la proportion des dépenses de fonctionnement de la compagnie étant plus forte que la balance de la prime revenant à la compagnie.

En conséquence, la dépense encourue pour l'acquisition des nouvelles affaires devra être mentionnée séparément des dépenses courantes.

Il y aura là un renseignement précieux, pour le département des assurances, sur les opérations de la compagnie.

Le nouveau Bill traite très au long de l'investissement des fonds.

C'est une question capitale, que la discussion mettra en lumière.

Qu'il nous suffise de dire que ce Bill empêche toute spéculation et exige, selon des dispositions très précises, que les fonds soient investis sous forme de débentures ou autres valeurs garanties par les gouvernements fédéral, impérial, provinciaux ou coloniaux; ou par les gouvernements étrangers où la compagnie fait affaire, ou par des municipalités. De la clause de l'ancien Acte, qui permettait l'investissement dans un grand nombre de stocks, — si grand qu'un député disait en Chambre qu'il serait plus court de nommer ceux où il n'est pas permis, — l'Honorable M. Fielding a demandé qu'on ne conserve que les banques ayant des chartes.

Nous verrons lundi, en terminant, les dispositions du bill par rapport aux remises d'argent par les agents des compagnies d'assurances, et quelques points mineurs.

L'INTERCOLONIAL

Comment on devra en discuter l'avenir

Il fallait bien s'attendre à ce que l'on cherchât, dans un bas motif, la raison de la discussion actuelle sur l'opportunité de vendre ou de louer l'Intercolonial.

Le "Mail" a dit que c'est parce que nous ne savons plus qu'en faire, après l'avoir doublé d'une ligne parallèle, le Transcontinental National.

Un autre confrère tory, que nous avons sous les yeux, prétend que c'est pour éviter une enquête sur l'administration de l'Intercolonial.

Pourtant, il ne peut pas manquer de bonnes raisons à l'appui de cette proposition.

Sous l'administration conservatrice, l'Intercolonial a été en déficit presque constant, ce déficit variant de quelques milliers à plus d'un demi-million de piastres.

Sous le régime libéral, il a, quelquefois, donné de légers excédents de recettes sur les frais d'exploitation ; mais on n'a jamais pu lui faire produire, en sus, de quoi payer l'intérêt sur le capital.

Dans ces conditions, maintenant surtout que des lignes concurrentes peuvent assurer les transports entre les provinces maritimes et le reste du Canada, nous avons simplement posé à l'opinion publique, sans nous prononcer, et sans prétendre parler au nom du gouvernement, la simple question: Ne serait-il pas opportun d'examiner la possibilité de la vente ou de la location de l'Intercolonial?

C'est une simple question d'affaires, après tout; et nous comptons, pour le plus grand bien du pays, qu'on n'y cherchera pas autre chose.

Le voyage de l'hon M. Fielding

"M. Fielding est en Angleterre, dit le "News", où il déjeune avec la famille royale. Cette occupation n'est, d'ailleurs, que secondaire ; la principale, c'est les conférences qu'il a, dans les heures d'affaires, avec les rois de la finance. M. Fielding a besoin d'argent. Et il en aura besoin encore et encore, avant que le dernier clou soit rivé sur le Transcontinental."

A part la façon très cavalière dont le confrère parle des courtoisies que Leurs Altesses le prince et la princesse de Galles ont eues pour le ministre des Finances du Canada, il y a dans cet entrefilet du "News", un ton de persiflage absurde au sujet de la mission de l'hon. M. Fielding.

M. Fielding a besoin d'argent. Certes! Le "News" croit-il que le gouvernement va construire le Transcontinental National sans emprunter?

Les conservateurs ont-ils construit le Pacifique Canadien sans emprunter?

Et s'il était légitime pour eux d'emprunter des fonds pour construire un chemin de fer qu'ils "donnaient" à une compagnie privée, n'est-il pas aussi légitime pour un gouvernement libéral d'emprunter pour construire un chemin de fer dont il reste propriétaire et dont la location lui apportera des revenus plus suffisants pour représenter l'intérêt et l'amortissement de ses emprunts?

Un projet de loi sur la diffamation

M. Orlando, ministre de la Justice, en Italie, a présenté à la Chambre un projet de loi sur la diffamation. La disposition la plus originale du projet est l'institution d'une Cour d'honneur. Quiconque s'estimera lésé par une diffamation, pourra recourir à cette Cour d'honneur au lieu d'en appeler aux tribunaux ordinaires. Cette Cour se composera d'un conseiller de cour d'appel et de deux assesseurs choisis par les parties parmi les citoyens qui présentent les qualités juridiques requises pour être jurés.

On pourra faire appel à cette Cour pour n'importe quel fait lésant l'honneur ; le projet de loi prévoit une aggravation de peine contre les duellistes qui n'auront pas demandé le jugement de la Cour d'honneur.

Nos ministres à l'étranger

Nous avons signalé à plusieurs reprises la manie de la presse conservatrice, lorsqu'elle apprend qu'un ministre canadien part en mission à l'étranger, de prétendre toujours qu'il ne s'agit que d'une promenade à faire aux dépens du pays.

Notre confrère, le "Temps" d'Ottawa, est, comme nous, dégoûté de cette mesquinerie de politiciens, incapables de laisser passer l'accusation de faire œuvre d'opposition, quelque soient le temps et l'heure.

Il y répond par l'article suivant:

"Chaque fois qu'un ministre canadien fait un voyage en Europe, l'esprit de parti pousse quelques journaux à crier au gaspillage. Pour eux, la condamnation précède tout procès: les ministres se promènent par plaisir seulement et le pays paie les frais.

"D'ordinaire, il nous répugne de relever les petites mesquineries de la presse conservatrice ou soi-disant indépendante. Elle a même trouvé à redire parce que M. Mackenzie King "va se reposer de ses fatigues électorales aux dépens du peuple", alors qu'il est notoire que le député de Waterloo-Nord ne se rend en Chine que sur les instances pressantes de Sir Wilfrid Laurier.

"Une fois pour toutes, il faut tirer au clair cette question des voyages taxés de promenades inutiles. Quand il s'agit d'un congrès international, le gouvernement canadien est toujours justifiable d'y faire représenter le Canada ; outre que le pays est, soit directement soit indirectement, intéressé aux délibérations du congrès, il doit à titre de nation y participer".

Coups de plume

Un confrère d'Ottawa commentant la candidature possible de M. Ellis, conservateur et ex-maire, dans Ottawa, dit:

"M. Ellis a été élu trois fois maire d'Ottawa. Mais s'il veut essuyer une défaite une fois dans sa vie, il n'a qu'à se présenter à la procheaine élection fédérale."

Le "Toronto Telegram" continue de la tenir chaude à M. R. L. Borden.

En une caricature, le confrère nous montre le parti conservateur dépité, sous les traits d'une vieille femme tenant dans ses bras "l'oie de la défaite," tandis que M. Borden rayonnant, s'écrie: "J'ai encore mon dindon cette année!" Et sur ce dindon sont inscrits: $7,000 per annum.

—"Yes, répond la vieille femme, and I've got the goose ! "

De cette dépêche de Londres,—à l'effet "qu'un syndicat de financiers de Londres et du Canada a pris en mains le canal de la Baie Georgienne et que les travaux commenceront bientôt"— nous devons dire que l'essentiel est que ce canal soit construit; et, à conditions égales, il importe peu que ce soit par entreprise publique ou privée,—pourvu qu'on obtienne à l'avance une garantie de taux de fret raisonnables.

La "Gazette" fait remarquer que les recettes de l'Intercolonial ont diminué de $100,000 depuis le 1er avril, —(nous n'avons pas vérifié ce chiffre). Et le confrère insinue que cette baisse est due au fait que c'est une année d'élection.

On ne doit pas oublier, cependant, que les revenus de quelque nature qu'ils soient, ont subi une baisse importante, cette année; l'insinuation du confrère peut donc être plaisante mais elle est d'une absolue futilité.

C'est devenu, pour certains clans de la gauche, un argument trop facile que de dire que le gouvernement libéral gagne des votes à sa cause par la promesse extensive de travaux publics.

Certes, nous blâmons les abus, en cette matière, où qu'ils se trouvent, et sans hésiter. Mais on ne saurait nier à un gouvernement, non plus qu'à une opposition, le droit d'exposer ce qu'il a fait et de laisser entrevoir ses projets d'avenir, sur ce terrain comme en tout le reste.

AVIS

A Montréal, l'authentique Piano Pianola, ne peut être trouvé que chez Nordheimer, 589 rue Ste-Catherine Ouest. Presque tous les manufacturiers essaient maintenant d'imiter cet instrument. Néanmoins, aucune imitation ne contient le Pianola avec son "Metrostyle", "Themodist" et autres perfectionnements qui ont rendu cet instrument si fameux. Démonstrations journalières à nos salles d'exposition. 21a

M. VERVILLE ET L'UNIFORMITE DES LIVRES

La "Patrie" vient de publier la lettre suivante que lui a adressée M. A. Verville, député de Maisonneuve:

Monsieur—Veuillez, s'il vous plaît, m'accorder l'hospitalité de votre estimable journal, afin qu'il me soit permis de féliciter publiquement les quelques membres de la Commission scolaire qui ont eu le courage de leurs convictions.

"D'après ce qu'a publié votre journal le 11 et le 12 décembre, nous avons pu constater que la question de l'unformité des livres ne rencontre pas l'appui de tout le monde. Pourtant l'opinion s'est exprimée plus d'une fois sur cette question et de la façon la moins équivoque. Toujours elle a approuvé ceux qui ont eu l'énergie de défendre cette revendication du peuple laborieux.

"Il a fallu la sagesse du juge Lafontaine, le courage de l'échevin L.-A. Lapointe et l'énergie du notaire Saint-Denis pour remettre à nouveau cette question sur le tapis, et nous montrer le désaccord qui règne à son sujet au sein de notre Commission scolaire.

"Le bon peuple, habitué à subir toutes les injustices sans murmurer, ne s'émouvra-t-il pas cette fois? Va-t-il se contenter de continuer à payer et à souffrir en silence?

"La question financière derrière laquelle on semble vouloir s'abriter dans cette affaire pourrait facilement se résoudre si l'on voulait seulement se rappeler qu'il y a dans notre ville des ressources immenses dont on pourrait profiter.

"On manifeste des doutes sur le sentiment populaire à propos de la question de l'uniformité des livres. Il y a un moyen bien simple de s'éclairer là-dessus il n'y a qu'à recourir à une consultation par voie de referendum.

"On nous dira peut-être que le peuple est trop ignorant pour qu'il soit prudent de le consulter en pareille matière. Avant de porter cette accusation on fera bien de se rappeler que s'il n'est pas plus instruit, d'autres que lui doivent en porter la responsabilité.

"Je crois qu'il serait beaucoup plus sage, au lieu de tirer ainsi en arrière, quand le peuple veut une aussi juste réforme, d'aller au-devant de son désir.

"Pour ceux qui ont eu l'occasion de visiter le pays, de prendre contact avec la masse, il ne peut y avoir de doute qu'il faut que les enlisés se résolvent à secouer leur apathie, s'ils ne veulent pas courir le risque de créer un mouvement de mécontentement fort dangereux.

"Nous comprenons que l'uniformité des livres est une de ces réformes qui ne peuvent plaire à tout le monde, mais il vaut encore mieux pour ceux-là se résoudre à la laisser s'accomplir que de s'entêter inutilement à la repousser."

ALPHONSE VERVILLE,
député."

CONGRES DE PHOTOGRAPHIE

Les photographes français ont tenu à Paris un Congrès qui s'est terminé comme il convient, par un grand banquet.

Au banquet, ont pris la parole MM. Dhommée et Pierre Augis, au nom des ministres du commerce et de l'industrie et de l'instruction publique et des beaux-arts, qu'ils représentaient.

Dans l'assistance, composée de toutes les notoriétés scientifiques ou artistiques de la photographie, on remarquait la présence du général Sebert, membre de l'Institut, président de la Société française de photographie ; de M. Ducos de Hauron, le premier inventeur de la photographie des couleurs ; de M. Ed. Belin, inventeur français de la photographie à distance, etc. M. Paul Nadar, président du congrès, en a retracé rapidement les travaux qui ont abordé les questions les plus diverses. A noter, un vœu de prohibition à l'égard de l'introduction chez nous des photographies étrangères licencieuses ou ordurières, et cet autre que nous reproduisons in-extenso :

"Considérant que la publicité donnée aux actes de vertu devrait avoir le pas sur celle des crimes, s'adresse à la presse et aux pouvoirs publics pour obtenir dans les quotidiens et autres publications le remplacement des portraits des fripouilles par ceux des braves gens, tels que sapeurs-pompiers, médecins, sauveteurs, philanthropes et autres bienfaiteurs de l'humanité."

Enfin, il a été beaucoup question de la fondation de l'Ecole de photographie qui restera l'œuvre capitale du congrès, et de la souscription ouverte à cet effet qui, parmi les congressistes seuls, atteindra une dizaine de mille francs.

PROPOS D'ACTUALITE

Le sorcier pince-sans-rire

Heureux les hommes politiques qui, en dépit des injures du sort, gardent la confiance et l'estime de leurs concitoyens !

M. Légitimus, le député nègre de la Guadeloupe, est de ces politiciens-là. Vous vous souvenez peut-être que, convaincu de fraudes électorales et malversations diverses, condamné par les tribunaux de son pays, le député-sorcier avait gagné le maquis guadeloupéen.

Peut-être pensiez-vous que cette fuite précipitée, équivalant à un aveu de culpabilité, marquerait le terme de la carrière politique du citoyen Légitimus ?... Eh bien! pas du tout!

Les électeurs de la Guadeloupe sont des gens fermes dans leurs opinions. Les amis de Légitimus ne sont pas hommes à se laisser influencer par un verdict de tribunal. Ces gens de la Basse-Terre n'ont point de préjugés. Légitimus condamné, mais pas pris, n'en reste pas moins pour eux le bon sorcier qui distribuait les places et les faveurs et qui doit continuer à les distribuer.

Sa fortune ne saurait être atteinte par ces petits incidents de la vie politique. Condamné et contumax, il continue à dominer les partis. Et ses compatriotes viennent de le nommer président du conseil général à une très forte majorité.

Quittera-t-il sa retraite pour siéger au fauteuil présidentiel que lui offrent ses concitoyens ?... C'est peu probable... Il n'importe, d'ailleurs. Légitimus est accoutumé à siéger de loin. Depuis plus de deux ans et demi qu'il est député, on l'a vu à peu près quinze jours à Paris... Mais chacun sait que la présence réelle n'est point nécessaire pour prendre part aux votes de nos assemblées. Légitimus n'était pas là, mais il votait. C'était l'essentiel. Il votait le renvoi des propositions de loi aux commissions; il votait le maintien des sous-préfets; il votait la continuation de la séance.

Une seule fois on le fit voter contre son gré. C'était sur la question de l'indemnité parlementaire. Le collègue qui détenait la boîte du sorcier de la Guadeloupe l'avait fait s'abstenir. Légitimus, quand il apprit cela, témoigna quelque mécontentement.

—Est-ce possible? s'écria-t-il, que je me sois abstenu?... Non, non, je suis partisan de l'augmentation de l'indemnité parlementaire. J'estime qu'un député colonial ne peut vivre à Paris avec 9,000 francs...

C'est délicieux... Et si jamais Légitimus consent à quitter son cocotier et à revenir parmi nous, j'aime à espérer qu'un nouvel honneur lui sera réservé et qu'on le nommera président de la Société des Pince-sans-rire.

JEAN LECOQ.

LE REGIME DES MINES EN FRANCE

Voici les dispositions principales des deux projets relatifs au régime des mines dont le ministre des travaux publics a entretenu ses collègues au cours du conseil tenu à l'Elysée.

Lors de l'institution de la concession, l'attributaire pourra être astreint à souscrire l'obligation pour lui et ses successeurs, soit de construire une usine pour l'utilisation des produits de la mine, soit de concourir à l'exécution de voies publiques profitables à son entreprise, soit de donner une subvention à des œuvres sociales en faveur des ouvriers. A défaut par le concessionnaire de se conformer aux obligations prescrites, il peut être déchu de sa concession.

D'autre part, une mine ne pourra désormais être aliénée ou amodiée qu'après une préalable autorisation donnée par le gouvernement.

Enfin la déchéance du concessionnaire est également prévue pour le cas où il se refuserait à exécuter les mesures de sécurité qui lui auraient été ordonnées ou bien lorsqu'il laisserait la mine en chômage pendant plus de deux ans.

Le projet, pour associer l'Etat aux résultats de l'exploitation, établit sur le revenu net des mines un impôt dont le taux s'élève à mesure que les bénéfices de l'exploitant augmentent.

Le projet comporte encore : la faculté donnée au gouvernement dans certaines circonstances de procéder à l'institution de la concession par voie d'adjudication entre les demandeurs concurrents ;

La commercialisation, réclamée depuis longtemps, des actes effectués par les exploitants de mines pour la vente et le transport de leurs produits ;

L'élévation progressive du taux de la redevance sur la superficie des terrains concédés ; l'admission dans le calcul de la redevance proportionnelle des résultats des industries accessoires des mines : le bornage des concessions ; la procédure à suivre pour les renonciations ; l'institution de syndicats entre mines voisines pour exécuter à frais communs les travaux et ouvrages utiles à leur exploitation ;

Le pouvoir donné aux préfets d'autoriser les propriétaires du sol à exploiter les gites métallifères trop peu importants pour être concédés, etc.

Quant au second projet, qui a pour objet d'autoriser, dans des conditions déterminées, le rachat éventuel par l'Etat des concessions minières, il précise les formalités auxquelles cette opération donnerait lieu. Il organise une procédure déterminant à l'avance le coût exact du rachat qui sera fixé par une commission arbitrale. Une fois la sentence de la commission rendue, elle ne devient exécutoire et le rachat ne peut être effectué que lorsque le crédit correspondant aura été accordé par une loi spéciale.

Enfin, le projet stipule que les mines rachetées peuvent être, soit exploitées directement par l'Etat, soit vendues ou affermées ; toute latitude est laissée au gouvernement pour tirer de ces mines le parti le plus avantageux au point de vue de l'intérêt général.

VISION BREVE

Schœnbrunn

Schœnbrunn, le long palais jaune aux persiennes vertes, où errent des ombres illustres, l'immense demeure que le souvenir, le deuil et le temps ont rendue si mélancolique, — ces jours-ci s'est animé un peu ; — des lumières y ont ressuscité les reflets d'autrefois, des bruits ont réveillé les échos morts. Une fête princière et familiale a voulu célébrer le jubilé d'un Empereur toujours vaillant malgré les multiples blessures dont le navrèrent le destin et les années.

Précisément, exhumées du passé, voici des lettres qu'écrivit le baron de Meneval, l'ancien secrétaire de Napoléon Ier — des lettres que vient de révéler son petit-fils, et qui nous disent toute la tristesse de Schœnbrunn, au temps où une femme qui avait été impératrice des Français passait là-bas ses soirées à faire de la musique particulière avec le général Neipperg, et où rêvait l'Aiglon devant le parc dépouillé par l'âpre bise. "Les grandes allées noires... les gazons jaunis, encadrés de chemins couverts d'eau" offraient un aspect si désolé qu'on souhaitait la tombée de la neige.

"Cette neige, notait Meneval notre pauvre petit Prince l'attend avec impatience. Quand il se lève, il va voir à la fenêtre s'il a neigé...."

La neige ! elle tombe en ce moment à Schœnbrunn — mais ce n'est plus un enfant-roi qui la contemple; en ce moment un vieil Empereur, dont la tête chenue doit être emplie de pensers douloureux, de la mémoire de tant de deuils cruels, regarde tomber de blancs flocons sur la silhouette noircie de la Gloriette....

ST-R.

(Du "Gaulois")



La "Revue Médicale"

DIT QUE: LE

SIMPSON'S Scotch

comme boisson à l'hôtel aussi bien que dans la chambre du malade convalescent, peut être recommandé comme un whisky de Malt de première qualité, ne contenant aucune matière acide

Hudon & Orsali, Seuls Agents, Montréal.

220-1-8-ou-f

Peignes de Fantaisie - Modèles Exclusifs

C'est avec un sentiment de satisfaction que nous annonçons l'arrivée des plus magnifiques peignes d'arrière et de côté, "Coronets et Barrettes" qui n'ont jamais été en étalage sur le continent américain; grâce à nos valeureux agents des plus grandes villes qui conduisent la mode.

Les brillants sont extrêmement beaux, leurs feux irradiants ne peuvent être comparés qu'avec le brillant si beau du diamant. Les "coronets" qui sont simplement exquis donnent cette apparence royale, admirée et enviée de toute femme à la mode.

Quoique ces articles ne peuvent être obtenus qu'ici, et que leur qualité, style et beauté ne peuvent être égalés, les prix ne sont pas plus hauts que d'autres.

J. Palmer & Son, Ltd. 441 rue Ste-Catherine Ouest

W. SCOTT & SONS

GRAVURES ET AQUARELLES

ENCADREMENT

RUGS ORIENTAUX, Etc.

99 RUE NOTRE-DAME OUEST

Etablie en 1859 Tél. Main 1859

141-mar-jeu-sam-n

LES LAUREATS DU PRIX NOBEL

On sait que les lauréats du prix Nobel doivent aller faire à Stockholm une conférence solennelle à l'occasion de la cérémonie de la distribution des prix. Il est donc nécessaire de les prévenir assez longtemps à l'avance. C'est ce qui permet, du reste, d'être informé de ces noms qui, en principe, doivent être tenus secrets.

Cette année, donc, on prévoit comme étant les lauréats désignés : pour la médecine, MM. Metchnikoff et Ehrlich ; pour la chimie, M. Rutherford ; pour la physique, M. Marx Plank, et pour la littérature, M. Swinburne.

Né en Russie, le professeur Metchnikoff s'était fait surtout connaître par ses études à l'Institut Pasteur, dont il est aujourd'hui le directeur.

Le docteur Ehrlich, directeur de l'Institut de thérapeutique expérimentale de Francfort, s'est livré à d'importants travaux physiologiques.

M. Marx Plank est un remarquable physicien, professeur à l'Université de Berlin.

M. Rutherford est un chimiste de Manchester, tout jeune — il n'a que trente-sept ans — et fort réputé pour ses nombreuses recherches, entre autres celles sur le radium.

Enfin, le poète Swinburne a écrit des drames débordants de lyrisme et qui rappellent à la fois Shakespeare et les grands tragiques grecs. Il méritait d'être choisi, comme le fut l'an dernier, le barde illustre Carducci.

BLOC-NOTES PARISIEN

La "Saison" russe

Paris, qui pourtant oublie si volontiers ses plaisirs, Paris a gardé une forte impression des soirées qu'au printemps de 1903 il passa à "Boris Godounow": il se rappelle avec enchantement ces éblouissantes représentations où lui fut vraiment révélé l'opéra russe. Aussi Paris vient-il d'apprendre avec la plus vive satisfaction qu'une nouvelle série de beaux spectacles lui serait bientôt offerte, que M. Serge de Diaghilew, l'organisateur des représentations de "Boris Godounow" à l'Opéra, se préparait à nous faire connaître d'autres chefs-d'œuvres des compositeurs de sa patrie. Les vrais amateurs de musique, les connaisseurs, les raffinés se sont réjouis d'apprendre que le choix de M. de Diaghilew s'était arrêté sur "le Prince Igor", de Borodine, et "la Pskovitaine" ("Yvan le Terrible"), de Rimsky-Korsakow, deux œuvres merveilleuses, propres à nous séduire comme nous a séduits l'œuvre de Moussorgsky.

Et l'on se répète déjà que "la Pskovitaine" est un drame historique très émouvant, non sans analogies pour le caractère scénique, comme pour la musique, avec ce "Boris Godounow", qui naguère exalta notre enthousiasme. Elle offre nombre de vastes ensembles vocaux où les chœurs de Moscou pourront attester une fois de plus ces qualités d'interprétation et de jeu qui ont, il y a quelques mois, suscité notre surprise et notre admiration. — Les dilettantes avertis se redisent aussi que dans le "Prince Igor", Borodine a répandu à profusion les couleurs somptueuses, les harmonies originales et recherchées, les mélodies expressives, que l'œuvre est pleine de musique colorée, gracieuse, vigoureuse, émouvante, et qu'elle possède le double don de plaire aux partisans les plus déterminés de la "musique sérieuse" et de conquérir le public le plus résolument avide de mélodies qui ne soient pas "savantes".

Pour interpréter ces deux opéras, on a réuni d'incomparables collaborateurs, les meilleurs artistes de Russie. Les noms sont éloquents : Mme Félia Litvinne, M. Chalispine, Mme Lipkowska, M. Smirnow... D'autres encore : un ténor, tout jeune homme dont on s'accorde à louer le rare talent, M. Damaew. — Mme Petrenko, M. Kastorsky, M. Charonow. — Avec de telles œuvres et de tels interprètes, la victoire est certaine, le triomphe est assuré.

Ces représentations russes, qui nous apporteront plus d'un délicat régal, nous procureront le plaisir inédit de grands ballets dansés par la troupe des Théâtres Impériaux, — une troupe unique en Europe, un ensemble incomparable de danseurs et de danseuses, qui ont porté au plus haut degré de perfection la plastique chorégraphique. Ils ont la manière, — et ils ont la tradition : or la danse est essentiellement un art de tradition rigoureuse. Il faut bien avouer que chez nous et chez nos voisins elle est en décadence à notre époque, et qu'elle n'est plus pratiquée avec ce culte, ce respect, cette science qu'on appliquait autrefois à son étude. Aussi bien a-t-elle perdu de son prestige, parce que le nombre de ses admirateurs, les amateurs renseignés et subtils, a sans cesse été en diminuant.

Il n'en est pas de même en Russie. Là-bas, les connaisseurs et les enthousiastes de la danse forment une légion assez importante pour qu'on se soit efforcé de ne point laisser dégénérer l'art de Taglioni et de Fanny Essler. Pour tous les Parisiens qui n'ont pas admiré le ballet russe à Saint-Pétersbourg ou à Moscou, les ballets "Raymonda", de Glazounow; "le Pavillon d'Armide" et "l'Oiseau d'or", de Tchérépnine, seront des révélations impressionnantes, sensationnelles.

Ces trois ballets, au surplus, n'offrent pas le même caractère. Le premier comporte, essentiellement des danses classiques et de haute virtuosité ; les deux autres prêtent à des recherches modernes d'harmonie, de groupements, d'ensemble. "L'Oiseau d'or", dont le sujet est russe,—il est tiré d'un des plus jolis contes de Pouchkine—permettra un véritable déploiement de chorégraphie nationale, tandis que le ballet du "Prince Igor" nous permettra d'admirer pour la première fois sous leur véritable aspect les fameuses danses orientales avec chœurs.

Ainsi, du 10 mai au 15 juin, vingt représentations auront lieu au théâtre du Châtelet. L'orchestre de l'Opéra de Moscou au complet, y participera sous la direction de MM. Glazounow, Félix Blumenfeld et Tchérépnine. Les décors qui sont l'œuvre de Golovine de Korovine, de Rœrich, de Benois et de Lanceray, viendront de Russie, ainsi que les costumes. Et c'est l'excellent régisseur Sanine, renommé ici depuis "Boris Godounow", qui s'occupera de la mise en scène des opéras montés à Paris.

Tous ceux qui aiment la musique,— tous ceux qui aiment l'art et le théâtre subiront la magie de ce programme si séduisant: avouez qu'après l'avoir lu vous rêverez aux belles soirées qu'il vous promet, et que vous attendrez cet hiver avec plus d'impatience le retour du printemps, sachant qu'il doit donner le signal des représentations russes?

TOUT-PARIS.

Essayez le LONG TOM, tabac jaune à fumer

Complets pour Hommes
$3.89

Vente Opportune de Valeurs Extraordinaires

A L'OCCASION DE NOEL

Pardessus pour Hommes
$5.89

Une vente de Vêtements et d'Articles pour Hommes qui éclipsera toutes celles faites auparavant au Canada. Tout est réduit afin d'écouler au plus vite. Réductions absolument extraordinaires. Nous sommes obligés de vendre. Offres merveilleuses. Valeurs exceptionnelles.

LA VENTE COMMENCERA A 8 HRS A. M., AUJOURD'HUI, LE 19 DECEMBRE 1908

COMPLETS ET PARDESSUS POUR HOMMES PRESQUE DONNES



150 complets en tweed importé, magnifique choix de dessins, tissus d'une durée exceptionnelle, très jolis et très élégants; seyant à la perfection; doublés de bons tissus italiens noirs; grandeurs 33 à 40, mesure de poitrine. Le prix ne semble pas croyable mais rappelez-vous que nous ne nous occupons pas du prix coûtant. D'autres marchands vendent ces vêtements $10. Notre bas prix extraordinaire ... ...

$3.89

125 pardessus en tweed pesant, avec collet en velours ou avec le nouveau collet auto; bien doublés, seyant à la perfection, vêtement de saison et élégant; grandeurs de 33 à 44, mesure de poitrine. Au lieu de $13.50. Notre prix ... ...

$5.89

Ces occasions devraient attirer une foule énorme à notre Rayon des Vêtements.

COMPLETS DE $15.00 POUR $8.90

Ces complets pour hommes, si l'on considère le prix et la qualité, sont des valeurs extraordinaires. Vêtements à la mode, confectionnés avec soin en thibet et worsted noirs, dans les nuances désirables; à parements simples et doubles; pour jeunes gens de 14 à 20 ans; pour hommes, mesurant de 34 à 46 de poitrine. Ceux qui considèrent le style et la qualité, outre l'économie, ne devraient pas manquer de venir les voir. Valeur de $15. Aujourd'hui ...

$8.90

C'est une excellente occasion pour les hommes et les jeunes gens de s'acheter de bons vêtements.

PARDESSUS DE $15.00 POUR $7.50

Ces pardessus pour hommes et jeunes gens sont une autre excellente occasion que nous offrirons aujourd'hui. Bien confectionnés et élégants, en tissus d'hiver unis et de fantaisie pour jeunes gens de 14 à 20 ans, pour hommes plus âgés, mesurant 34 à 46 de poitrine. Nous avons aussi quelques pardessus et imperméables d'automne que nous désirons écouler promptement sans nous occuper du coût primitif. Ils valent tous $15. Votre choix, aujourd'hui à ... ...

$7.50

On vous a toujours demandé le double de ce prix pour des qualités semblables.

COMPLETS D'HIVER DE $20 ET $30, POUR HOMMES, $15.00.

Ces complets sont dans les modèles les plus populaires d'hiver, en serge bleue, worsted noir non fini, worsted noir et gris argile, et worsted de fantaisie, dans toutes les nuances à la mode; grand assortiment de grandeurs. Ces magnifiques complets valent jusqu'à $30.00 Aujourd'hui à ... ...

$15.00

PARDESSUS D'HIVER DE $30.00, POUR HOMMES, $15.00.

Ces pardessus offerts dans cette grande vente ont été soigneusement confectionnés par des tailleurs habiles, et comprennent une grande variété d'élégants modèles, en tissus à pardessus unis et de fantaisie, tels que kersey, molleton, drap de vigogne, worsted de fantaisie et cheviote; ajustement garanti, non seulement pour les hommes aux proportions ordinaires, mais pour les hommes de taille grosse et élancée. Occasion insurpassable aujourd'hui d'ici à. **$15.00**

Vente sensationnelle de Culottes de Garçonnets

1000 Culottes en tweed pour Garçonnets

bien doublées et durables, valant bien 65c. Seulement 2 paires à chaque client, chacune. **19c**

Offre Spéciale de Pantalons

Pantalons pure laine du prix régulier de $5.00, pour hommes, pour **$2.50**. Toutes les grandeurs, de 31 à 42, à la ceinture; styles désirables, en mélange de brun et gris, aussi en worsted, à jolies rayures en casimire et drap thibet noir de première qualité. Aujourd'hui offerts à la moitié de leur valeur réelle, chacun ... ...

$2.50

Pantalons de $2.00 et $3.00, pour hommes, spécial à **$1.00**. En cheviote pure laine, worsted de fantaisie et casimire, 31 à 40 à la ceinture. Faits pour être vendus deux et trois fois le prix que nous demandons. Pour cette vente, nous les vendrons au prix spécial de ... .

$1.00



FOURRURES

200 étoles en vison, marmotte, thibet blanc, écureuil gris et Orenberg, doublées en satin, et avec queues d'ornement. Manchons pour appareiller. Vendues ailleurs $20.00. Le temps hors saison a causé une panique parmi les marchands de fourrure, et nous pouvons vous offrir ces splendides valeurs à moins que la moitié de leur prix **$9.95**



OFFRES EXTRAORDINAIRES DE BAS POUR HOMMES

200 douzaine de bas en cachemire de fantaisie pour hommes, en cachemire uni et en Lille de fantaisie. Prix partout, 50c. Notre prix . **19c**

OFFRE EXCEPTIONNELLE D'ARTICLES DE COU

100 douzaines de cravates en soie, Four-in-hand, dans les couleurs les plus chics, pour hommes. Valeur réelle, 50c. Notre prix **19c**

CHEMISES D'HOMMES

1,500 belles chemises à si bas prix que les hommes ne pourront laisser passer cette occasion. Les étoffes sont des plus belles percales et madras domestiques importées, en blanc et toutes les nouvelles couleurs, devants plissés et unis; ajustement garanti, point 14 1-2 à 17. Prix régulier, $1.50. Notre prix . **79c**

OUVRIERS, ATTENTION

CE COUPON

et 39c donnent droit au porteur à une paire de salopettes ou une vareuse de 75c.

Sapolettes pour hommes, la meilleure confection, en bon denim bleu, duck, noir, dessins à rayures; ou salopettes et vareuses blanches pour peintres et maçons, toutes les grandeurs; vendues ailleurs à 75c. Apportez ce coupon—il vous vaut de l'argent. Venez à l'ouverture des portes, car cette offre inouïe attirera des foules **39c**

GANTS ET MITAINES

20 douzaines de gants et mitaines pour hommes et garçonnets, justement ce qu'il faut pour l'hiver. Grande variété de couleurs et de styles—en mocha, chevreau, daim, etc., doublés ou non $1.50 serait un prix raisonnable pour ces articles. Notre prix . . **69c**

VENTE STUPEFIANTE DE SOUS-VETEMENTS POUR HOMMES.

50 douzaines de vrais sous-vêtement laineux hygiéniques, tout laine, vendus partout $1.00. Caleçons et camisoles — toutes les grandeurs **49c**

Sous-vêtements tout laine, de la meilleure marque de Penman, aussi de la marque bien connue Sovereign, et d'autres marques bien connues. Caleçons et camisoles de toutes les grandeurs. Au lieu de les vendre $1.50, notre prix est de **89c**

CASQUETTES D'HIVER

300 casquettes assorties en tweed avec bandes en fourrure, justement ce qu'il faut pour les froids. Vendues ordinairement $1.00. Prix d'écoulement **39c**

BRETELLES DE NOEL

Chaque paire dans une boîte de fantaisie, prête à être expédiée par la poste. Elles réjouiront le cœur de l'acheteur et de ceux qui les recevront. Vendues partout $1.25. Notre prix **59c**



CADEAUX DE NOEL DE $1 POUR 49c.

100 douzaines de cravates Four-in-hand en soie, pour hommes, chacune dans une boîte de fantaisie — justement un cadeau utile pour Noël. Valeur régulière, $1.00. Notre prix **49c**



VESTES DE FANTAISIE POUR HOMMES

125 vestes de fantaisie, dessins très unis — suivant les dernières exigences de la mode. Valeurs de $3.00 à $5.50. Si nous avons votre mesure, notre prix est de . **$1.98**

Complets de Garçonnets pour $1.98

Nous avons 75 complets à vendre à ce prix. Grandeurs pour enfants de 7 à 16 ans. Dans la plus grande variété de patrons. Fini et style de la dernière mode. Bons complets durables et résistants et de belle apparence et élégants. Ils seraient bon marché à $5.00. Notre prix . . . . .

$1.98

Complets de Garçonnets pour $4.90

85 longs paletots de garçonnets, collet en velours ou nouvel auto, modèle uni, bien fait, de première classe en tout. Valant bien $10. Notre prix. . . . . .

$4.90



CHAPEAUX ET CASQUETTES A BON MARCHE POUR HOMMES ET GARÇONNETS

Chapeaux Derby et mous, les plus nouveaux styles et nuances de $2.00 et $3.00, pour **$1.50**



BRETELLES POUR HOMMES A DES PRIX RIDICULES.

200 douzaines de bretelles pour hommes de la marque bien connue "Police", aussi bretelles de fantaisie, avec bouts en corde ou en cuir. Valant bien 50c la paire, mais notre prix est . . **23c**

Cadeaux de de Noel de $1.00 pour
49c

MAGASIN DU COEUR DE LA VILLE

PARTRIDGE

MAGASIN DU COEUR DE LA VILLE

521—Rue Ste-Catherine Ouest—521

OUVERT TOUS LES SOIRS. MONTREAL.

Culottes de Garconnets
19c

LE LUXE ROMAIN ET LE GASPILLAGE MODERNE

Une conférence de M. Guglielmo Ferrero à l'université Columbia.

(Dépêche Spéciale)

New-York, 17.—M. Guglielmo Ferrero, l'éminent historien italien a renversé toutes les idées courantes sur la corruption romaine dans la conférence qu'il a faite hier après-midi, à l'Université Columbia, devant un auditoire considérable.

"Lorsqu'on se documente aux bonnes sources, a dit M. Ferrero, on constate que les idées qu'on se fait généralement de la corruption du peuple romain sont fort exagérées. Nous nous sommes fait, par exemple, du luxe romain une idée toute romantique. Rome, même aux jours les plus brillants de sa splendeur était une cité pauvre, si nous la comparons aux capitales modernes. Même au temps où la Ville Eternelle était la métropole d'un immense empire, elle était moins riche et moins importante qu'une grande ville quelconque d'Europe ou des Etats-Unis.

Nous nous sommes représenté les banquets donnés par les Césars comme des fêtes d'une splendeur inégalable, mais si Néron ressuscité pouvait voir la salle à manger d'un grand hôtel de Paris ou de New-York, il la trouverait beaucoup plus somptueuse que les salles où il donnait ses festins.

Dans le monde moderne, tout accroissement de la consommation, tous les gaspillages, tous les vices semblent autorisés, plus que cela, méritoires, parce que les hommes, ouvriers et patrons engagés dans le commerce et l'industrie, réalisent des bénéfices sur la diffusion du luxe, la propagation du vice. Ainsi par exemple, si les brasseurs et les distillateurs n'étaient pas plus puissants au point de vue électoral que les philosophes et les sociologues, les gouvernements auraient plus facilement reconnu qu'on ne doit pas permettre aux classes ouvrières de s'empoisonner et de transmettre des germes de déchéance aux générations futures par l'abus de l'alcool.

"Des sommes fabuleuses sont aujourd'hui gaspillées par nombre de gens, non pour satisfaire un besoin raisonnable, mais simplement pour faire étalage de leur richesse ou se faire passer pour plus riches qu'ils ne sont."

DANS L'ONTARIO

Les droits de succession rapporteront un million.

(Dépêche spéciale)

Toronto, 17 déc. — Les droits de succession pour 1908, dépasseront sensiblement un million de dollars.

Les remboursements que l'on fait, actuellement, nous apprendront s'ils s'élèveront à $1,100,000 ou à $1,200,000.

L'année dernière le total n'atteignait que $820,000 il y aura donc une augmentation considérable cette année.

UNE CAUSE INTERESSANTE

Les employés d'un marchand de vins et liqueurs peuvent-ils prendre un verre après l'heure de fermeture des bars.

(Dépêche spéciale)

Toronto, 18. — Un marchand de vins et liqueurs peut-il permettre à ses employés de prendre un verre d'alcool dans son établissement après l'heure légale de la fermeture des bars qui est, ici, 11 p.m. ?

Oui, a décidé hier, le magistrat de police Denison en prononçant jugement sur l'affaire Aloysius Herbert.

La police avait surpris chez M. Herbert, un soir après onze heures deux hommes en train de prendre un verre de whisky. Et les deux buveurs — circonstance aggravante — avaient remis l'un et l'autre de l'argent à M. Herbert, après avoir bu.

L'enquête a établi que les deux hommes en question étaient des employés de M. Herbert, chargés de la livraison des commandes et que l'argent qu'ils avaient remis à leur patron représentait ce qu'ils avaient reçu des clients au cours de la soirée.

Le magistrat Denison a renvoyé la poursuite.

LA QUESTION DU LAIT

Le Dr Carroll, de New-York, imagine d'électrocuter les microbes. —Il prouve que le lait dit stérilisé est peuplé de redoutables bacilles.

(Dépêche Spéciale)

New-York, 17.—A l'assemblée annuelle de la Société Médico-Légale, tenue hier au Waldorf-Astoria, le Dr C. C. Carroll a déclaré que les procédés actuels de pasteurisation et de stérilisation du lait sont sans valeur. Il a prouvé cette assertion en envoyant acheter au plus proche magasin par un homme digne de foi un flacon cacheté de lait stérilisé. Le microscope a révélé la présence dans ce lait de bacilles de la tuberculose bovine.

Le Dr Carroll a imaginé un autre procédé de stérilisation du lait; c'est, de faire passer un puissant courant électrique à travers le liquide. Le courant électrique détruit toutes les bactéries, y compris celles qui produisent l'acide lactique. Le lait ainsi traité ne perd aucun de ses éléments nutritifs et peut se conserver en parfait état, durant plusieurs jours.

Le Dr Carroll a prouvé, séance tenante, que la première au moins de ses affirmations, était exacte. Il a soumis au traitement électrique le "lait stérilisé" qui avait servi à l'expérience précédente et le microscope a attesté que les bacilles de la tuberculose bovine qui s'y débattaient l'instant d'avant étaient tous morts.

Il est à noter que le lait stérilisé qui a servi à l'expérience, est recommandé comme un lait parfaitement pur par la Commission d'Hygiène.

LA SAISON DE LA CHASSE

On a tué, dans l'Ontario, pas moins de 12,000 chevreuils, cette année.

Pendant la saison de chasse, dans l'Ontario, pour l'année 1908, le Canadian Express Company a transporté 2348 cadavres de chevreuils, pesant 264,308 livres. Cette saison s'étendait du 1er au 15 novembre, période de 15 jours.

Les chiffres démontrent qu'il y a eu 181 cadavres de plus qu'en 1907. Toutes ces expéditions ont été envoyées, des stations situées au nord du réseau du Grand Tronc, les plus fortes de ces expéditions venant de Burks Falls, de Haliburton, Huntsville, Kenmount Powassan, Scotia Junction, South River et Trout Creek.

Ce chiffre ne saurait donner une idée exacte du nombre de chevreuils qui ont été tués au cours de la saison entière et chaque chasseur est autorisé par sa licence à tuer deux chevreuils, et que, de plus, huit à neuf mille chasseurs ont battu cette région, il est probable que 10 à 12,000 de ces animaux ont été tués, pendant la saison. Cette estimation est basée sur le fait qu'on mange, dans les bivouacs de chasses, une grande quantité de gibier, et que, par ailleurs on transporte un grand nombre de cadavres autrement que par les voies ferrées.

TRAIT DE GENIE

Un Français est l'inventeur d'un fusil à balles de liège, pour arrêter les automobilistes qui vont à une allure trop rapide.

(Dépêche Spéciale)

New York, 17.—Il y a au poste central de la police un fusil nouveau modèle, inventé par un Français, dont le but spécial est d'atteindre ceux qui violent les ordonnances relatives à la vitesse. Au lieu de lancer une balle en plomb, ce fusil lance un morceau de liège. Quand l'arme est déchargée, le bruit de l'explosion est identique à celui produit par la détonation d'un revolver. Dans le langage de Mulberry Street, son but est de "semer la terreur" parmi les automobilistes qui vont trop vite.

Voici la théorie de l'inventeur, qui dit que son fusil est employé avec beaucoup de succès à Paris. Un agent de police poursuit une automobile qui va trop vite et ordonne au chauffeur d'arrêter, le chauffeur n'en tient aucun compte; l'agent crie: "Arrêtez, ou je tire"; le chauffeur augmente la vitesse; l'agent tire, le chauffeur croit que l'agent tire sur son pneu des balles véritables; le chauffeur arrête et est mis en état d'arrestation; il constate que la balle est en liège, et est dégoûté.

Le commissaire de police Bingham n'a pas voulu se laisser convaincre que le fusil donne dans la pratique les résultats que réclame l'inventeur français. Le commissaire croit que si les automobilistes de New York savaient que les agents de police sont armés de pareils fusils, ils n'arrêteraient jamais quand ils en recevraient l'ordre. En réponse à cette objection, l'inventeur français dit qu'il y a certitude psychologique que, le bruit d'un vrai fusil et celui d'un fusil à balle de liége étant exactement les mêmes, les chauffeurs ne sauraient pas si l'agent tire des balles ou du liége et n'oseraient pas courir de risques.

Le commissaire Bingham essaie de trouver une réponse à cet argument.

LES FRUITS DE NIAGARA

Sont de plus en plus accaparés par l'Ouest.

(Dépêche spéciale)

Sainte-Catherine, Ontario, 17. —Le fait que les fruits du district de Niagara sont de plus en plus accaparés par l'Ouest canadien devient plus évident chaque année. Cet automne pas moins de 74 wagons de fruits ont été expédiés dans l'Ouest par la seule gare de Sainte-Catherine. Si l'on faisait le total des expéditions de toutes les gares du district il y aurait lieu d'être surpris.

Ces 74 wagons étaient chargés de pêches, de prunes, de poires et de raisin. L'expédition des pêches de Niagara n'est pas encore très considérable, elle ne peut résister à la concurrence trop forte de la pêche de Californie. De plus la pêche de Niagara est trop juteuse trop délicate pour supporter le voyage et le trimballement.

Essayez le LONG TOM, tabac jaune à fumer.

Petites Annonces du 'Canada'

Propriétés à Vendre

PROPRIETE — A vendre, bonne propriété neuve, située rue Letourneux, Maisonneuve, 6 logements, avec extension 6 et 7 pièces, bain, évier, lavabo en fonte émaillée, gaz, électricité, déjà 4 logements sont loués; rapportera $1080. Prix $9,500; peu de comptant. S'adresser au propriétaire, No 373 rue Letourneux, Maisonneuve. 219-6-$.

RUE NOTRE-DAME, St-Henri. — P. A. V. — Bonne maison, contenant un magasin et 2 logements, localité excellente pour épicerie. Prix bas, conditions faciles. T. DUBREUIL, 97 St-Jacques. Main 2380. 219-2.

VAUDREUIL — Cottage à vendre, à deux logements, grand terrain, loués $140 et $130, prix, $2,500. Voyez photographie chez DUMOULIN ET CIE., 76 Saint-Gabriel. 197-26-$.

RUE LASALLE, 78-80 — P. A. V. — Près Parc Lafontaine, 2 plain-pieds, bois, brique et pierre, parfait ordre, $2,800. Comptant, $1,500. ROMULUS LAVALLEE, notaire, 97 St-Jacques. 220-6-$.

Propriétés à Vendre

Dans toutes les parties de la ville. S'adresser à T. GIRARD, 360 Ste-Catherine-Est. Tél. Est 6703. 213-n

PROPRIETES à VENDRE

DANS HOCHELAGA, près usines Angus, maisons de 3 à 6 logements payant plus de 12 pour cent, conditions faciles.

V. TRUDEL,
220-3. 54 Notre-Dame Est.

PROPRIETE A VENDRE

RUE ONTARIO, Maisonneuve, coin de rues, brique solide, place exceptionnelle pour licence d'Hôtel. Vendre bon marché.

V. TRUDEL,
220-3. 54 Notre-Dame Est.

Chances d'Affaires

CHANCES D'AFFAIRES

ASSOCIATION D'IMMEUBLES CANADIENNE

11 St Jacques. Tél. Bell Main 6829

BONNE LICENCE de restaurant à vendre, située dans un bon centre, à un prompt acheteur. Prix, $1,500.00 comptant.

UNE LIMITE à bois magnifiquement située dans le comté de Matane et autres limites.

HOTELS DE CAMPAGNE, restaurants, boutiques de barbier, etc., etc., à vendre ou à échanger à bonnes conditions. S'adresser à L'ASSOCIATION D'IMMEUBLES CANADIENNE, 11 rue St-Jacques. 219-6-$.

A VENDRE PAR

JEAN CASTELLI,

117 Ste-Catherine Est, en face La Patrie

A VENDRE, si vous désirez acheter une propriété, un hôtel, restaurant, magasin de cigares; bonbons, etc., épiceries, maison meublée pour louer des chambres, boucherie, boutique de barbier, adressez-vous en toute confiance à JEAN CASTELLI. Aucune commission à payer. 220-6-$.

Argent à Preter

ARGENT A PRETER — Plusieurs mille piastres, à prêter, par gros ou par petits montants, sur propriétés de ville, ou de campagne, sur maisons, terres, lots billets assurance, deuxième hypothèque, où toutes autres garanties. Aussi aux municipalités ou aux fabriques. Ecrivez pour avoir nos conditions, OSW. CHAPUT, CIE., Edifice "La Presse". 220-n.

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à conditions faciles, taux courant. S'adresser à Ths. Touzin, notaire, 1418, Boulevard Saint-Laurent. Tél. Bell Est, 6714. 216-26

ARGENT à prêter sur première et deuxième hypothèque, par gros et petits montants. S'adresser notaire THEORET, 74 St Gabriel. Main 5761. 206-26.

Terres à Vendre

FERME à vendre, située sur l'île de Montréal, 192 arpents, près des chars électriques et des chars à vapeur. S'adresser au gardien du Palais de Justice. 196-26-$.

SAINT-VINCENT DE PAUL — Petite ferme pour élevage de volailles, maison avec dépendances. Aussi une carrière de pierre grise. S'adresser, M. Rouillard 77 avenue Hôtel-de-Ville. 216-6-$

Lots à Vendre

LOTS A VENDRE — Pianos magnifique Willis, grand format de $450, gratis pendant décembre seulement à chaque acheteur de deux lots à bâtir dans les banlieue Plateau, Westmount, New Westmount et Montclair. Conditions 10 p. c. comptant, la balance en petits versements mensuels. Pianos Willis inclus. Demandez immédiatement une brochurette de GEO. MARCIL ET CIE., 180 rue St Jacques, Montréal. 204-26.

6 BEAUX LOTS à bâtir au centre du village de Boucherville, à vendre à conditions libérales. S'adresser à ELIE CHARBONNEAU, 60 Marché Bonsecours, Montréal. Tél., Main 2441. 217-6-$.

LES LOTS A BATIR A BEACONSFIELD se font rares. Pourquoi ? parce que c'est le plus populaire refuge d'été de toute l'Ile de Montréal. J'ai quelques lots sur l'avenue Kirkwood, (avenue munie de trottoirs qui conduit aux gares du G.T.R., et C.P.R. à proximité du lac) que je vendrai à prix raisonnable avec conditions faciles à ceux qui désirent bâtir cet hiver ou ce printemps. Chaque lot possède le privilège d'utiliser la grève pour construction de remise à chaloupe. S'adresser à 248 Avenue DeLorimier. 203-26.

RUES St Hubert, Boyer, Christophe-Colomb, Dumont, Outremont, etc., magnifiques lots à vendre à conditions faciles. S'adresser JOS. HOGUE, 965 Berri. Tél. Est 2926. 203-26-$.

PARC LEBRUN, Longue-Pointe

MAGNIFIQUES LOTS A VENDRE, PRES DU FLEUVE. — Plus beau point de vue de l'Ile. Payables $1.00 et $2.00 comptant, balance en dix ans, sans intérêts, par paiements de 25c, 50c, 75c, et $1.00 par semaine; exemption de taxes pendant 5 ans; rues, 76 pieds de largeur, (extraordinaire); garnies d'arbres, trottoirs construits et rues faites. Des valeurs considérables seront prochainement construites près Parc Lebrun. Chars Notre-Dame et Terminal traversent la propriété. S'adresser à NAP. LEBRUN, propriétaire, ou à JOSEPH SAUVE, Notaire, bureau 83 rue St-Jacques, Montréal. 154-78-$.

Lots à Vendre

LOTS A BATIR A HOCHELAGA, le quartier industriel de la ville de Montréal, situés dans la partie la meilleure et la plus élevée du quartier sur des rues telles que Ontario, St Germain, Forsyth, Hochelaga, Sherbrooke et Nolan. Eau et canaux d'égoût dans les rues. A ceux qui veulent bâtir immédiatement, les prix sont exceptionnellement bas. Venez voir nos plans ou écrivez-nous. C'est une chance pour des spéculateurs désireux de former un syndicat pour l'achat de cette propriété. Gros bénéfice à réaliser. GEO. H. LABBE, 348 Avenue DeLorimier. 203-26.

A Vendre

A VENDRE — Allège à vapeur, portant 70 tonnes, en très bonne condition; complets renseignements sur demande à F. MOSHER AND SON, 88 rue West, Halifax, N.-E. 211-26-$.

A VENDRE à sacrifice — Machines modernes et en bon état, 12" Sticker 4 faces, Engin et bouilloire 30 forces, Machine à mortoise, shafts, poulies, etc. S'adresser à Pollender & Frères, Farnham, Qué. 216-6-$

A VENDRE — Couvercures caoutchoutées pour chevaux, voitures et sleighs (traineaux), capotes, coussins, garnitures de sleighs, robes garnies pour voitures et sleighs, et toutes sortes de réparations, D. DOWELL, 102 rue St Henri. Tél. Main 61. 207-26-$.

BOTTINES A PATINS et patins à vendre. Quatre cents paires à vendre à moitié prix; toutes des marchandises de première classe. J. B. MILLER, 437 St-Jacques. 217-6.

A VENDRE. — Bon poêle de cuisine "Jubilee" avec corniche, $13.00, à, 382 Ontario Est. 220-12.

CALENDRIERS artistiques 1909. Pour le commerce. Grand assortiment. Modèles nouveaux. Livraison à court délai. E. P. PARADIS, 72 Notre-Dame Est, en face Palais de Justice. 207-26-$.

CARRIERE de pierre à chaux supérieure à vendre, splendide placement, 59 milles à l'ouest de Montréal, sur la ligne du Grand Tronc. Pour plus de détails, s'adresser à M. T. BROWNING, boîte 8, Glen Robertson, Ont. 207-26-$.

13½ CHARS de meubles des derniers goûts, à des prix très bas, comprenant bureaux de toilette, lave-mains, chiffonniers, commodes, finis Golden et émaillés blanc, acajou, chêne d'antiquité—weathered oak— tables à diner d'extension— 28 patrons, —sideboards, buffets, secrétaires, tables de bureau, cabinets de cuisine, tables de restaurant, petites tables de centre, etc. etc., appartenant à la Cornwall Furniture Co., et à nous confiés par le liquidateur de la banque d'Ontario pour vendre tout de suite, sans réserve, au prix de l'inventaire, pour couvrir les avances. Le premier venu, le premier servi, marchandises en montre à nos nouveaux entrepôts, 350 rue Saint-Paul. GEO. H. LABBE ET CIE. 203-26.

MACHINES (2) à coudre fourrures, pour être vendues immédiatement. S'adresser à ALEX. DESMARTEAU, 60 Notre-Dame Est. Tél. Bell Main 1257. 220-6-$.

MOTEURS ELECTRIQUES neufs et d'occasion à très bas prix. Ayez notre liste de prix. Century Electric Co., 581 rue St-Paul Ouest. 217-26-$.

GAZELIERS à vendre, pour 7 pièces, gazeliers, $4.80; électroliers, $5.25. Combinés, $10.25. A la manufacture LEGER DUBEAU, 231 Chatham, 3ième étage. Phone Up 3818. 217-6-$.

GAZELIERS A VENDRE — Nous avons un lot de 750 gazeliers-électroliers combinés à vendre, à 50 pour cent, à la manufacture LEGER DUBEAU, 231 Chatham, 3ième étage. Phone Up 3818. 217-6-$.

A VENDRE — Stock et ameublement de magasin de modes. Informations et inspection au No 2264 rue Notre-Dame Ouest. 218-12-$.

UN MAGASIN de meubles pour la rue St Paul, GEO. H. LABBE ET CIE., les manufacturiers de meubles en gros, bien connus, ont retenu les vastes entrepôts, 350 rue Saint-Paul,—vis-à-vis chez John L. Cassidy Co., — où, à l'avenir, ils auront leurs salles d'exposition. Les marchands de la campagne trouveront plus commode d'aller là pour faire leurs achats que se rendre à la manufacture de l'avenue DeLorimier. 203-26.

PUPITRE, tables et chaises en chêne sur grain, pour bureau. S'adresser immédiatement à ALEX. DESMARTEAU 60 Notre-Dame Est. Tél., Main, 1257. 220-6-$.

PUPITRES — Le plus grand assortiment; prix les plus bas. Bureaux droits, dessus plat, dessus s'enroulant. Bibliothèques tournantes, bibliothèques à section. TEES AND CO., 300 Saint-Jacques, Montréal. 210-26-$.

CE STOCK DE MEUBLES DE CORNWALL. — Le stock entier de la Cornwall Furniture Co.,— qui est en liquidation, — nous a été confié par le liquidateur de la banque d'Ontario — qui a fait des avances sur ce stock — avec instructions formelles de vendre les marchandises à une forte réduction des prix indiqués sur les listes de stock. Ces marchandises, avantageusement connues par tout le pays pour leurs dessins attrayants, leur beau fini et leur véritable bonne valeur, remplissaient 13 1-2 chars, finies et non finies, ont été reçues et mises dans nos magasins, 350 rue St Paul. Avis aux marchands qui veulent de bonnes occasions. GEO. H. LABBE ET CIE, 350 rue St Paul, vis-à-vis, la J. L. Cassidy Co. 203-26.

TYPEWRITER, 2 Remington, un presque neuf à vendre immédiatement. S'adresser à ALEX. DESMARTEAU, 60 Notre-Dame Est. Tél. Main, 1257. 220-6-$.

TRAINES SAUVAGES, 200 à vendre, lisses en hickory, valant $12.00, pour $6.00. Traines sauvages en planchettes, régulièrement $6.00, pour $2.50. D'autres à $1.50. Pour enfants, 75c. 57 Craig Est. 217-6-$.

A VENDRE
"TAMCO" Pierre Concassée, de toutes dimensions. Gravois pour couvertures. Pierre artificielle "Roman." Brique pressée "Milton." Concasseurs de pierre. Pompes à incendies, etc.
T. A. MORRISON & CIE,
204 Rue St-Jacques,
Tél. Main 4532. Montréal.

CHEMINEES

Pierre Artificielle

CHEMINEES de toutes grandeurs, en pierre artificielle seules du genre à Montréal; pierre à lambrissage de toutes dimensions, pierre perforée pour murs solides, faits suivant plans. JOS. HOGUE, 965 Berri. Phone Est. 2926. 4-306-$

JESUS DE NOEL

A VENDRE, grande variété depuis 15 centins jusqu'à $15. Prix spéciaux pour le commerce du gros. Grand assortiment de miroirs, cadres, gravures dans les plus bas prix, pour cause de déménagement. Une visite vous convaincra, à la célèbre maison WISINTAINER, manufacturier, 72 boulevard Saint-Laurent. Téléphone Main 5082. 217-12.

A Vendre

BIERE D'EPINETTE

RECETTE POUR BIERE D'EPINETTE "SILVER": quatre onces d'essence silver, 15 centins; deux livres et demie de sucre, 13 centins; une demi livre de yeast (levain); 2 centins, total 80 centins. Le tableau ci-haut démontre qu'avec l'Essence Silver vous pouvez faire cinq gallons de bière pour trente centins qui rapporteront une piastre et trente-deux centins. Ainsi vendu à un centin le verre et nous garantissons que vous aurez la bière la plus hygiénique, la plus délicieuse et la meilleure marché. Aussi toujours en mains un stock de bouteilles avec ou sans bouchons brevetés ainsi que cornets pour crème à la glace Boston. Manufacturing Co., P. BOUCHE & CIE., 273 rue des Seigneurs. Téléphone Bell Main 6354. 135-141-$

Combustible

10,000 cordes de madriers de 3 pouces, scié, longueur de poêle à $2.00 la corde, livré. Charbon dur, $6.75 livré. P. PAYETTE FILS, 1338 DeMontigny Est. Téléphone Bell Est 1286. 201-26-$.

BOIS à vendre, 400 cordes de bois franc sec, 4 pieds, scié, $3.50 la corde. F. O. B. Ascot sur Québec Central. S'adresser E. L. BARCHE, Ascot Corner, Qué. 220-6-$.

COMBUSTIBLE A VENDRE

BOIS — A vendre, bois pour allumer le poêle, $2; érable coupé, $3.00, blocs de moulins, longueur de poêle, $1.75; blocs d'épinette, $2.25 le voyage. Aussi charbon anthracite. Livré dans n'importe quelle partie de la ville, J. C. Macdiarmid, No. 3, Canal Bassin, coin des rues Guy et William. Téléphone Main 452. 135-mar-jeu-sam-n.

Voitures et Harnais

SLEIGHS — A vendre, à sacrifice, 2 lorries neufs d'hiver, sleigh avec bob, boucher et épicier, berlot seconde main, sleigh promenade : toutes sortes. P. Chevalier, 389 Colonial. 216-6-$

CARRIOLE de charretier de première classe à vendre à sacrifice, ainsi que bob-sleigh devant en S, et autre sorte de sleigh. Ulric Roy et Cie., 1141 Papineau. 216-6-$

CARRIOLE et harnais de poney à vendre, le tout en bon ordre, aussi une selle neuve, première qualité, à bon marché. S'adresser 2075 rue St Jacques, St-Henri. Tél. West 1070. 218-6-$.

VOITURES — A vendre, grande réduction, stock de sleighs neufs, 6 express, sleighs lorrys, simples berlots et trois Gladstone ; sleighs de seconde main. JOS. BONHOMME, 200 Guy. 218-26-$.

Chevaux

CHEVAUX — Toujours en mains grand nombre de chevaux assortis. Nous faisons encan, mardi et vendredi. Vente privée en tout temps. CHARLEBOIS, 53 St Henri, coin St Paul. 195-26-$.

CHEVAUX TONDUS

FAITES CLIPPER VOS CHEVAUX A l'électricité, en 30 minutes, chez J. L. GAUDET, 540 Amherst, coin Ontario. Ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 158-104-$.

Etalon Percheron Pur Sang, importé

A VENDRE

La Société d'Agriculture du comté de Jacques-Cartier offre en vente son étalon "PERCHERON", âgé de huit ans.

Pour information, s'adresser à CHARLES C. DECARIE, Président, Dorval, ou à J. A. CHAURET, Secrétaire-Trésorier, Ste-Geneviève, comté Jacques-Cartier. 217-n-P-Ann.

Magasins à Vendre

MAGASIN — Magnifique magasin de bonbons, cigares, tabacs et autres articles d'épicerie à vendre, situé au coin de la rue Marie-Anne, entre deux écoles, logements de 4 grandes pièces sur le même plain-pied du magasin, loyer très bas d'ici au 1er mai, recettes $35 à $50 par semaine. Vendra pour cause de départ. S'adresser 683 Marie-Anne. 216-6-$

FOURRURES

FOURRURES — Chance exceptionnelle pour l'homme et la femme, capot de beaver avec collet de fourrures ainsi qu'un manteau en seal électrique. Le tout valant $80.00, pour $36.50. Aussi tours de cou doubles et simples, en bête puante, vison, chat sauvage, martre de roche, marmotte, thibet noir et blanc. Collets pour hommes en mouton de Perse, seal, chat sauvage; casques de toutes sortes pour hommes, femmes et enfants; collets de mouton de Perse pour jeunes filles. Peaux de vison, $2.50 chacune. Aussi un bel assortiment dans les hardes faites, de première classe. Aucune offre raisonnable refusée. 50 pour cent meilleur marché qu'ailleurs. M. MALLEK, 685 Ontario Est, et 1637 Ste-Catherine Est. 218-12.

GRANDE VENTE

DE FOURRURES — Manteaux pour dames doublés de rat-musqué, garnis de la plus belle Zibeline d'Alaska, dessus du meilleur drap fin, prix, $50. Aussi une ligne spéciale de pardessus pour hommes doublés de rat-musqué canadien, collet et revers en Mouton de Perse et loutre, prix $47. Les articles ci-dessus sont positivement garantis fabriqués en entier de solides peaux. Aussi un lot de vison, Etoles, manchons et petits collets fantaisie. J. FELDMAN, manufacturier de fourrures en gros, 338 Boulevard St-Laurent, Montréal. 183-50-$.

On demande à Acheter

AUX VETERANS DU SUD - AFRICAIN. — On demande à acheter vos certificats de terre émis en vertu de l'acte des primes fédérales. S'adresser à chambre 9, 16 rue St Sacrement. 208-26-$.

ON DEMANDE à acheter des vêtements, fourrures, bijoux, diamants, de dames et messieurs. Les meilleurs prix pour de bons articles, chez SAM PEARSON, 776 Notre-Dame Ouest. Commandes par la poste exécutées, ou téléphonez à Main 965. 217-26.

ON DEMANDE A ACHETER

LES PERSONNES qui désirent vendre leurs propriétés, hôtels, restaurants, magasins cigares, bonbons, épiceries, maisons de pension, adressez-vous à JEAN CASTELLI, 117 Ste-Catherine Est, en face "La Patrie". Je ne charge aucune commission si la vente n'a pas lieu. 220-6-$.

A Louer

RUE NOTRE-DAME OUEST ET ST-JACQUES. — Deux beaux grands magasins, convenables pour tout commerce. Bonne place pour vues animées ou restaurant. S'adresser à 1135 rue St-Jacques. Tél. Up. 2045. 217-6-$.

ENTREPOT A LOUER

Un grand, approprié pour commerce quelconque, loyer très raisonnable pour l'hiver, à 6 rue Bonsecours. S'adresser J. ROSTON, 235 Sainte-Catherine. 219-6-$.

Chambres à Louer

CHAMBRES AVEC OU SANS PENSION.
PRIX SPECIAUX D'HIVER
ST-LAWRENCE HALL
ELEGANT CAFE ET BUFFET
164-n-P-Ann.

Maisons à Louer

A LOUER—Plusieurs petits logements neufs, 4, 5, 6, 7 et 8 chambres, très confortables. S'adresser JOS. HOGUE, 965 Berri. Tél. Est 2926. 203-26-$.

A LOUER — 3 hauts de maison situées 1393 1399 et 1403 Dufresne, aussi autres logements, 569 St-André, 355 et 359 Jeanne d'Arc, tous en bon état. Loyer bas. Possession immédiate. S'adresser Pierre Desforges, chambre 19, édifice la "Presse". 216-6-$

LAGAUCHETIERE OUEST, 6 — M. A. L. — 8 pièces et chambre de bain, No 6 rue Lagauchetière Ouest, angle boulevard St-Laurent. S'adresser à D. BLUMER, 162 boulevard St-Laurent, loyer réduit. 217-6-$.

MAISON A LOUER, rue Drolet, près Roy. S'adresser à H. R. N. VIAU, 74 St Gabriel. 209-12.

RUE DES SEIGNEURS, 455. — Maison seule à louer, 10 chambres, plomberie ouverte, basse location; localité centrale; condition de 1ère classe. Bien située pour maison de pension ou pour louer des chambres. S'adresser 1135 rue St-Jacques. Tél., Up. 2045, le soir. 217-6-$.

A LOUER

Beau flat, cinq pièces, très chaud pour l'hiver, au centre de la ville, près St-Denis. No 250 Dorchester Est, en arrière. S'adresser entre 1 et 2 heures, No. 464 Lagauchetière Est. 213-n.

Magasins à Louer

MAGASIN A LOUER — Grand magasin, 342 Notre-Dame Est, 25 x 100, quatre étages, situé dans le centre des affaires. Occupation immédiate, très bonnes conditions. S'adresser No 346 Notre-Dame Est. 218-6-$.

Maisons de Pension

A vendre dans toutes les parties de la ville. S'adresser à T. GIRARD, 360 Ste-Catherine-Est. Tél. Est 6703. 213-n

Situations Vacantes

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT 244 Craig Est entre Gosford et Bonsecours. Mains d'œuvre de toutes sortes fournies. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 9 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi on ferme le bureau à 1 heure p. m. — URBAIN LAFONTAINE, Gérant. 220-n.

ON DEMANDE — Des jeunes gens comme chauffeurs et serre-freins — Instruisez-vous à la maison, par correspondance. Pour renseignements gratuits, envoyez un timbre à la National Railway Training School Inc., 376 rue Robert, (chambre 64), St Paul, Minn., E. U. A. 69-n

JEUNE PERSONNE — On demande une jeune personne pouvant enseigner l'anglais, le français et la musique dans une famille privée. Références exigées. Bon salaire. Adresse, Mme EMILE RICHARD, Richard Post Office, Saskatchewan, via Maymont. 208-26-$.

REPRESENTANTS sérieux demandés partout à la campagne. Ouvrage facile, payant $15 à $30 par semaine, n'exigeant aucune expérience. Occasion superbe d'améliorer votre position ou faire argent à temps perdu. Ecrivez aujourd'hui: Compagnie DERY & FILS, Montréal. 159-mar-jeu-sam-n—H-n.

Servantes Demandées

ON DEMANDE une cuisinière et une fille de chambre. Références exigées. S'adresser au No 58 Avenue Laval. 217-n-P-Ann.

ON DEMANDE des petits vendeurs de journaux. S'adresser le matin entre 5 et 7 hrs., a. m., à E. NOEL, 73 St-Jacques, en bas.

210-n.

Agents demandés

ON a besoin immédiatement de plusieurs agents sérieux et actifs, pour une nouvelle proposition. 672, rue Berri, Montréal. 209-26-$.

Elèves demandés

ELEVES DEMANDES — M. A. CHOQUETTE, professeur de piano, 329 rue Bleury, donnera des leçons de piano à tout élève sérieux. 196-26-$.

TELEGRAPHIE

JEUNES GENS demandés de suite, pour apprendre la télégraphie et se qualifier aussitôt que possible pour occuper des positions de chemins de fer. Cours jour et soir. S'adresser école de télégraphie Monument National, Montréal. 197-25-$.

Emplois demandés

HOMMES ET FEMMES pouvant remplir emplois de tous genres, comptables, garçons de bureau, vendeurs, cuisiniers, cochers, jardiniers, chauffeurs, etc., etc., possédant les meilleures références et certificats demandent emplois. Ecrire pour renseignements complémentaires à la Chambre de Commerce Française, Dépt. 2, Edifice Board of Trade. Chambre 230. 93-n-P-Ann.

Cartes Postales Illustrées

D'ICI AU 1er JANVIER 1909.

Nous enverrons à toute personne nous en faisant la demande, les assortiments de cartes suivants d'ici au premier janvier seulement.

75c Nous enverrons à n'importe quelle adresse au Canada, 50 magnifiques cartes de Noël et du Jour de l'An pour 75c, 5c extra pour la malle.

$1.00 Nous enverrons 30 magnifiques cartes glacées de Noël et du Jour de l'An pour $1.00 ; 5c extra pour la malle.

$1.25 Nous enverrons 25 cartes fleurs fini soie de bonne année, pour $1.25 ; 5c extra pour la malle.

$1.50 Nous enverrons 50 magnifiques cartes bromure, fines, de Noël et du Jour de l'An, pour $1.50 ; 5c extra pour la malle.

INTERNATIONAL POST CARD CO.
260 RUE ST-JACQUES, MONTREAL
219-n-p-ann

ARGENT A PRETER

Sur 1ère, 2me, 3me Hypothèques

N'IMPORTE QUEL MONTANT

H. R. N. VIAU, - - 74 St-Gabriel
Bell Tél. Main 5761.
Le soir, 195 Drolet. Tél. Est 1267.
214-sam-jun-P-Ann-n.

Divers

LIVRES D'OCCASION

J'OFFRE les livres suivants à grande réduction : Pulhusque, Histoire comparée des littératures espagnole et française, 2 vols in-8, demi-chagrin, publié à $5.00, pour $1.50.—Oeuvres complètes de M. de Belloy, de l'Académie française, 6 vols., pleine reliure veau, publiées à $12.00, pour $3.00.— Oeuvres de L. B. Picard, de l'Académie française, 8 vols., in-8, demi-veau, publiées à $16.00, pour $4.00. RAOUL RENAULT, Boîte 317, Québec. 199-n-P-Ann.

AUX CHASSEURS — Toutes personnes qui désirent faire un tour de chasse au caribou, à l'orignal ou au chevreuil, pourront s'adresser à ELZEAR GAUTHIER, Montauban, comté Portneuf. 217-26-$.

CLASSE DE DANSE — Salle Stanley, 96 Stanley. Adultes 8, jeunes gens, 4.30. Leçons particulières à toutes heures. Réunions: jeudis et samedis à 8.30. Livre sur la danse, 25c. Prof. FRANK H. NORMAN, Sr. 217-78-$.

MARCHANDS DE LA CAMPAGNE — Vous vous êtes souvent plaints et avec raison, que nos entrepôts étaient trop éloignés du centre commercial de Montréal. Afin d'être au vrai poste, nous avons acquis les grands entrepôts du No 850 rue Saint-Paul,— vis-à-vis The John L. Cassidy Co.,— où nous pouvons vous montrer la plus grande variété de meubles des derniers goûts et à des prix défiant toute concurrence. Nos marchandises sont connues par tout le Canada. Conditions libérales. Si vous venez à la ville, faites-nous visite que vous vouliez acheter ou non. Il nous fera plaisir de vous voir. GEO. H. LABBE ET CIE., manufacturiers de meubles en gros, 350 rue Saint-Paul. Etablis depuis 1883. 203-26.

FOBS. — Une chaîne de montre souvenir, à la mode, valant 50c., vous sera envoyée franco sur réception de 15c. en timbres. Registered Novelty Co., 139 Coloniale, Montréal. 195-26-$.

DEMANDEZ notre dernier Catalogue de Bijouteries, gratis sur demande. Dernières nouveautés en fait de bijoux, etc., pour cadeaux de fêtes. Comparez nos prix. THE LEGER L. HARDY, COMPANY, St Bazile. 209-22-$.

CHASSEUR — Venez voir notre assortiment qui est des plus complets : canards de bois, articles en canevas tels que gilets, pantalons et couverts pour fusil. Cartouches chargées 12 et 16 Gauge. Poudre noire, 45c; poudre blanche 65c; carabine "Suisse" valant $25, pour $3.00, chez R. N. SEVIGNY, 510 St-Jacques, près gare Bonaventure. 172-52.

TRUCHON — Informations demandées, — JOSEPH TRUCHON, né à la Baie St Paul, comté Charlevoix, disparu depuis juillet 1907, est prié d'envoyer son adresse à son père, OSIME TRUCHON, Sault Montmorency, Qué. 203-26-$

VICTOR GRENIER, libraire, 1063 Notre-Dame Ouest. — Grand choix de romans populaires de 10c. à 50c. Catalogues envoyés sur demande. 199-26.

KODAKS

KODAKS de R. F. Smith, 116 Notre-Dame Ouest. Haut de la ville, 148 Peel. Exposition de printemps de nouveaux et uniques cameras français et anglais. Demandez nouvelle liste d'occasions. 60-175

OCCASION pour cadeaux de Noël, à vendre, chic canne en ébène, pommeau d'or, longue-vue, Bardau & Fils, Paris, révolver (ranger 22), 6 coups, guitare Baystate, avec méthode Holland. Costume en drap noir pour personne de petite taille. On échangera costume, guitare, méthode, pour enveloppe ou marque de savon Comfort. S'adresser à 1852 Ste-Catherine Est, 3ième étage. 220-6-$

MARCHANDS DE CAMPAGNE. — Si vous avez l'intention de faire un voyage à la grande ville de Montréal, et que vous ayez sur votre liste l'achat de nouveaux meubles, ou pour votre fils ou votre fille qui doit bientôt se marier, ne manquez pas de venir faire une visite. Peu importe si vous vendez des meubles ou non pourvu que vous teniez un commerce quelconque, nous garantissons vous faire bénéficier de nos bas prix du gros les meilleures marchandises et une très prompte livraison. Si nous avons pu donner satisfaction à d'aussi grosses compagnies que le C. P. R., pour les meubles de leurs somptueux hôtels: l'"Hôtel de la Place Viger", Montréal, et le "Frontenac" à Québec, etc., etc., nous sommes convaincus que nous pouvons vous satisfaire. Nous ne demandons rien pour l'empaquetage et nous donnons des conditions de paiement très libérales aux commerçants responsables, et l'escompte ordinaire au comptant à 30 jours. GEO. H. LABBE ET CIE., manufacturiers de meubles en gros. Entrepôt, 350 rue St Paul. 203-26.

ALCOOL

Disparition complète du goût des liqueurs, recouvrement de l'appétit et de l'ancienne vigueur, guérison garantie. DR. A. A. GAUTHIER, 1311 St Denis. 201-26-$.

CHARLES THIBAULT

Les discours choisis du célèbre tribun populaire seront publiés en février 1909 par la LIBRAIRIE NATIONALE, 78a rue St-Denis, Montréal, au prix de $1.00 l'exemplaire. On demande des souscriptions d'ici au 1er février 1909 au prix de 75c franco. 97-50

Divers

American Dressing Co.,

LIMITED.
236 RUE ST-PAUL, MONTREAL
TEL. MAIN 1115.

vendent JAMBIERES EN JERSEY NOIR POUR DAMES, DEMOISELLES ET ENFANTS ; guêtres pour hommes et dames, etc. ; de toutes couleurs. Talons en caoutchouc, semelles souples, chaussures d'enfants. Au commerce seulement.
217-16-18-19-21-23-26.

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS. — Mme E. Ratelle, successeur du prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 202-96-$.

Cadeaux de Fêtes

UN lot de carrés de tapis de Bruxelles, Axminster, Wilton, de toutes grandeurs. Aussi mobiliers de salon, chambre à coucher et salle à manger. Piano droit de haute marque et de haut ton. Aussi un lot d'élégants vases et ornements "Bric-à-Brac", très convenables pour cadeaux de fêtes. Devront être vendus sans regarder au prix, soit par encan ou par vente privée. Ventes par encan : Mardis et Vendredis, à 2.30 hres., p.m., précises.— RAE & DONNELLY, Encanteurs, 241 et 243 Rue St Jacques. 206-26.

Cure Végétale

TOUS TUMEURS, bosses, signes, verrues disparaîtront sans opération, sans nuire aux occupations par le traitement de Mme SOTTIAUX, herboriste française. Racinages pour toutes maladies, 998B, St-Denis, Montréal. 87-mar-jeudi-sam.-n.

DANS L'ATTENTE !

Nous attendons toujours ce message téléphonique auquel vous pensiez la semaine dernière.
Ne différez pas plus longtemps. Vos fenêtres ont besoin d'être nettoyées.
MAIN 1203
voilà notre numéro. Appelez-nous nous ferons le reste.
he New York Windsor Cleaning Co., 40 rue des Jurés
L. TANNENBAUM, Gérant
158-1-jeu-sam-n-p-ann

DERNIERE NOUVEAUTE

Chauffez vos chambres avec le bec à gaz à 50c chaque. Aussi 500 petits poêles à alcool, de 50c en montant. Gazoline, benzine, prix réduits. P. GADBOIS & CIE., 151 Ste-Catherine Est. Tél. Bell Est, 4644. 218-26-$.

PAIN

SI vous voulez avoir satisfaction demandez le pain Impérial. Nous le fabriquons sur toutes les formes de fantaisie; spécialité, pain au lait. Boulangerie Impériale. LAPORTE & FOREST, 117 à 125 rue Pontiac. Tél. Est, 2294. 210-26-$.

QUICONQUE

désire acheter, par versements tapis, rideaux, meubles, go-carts, vêtements de dames et messieurs, est prié de s'adresser 191 Ste-Elizabeth. Commandes prises par téléphone, Est 3272. 115-156

VETERANS DU SUD-AFRICAIN

Ecrivez ou adressez-vous, à T. GIRARD, 360 Ste-Catherine Est. Tél. E. 6703.
pour affaires importantes. 213-n

PHRENOLOGIE

Mme Amédée

FAVEUR D'ETRENNES — Phrénologiste et chiromancienne, (59 ans d'expérience et l'art de lire dans la main, autrefois de la rue Berri, de retour de ses voyages d'Europe et de Californie, a ouvert son bureau de consultation rue Pie IX, à Maisonneuve, Heures de bureau, 9 a.m., à 9 p.m. Elle invite ses clients et le public en général à venir la consulter à 165 Pie IX. Ne pas faire erreur des soi-disant Madame Amédée. 220-6-$.

MADAME CAROLUS et MADAME GELINO, récemment arrivées d'un voyage à Boston. Madame Carolus, française palmiste et medium intuitive, dit le passé, le présent et l'avenir d'une personne et si elle deviendra veuve ou non. Madame Gélino, cartomancienne française, clairvoyante et phrénologiste, recevront à leur salon de consultation de 9 heures du matin à 9 heures du soir, excepté le dimanche. Prix de consultation 25c, 50c, $1.00. 91 Desjardins, près Ste-Catherine, Maisonneuve. 215-6-$

MADAME LA CELEBRE — Phrénologiste, No. 323 St-Christophe, près Ste-Catherine. Dit le présent, le passé, l'avenir. Ouvert de 9 heures a.-m., à 9 heures p.-m. Excepté le dimanche. Prix, 25c et 50c. Satisfaction garantie. 220-7.

Cartes d'Affaires

MEDECIN

DR CONSTANTINEAU, A. — Médecine générale. Spécialement: maladies des enfants et maternité. 675 rue Notre-Dame Ouest. Bell Tél., Main 6616. 207-26-$.

HENRI BEAUDET

HENRI BEAUDET—Achat de créances, collections, agent thé et café naturel, 76 rue St-Gabriel. Tél. Main 4099. 212-12-$.

CHIRURGIENS - DENTISTES

DR. DONAT GAREAU, Chirurgien dentiste, 117 St-Alexandre, coin Ste-Catherine. Tél. Bell Up. 1072. Consultations, 9 hrs., a.m., à 5 hrs., p.m. 56-n.

DR. NAP. DESJARDINS, chirurgien-dentiste, 1689 Notre-Dame Ouest, Saint-Henri. Téléphone Bell Westmount, 1107. Consultations ; 9 a.m., à 5 p.m. 244-n

EAU DE JAVELLE

AVIS AUX MENAGERES — L'eau de Javelle Parisienne, est la meilleure pour blanchir, détacher et désinfecter le linge. Demandez-la à votre épicier. Exigez la bande collée sur les bouchons, c'est une garantie de sa supériorité. Fyon & Fyon, manufacturiers, 288 Garnier, Montréal. Tél. Marchands 2026. 301-n

MARCHANDS-TAILLEURS

L. T. BEAUPRE, marchand - tailleur, 323 Wolfe. Grand assortiment pour habillements. Satisfaction. Téléphone, Marchands 529. 292-n

PLOMBIERS-ELECTRICIENS

JOS. LAURIER, plombier général, couvreur, poseur d'appareils de chauffage, 377-79 rue Ontario Est. Tél. Bell Est 1118, Montréal. 32-n-$

TEINTURE ET NETTOYAGE

AVEZ-VOUS quelque chose à faire teindre ou nettoyer ? The Canadian Dyeing and Cleaning Co., 186 St-Philippe, St-Henri. Tél. West, 1651. Tout ouvrage garanti. 216-26

NETTOYAGE DE TAPIS

DOMINION CARPET BEATING CO., seul bureau, No. 262 Dorchester Ouest. On répare les meubles, les matelas; aussi les r

Le budget de 1909

LE CONTROLEUR PELLETIER LIVRE LES PREMIERS CHIFFRES OFFICIELS DU RAPPORT DES FINANCES QUI SERA PRESENTE LUNDI

Pourquoi les salaires des chefs de département n'ont pu être augmentés. — Les réclamations des contribuables du chemin de la Côte St-Michel. — Les parcs ne sont pas des dépotoirs à neige

A la réunion de la commission des finances, hier, sous la présidence de l'échevin L. A. Lapointe, une délégation des syndics du chemin de la Côte Saint-Michel se présenta pour offrir à la Cité, au prix de $12,000 environ, trois quarts de mille de son territoire situé dans les limites de la Ville et sur les limites de Rosemont. La question a été remise à plus tard.

—Les avocats de la Cité donnent leur opinion au sujet de l'utilisation du guide de Montréal, comme annonce pour la ville. Ils prétendent que la Charte ne peut autoriser aucune commission à faire des dépenses dans ce sens.

—L'échevin Fraser, revenant sur le vote des crédits demanda que les salaires de tous les chefs de départements fussent augmentés. Il insista surtout pour les salaires de MM. Robb et Pelletier, ainsi que celui de M. Janin, de l'aqueduc. Le président lui fit comprendre que la Ville n'avait pas d'argent disponible et qu'on ne pouvait accorder à un ce qu'on ne pouvait accorder aux autres. La distribution des crédits a d'abord commencé par les besoins administratifs les plus urgents ; ensuite, on a augmenté plusieurs salaires au-dessous de $800, parce que l'on considère que ces salaires sont à peine suffisants pour vivre C'est même à peine si l'on a dépensé une somme de $7,000 pour ces augmentations. La commission aurait voulu augmenter du même coup tous les salaires élevés, mais il n'y avait plus d'argent. Aussi, en amendement à une proposition de l'échevin Fraser, l'échevin Lavallée proposa: "Que cette commission regrettait, vu l'exiguité du revenu, de ne pouvoir se rendre aux demandes de l'échevin Fraser et augmenter plusieurs chefs de départements qui méritaient certes cette augmentation."

Le tableau suivant représentant le résumé des crédits votés, tel que préparé hâtivement par le contrôleur Pelletier, a été soumis à la commission qui l'a accepté:

ESTIME DU REVENU POUR 1909

Rôle d'évaluation (1908)	$3,111,310.00
Taxe d'eau (1908)	720,319.00
Taxe d'affaires (1908)	492,798.00
	$4,324,427.00
Tous les autres revenus au 30 novembre	$ 958,350.00
Moyenne du revenu pour décembre (3 ans)	65,883.00
Total	$5,348,670.00

RECAPITULATION

Finance, intérêt	$1,507,838.00
Taxe scolaire	755,000.00
Sources générales	474,958.00
Voirie	608,497.00
Poice	498,346.00
Police, Recorder	24,100.00
Incendies	396,463.00
" Alarmes	25,944.00
" Edifices	5,300.00
" Bouilloires	4,000.00
" Eclairage	158,953.00
Aqueduc	227,241.00
Marchés	28,905.00
Incinération	140,633.00
Hygiène	92,799.00
Parcs	65,615.00
Hôtel-de-Ville	68,603.00
	$5,081,237.00
5 p.c. sur la réserve	267,433.00
	$5,348,670.00

DIVISION STE-MARIE

L'échevin Séguin tient deux assemblées dans deux de ses comités, hier soir.

L'échevin Napoléon Séguin a tenu deux assemblées hier soir, devant un grand nombre de ses électeurs : l'une à son comité à l'angle des rues Plessis et Ontario et l'autre au comité à l'angle des rues Fullum et Ontario. A ces deux assemblées, les orateurs suivants adressèrent la parole en faveur du candidat : MM. Durocher, Bessette, Chagnon et Brissette.

Le candidat lui-même parla à ces deux assemblées et exposa son programme électoral à ces deux assemblées, où il fut acclamé par les électeurs.

Il parla de l'instruction publique, de l'uniformité des livres et de la politique provinciale en général et il promit à ses électeurs de prendre leurs intérêts tout comme il le faisait depuis le temps qu'il les représente au conseil de Ville. Il croit qu'il est bon qu'il y ait autre chose que des avocats au parlement provincial et que les ouvriers doivent être représentés par l'un des leurs. Les orateurs qui appuyaient M. Séguin se montrèrent très confiants dans l'issue de la lutte actuelle et prédirent au candidat un triomphe assuré pour le 28 décembre prochain.

LES DROITS SUR LES PEAUX

Un représentant de la compagnie Armour déclare que le tarif a augmenté la valeur des peaux et que les cultivateurs seuls en bénéficient

Washington, 18.—Déclarant que cela ne ferait aucune différence aux compagnies qu'il représente si les droits sur les peaux étaient réduits, augmentés ou complètement abolis, A. Rurion, de Armour & Company, le premier témoin entendu aujourd'hui à l'enquête du comité des voies et moyens de la chambre des représentants, a dit que le tarif a ajouté de 90 sous à $1.10 à la valeur des peaux. Il affirme que les cultivateurs reçoivent le montant entier de cette augmentation de valeur.

M. Rurion a admis que les propriétaires de fabriques de conserves de viande ont des intérêts dans quelques tanneries et que M. Armour possède des actions de la United States Leather Company.

Le juge Gary, qui fait partie depuis cinq ans du bureau de direction de la United States Steel Company, est entré dans la boîte aux témoins. Il dit que M. Schwab, dans son témoignage devant le comité, n'a pas calculé assez haut la dépréciation du prix du fer en gueuse. Le juge Gary estime à $14.75 à $15 par tonne le coût de la fabrication du fer en gueuses. Le chiffre donné par M. Schwab était de $14.

LES ETATS-UNIS D'EUROPE

Le promoteur de l'idée, Sir Max Weachter, a été reçu hier par M. Pichon, le ministre français des affaires étrangères.

Paris 18.—Sir Max Weachter, qui fait le tour des capitales de l'Europe pour plaider l'abolition des empereurs et des rois et la formation des Etats-Unis de l'Europe, a été reçu aujourd'hui par M. Pichon, ministre des affaires étrangères. Sir Max est en faveur du roi Edouard comme premier président de la république qu'il propose.

(Les journaux de Londres ont publié, en octobre dernier, un mémoire de Sir Max Weachter, proposant une confédération des Etats d'Europe "comme remède à la situation alarmante actuelle résultant de l'opposition de l'Europe désunie à l'Amérique unie." Le mémoire disait que le plan de Sir Max avait été soumis à tous les souverains d'Europe.

Sir Max dit qu'à la suite de ses conversations avec les souverains et les hommes d'Etat il est convaincu que son plan ne peut être réalisé, mais il croit qu'il n'y a pas d'autre moyen d'éviter la calamité d'une guerre européenne, et il espère qu'un jour viendra où les peuples eux-mêmes mettront ses idées à exécution.)

LA REFORME EN CHINE

La politique progressiste du prince régent est un échec sérieux au mouvement organisé en vue de renverser la dynastie mandchoue.

(Service spécial du "CANADA")

Shanghai, 18. — La détermination du prince régent d'opérer des réformes en Chine est démontrée par le projet de compléter le chemin de fer Canton-Hankow, dans la nouvelle étiquette de la cour, qui permet aux ministres de s'asseoir, au lieu de se tenir à genoux, pendant les audiences, et la nomination d'une commission spéciale chargée de faire disparaître les distinctions entre les Mandchous et les Chinois.

Hong Kong, 18. — Les partisans du réformateur Sun Yat Sen font des efforts déterminés pour grossir leurs rangs et renverser les Mandchous, mais ils n'ont obtenu jusqu'ici que peu de succès. Deux organisateurs qui ont été décapités à Canton ont admis que des partisans du mouvement entrent dans l'armée et travaillent comme cuisiniers et comme coolies parmi le peuple dans le but de recruter des partisans pour la prochaine révolution, à laquelle on espérait voir coopérer toutes les sociétés de réforme.

La politique progressive du prince régent est un échec sérieux au mouvement antimandchou. La longue lutte entre les deux races se terminera peut-être par les fiançailles, l'année prochaine, du nouvel empereur avec une jeune fille de pur sang chinois.

GRAND-TRONC-PACIFIQUE ET PACIFIQUE CANADIEN

(Dépêche Spéciale)

Ottawa, 18. — Avis a été donné par les compagnies du Pacifique Canadien et du Grand Tronc Pacifique qu'une demande sera faite pour obtenir une loi ratifiant un arrangement conclu le 1er décembre 1908 entre ces deux compagnies concernant leurs moyens d'entrée respectifs à Fort William, Ont.

Le canal de Panama

M. TAFT VISITERA LES TRAVAUX A LA FIN DU MOIS PROCHAIN, ET DECIDERA SI ON DOIT CONTINUER LE PLAN ACTUEL D'UN CANAL A ECLUSES OU LE MODIFIER PENDANT QU'IL EN EST ENCORE TEMPS

Les sénateurs parlent de faire une enquête sur le barrage de Gatum, et il est probable que des questions, peut-être embarrassantes, seront provoquées par une demande de nouveaux crédits

(Dépêche Spéciale au "Canada")

Washington, 18. — M. Taft, quand il ira à Panama, à la fin du mois prochain, sera accompagné de plusieurs ingénieurs distingués, et ils décideront définitivement si le projet de canal à écluses, avec le barrage de Gatum, doit être continué ou si les plans doivent être changés pendant qu'il en est encore temps. On voit par là que la visite du président-élu à Panama est de la plus haute importance.

Le président comprend, dit-on, que s'il insiste sur la continuation du projet de canal à écluses et si ce plan est défectueux, cela nuira considérablement à sa réputation. Il y a plusieurs choses inquiétantes au sujet du barrage de Gatum et du plan de canal à écluses, entre autres le chiffre toujours croissant du coût total de l'entreprise et les entrevues avec des ingénieurs éminents, comme M. Bunau-Varilla, qui continuent à affirmer que le projet d'un canal à écluses est voué à une faillite certaine. Mais le temps est venu de mettre fin aux déclarations "ex parte" du gouvernement en faveur des écluses et des barrages et d'en arriver à une décision finale de laquelle dépendra peut-être la dépense d'un demi-milliard de dollars.

Le président presse M. Taft de décider la chose par lui-même, et c'est ce que celui-ci se prépare à faire. M. Taft comprend que la plus grande partie des travaux sera faite sous son administration. Les avis d'experts ne manquent pas pour démontrer que le système actuel d'un canal à écluses est préférable au système de canal à niveau, et le colonel Goethals, de la commission du canal, rapporte que les travaux avancent d'une manière satisfaisante, mais cela ne suffit pas à satisfaire M. Taft. Plusieurs des déductions des ingénieurs qui ont conseillé le canal à écluses ne se sont pas réalisées depuis que les travaux ont été commencés, et cela, ajouté à l'augmentation des dépenses et au récent accident du barrage de Gatum, a amené M. Taft à repasser dans son esprit le rapport des ingénieurs consultants et de la commission du canal qui ont rejeté le projet de canal à niveau et ont adopté, après de longues discussions, le système actuel de canal à écluses.

On fait remarquer que lorsque le système actuel fut adopté, aucun des ingénieurs du bureau consultant ou de la commission du canal n'eut un mot à dire contre la sécurité du système de canal à niveau. Toute la délégation des cinq experts étrangers et les trois ingénieurs américains qui font partie du bureau consultant ont sérieusement mis en doute la sécurité du système actuel. On dit que M. Taft a pris ce fait en sérieuse considération.

Les sénateurs parlent aujourd'hui d'une enquête du barrage de Gatum par le sénat. Plusieurs d'entre eux craignent que le gouvernement des Etats-Unis n'avance sur un terrain dangereux, ou du moins douteux, en laissant continuer cette grande entreprise sans une considération plus sérieuse, et s'il y a des doutes sur la stabilité du barrage de Gatum, plusieurs sénateurs croient que le peuple américain devrait en être informé.

On a renoncé à l'idée d'envoyer un comité spécial du comité des canaux interocéaniques en même temps que la délégation de la Chambre, mais il est probable que lorsque le crédit du canal viendra devant le sénat certaines questions seront posées avant que le sénat vote les $20,000,000 qui restent à voter pour les travaux de l'isthme.

Cela ne laissera pas à la commission du canal une balance suffisante pour terminer ses travaux, comme il sera probablement demandé un crédit supplémentaire, cette demande précipitera, dit-on, la question de savoir si les travaux sont exécutés comme ils devraient l'être.

EN ANGLETERRE

HABITS, GALONS

A l'occasion de la visite des souverains suédois à Windsor, le lord-chamberlan a publié, selon la coutume, le programme officiel du cérémonial et les indications nécessaires pour que ceux qui seront invités au château sachent exactement quel costume ils devront porter.

Comment paraître à la cour ? Grave problème qui a fait passer des nuits sans sommeil à beaucoup de gens et dont la solution a fait pâlir dans les veilles les fonctionnaires du département du lord-chamberlan. Pendant le règne de Victoria, l'étiquette s'était ressentie du peu d'intérêt que la reine prenait aux cérémonies de la cour, où l'on portait des costumes qui n'étaient pas rigoureusement corrects. Edouard VII est très pointilleux sur ces questions, et il donne lui-même l'exemple de la stricte observation des règles. Jamais il n'a commis un solécisme, et ceux qui étaient commis constamment devant ses yeux avaient le don de l'exaspérer.

C'est pour mettre de l'ordre dans la confusion qui régnait trop souvent dans les costumes portés à la cour que le lord-chambellan a fait paraître récemment un petit volume qui donne sur cet important sujet les renseignements les plus précis.

Pendant le séjour à Windsor du roi et de la reine de Suède, on portera, tantôt l'habit de grande tenue avec le pantalon pour ceux qui portent l'uniforme civil, et le costume de soirée pour les particuliers, tantôt l'uniforme dit de Windsor, ou le "frock dress".

Dans les grandes occasions, l'habit de grande tenue implique la culotte courte ; mais, comme dans le cas actuel, on déroge quelquefois à la règle. L'habit de grande tenue, pour les personnes de la Maison, est en drap bleu, fermant droit sur la poitrine et agrafé les neuf boutons dorés timbrés de l'écusson royal n'étant qu'un ornement. Une broderie d'or, à motif de feuilles de chêne, partant de la ceinture, couvre entièrement la poitrine. Le col et les parements des manches, en drap écarlate, sont brodés d'or. En tenue de gala, la culotte est blanche. Des bas de soie blancs et des escarpins vernis à boucle d'or complètent cet uniforme, qu'accompagnent un claque à plumes blanches, à cocarde de soie noire, et une épée à garde dorée avec fourreau de cuir noir. Le pantalon, pour la tenue de lever, est en drap bleu, comme l'habit, à bande d'or.

Cet uniforme est aussi celui des ministres et secrétaires d'Etat ; mais avec cette différence que, pour eux, le collet et les parements sont en velours noir. C'est ce que l'on appelle l'uniforme civil, pour le distinguer de l'uniforme des officiers de l'armée et de la marine, des diplomates et autres fonctionnaires de divers ordres.

L'uniforme de Windsor a cela de particulier qu'il ne peut être porté qu'au château et seulement par les membres de la famille royale, certains fonctionnaires de l'Union et quelques privilégiés désignés par le roi.

Le "Windsor uniform" se compose d'un frac comme celui que porte le commun des mortels, mais en drap bleu, avec col et parements de drap écarlate et boutons d'or timbrés de l'étoile de l'ordre de la Jarretière surmontée de la couronne royale ; d'un gilet blanc et, suivant les circonstances, d'un pantalon noir ou d'une culotte courte, noire également. Avec la culotte, on porte les bas de soie noire et des escarpins vernis à rosette mais sans boucles ; cravate et gants blancs.

Pour les particuliers invités à la cour, on a imaginé le "frock dress", qui consiste en un habit noir à revers de drap ou de soie, d'un gilet blanc ou noir et d'une culotte courte en drap noir, avec bas de soie et escarpins vernis à rosettes. Quelques personnes croient pouvoir porter, avec ce costume, un chapeau gibus. Cela est incorrect. La coiffure du "frock dress" est un claque à ganse de soie noire, avec torsade et rosette noires.

Cravate et gants blancs, naturellement.

Tels sont les costumes et uniformes civils que l'on portera à Windsor pendant le séjour des souverains suédois. Ce ne sont que des tenues de demi-gala.

Dans les grandes cérémonies de cour, à Windsor ou au palais Buckingham à Londres, on revêt la tenue de gala qui comporte la culotte blanche pour tous les fonctionnaires civils et les personnes de la maison, et, pour les particuliers, l'habit de cour nouveau modèle, dont voici la description :

Habit de velours de soie noir à col droit, sans revers et ne boutonnant pas, avec doublure de soie blanche pour le dos, et de soie noire pour les pans, et six boutons d'acier ciselé. Le gilet doit être en soie noire ou en satin blanc, avec quatre boutons semblables à ceux de l'habit, mais plus petits. Culotte de velours noir, bas de soie noirs, escarpins vernis à boucles d'acier. Pour finir, chapeau claque noir à ganse noire, torsade d'acier et cocarde de soie noire et épée à poignée d'acier, à fourreau de cuir noir. Aux levers, on peut remplacer la culotte par un pantalon de velours noir. Cravate et gants blancs.

On permet aussi le costume de cour en drap, qui peut être de couleur lie de vin, vert ou violet foncé, mais dans aucun cas ne saurait être noir ni bleu. Cet habit est orné d'une broderie d'or au col et aux manches, et de boutons dorés timbrés de la couronne royale. Le gilet est blanc, la culotte de même étoffe que l'habit, et l'épée est à poignée dorée. On porte les bas de soie noire et les escarpins vernis à bandes dorées. Le chapeau est le même que pour le costume de velours noir. Le pantalon (pour les levers et demi-galas) est du même drap que l'habit, et orné d'une bande d'or.

Il va sans dire qu'il n'est question ici que des uniformes et costumes civils et non des uniformes des militaires et des marins, ni de ces innombrables et superbes costumes et uniformes que portent les grands dignitaires de l'Etat et les fonctionnaires de tous ordres, administratif, judiciaire, civique, qu'un volume ne suffirait pas à décrire, car ils sont aussi nombreux que les sables de la mer.

Pour les dames, l'étiquette est beaucoup plus simple, — ou plus compliquée, comme on voudra — car c'est la mode qui règle leur costume, sauf pour les occasions de grand gala, comme les cours où la robe à traîne, les plumes dans les cheveux et le décolletage sont de rigueur. Par exception, le roi a permis que les dames qui "pour cause de maladie, d'infirmité ou d'âge croissant" ne sauraient porter le costume ordinaire, sollicitent et obtiennent du lord-chamberlan l'autorisation de paraître à la cour en robe montante. Dans ce cas, le corsage décolleté en carré ou en cœur, doit être garni d'étoffe blanche (seule couleur autorisée) transparente ou opaque, avec manches demi-longues. Mais la traîne et les plumes sont obligatoires.

Les diplomates étrangers se présentent à la cour et dans les cérémonies officielles dans l'uniforme ou le costume que prescrivent pour les circonstances analogues, les règlements de cours et le cérémonial de leurs pays respectifs. Mais il y a trois exceptions : les représentants diplomatiques des Etats-Unis, de la Suisse et de Cuba, pays où il n'y a ni cour ni uniformes civils, portent le "frock dress" dans les galas et le costume de soirée avec pantalon, aux levers et demi-galas.

Il y a bien eu quelques murmures, dans la libre Amérique, le jour où un ambassadeur des Etats-Unis (n'était-ce pas M. Choate ?) a paru à la cour d'Angleterre en culotte courte et en bas de soie noire ; mais on s'est rendu compte à Washington qu'il n'y avait là rien de contraire à la Constitution.

Fasse le ciel que mes lecteurs soient invités à la cour d'Angleterre : c'est un beau spectacle. Et ils sauront quel costume revêtir.

PAUL VILLARS.

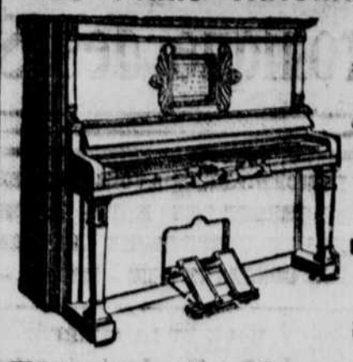
LE SUCCESSEUR DE ROOT

M. Taft a annoncé hier soir, la nomination du sénateur Knox comme secrétaire d'Etat dans son cabinet.

Augusta, Georgie, 18.—M. Taft a annoncé ce soir la nomination du sénateur Philander C. Knox comme secrétaire d'Etat dans son cabinet. M. Taft ayant reçu tard cet après-midi une dépêche l'informant que M. Knox accepterait la première place dans son cabinet.

"Le Piano Automatique Angelus"

LE PREMIER DE L'UNIVERS



Voyez notre stock des fêtes de Pianos automatiques :

GOURLEY-ANGELUS
LEACH-ANGELUS
EMERSON-ANGELUS

Prix depuis $650
Payable $50 comptant et $20 par mois.
On échange.

The Leach Piano Company Ltd.

560 RUE STE-CATHERINE OUEST, près Drummond.

Catalogue gratuit. Récital tous les jours.

FRANCE ET VENEZUELA

Le président Castro croit qu'il serait facile de rétablir les relations entre les deux pays en soumettant leurs différends à un arbitrage.

Berlin, 18.—On a demandé aujourd'hui au président Castro s'il y avait possibilité de reprendre les relations amicales entre le Vénézuéla et la France. Le président a autorisé un des diplomates qui l'accompagnent à faire la déclarattion suivante:

"Je crois qu'il serait très facile de rétablir les relations entre le Vénézuéla et la France en soumettant les questions en jeu à un arbitrage d'après la manière adoptée quand deux nations ne peuvent trouver d'autre moyen de régler leurs difficultés."

LA CULTURE DES BANANES

La United Fruit Company consent à payer un droit d'exportation à Costa Rica, afin d'encourager la culture par les producteurs privés.

Washington, 18.—Trente-et-un sous en argent américain seront payés, comme droit d'exportation, sur chaque régime de bananes expédié de Costa Rica par la United Fruit Company d'ici 1920. La compagnie renonce à son droit d'exportation libre de droits, que lui a conféré une loi passé par le gouvernement de Costa Rica. La compagnie produit à peu près quarante pour cent de la récolte de bananes de l'île mais la loi en vertu de laquelle la compagnie consent à payer, jusqu'en 1920, 31 sous pour chaque régime de première qualité et 15 1-2 sous pour chaque régime de seconde qualité, encouragera la culture des bananiers par les producteurs privés, au dire du ministre américain Merry, dans un rapport à ce suiet qu'il vient d'adresser au bureau des manufactures.

ARTHABASKA

(Correspondance spéciale)

Arthabaska, 18. — M. le juge Maloin, de Québec, a présidé toute la semaine le terme de la Cour Supérieure et de la Cour de Circuit.

—Mesdames Gustave Perrault et J. E. Perrault sont parties mercredi pour un voyage à Québec.

—Mademoiselle Lemieux, de Québec, est en visite chez Madame Achille Gagnon.

—M. et Mme P. H. Côté sont revenus d'un voyage à Québec.

—M. J. E. Girouard, avocat, est revenu mercredi d'un voyage au Nominingue.

—M. Fortunat Rouleau est revenu mardi d'un voyage à Ste-Claire.

—Mademoiselle A. de Courval est allée à St-Norbert d'Arthabaska.

—Mlle Annette Girouard, de Montréal, est venue passer quelques jours dans sa famille.

—M. L. Lavergne, député et Harry A. Simpson sont allés à Montréal, vendredi.

Le "Canada" est le meilleur médium de publicité pour ceux qui veulent annoncer des propriétés en vente. Le "Canada" atteint chaque matin une clientèle qui a de l'argent.

Le Canada

IMPRIME ET PUBLIE PAR

La Cie de Publication du Canada

(Responsabilité Limitée.)

GODFROY LANGLOIS, Directeur-Gérant.
Bureaux: 73-75 Rue St-Jacques.

ABONNEMENTS :

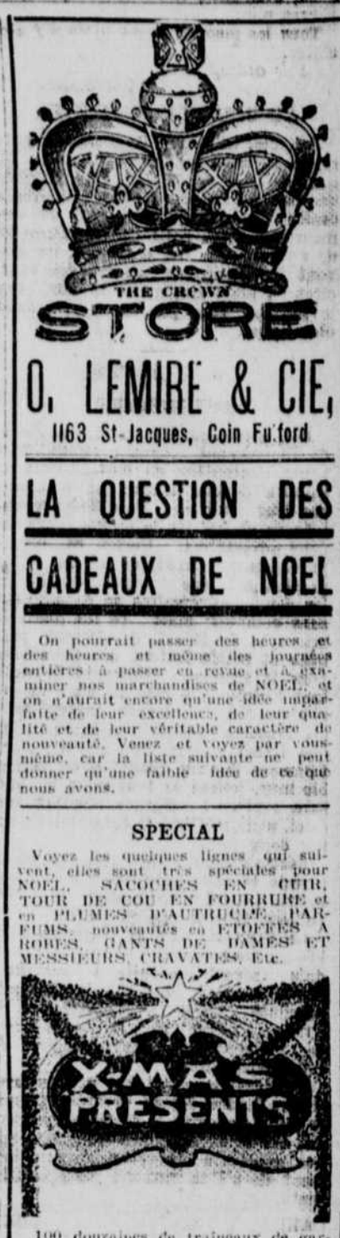
Edition Quotidienne, au Canada,	$3 00
" " aux Etats-Unis,	$7 00
Edition Hebdomadaire au Canada,	$1 00
" " aux Etats-Unis,	$1 50
Montréal, livraison à domicile	$4.00 par an

Bureau à Québec:
J. O. GOULET 240 François.

73-75 Rue St-Jacques, Montréal

NOS TELEPHONES:

GODFROY LANGLOIS,	Main 3039
Bureau des agents d'annonces	Main 3038
Bureau d'Administration	Main 3208
Rédaction	Main 891



O. LEMIRE & CIE,
1163 St-Jacques, Coin Fulford

LA QUESTION DES CADEAUX DE NOEL

On pourrait passer des heures et des heures et même des journées entières à passer en revue et à examiner nos marchandises de NOEL, et on n'aurait encore qu'une idée imparfaite de leur excellence, de leur qualité et de leur véritable caractère de nouveauté. Venez et voyez par vous-même, car la liste suivante ne peut donner qu'une faible idée de ce que nous avons.

SPECIAL

Voyez les quelques lignes qui suivent, elles sont très spéciales pour NOEL. SACOCHES EN CUIR, TOUR DE COU EN FOURRURE et en PLUMES D'AUTRUCHE, PARFUMS, nouveautés en ETOFFES A ROBES, GANTS DE DAMES ET MESSIEURS, CRAVATES, Etc.



100 douzaines de traîneaux de garçons, très forts, peinturés, valeur de 40c, pour, seulement, 25c.

POUPEES

Venez voir notre assortiment de poupées habillées et non habillées, nous avons le plus gros assortiment de Montréal, dans tous les prix, poupées habillées depuis 25c jusqu'à, $1.50.

JOUETS

Notre rayon de jouets, le plus grand de la ville, regorge de jouets de toutes sortes, tels que voitures de patrouille, voitures de pompier, camions à farine, jockeys, cheval et voiture, à glace, automobiles, échelles, tombereaux, ambulances, express, barques, fers à repasser, presses à imprimer, épées, fusils, grand chemin de fer, etc., etc. Voyez par vous-même l'assortiment que nous avons de jouets en fer, à partir de 15c jusqu'à $1.45.

THE CROWN STORE.
O. Lemire & Cie,
1163 St-Jacques, Coin Fulford.

Fournitures Générales pour
AQUEDUC
Spécialités :
Tuyaux de Fonte, de Fer et de Grès.
CIMENT
Aussi assortiment complet d
COUTELLERIE,
Vitres Vernis, Peintures, etc.
ENGINS A GAZOLINE
Bateau en acier "Mullin"
GROS ET DETAIL
I. L. LAFLEUR.
LIMITEE
362-365
RUE NOTRE-DAME OUEST,
MONTREAL.
163-mar-sam-h.

MAGNIFIQUE PRIME

Pour avoir droit à cette prime, il faut envoyer $3.00 pour une année d'abonnement s'étendant sur 1909.

Les abonnements spéciaux à prix réduits ne peuvent bénéficier de cette prime.



Un crayon à l'encre offert gratuitement aux abonnés qui paieront D'AVANCE leur abonnement au "Canada" ou aux personnes qui prendront un nouvel abonnement à notre journal.

CE CRAYON A L'ENCRE

appelé "stylo" ou "styletto", est une nouveauté très en vogue aux Etats-Unis. Il est en voie de détrôner la plume-fontaine.

Ce crayon d'un fini et d'un poli achevés, est fabriqué avec le CAOUTCHOUC VULGANISE le plus fin, de couleur terra-cotta, est sans égal comme apparence et durabilité et est de beaucoup supérieur à la plume-fontaine ordinaire parce qu'il est permanent et sa construction est moins délicate et il n'est pas sujet à se déranger. Ce crayon à l'encre se détaille partout à $2.00 et nous pouvons l'offrir en prime pour un temps limité, aux abonnés réguliers qui paient $3.00 par année.

Toute personne qui paiera $6.00 pour deux années d'abonnements, année courante et année à venir, recevra deux primes, un Vétérinaire des Villes et des Campagnes, magnifique volume de 480 pages et un Crayon à l'encre.

Naturellement cette prime n'est offerte qu'aux abonnés réguliers et aux nouveaux abonnés payant trois piastres par année pour la campagne, et quatre piastres par année pour la ville.

Chronique des Sports

RAOUL TOMBE LE SUEDOIS LUMDEN APRÈS AVOIR LUI-MEME SUBI UN ECHEC. — LES RAQUETTEURS DU NATIONAL SERONT LES HOTES DU CHAMPETRE, DIMANCHE. — LE CLUB LAFAYETTE CONTINUE A INTERESSER LES AMATEURS DE POOL. — CAZEAUX TROUVE SON MAITRE DANS CONSTANT - LE - MARIN. — NOUVELLES SPORTIVES.

ATHLETISME

ELECTIONS DU CERCLE ST-JACQUES.

Le Cercle Catholique des Jeunes Gens de St-Jacques procédera à l'élection de ses officiers pour l'année 1909, dimanche, le 20 courant, à 2.30 heures p.m.

Tous les membres sont priés d'y assister.

Par ordre,

Le Secrétaire.

AU COLLEGE JOLIETTE.

Joliette, 18.—Les élèves du séminaire de Joliette sont à faire, dans la cour de cette institution, un magnifique patinoir. Par le passé, les élèves étaient obligés, après souper, de demeurer dans la salle de récréation et de s'y amuser. Or, cet hiver, ils auront l'avantage de prendre des exercices en plein air, même le soir, car le patinoir sera pourvu de lumières électriques.

LA LUTTE

DEUX HOMMES

Oui, certainement, Lumden et Raoul de Rouen sont deux hommes, dans toute l'acception du mot. Rien ne saurait donner à ceux qui n'étaient pas hier soir au Parc Sohmer une idée de ce que fut le match entre ces deux adversaires. Certes, ce fut un phénoménal combat, ce fut un match passionnant, une suprême bataille où les deux adversaires se dépensèrent sans compter; mais ce fut aussi le triomphe de Raoul, décidément plus beau et solide lutteur que nous pouvons le supposer. Contre lui le bouillant Lumden n'a rien pu faire de véritablement dangereux, malgré qu'il ait réussi à prendre une chute parceque Raoul s'était trop exposé; constamment il s'est heurté à un véritable mur, jouant le tout pour le tout, sans arriver à d'autre résultat que celui, non ambitionné, de se faire tomber deux fois.

Véritablement le courage et la grande ténacité du Suédois valaient mieux que cela; mais aussi, quel merveilleux athlète que ce Raoul.

Le Français prit la première tombée au bout de 35 minutes; le Suédois réussit ensuite à renverser Raoul au bout de 12 minutes, puis la chute finale fut comptée par le Français après 15 minutes de bourre agrémentée de plusieurs coups de lutte scientifique.

Vu l'assistance minime qui encourage les luttes depuis quelques temps, le Club Canadien a décidé de suspendre ses séances jusqu'à nouqel ordre. Les amateurs regretteront certainement de s'être montrés trop indifférents.

CAZEAUX TROUVE SON MAITRE

Paris, 18 — Voici les résultats de la soirée d'hier à l'Apollo:

Poule finale

Romanoff, 118 kilos, Russe, vainqueur de Grenna Raffaeli, 110 kilos, Italien.

Première reprise. — Romanoff prend l'avantage; l'Italien garde une prudente réserve.

Deuxième reprise. — Romanoff, au travail, place à Grenna, deux belles prises d'épaules. L'Italien riposte par une prise de tête, mais sans parvenir à desserrer l'étreinte du colosse russe. Un bras roulé porté par Romanoff met fin à ce beau combat.

Temps: 14 m. 6 s.

Petersen, 116 kilos, Danois, vainqueur de Vervet, 108 kilos, Français.

Première reprise. — Vervet, qui veut à tout prix éviter la fâcheuse ceinture, subit pourtant une cravate de grande marque. Enfin voici le Parisien à terre; une prise de bras le met en danger, un surpassé splendide lui vaut pour quelques secondes l'avantage.

Mais Petersen, à l'aide d'une ceinture de côté, est aussitôt dessus.

Deuxième reprise. — Petersen, surpris de la belle résistance de Vervet, multiplie ses prises de bras et d'épaules; pourtant Vervet lui échappe encore.

Troisième reprise. — Vervet s'offre le luxe de ceinturer Petersen et de l'envoyer au tapis. Cela lui vaut d'être immédiatement embarqué par une double prise de bras que Vervet évite en pontant splendidement.

A la seconde tentative le courageux Vervet est quand même vaincu.

Temps: 28 m. 34 s.

Constant Le Marin, 108 kil. (Belge), vainqueur de Cazeaux, 98 kil. (Français).

Toute la première reprise de ce combat fameux ne vaut l'avantage ni à Constant, ni à Cazeaux. Les deux hommes, qui fournissent un travail fantastique, se mènent à tour de rôle une danse échevelée, dangereuse et pour eux et pour les spectateurs massés sur le ring.

Dès la seconde reprise, qui doit être illimitée, les choses se gâtent plus encore. Cazeaux emploie tous les moyens possibles pour vaincre, mais il trouve en Constant un adversaire d'une telle valeur, qu'il est lui-même victime de ses prises. En moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, le ring est saccagé, la rampe est mise en morceaux. Le public, affolé, se demande comment se terminera ce pugilat fantastique, lorsque Cazeaux, après un "saut de carpe," peu banal, est rattrappé au vol et splendidement plaqué, en ceinture, sur les deux épaules.

La joie de Constant est impossible à décrire. Toutes les mains se tendent vers lui, les applaudissements le rappellent trois fois.

Temps: 1 h. 5 minutes.

HACK ET LA CHARITE

Londres, 18. — Les derniers développements dans l'affaire Gotch-Hackenschmidt, sont que le Lion Russe offre de rencontrer l'Américain en Angleterre, ou aux Etats-Unis, pourvu que les recettes du match soient consacrées à des œuvres de charité. Frank Gotch n'a pas encore répondu à la proposition si chrétienne du Lion Russe.

UN BON RETOUR

Québec 18.—A. Léon, qui connait des exhibitions d'une remarquable beauté, il y a peu d'années, se propose de lutter de nouveau, après un relâche trouvé trop long par les amateurs locaux. Il est de la classe de 115 lbs et veut se frotter à Eug. Rioux, qui était vainqueur de Drolet, la semaine dernière.

Si le présent défi est accepté, la joute aurait lieu dans la salle de la Garde Champlain, le même soir que celle entre Bélanger et Jeffrey, c'est-à-dire le 23 du courant.

On peut obtenir plus de renseignements à ce sujet au No 42 1-2, rue Richelieu.

LA RAQUETTE

"LE COUREUR DES BOIS."

Le comité d'organisation de ce nouveau club, formé dans la partie nord de la ville de Montréal, au Boulevard St-Denis et Villeray, a tenu sa première assemblée à ses salles jeudi soir. On a procédé à la nomination de ses officiers pour la prochaine saison. Il a été unanimement décidé que ce nouveau club sera exclusivement composé de messieurs et portera le nom de "Coureur des Bois." Pas moins de 75 membres se sont inscrits à cette assemblée. La prochaine réunion du club est convoquée pour dimanche. Tous ceux qui désirent se joindre à ce joyeux groupe sont cordialement invités de se rendre dimanche après-midi, à 2.30 heures précises, à ses salles, No 2883 rue St-Hubert, près Bélanger. On préparera à cette séance le programme que ce club prétend suivre cet hiver.

Les organisateurs, ainsi que plusieurs autres orateurs, se feront entendre sur plusieurs questions du plus haut intérêt.

Camarades, il faut que le Boulevard et Villeray ne tirent pas en arrière à l'occasion des prochaines fêtes du carnaval. Venez en foule à cette assemblée! Qu'on se le dise!

P. SIMARD,
L. BOISVERT,
Organisateurs.

LE CLUB CANADIEN.

Québec, 18.—C'est mercredi de la semaine prochaine, que le club Canadien commencera ses parades hebdomadaires, dans les rues de Québec. L'organisation nécessaire est à peu près complète. Elle va être terminée ces jours-ci.

SORTIE DU NATIONAL.

Les premières courses handicap du club de raquette National commenceront dimanche à 14 heures. Dans l'après-midi, les membres du club et leurs femmes se réuniront à 2 heures à la salle du club, à Maisonneuve, et se rendront au chalet du club Champêtre, à la Pointe aux Trembles, où ils feront l'inauguration de sa glissoire.

REUNION IMPORTANTE

Une assemblée de l'Union Canadienne des Clubs de Raquettes a été convoquée pour ce soir à la M.A.A.A. L'ordre du jour comportera surtout la discussion de la participation des clubs de l'Union aux carnavals de Sherbrooke et de Montréal. Les clubs non-affiliés sont priés de se faire représenter à cette réunion.

LE HOCKEY

UN PEU DE NOUVEAU

Québec, 18 — Hier soir, chez le club Québec, on a remarqué la présence de Jos. Power et de McDougall. Ces deux amateurs, qu'on voyait jouer pour la première fois, cette saison, furent accueillis avec une satisfaction bien légitime. Jordan, Moran et Macdonald prirent part à l'exercice, avec l'habileté qu'on leur connait.

Il est rumeur que Jos. Malone sera invité à combattre pour le club Québec senior. Ce jeune joueur donne de belles espérances à l'équipe dirigée par Jos. Power.

UN ENTHOUSIASTE VETERAN.

Québec, 18 — Jos. Métivier, qui joua pendant plusieurs années, pour l'ancien club St-Louis et le Montcalm est fort tenté de se livrer de nouveau à l'intéressant sport du hockey. Il ferait partie de la seconde équipe des Québec. Métivier est un solide vaillant qui sait se rendre utile.

POLITIQUE DES LIGUES.

Le refus d'admettre le club Chicoutimi, dans la ligue intermédiaire, nous rappelle une lettre fort sensée que publiait M. W. E. Findlay, dans le "Montreal Herald", il y a peu de temps. Cet éminent amateur est l'un des dirigeants de la M.A.A.A. Il s'occupe activement de plusieurs catégories sportives, notamment le hockey et la crosse.

M. Findlay disait, avec beaucoup d'à propos, que les ligues font une grande erreur, en ne profitant pas souvent des occasions qui s'offrent d'agrandir leur sphère d'action. Il condamnait la politique ordinaire de ne point aider les clubs désireux de s'élever de degré en degré. Cette ligne de conduite amène la désorganisation de bien des équipes, elle cause du découragement chez bien des amateurs.

Si on veut sincèrement éveiller l'ambition de la jeunesse qui entreprend des parties, on doit apprécier son zèle et non méconnaitre son droit à l'avancement.

En somme, M. Findlay a dénoncé les ligues aux portes fermées hermétiquement comme trop de villes en renferment.

SUR LA BANDE

Didier Pitre s'en vient avec le club Edmonton. Il pleurera sans doute de joie lorsqu'il mettra le pied sur le quai de la gare Windsor.

Lester Patrick qui ne devait plus jouer au hockey a fini par se laisser "convaincre".

La C. A. A. U. a professionalisé les joueurs du club Strathcona de Winnipeg, parce qu'ils ont commis le péché de jouer contre les pros d'Edmonton.

Frank Sweitzer, l'un des anciens équipiers de Pitre et de Laviolette, est actuellement instructeur de l'équipe du Walland Athletic Club.

Jack Ryan ne veut pas jouer comme "pro". En voici un au moins qui chérit "l'aurea mediocritas".

La coupe Stanley n'est plus l'emblême du championnat du monde depuis que le professionalisme s'est infiltré dans les clubs. Ce trophée sert aujourd'hui à engendrer des disputes et à augmenter les recettes de certains clubs qui commettent la bêtise de paver des salaires ridiculeusement trop élevés.

LA CROSSE

ILS LOUENT NOS METHODES

Londres, 18. — Les joûtes de crosse du dernier tournoi Olympique ont été fort commentées lors du banquet donné récemment sous les auspices des clubs du Sud de l'Angleterre. Les orateurs ont reconnu que les Canadiens sont les maitres dans leur jeu national et ils ont en même temps conseillé aux joueurs anglais de se familiariser avec les méthodes victorieuses des équipes canadiennes.

LE CURLING

LES "CURLERS" CANADIENS

London, 18. — La Presse Associée Canadienne dit que s'il y a de la glace à Loch Malien, les Canadiens y joueront leurs séries de parties internationales, au cas où la glace ferait défaut à cet endroit, les joutes auront lieu à Glasgow. La visite des Canadiens est vivement désirée par les "curlers" de la contrée tout entière.

LE PATINAGE

SOYONS PRUDENTS

Chaque hiver, au commencement des froids, il arrive des accidents mortels, dus à l'imprudence des patineurs. Les journaux ont déjà relaté de tels cas, cette saison. Le patinage sur les lacs et les rivières a beaucoup de charmes, mais il est quelquefois dangereux, surtout dans le temps où la glace est formée depuis peu. On dirait vraiment que les gens se donnent le mot pour être imprudents à une époque où on devrait l'être encore moins que jamais.

En été, il est encore possible de sauver quelqu'un qui tombe à l'eau, mais quand la glace s'est formée, tout secours est impossible. Le trou est souvent juste assez grand pour laisser passer une personne, et dessous la carapace de glace, c'est la mort horrible dans l'eau noire et froide sans espoir, sans rémission.

Sans doute la glace n'a-t-elle pas besoin d'être bien épaisse pour supporter le poids d'un homme, mais encore faut-il attendre qu'elle se soit uniformément formée. Quelque violent que soit le premier froid, et peut être en raison même de cette violence, la glace n'a aucune cohésion, elle a des pailles, sa surface inférieure est irrégulière; solide à défier le poids d'une pièce d'artillerie en un endroit, elle cède en un autre à une pression très faible.

Nous ne saurions trop recommander la prudence à tous les patineurs. Comment peut-on risquer sa vie pour le plaisir de patiner quelques jours plus tôt, et la belle avance de compromettre toute une saison d'un plaisir éminemment recommandable pour le plaisir de pouvoir se vanter d'être en avance sur tous les autres!

DES CHAMPIONS OLYMPIQUES

Ottawa, 18. — M. et Madame Syers, les champions du concours double de patinage des derniers Jeux Olympiques visiteront Ottawa dans le cours de l'hiver et donneront une exhibition au club Minto. Il est très probable que ces deux experts se rendront à Montréal pour rendre visite à M. Louis Rubinstein qui est un ami personnel de M. Syers.

CULTURE PHYSIQUE

POUR LES ENFANTS.

On ne tire pas assez parti des jeux pour le développement physique des enfants. Comme le dit F. Lagrange, ils constituent en réalité la méthode d'exercice la mieux appropriée à l'hygiène du jeune âge et ne sont passibles d'aucun des reproches que méritent la gymnastique aux appareils et les exercices au plancher.

Ils sont essentiellement récréatifs, ne nécessitent pour ainsi dire aucun apprentissage, n'exigent que des mouvements naturels; ils ne s'exécutent pas à l'aide d'appareils mais à l'aide des membres seuls ou de jouets incapables d'imprimer au corps aucune déformation.

Je suis bien obligé de convenir que les écoles et pensionnats sont peuplés maintenant d'enfants délicats, de neuro-arthritiques, de dyspeptiques avérés ou latents, d'êtres au système musculaire de plus en plus affaibli. Condamner ces faibles à la gymnastique athlétique serait une pure folie.

Il faut avant tout les faire jouer. Seulement, voilà, c'est le cadet des soucis de nos professeurs.

Je me rappelle les récréations de mon collège. Tambour battant, on nous enfermait dans une cour étroite, dont les hauts et tristes murs nous séparaient de la liberté. Au sortir de ces classes où on respirait un air confiné, il eût fallu gambader, faire courir son sang dans ses artères, faire jouer ses poumons. Eh bien, pas du tout. Les élèves se réunissaient par groupes et causaient entre eux comme des péripatéticiens, avec cette différence que leur conversation n'avait rien de philosophique. Le maitre—le pion, comme nous l'appelions irrévérencieusement — accomplissait sa corvée de surveillance en lisant son journal ou en bavardant avec ses favoris.

Eh bien, je n'hésite pas à dire que de tels usages sont déplorables.

Le maitre devrait être le metteur en scène, le conducteur des jeux. Je voudrais qu'avant de l'accepter dans une école ou un pensionnat on s'assurât de sa connaissance des différents jeux hygiéniques et qu'on lui spécifiât qu'il aura à les diriger.

Mais au fait comment pourrait-on installer ces jeux dans les cours étriquées de certains de nos établissements universitaires. Il est de toute nécessité, il est urgent que les collèges, à la porte des villes, acquièrent des terrains de manœuvres, des champs de jeux. Mais à ce sujet on connait mes idées. Malgré toutes les objections qu'on m'a opposées, je tiens pour la construction des établissements d'instruction en dehors des villes, et même en pleine campagne, si c'est possible.

Comme le disait dernièrement le Dr Laurent, tous les jeux sont bons, à certaines conditions toutefois: ne pas être dangereux, ne pas provoquer d'attitudes vicieuses, etc. C'est aux personnes qui sont chargées de la surveillance des enfants qu'il incombe de veiller à ce que la mesure ne soit pas dépassée. Tel jeu excellent pour un enfant de dix ans peut être dangereux ou simplement nuisible pour un enfant de 5 ans.

Les jeux varieront dans leur exécution et leur intensité selon l'âge et le sexe de l'enfant. Tels jeux qui pourront être exécutés par des petits garcons ou des petites filles de quatre ou cinq ans ne pourront plus l'être par des fillettes de dix ans, alors que des garçonnets du même âge pourront continuer à s'y livrer entre eux. Une petite fille de 4 ou 5 ans peut jouer à saute-mouton avec son petit frère; elle ne pourra plus le faire à dix ans ou douze ans sans inconvenance.

C'est aux parents et aux maitres à aider les enfants dans le choix de ces jeux sans exercer sur eux aucune contrainte; car le jeu, tout en étant éducatif, tout en visant au développement physique de l'enfant ou de l'adolescent, doit rester distrayant.

Dr. CADAREC.

LES ECHECS

ECHOS D'UN CONCOURS

Bien que la lutte entre les Drs Lasker et Tarrasch ne soit pas tout à fait récente, l'article suivant, extrait d'une revue experte française, intéressera probablement nos lecteurs:

"Les partisgns du Dr Tarrasch furent quelque peu déçus dès la première série jouée à Dusseldorf, pendant laquelle, en effet, il semble que le Dr Lasker ait été favorisé d'une bonne fortune; mais peut-on raisonnablement invoquer celle-ci quand il s'agit d'une contestation aussi importante mettant aux prises deux maitres d'expérience égale et possédant même endurance.

Il faut donc reconnaitre, en toute justice, que le Dr Tarrasch, malgré ses succès antérieurs bien mérités et sa science théorique y ajoutée, ne possède pas la maitrise du Champion du monde.

Le Dr Lasker avoue s'être servi de la même tactique que pour Steinitz, c'est-à-dire: étude préalable du jeu analytique et pratique de son futur adversaire. Cette méthode ne saurait être critiquée puisqu'elle appartient à l'opposant, mais où le champion nous surprend, c'est en son idée de la conduite d'un semblable combat lorsqu'il dit: "Le Dr Tarrasch écrit sur les échecs, les explique et joue selon ses analyses, "c'est là sa faute". Or, il faut admettre que le Dr Lasker, qui écrit de même, ne joue pas comme il conseille. De cette façon d'envisager le succès, l'amateur studieux en conservera certes une perplexité bien légitime.

Nous pensons plutôt comme notre intéressant confrère, M. V. Cornetz, qui écrit sur ce sujet dans l'"Algérie sportive".

"Cette lutte comporte à notre avis un enseignement philosophique."

LE POOL

AU CERCLE PAROISSIAL

Le directeur du Cercle Paroissial St-Louis est à organiser un grand tournoi de pool qui aura lieu dans les salles de pool et billards de cette institution. Ce tournoi commencera au mois de janvier prochain. Les plus forts joueurs de Montréal et de la banlieue sont invités à y prendre part. Une douzaine de magnifiques prix seront donnés aux vainqueurs. Le tournoi de l'an dernier a été un grand succès, 10 joueurs y prenant part. Nous croyons que ce chiffre sera doublé dans le prochain tournoi. La direction tient à tout prix à ne pas s'arrêter en si bonne voie. Il y a déjà nombre de joueurs tant membres du Cercle qu'étrangers d'inscrits.

Les personnes qui désireraient prendre part au tournoi sont priées de s'adresser au gardien pour les conditions.

LES PARTIES D'HIER.

La huitième partie du 1er tournoi de pool qui s'est jouée au club Lafayette, hier soir, se termina par la victoire de Brière sur Larue, avec un score de 100 contre 82.

La 9ème partie de ce tournoi sera jouée lundi soir entre Tranchemontagne et Nelson.

La cinquième partie du 2ième tournoi a été jouée hier soir entre Moore et Mirault. Celui-ci est sorti vainqueur par un score de 100 contre 82.

La sixième partie sera jouée lundi soir entre Péloquin et Dupéré.

AU CERCLE DUROCHERS

Québec, 18.—Une très intéressante partie de "pool" a eu lieu, hier soir, au cercle Durochers. Les deux adversaires, MM. Achille Latulippe et Albert Arial, ont chaudement lutté, comme on peut le voir par le score, qui est de 100 points pour M. Arial, et 91 pour M. Latulippe.

Cette joute a été suivie avec beaucoup d'intérêt par tous les membres du cercle, car les deux concurrents ont fait des prodiges d'habileté pour vaincre.

La deuxième série de ce concours, qui est de 200 points, se jouera demain soir. La partie promet d'être chaudement contestée, car le vaincu d'hier se promet bien d'être le vainqueur final.

Le populaire président du cercle, M. Gaudiose Caouette, agissait comme arbitre.

BASE-BALL

IL EST RENVOYE

Boston, 18. — Le gérant Joe Kelley a reçu officiellement hier son congé du président Dovey. Kelley ne s'est guère énervé en lisant la lettre enregistrée qui lui apprenait cette fâcheuse nouvelle, mais en bon Américain pratique il s'en fut aussitôt consulter son avocat qui prendra immédiatement des procédures en recouvrement du salaire que Kelley devait retirer pour la saison 1909.

CE QU'UNE AUTORITE PENSE DU G. T. P.

M. Hays, président du Grand-Tronc, donne son opinion sur ce qu'on doit attendre de la nouvelle ligne. Supériorité de Sir Wilfrid Laurier comme homme d'Etat.

(Dépêche Spéciale)

Toronto, 18 — Le "Globe" de Toronto, publie l'entrevue suivante qu'il a eue avec le président du Grand Tronc, M. Hays:

En parlant du nouveau chemin de fer Transcontinental, le président du Grand Tronc n'a pu s'empêcher de dire que ce sera le plus grand chemin de fer du monde. Cette appréciation venant de la part d'une autorité en la matière comme M. Hays, dont les états de service à la compagnie du Grand Tronc sont un garant sérieux, ne peut faire autrement que d'être encourageante et de faire beaucoup espérer de l'établissement de la nouvelle et immense voie ferrée que sera le Grand Tronc Pacifique. D'après lui, les personnages politiques qui ont entravé la construction du Transcontinental, ont fait de la mauvaise besogne et n'on cherché qu'à nuire aux intérêts du pays. Le nouveau chemin de fer, qui a été soutenu financièrement par les maisons Rothschilds, de Londres, et Speyers, de New-York, n'a plus de chances d'être calomnié par les médisants, qui ne peuvent rien contre son succès.

La partie la plus intéressante de l'entrevue de M. Hays, a été celle qui a trait à la partie de l'Ouest du G. T. P. La construction de ce réseau est sous le contrôle exclusif de la Compagnie elle-même. De Winnipeg à Prince Rupert, il n'y a pas de pentes dépassant 26 pieds au mille, c'est à dire qu'une locomotive ordinaire pourra traîner sans difficulté deux mille tonnes de marchandises, quand toutes les autres lignes transcontinentales ne peuvent guère transporter que 600 tonnes à la fois et offrent des pentes qui s'élèvent jusqu'à 116 pieds au mille. Voilà qui est concluant et ne peut laisser de doute sur la supériorité de la nouvelle voie ferrée.

On ne devra pas s'étonner, ajoute M. Hays, si une grande partie des récoltes de l'ouest canadien passeront bientôt pour se rendre en Europe, par l'océan Pacifique et le canal de Panama. Pour ne pas aller plus loin, M. Hays dit seulement que Prince Rupert et Sydney en Australie, deviendront les deux plus beaux ports du monde, précisément à cause du trafic de grains que le Japon et la Chine y amèneront. Mais sur ces deux derniers ports la priorité sera encore à Prince Rupert.

Au sujet de la nouvelle absurde, que le Grand-Tronc était découragé de cette nouvelle entreprise, M. Hays annonce que ses observations personnelles lui permettent de dire que la construction du chemin de fer à l'est de Prince Rupert se fait avec une extrême rapidité. Déjà la ligne à l'est de Winnipeg atteint les Montagnes Rocheuses. Il ne doute pas qu'à l'automne 1911, tous les travaux seront terminés et qu'un premier train pourra parcourir le continent de l'Atlantique au Pacifique. En d'autres termes le parachèvement de la ligne du G. T. P. inaugurera une époque sans précédent dans l'histoire du Canada et montrera à l'univers, les hautes aptitudes comme homme d'Etat, de Sir Wilfrid Laurier.

INSPECTEUR DES POIDS ET MESURES

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 18. — M. J. E. Archambault, de Saint-Gabriel de Brandon, vient d'être nommé inspecteur des poids et mesures pour Montréal.

A SAINT-JEAN

Saint-Jean, 18 — M. J. D. Parmelee, de Sherbrooke, était de passage au milieu de nous, ces jours derniers, pour affaires.

—Etaient à St-Jean, il y a quelques jours, MM. A. Lefebvre, St-Philippe de Laprairie, A. Gendreau, R. Dupuis, A. Dépelteau, St-Luc, W. Demers, St-Valentin, O. Cyr, St-Blaise, A. Duchesneau, Victoriaville.

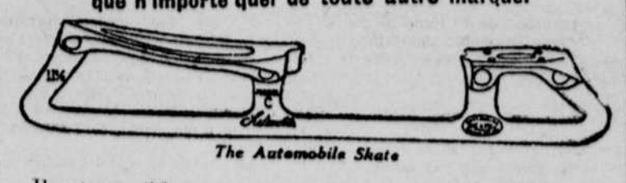
Nous apprenons avec plaisir que M. A. J. Wight, pharmacien, qui fut retenu chez lui durant plusieurs jours, par la maladie, est maintenant complètement rétabli.

—Le bazar et la soirée récréative qui ont eu lieu jeudi dernier, à la salle de l'hôtel de ville, sous le patronage des dames anglaises de cette ville, a été un succès, dont la plus grande part revient à Mmes Wilkinson, Donaghy, Nelles et Powell.

—L'hon. juge Monet a rendu jugement mercredi matin, dans la cause de dame Nora Hébert vs. The Pacific Construction Company." Il s'agissait dans cette cause d'une réclamation en dommages-intérêts de $15,000 intentée par la demanderesse pour la mort de son époux tué lors de la construction du chemin de fer Jonction de Napierville, alors qu'il était à l'emploi de la compagnie défenderesse. Le tribunal a condamné la Pacific Construction Company à payer $4,500 à la veuve Hébert, avec dépens.

LE NOUVEAU PATIN

De plusieurs onces plus léger—et plus fort que n'importe quel de toute autre marque.



The Automobile Skate

Il est possible que vous ayez remarqué que les patins dont vous vous serviez la saison dernière, étaient de la vieille mode, et qu'ils pourraient être faits plus légers et tout aussi forts.

Le Patin "AUTOMOBILE" remplit cette idée. Il est autant le devancier du patin moderne, qu'un automobile est le devancier d'un boghei de l'ancien temps.

Plus léger de plusieurs onces et plus FORT qu'un patin de toute autre fabrication:

Il a le haut en aluminium, les métaux se mélangeant juste au point où ils se combinent pour faire un métal aussi dur que l'acier et de cinq fois plus léger. Le Patin "Automobile" possède une mince lame d'acier-nickel — le plus dur, le plus fort métal trempé qu'il y ait sur le marché.

L'ARGUMENT

Calculez de cette manière: Chaque glissade de patin vous mène à quelque chose d'un peu plus de quatre pieds en avant, tandis que l'autre patin est élevé au-dessus de la glace. Supposez qu'une personne fasse dix milles autour d'un patinoir — laquelle distance est facilement couverte par quiconque patine en musique — elle a couvert 52,800 pieds et levé soit un patin soit l'autre, 13,200 fois. Nous disons que le Patin "Automobile" est au plus bas chiffre, de six onces plus léger que tout autre. Calculez cela, et vous trouverez que cette personne aurait levé 4,888 livres de moins qu'elle ne l'aurait fait en se servant de notre patin au lieu et place de tout autre.

EN VENTE A MONTREAL, CHEZ

McNiece & Orchard, 774 rue Ste-Catherine Ouest.
R. & W. Kerr, 326 Ste-Catherine Ouest.
A. G. Spalding & Brother, 443 St-Jacques.
Arlington Cycle Co., 70 Cote du Beaver Hall.

"Art," Ross, Angle des rues Peel et Ste-Catherine.

CANADA CYCLE & MOTOR CO., LTD.
TORONTO

PAR AUTORISATION ROYALE

FOURNISSEURS DE SA MAJESTE EDOUARD VII

Le Vin de la Royauté

Des Autorisations Royales ont été accordées à

MM. G. H. MUMM & CO., par

Sa Majesté le Roi Edouard VII
Sa Majesté l'Empereur d'Allemagne
Sa Majesté l'Empereur d'Autriche
Sa Majesté le Roi d'Italie
Sa Majesté le Roi de Suède
Sa Majesté le Roi de Danemark
Sa Majesté le Roi des Belges
Sa Majesté le Roi d'Espagne.

G. H. MUMM & Co.

EXTRA DRY

Le plus exquis des Champagnes Secs Importés

SELECTED BRUT

Un vin Brut Superbe dont le Bouquet et la Saveur sont insurpassables.

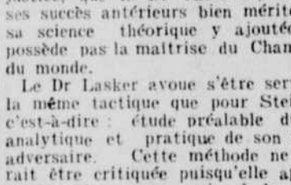
Il n'y a probablement pas au monde un seul club ou se rassemblent les hommes de la haute société ou le nom de G. H. MUMM & CO. ne soit le synonyme du meilleur Champagne qu'on puisse obtenir.

EN VENTE CHEZ TOUS LES FOURNISSEURS.

S. B. TOWNSEND & CIE., MONTREAL. AGENTS POUR LE CANADA.
218-17-19-23-24-28-30



Le CANADA est le meilleur medium de publicité pour atteindre la meilleure clientèle.



CHARLES LAVALLEE
Maison Fondée en 1852
35 Boulevard Saint-Laurent
TEL MAIN 554
Instruments de Musique et Musique en Feuille.
Assortiment le plus complet et à meilleur marché du Canada. Réparations de toutes sortes faites sur les lieux.
Agent pour Besson & Cie., Londres Ang., Pélisson, Guinot & Cie de Lyon, France, York & Sons, de Grand Rapids Mich 286-n



281-ma-14-s-o-wy

L'AFFAIRE DE CASTELLANE

DEVANT LES TRIBUNAUX DE PARIS

Nous empruntons de l'"Echo de Paris" ces comptes-rendus de l'affaire Castellane-Sagan qui à crée à Paris une si vive sensation.

I

Ce procès a été enfin plaidé, ou plutôt les plaidoiries en ont été commencées après avoir subi on ne sait plus au juste combien de remises.

On en connait l'objet : le jugement qui a prononcé le divorce entre le comte Boni de Castllane et sa femme, née Anna Gould, atribue la garde de leurs trois enfants à la mère. Or, on sait aussi que l'ex-comtesse de Castellane est devenue princesse de Sagan.

De par ce jugement et de par ce mariage le prince Hélie de Sagan se trouve donc son associé dans la garde et l'éducation des trois enfants.

Or c'est là ce que M. Boni de Castellane refuse d'admettre.

—Le prince Hélie de Sagan, dit-il, est indigne d'élever mes enfants, et, sous son influence démoralisante, le caractère de la princesse s'est tellement modifié et de si fâcheuse façon, qu'elle-même, après avoir été excellente mère, a perdu toute la confiance qu'autrefois je ne lui aurais pas marchandée.

A quoi le prince et la princesse de Sagan répondent : — C'est vous, monsieur de Castellane, qui seriez un mauvais éducateur, parce que vous avez été un détestable mari. Le tribunal vous l'a signifié, et il n'existe aucun motif de réformer cette décision. Au surplus, si la garde de vos enfants n'était pas une garde dorée, vous ne mettriez pas tant d'ardeur à la réclamer.

Par ce simple sommaire du procès, on pressentira à quel diapason monte la discussion; les adversaires se déchirent à belles dents, à la grande satisfaction de la galerie. Le prétoire n'est pas toujours sans analogie avec le cirque antique.

C'est ce qui a permis à Me Henri Bonnet, avocat de M. Boni de Castellane, de constater, non sans tristesse personnelle, dès la première phrase de son plaidoyer: "Voici, messieurs, une affaire bien douloureuse", mais il en rejette toute la responsabilité sur la princesse de Sagan, chez qui "l'orgueil et la haine ont été plus impérieux que le sentiment maternel."

On est d'ailleurs en droit de se demander si la princesse de Sagan n'aurait pas hésité avant d'engager décidément cette lutte. Certaines négociations toutes récentes permettraient de le penser; il y a quelques jours, conte Mtre Bonnet, M. Vachet, l'homme d'affaires de M. Boni de Castellane, qui habite Lyon, se vit brusquement appelé à Paris. Conduit par un ami du prince à l'hôtel de l'avenue Malakoff, il fut convié à chercher avec le prince et la princesse une solution amiable, et, pendant quelques heures, il parut décidé que la princesse allait renoncer à son mari pour conserver ses enfants. Mais ce projet s'évanouit comme un château de cartes. Le lendemain de cette conférence, il était déjà oublié et il n'en restait que certain bruit de séparation de corps qui fit le tour de la presse, reçut un démenti empressé, et comme l'on voit, n'était pas sans fondement.

Mais, se demande Me Bonnet, sceptique, n'était-ce pas une comédie destinée à nous faire consentir une nouvelle remise du procès ?

Les hostilités étant ainsi inévitables, M. Boni de Castellane se présente sur le champ de bataille avec cette disposition d'esprit : "Jamais, déclare son avocat, il n'a prononcé un mot contre celle qui a porté son nom; il ne le prononcera pas encore aujourd'hui, mais il ne saurait tolérer que ses enfants restent dans la maison où le prince de Sagan est devenu le maître."

Il est cependant un principe, résultant de la loi, et qui est celui-ci: le remariage de la femme divorcée étant l'exercice d'un droit, il ne peut entrainer la mise à néant de ce qui a précédé ce remariage, et notamment la décision prise au sujet de l'éducation des enfants. Mais ce principe souffre des exceptions, et il y a des cas consacrés par la jurisprudence, où l'on voit des enfants enlevés à leur mère, qui en avait été constituée l'éducatrice, précisément parce qu'un second mariage venait de faire perdre à cette mère la confiance que l'on avait placée en elle.

C'est une pure question de fait que les tribunaux ont pouvoir d'apprécier sommairement.

La tâche que s'impose M. de Castellane sert, en conséquence, à démontrer, en alignant des faits, que le prince de Sagan ne possède pas les aptitudes du bon père de famille qu'exigerait son rôle auprès de sa femme et auprès des enfants; cette tâche est aussi de prouver que le prince a eu sur sa femme "une influence démoralisante", qui a détruit en elle les qualités d'une mère tendre et vigilante.

On devine par là que le plaidoyer de Me Bonnet se divisa en deux parties : l'une consacrée à la princesse, et l'autre au prince.

Les reproches qu'adresse Me Bonnet à Mme de Sagan sont nombreux.

Quelques-uns visent plutôt l'ancienne épouse que la mère ; par exemple, lorsqu'il rapporte que M. de Castellane, reconduisant ses enfants à l'hôtel de l'avenue Malakoff, y reçut un accueil injurieux de la part du concierge, ou que Mme de Sagan, loin de se féliciter de la réélection de son mari, en fit l'objet de ses sarcasmes.

D'autres ont été tirés de la façon dont a été préparé et conclu le remariage de Mme Anna Gould avec le prince, et c'est une interview, parue dans le "Herald", qui fournit matière aux critiques de M. Bonnet. Le prince de Sagan y prétend avoir été uniquement guidé par une affection désintéressée et par un amour partagé. Cela peut-il être admis par ceux qui ont été les témoins de la vie que menèrent Mme Anna Gould et le prince durant la période de leurs fiançailles ? se demande Me Bonnet. On les voyait courir ensemble les cabarets à la mode, voyager seuls, séjourner à la campagne dans une intimité qui paraissait complète, assurés contre toute indiscrétion par la précaution prise de cacher leur adresse et leur itinéraire même à leurs enfants.

Le mariage efface bien des choses, pense Me Bonnet ; il ne saurait cependant en effacer de pareilles : elles n'ont pas été sanctifiées par la bénédiction du pasteur de l'Eglise réformée, qui les unit à Londres, en présence de témoins inconnus.

Dans leur procès en divorce, Mme Gould tira grand parti des indiscrétions de certain chauffeur qui avait été au service de son mari et qui le trahit sans vergogne. Par un juste retour des choses d'ici-bas, voilà qu'aujourd'hui c'est le prince de Sagan dont les secrets sont dévoilés par son chauffeur.

On a dit qu'il n'y avait pas de grand homme pour son valet de chambre. Il n'y a certainement pas d'homme vertueux pour le chauffeur. Le prince de Sagan a été largement déshabillé par le sien, et la princesse ne peut plus ignorer aucun des secrets de sa vie de garçon. Elle-même y a été mêlée assez peut-être pour être suffisamment édifiée, et cependant elle a épousé !...

Le voyage en Amérique, avant le mariage, est aussi une mine inépuisable d'anecdotes. Il n'aura qu'un tort, aux yeux des friands de scandale, qui est d'avoir été raconté par la plume, le crayon et surtout par la photographie.

Commencé par Dieppe, Londres, et Liverpool, il se termina par Naples, Rome et Monte-Carlo. Les trois enfants en étaient, et certes ils n'y furent pas toujours choyés comme l'auraient exigé leur âge et leurs santés, Souvent, ils n'eurent d'autre bonne que des grooms d'hôtels, et pour Mentor que d'anciens amis du prince habitués à de toutes autres besognes.

De cette équipée du prince et de la future princesse, il demeure un souvenir officiel: un socialiste notoire de New-York adressa au président Roosevelt une pétition, afin d'obtenir l'expulsion "d'un citoyen" dont la présence dans les United States ne lui paraissait pas désirable", Le socialiste notoire en fut pour sa vertueuse protestation. Le président avait d'autres abus à supprimer, d'autres électeurs à cajôler.

Naples, Rome et Monte-Carlo se montrèrent plus hospitalières; à Versailles, aux Réservoirs, ce fut en quelque sorte une installation de famille. Le prince ne se cachait pas pour sortir de chez Mme Gould à une heure qui permettait de penser qu'il y était entre très tard, et il affectait de passer par la fenêtre plutôt que par la porte. Les enfants voyaient sans doute...

Après la célébration du mariage — qui fut notifiée au seul prince d'Eulenbourg avec mission d'en faire part au Kaiser — après la célébration du mariage, le couple princier voyagea et les enfants passèrent leurs vacances dans la famille de leur père.

Tels sont les principaux reproches que M. de Castellane formule contre la princesse.

Pour le prince de Sagan, il a également beau jeu, et ce n'est pas la première fois qu'il fait dresser en public sa romanesque biographie.

On ne doit pas avoir oublié les débats de leur procès en police correctionnelle, où Me Bonnet, l'an dernier, cingla le prince de ses mordantes épigrammes et de ses piquantes anecdotes. Tout cela a reparu dans la plaidoirie d'hier et les voyages forcés que sa mère imposa à sa jeunesse et qui ne la formèrent pas, et les dédains dont il fut abreuvé dans sa famille et dans son monde, et cette existence de bohème qu'il vécut à Paris, ayant un appartement sans meubles, où il ne logeait pas, et un petit rez-de-chaussée meublé, où il ne recevait pas ses créanciers, mais roulant deux automobiles de 50 chevaux...

Puis on vit passer l'ombre du légendaire petit sucrier, avec la farandole de fameliques qui firent une si triste fin au jeune millionnaire ; puis le souvenir d'une inqualifiable agression envers "l'homme qui est, dit Me Bonnet, l'honneur et la parure du barreau.

Toutes choses anciennes et sur lesquelles l'avocat de M. Boni de Castellane s'appuie pour conclure :

"Le prince de Sagan s'est joué de la crédulité de Mme Gould ; son inconduite notoire le rend indigne d'être l'éducateur des enfants."

A qui, dès lors, convient-il de les remettre ? M. Boni de Castellane propose sa mère, la marquise de Castellane, dont la réputation de vertu, de dévouement et de charité est universellement établie. Il conserverait, lui, le père, un droit de surveillance sur leur éducation et leur instruction, et la mère serait autorisée à les voir et même à les avoir fréquemment près d'elle, sous cette réserve qu'alors le prince de Sagan se tiendrait au loin. Il ne devrait avoir aucun contact avec eux.

Le point le plus délicat est celui de la pension alimentaire. Mme Gould est riche de 3 millions et demi, peut-être 4 millions de revenus. M. Boni de Castellane n'a plus rien. Son patrimoine était médiocre. Il a fondu tout entier pendant son mariage ; les fantaisies communes en ont trop facilement eu raison. Ne faut-il pas que les trois enfants soient élevés en fils de millionnaires et en millionnaires qu'ils seront un jour ?

M. Boni de Castellane fixe le chiffre de la rente alimentaire à 300,000 francs, mais en laissant au tribunal la faculté d'apprécier.

Et Me Bonnet termine sa remarquable plaidoirie, modèle d'exposition claire et de discussion serrée, en insistant pour que le tribunal ordonne une enquête, si les faits énoncés ne lui paraissent pas suffisamment établis.

A huitaine, Mes Albert Clemenceau et Juillemier lui répondront pour le prince et la princesse de Sagan, et M. le bâtonnier Raoul Rousset interviendra au nom des conseils judiciaires américains de la princesse.

II

A l'audience d'hier, M. le comte Boni de Castellane a pris sur la sellette la place qu'y occupait, mercredi dernier, son adversaire et rival, le prince de Sagan ; Me Bonnet, avocat du premier, avait passé à son confrère, Albert Clemenceau, le paquet de verges avec lequel, tour à tour, les avocats, dans un procès où chacun vise à la cruauté, fustigeront les plaideurs.

Une assistance nombreuse, où de glabres visages américains voisinaient avec de souriants minois de Parisiennes emmitouflées de fourrures, emplissait la maussade première chambre du tribunal. Mais je doute que celles-ci aient tressailli sous le délicieux petit frisson que procure aux raffinées le spectacle d'une torture infligée à autrui, surtout si cet autrui appartient à un monde que l'on jalouse. Sans doute Mtre Albert Clémenceau a soigneusement évité de dire quoi que ce soit d'aimable à son adversaire, — j'entends le comte de Castellane ; — mais il y a eu quelque déception peut-être de ne pas lui trouver la verve mordante à laquelle sont habitués ses auditeurs. Sa plaidoirie fut excellente assurément, et surtout parfaitement bien ordonnée ; elle n'alla pas jusqu'à vouloir la mort du pécheur. Il y fut souvent question de "charité chrétienne", et elle se termina par de significatives paroles, où l'on sentit passer comme un souffle d'indulgence : La princesse de Sagan, dit-il à peu près, s'adressant fictivement à M. de Castellane, mais en d'autres termes, vient à l'audience les mains pleines, mais fermées ; elle n'aurait qu'à les ouvrir pour vous mettre en péril. Mais que les grandes dames qui ont écouté don Juan se rassurent, elle restera muette.

Ainsi, pas de scandale.

Cela ne vaut-il pas mieux, dût la chronique parisienne en pâtir ?

Les procès de ce genre exigent des portraits. Mtre Bonnet avait à peine esquissé celui du prince de Sagan. Son adversaire s'est efforcé de combler cette lacune, d'un crayon sans férocité. Ceux qui attendaient de vigoureuses eaux-fortes ont été déçus ; Mtre Albert Clémenceau n'a dessiné que d'inoffensifs pastels, agréablement colorés, mais dépourvus de malice.

Comme il convenait, il s'est apitoyé sur le sort de Mlle Anna Gould, dont la vie a été "toute de tristesse depuis sont mariage... Elle avait pu se croire aimée, et elle a été trahie." Puis elle a eu le chagrin de voir ses énormes revenus de cinq millions par an fondre entre les doigts du comte de Castellane. Non seulement cinquante millions, en onze années de mariage, se sont volatilisés, mais, au lendemain du divorce, elle s'est trouvée en présence de quatorze millions de dettes? Et quelle a été sa part dans d'aussi folles dilapidations? Au début de leur ménage, son mari lui donnait trois cents francs par mois. Sa générosité ne se haussa jamais au-dessus de douze mille francs.

Il faut à ces chiffres, avoir vu les regards indignés des Parisiennes qui assistaient à l'audience.

Et pourtant elle gardait si peu rancune à ce mari, contre lequel elle était obligée de plaider en divorce, que des élections survenant durant la procédure, elle mit à sa disposition une somme de 40,000 francs pour faire face aux frais de sa campagne.

La construction de l'hôtel de l'avenue Malakoff, de la "Folie-Malakoff" ainsi que le baptise Me Albert Clemenceau, aurait pourtant dû lui avoir ouvert les yeux, s'il est vrai que, "par suite d'on ne sait quelle étrange inadvertance, le terrain en avait été acheté au nom de M. de Castellane". Cette erreur n'échappa pas à la vigilance du pratique Américain qu'est le père de la princesse ; il en poursuivit et obtint la rectification. Elle savait aussi que les propriétés de la famille de Castellane, le château de Rochecotte et une forêt, qu'elle acheta moyennant une rente viagère, étaient criblés d'hypothèques...

Mais en quoi tout cela intéresse-t-il les enfants ? En ressort-il que nécessairement M. de Castellane, si prodigue qu'il soit, serait un mauvais éducateur de ses trois fils?

Ce sont là les hors-d'œuvre de l'affaire, mais des hors-d'œuvres auquels de part et d'autre, on attache grande importance, Dans les procès relatifs à la garde des enfants, l'accessoire l'emporte presque toujours sur le principal.

Et voici encore un hors-d'œuvre que la princesse de Sagan, pour rien au monde, n'eût consenti à laisser dans l'ombre.

C'était en juillet 1906. La procédure du divorce était engagée: la princesse de Sagan, qui se nommait encore la comtesse de Castellane, fit à son mari cette proposition:

Elle prendrait à sa charge toutes les dettes du ménage; elle lui verserait chaque année 150,000 francs, et, immédiatement, un million destiné à éteindre ses plus récentes dettes — mais M. de Castellane refusait. Pourquoi? Parce qu'il aurait voulu, en même temps, garder ses enfants? Non, parce qu'il "ne trouva pas cette offre suffisante."

Plus tard, M. Boni de Castellane s'en souvint; il tenta de la reprendre, mais le tribunal, dans le jugement du divorce, répondit par un refus.

La regretterait-il aujourd'hui? Me Albert Clemenceau, qui est ici sans pitié, n'hésite pas à le penser, proclamant que, sous la question de la garde des enfants, se cache le désir de reconquérir la pension jadis dédaignée.

Il se demande ce que M. de Castellane peut redouter du prince de Sagan: Qu'il dépense cinquante millions en dix ans? Qu'il trompe sa femme "avec des filles de mœurs légères et avec ses amies"? C'est-à-dire "qu'il fasse dans l'avenir ce que le comte a fait dans le passé" !

Non, il faut qu'il y ait autre chose.

Cette autre chose est définie dans l'articulation en quarante articles que Me Bonnet a déposée sur le bureau du tribunal et dont il sollicite l'autorisation de faire la preuve.

Nous voici ainsi arrivés au fond même du procès ; nous voici en présence des griefs que M. Boni de Castellane relève contre son ex-femme et contre son second mari.

Que peut-on reprocher à la princesse ? Jusqu'au jour de son divorce et même jusqu'à son remariage, rien, absolument rien ; Me Clemenceau s'empresse de le confesser, et même il reconnait qu'il ne saurait, sans injustice, rien dire de sa seconde union: divorcer n'est pas une faute, argumente le savant avocat, c'est un malheur ; se remarier est l'exercice d'un droit naturel, qui n'est pas une cause nécessaire de troubles ni dans la société, ni dans la famille.

M. Paul Bourget, moraliste peu enclin à approuver le divorce et ses suites, est le premier à le proclamer, D'ailleurs, n'est-ce pas M. Boni de Castellane qui a réduit sa femme à la fâcheuse nécessité du divorce ?

C'est donc dans la conduite du prince de Sagan qu'il faut aller chercher les arguments de M. de Castellane ! C'est aussi dans la conduite de Mme de Sagan, pendant le temps qui a immédiatement précédé sa seconde union.

Et alors, Me Albert Clemenceau fait défiler dans une rapide revue, tous les épisodes que Me Bonnet avait déjà discutés : Les Gould, à New-York, ont froidement accueilli le couple voyageur ; M. de Sagan est exclu de sa propre famille et n'a jamais osé solliciter son admission dans un cercle ; il a eu des démêlés avec le conseil judiciaire du petit sucrier ; il n'était pas fidèle à sa future femme lorsqu'elle n'était encore que sa fiancée ; il ne le fut pas davantage depuis leur mariage, etc.

—Mais, s'écrie Mtre Clemenceau, là-dedans, il n'y a pas un mot qui puisse toucher les enfants! Ce serait bon dans un procès en divorce, intenté par la princesse de Sagan! Quel rapport cela a-t-il avec la garde des enfants ?

Par avance, Mtre Bonnet avait répondu: les enfants ont été mêlés à ces folles équipées, et il en est d'aucunes qui ont pu troubler leurs jeunes consciences et scandaliser leurs esprits, si enfantins soient-ils.

Il est certain que Mtre Clemenceau a beau jeu pour soutenir que le voyage en Amérique et le spectacle des mœurs simples dans leur luxe du frère de la princesse à Long-Island et à New-York, les habitudes de travail que les petits Castellane ont eu sous les yeux, ont dû les édifier plutôt que les démoraliser.

Ces mœurs des Gould ont été dépeintes par M. Jules Huret dans son "Voyage en Amérique", et la description qu'il fait des modestes chambres des enfants meublées d'un lit en bois, avec pour tout ornement des photographies de leurs parents, ferait envie à n'importe quelle mère éclairée.

Mtre Clemenceau craint que ce train de vie familial ne corresponde pas à l'idéal de M. Boni de Castellane. Il ne souhaite pas, il l'a écrit, que ses enfants soient élevés "dans des idées modernes."

Au retour de cette excursion transatlantique, le prince et la princesse allèrent contracter leur mariage secrètement à Londres. C'est donc qu'ils tenaient à éviter tout scandale !

Où le terrain paraît moins solide, c'est lorsque M. Albert Clemenceau se transporte au château des Marais, et à Versailles aux Réservoirs.

Dans ces deux résidences, le prince et la princesse affichèrent une intimité blessante pour de jeunes yeux d'enfants. Mais encore faut-il noter que la princesse nie avoir eu sa chambre à peu près contiguë à celle du prince, au Marais, et qu'aux Réservoirs, si l'on vit le prince sortir de son appartement, il était onze heures du matin, — heure irrégulière pour se cacher, — et que la fenêtre par laquelle il passait était une porte-fenêtre! Nonobstant, l'avocat de la princesse reconnait que les "articulats" sont ce qu'il y a de plus grave dans les conclusions de M. de Castellane.

Non moins grave est la question de l'éducation future des enfants, et la question des soins qu'exige leur santé. Mais Mme de Sagan n'a-t-elle pas été une mère irréprochable, de l'aveu même de son premier mari ? Pourquoi ne mérite-t-elle plus pleine confiance pour l'avenir? M. Boni de Castellane, ou sa mère, la marquise de Castellane, sauraient-ils faire mieux ?

"La marquise de Castellane, remarque plaisamment Me Albert Clemenceau, est une femme d'une vertu admirable, nul ne le conteste; mais son système d'éducation n'est pas parfait; il ne faut pas que ses petits-enfants soient élevés comme l'a été leur père ! "

Après cette boutade, Mtre Clemenceau a longuement analysé les rapports de M. Boni de Castellane avec ses enfants et les rapports de ceux-ci avec leur mère, laissant dans l'ombre le rôle du prince de Sagan.

C'est à Mtre Jullemier qu'il appartiendra de l'examiner à huitaine.

(De l'"Echo de Paris.")

Pour réunion d'amis ou promenade, il n'y a pas de meilleur endroit que l'Hôtel Péloquin, à Back River. 207-n-g

Le "Canada" est le meilleur médium de publicité pour ceux qui veulent annoncer des propriétés en vente. Le "Canada" atteint chaque matin une clientèle qui a de l'argent.

Les Pilules Moro

POUR LES HOMMES

HOMMES soyez forts. La faiblesse chez les hommes n'attire que la pitié et ne peut amener que des désagréments.

La bataille de la vie est rude, soyez prêts. Si votre constitution est bonne, conservez-la bonne ; si vos nerfs sont sains et fermes, gardez-les ainsi, vous en aurez besoin pour la lutte ; s'ils sont faibles, voyez à ce qu'ils reçoivent le traitement voulu. Si vous êtes débilités, si votre vigueur est épuisée, si votre ambition et votre courage vous laissent, si vous êtes de ces jeunes gens vieux avant l'âge, ou des vieux minés par les abus, l'intempérance et les mauvais soins, vous aurez dans les Pilules Moro un traitement qui n'a jamais échoué, et qui donne des résultats rapides et durables.

Ne faites pas l'erreur de chercher du soulagement dans les boissons enivrantes, comme bière, vin, whisky, gin, etc., etc. Les Pilules Moro sont le seul remède qui puisse vous remettre à la santé.

Les Pilules Moro sont pour les hommes seulement et les hommes qu'elles ont guéris ne se comptent plus. Ceci ne doit étonner personne. Pour pouvoir guérir sûrement et rapidement il faut qu'un remède soit une spécialité, et nos Pilules Moro sont une spécialité pour les hommes.

DYSPEPSIE chez les Hommes Si votre digestion va mal, si votre estomac vous fatigue, si vos vivres, au lieu de vous fortifier, sont une cause d'ennuis et de malaises pour vous, prenez les Pilules Moro, elles vous donneront appétit, aideront votre digestion, chasseront les idées noires de votre cerveau. Elles sont une sauvegarde contre le dépérissement et la décadence de la constitution amenés par un mauvais estomac.

MAL DE REINS chez les Hommes Rares sont les hommes qui ne souffrent pas de mal de reins, de rognons ; presque tous, de temps à autre, ont, soit des douleurs de dos ou des troubles urinaires. Les Pilules Moro sont le remède spécial, unique et naturel qui guérit le mal de dos le plus bénin jusqu'aux maladies urinaires les plus prononcées, comme inflammation de la vessie, envies fréquentes d'uriner et toutes ces conditions inflammatoires et chroniques des reins et de la vessie.

RHUMATISME chez les Hommes Le rhumatisme brise et vieillit avant le temps un grand nombre d'hommes dans la force de l'âge et ravonnants de santé, et il les rend impuissants comme des enfants. Il attaque la jeunesse et le vieillard; ses assauts sont fréquents et sévères. Le traitement du rhumatisme doit être interne ; les Pilules Moro agissent promptement, sûrement et guérissent toutes les douleurs, depuis la névralgie la plus simple jusqu'aux douleurs les plus prononcées, le rhumatisme d'un jour, comme celui qui existe depuis longtemps.

Nerfs affaiblis par Mauvaise Conduite chez les Hommes Les Pilules Moro sont aussi le remède par excellence contre les résultats des mauvaises habitudes, des abus de jeunesse et des excès de l'âge mûr, tels que pertes anormales, impuissance, faiblesse organique, épuisement nerveux, varicocèle. L'affaiblissement sexuel produit chez l'homme les effets les plus démoralisants, et le sentiment de la dégénérescence est la mort de l'ambition, de l'espérance ; il fait surgir le désespoir et il a pour cortège usuel les mauvais symptômes suivants : Maux de tête, éloignement des relations ordinaires, défaut de confiance aux amis, irritabilité, insomnie, difficulté d'appliquer son esprit à un sujet ou à un travail. Quel que soit leur abattement, ceux qui souffrent trouveront dans les Pilules Moro un merveilleux secours, un remède puissant ; ils seront guéris, et leur vie parfaitement inutile redeviendra heureuse et profitable. Les Pilules Moro sont la nourriture par excellence des nerfs affaiblis, elles stimulent les forces latentes de la nature.

CONSULTATIONS GRATUITES pour les Hommes Tous les jours de la semaine, excepté le dimanche, les Médecins de la Compagnie Médicale Moro donnent des consultations gratuites au numéro **272** rue Saint-Denis, Montréal. C'est là que vous recevrez, absolument pour rien, des conseils qui vous aideront à reconquérir votre santé et votre virilité, si vous les avez perdues. Si vous demeurez aux Etats-Unis ou à la campagne, ou si, pour toute autre raison, vous ne pouvez venir à nos bureaux, écrivez-nous. Les avis que nous donnons par lettre sont aussi avantageux que ceux que nous donnons de vive voix. Les Pilules Moro se vendent chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, sur réception du prix, **50c** la boite ou six boîtes pour **$2.50**. Adressez vos lettres : COMPAGNIE MEDICALE MORO, **272** rue Saint-Denis, Montréal.

The Phœnix Bridge & Iron Works, Ltd.

83 rue Colborne

Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sorte !

83 RUE COLBORNE

FEUILLETON DU "CANADA"

Fleur des Ruines

PAR ARTHUR DOURLIAC.

(Suite) No 14

Quand ils reparurent au grand jour, passablement harassés. Fleurette proposa l'ascension du donjon, mais l'oncle en avait assez et, déléguant son neveu, s'installa commodément sur une colonne brisée pour mettre ses notes en ordre et vider une bouteille de bière avec le père Jemmapes plus sociable qu'à l'ordinaire.

Pendant ce temps, Célestin suivait son guide infatigable qui lui montrait les diverses curiosités de la tour : la cheminée, le four, le puits ; lui, à son tour, lui en expliquait l'usage.

"Même si tout le reste du château était tombé aux mains des assiégeants, la garnison enfermée ici ne manquait ni d'eau, ni de pain... Ce puits est très profond. Regardez !"

Elle fit flamber un journal et le jeta dans l'orifice dont il éclaira les parois pendant plusieurs secondes.

"L'on n'y descendrait pas volontiers ! dit le jeune garçon, mesurant de l'œil la profondeur et réprimant un léger frisson.

—Bosco y est descendu !"

Humilié, il ne répliqua rien, et gravit assez, lestement l'escalier, bien conservé du reste, conduisant aux étages supérieurs. Il fit le tour de la dernière galerie, mesura l'épaisseur de l'embrasure des fenêtres par où les guetteurs pouvaient surveiller les quatre points cardinaux, et se montra flatté de l'intérêt que la fillette semblait prendre à ses explications. Mais devant les degrés (aujourd'hui interdits au public) allant à la plate-forme, il se sentit de nouveau moins fier. Les marches gigantesques exigeaient des pas de géant; de plus, elles étaient fort endommagées, et le pauvre garçon s'usait les ongles et s'écorchait les genoux pour grimper lourdement derrière Florise, qui s'en faisait un jeu.

"Allons ! donnez moi la main", dit-elle, pour l'aider à franchir le dernier degré.

Mais quand il l'aperçut droite et cambrée sur le faite de la muraille que ne protégeait aucun gardefou, il se rejeta en arrière avec un mouvement de terreur.

"Je vous en prie, supplia-t-il, redescendez, j'ai peur... très peur... pour vous."

Elle éclata de rire et esquissa une gambade.

"Il y aurait place pour une voiture.

—N'importe... il fait du vent... un faux pas suffirait... Oh! non... ne vous approchez pas de cette brèche.

—Bosco la franchit d'un saut", dit-elle, amusée de son angoisse, en se reculant comme pour prendre son élan.

Cette fois, la peur triompha de la peur, et bondissant derrière elle, il la rattrapa pas sa jupe et la fit asseoir de force, puis il se laissa tomber près d'elle les jambes cassées.

"Vous voyez bien! ce n'est pas si difficile d'être brave!" dit-elle, mimoqueuse, mi émue.

Il ne répondit pas, encore tout tremblant de son courage. En redescendant, il demanda intrigué:

"Qui est-ce Bosco qui fait de pareils tours de force? un singe ou un écureuil?

—Bosco est mon ami, dit-elle sérieuse, c'est un garçon qui ne craint rien ni personne, et je ne veux pas qu'on se moque de lui."

Célestin et son oncle revinrent souvent dans l'enclos des ruines, l'abbé tenait à profiter du voisinage pour se documenter sérieusement dans l'intérêt de son grand Mémoire, et aussi à se lier davantage avec le vieux gardien dans l'intérêt de la petite

Esprit ouvert et avide de s'instruire, elle s'assimilait très rapidement ce qu'elle ignorait la veille ; elle se familiarisait avec les termes d'architecture, apprenait à distinguer les différents styles, à connaître les saints évêques, les guerriers fameux, les barons sanguinaires qui s'étaient succédé sous ces voûtes croulantes à l'époque médiévale, puis la longue suite des ducs d'Orléans qui avaient reçu Coucy en apanage, jusqu'à la Grande Mademoiselle avec son feutre empanaché, qui n'était pas la moins virile !... enfin ! elle pénétrait l'âme de ces ruines dont, jusqu'alors, elle ne voyait que le squelette.

Maintenant les héros des "Contes bleus" cédaient la place à des personnages réels : rois, reines, princes, ministres, capitaines : Clovis, Charlemagne, Saint-Louis, Henri IV, Napoléon. Clotilde. Blanche de Castille Condé, Duguesclin, Turenne, Jeanne d'Arc, Suger, Richelieu, grandes ombres qui se lèvent de la poussière des siècles et sont l'âme même de la patrie.

L'oncle Brutus grognait bien un peu, mais pendant une violente attaque de goutte, la petite l'avait si bien soigné qu'elle avait acquis des droits à sa reconnaissance. Aussi, sans y consentir ouvertement, il ferma les yeux sur ses visites à l'église et au presbytère, et tolera ses emprunts à la bibliothèque de l'abbé, un peu mieux composée que la sienne.

Dès lors, Florise attendit les vacances qui lui ramenaient Célestin aussi impatiemment que la fête qui lui ramenait Bosco.

IX

LA LEGENDE DE PREMONTRE

Bosco et Célestin étaient à peu près du même âge, mais l'un était bossu et très laid, tandis que l'autre était droit et bien fait, cependant Fleurette n'avait pas de préférence ; l'un avait l'adresse, l'autre avait la science ; l'un avait guidé ses pas vers ces ruines où elle devait trouver un asile et du pain ; l'autre guidait son esprit vers l'étude, aliment plus nécessaire encore à certaines âmes, qui lui donnait la compréhension du beau, du bien, du vrai ; et tous deux se partageaient également la fleur de gratitude, germée en son cœur aimant comme grain en bonne terre.

Elle la leur témoignait de façon différente appropriée à leurs différentes natures ; chez l'un elle stimulait le cerveau assez paresseux, chez l'autre, les membres passablement engourdis ; mais le succès ne répondait pas à ses efforts.

En vain essayait-elle de faire entrer dans la tête du pauvre vannier toutes les merveilles qui maintenant peuplaient la sienne ; malgré la réputation de ses confrères justifiée depuis Esope, il n'était pas mieux doué du côté intellectuel que du côté physique et son entendement n'était pas à la hauteur de sa bonne volonté.

Quant à Célestin, il n'avait aucun goût pour les prouesses de lézard ou de chamois auxquelles se livrait sa compagne ; rien qu'à la regarder il sentait le vertige le gagner et n'échappait à ce malaise qu'en prenant ses crayons et dessinant avec rage. Il était fort bien doué sous ce rapport et c'était à elle qu'il en devait la révélation.

Jusqu'alors, il s'était borné au dessin linéaire et levait un plan assez proprement, mais elle n'appréciait aucunement ses épures et lui avait réclamé un jour le "portrait" de la tour.

"Mais je ne saurais pas, mademoiselle Fleurette.

—Avez-vous essayé ?

—Non.

—Eh bien alors ! "

Pique au jeu, il avait tenté l'épreuve. Et quand il lui avait présenté une tour penchée rappelant celle de Pise.... ou un boisseau de travers, elle l'avait examinée avec le sérieux d'un membre du jury, et avait déclaré tout net:

"Ça n'est pas ça, mais quand vous en aurez fait une douzaine ce sera mieux."

Et docile, il avait recommencé, prenant peu à peu goût à son travail dont elle se montrait de plus en plus satisfaite.

Enfin, après bien des ébauches, il avait pu glisser sous un plan destiné au fameux Mémoire un croquis si bien enlevé que le curé doyen en était demeuré tout ébahi, et avait demandé le nom du professeur.

Quel triomphe!

Aussi, le lendemain, Fleurette exigea son portrait.

Cette fois, l'artiste se révolta; il n'avait jamais fait la figure à peine quelques nez, quelques oreilles, il était incapable...

"Essayez donc, au lieu de discuter."

Et il essaya.

(A suivre)

La Journée Financière

MARCHE DE MONTREAL

Le Richelieu a eu les honneurs de la journée. Après avoir été négligé depuis plusieurs semaines, il a monté aujourd'hui par bonds successifs à 77, soit une hausse de 3 1-4. Il ne s'est rien produit qui soit de nature à motiver cette hausse si ce n'est que certains ont pris la peine de faire remarquer qu'aux cours actuels et étant données les perspectives de la compagnie pour la prochaine saison, des profits notables sont à réaliser.

Tout indique que la valeur sera maintenue sur le pied de cinq pour cent par an et qu'un joli surplus sera affecté à l'amélioration du matériel et même, comme cette année à l'augmentation de la flotte sans augmentation correspondante de capital.

Le Pacifique, ainsi que je le laissais prévoir hier a été très faible par réflexe de la baisse de New-York, et la baisse des valeurs américaines à Londres. L'action a côté à un moment 175 et c'est à grande peine que la baisse ne s'est pas maintenue.

Le Iron ordinaire est tombé à 18 3-4, sans que de fortes réalisations se soient produites de ce fait.

L'action préférence Textile a monté à 98 et a pu s'y maintenir, sur d'assez fortes transaction. L'action ex-dividende s'est vendue à 59 1-2 ce qui en réalité équivaut à 60 3-4.

LE DETROIT

On nous dit que les actionnaires canadiens du Détroit ont reçu leurs blancs de procuration pour l'assemblée annuelle qui a lieu en février à Détroit.

Nous conseillons aux actionnaires canadiens de remplir ces formules de procuration et de les envoyer sans retard aux deux représentants canadiens dans le bureau de direction du Détroit afin de pouvoir leur donner l'autorité nécessaire pour poursuivre la tâche qu'on leur a confiée. Nous dirons en passant que ces deux représentants sont M. Ferguson, de la maison Hansons et Ferguson, et M. M. J. M. Wilson, de la maison Boivin, Wilson et Cie.

MARCHE DE NEW-YORK

New-York, 18.—Le marché aujourd'hui encore a été à la baisse, mais le mouvement a été cependant moins caractérisé que celui d'hier. Les haussiers se sont repris et ont tenté de soutenir les cours. On a nettement perçu leurs efforts d'arrêter la baisse durant l'avant-midi. C'est ainsi que le American Smelting qui s'est maintenu longtemps à 80 et le United States Steel à 53 en furent à eux deux les exemples.

Le rapport de l'organisation d'une formidable compagnie rivale du American Smelter a eu sur les cours de cette valeur un effet déplorable. On a aussi pris conscience que les cours actuels ne sont nullement justifiés par le rendement des actions, le matériel et la position technique de la compagnie. La baisse par réflexe de nombreuses valeurs métallurgiques en est une preuve évidente.

La baisse de l'argent aujourd'hui a été suivie par une hausse du change étranger et par une baisse de deux centimes du change de Paris sur Londres. L'escompte a également monté à Paris et à Londres. L'or-métal a été à la hausse aujourd'hui à Londres. Les probabilités de reprises des exportations d'or-métal de New-York à la Banque de France sont augmentées. Les obligations ont été irrégulières, ventes totalisées, valeur au pair: $5,960,000.

Les obligations des Etats-Unis ont maintenu leurs cours à vue.

LES VALEURS

Ce qu'elles coûtent et ce qu'elles rapportent

CHEMINS DE FER.

Noms.	Dividende pourcentage,	Coûts 1906.	Rendement. 1906.	Dernier cours	Rendement actuel
Atchison	5	110 1-2	5.42	97 7-8	5.14
Atchison pf.	5	106	4.72	102 1-8	4.89
Baltimore & Ohio	6	125 1-8	4.79	110 1-2	5.43
Baltimore & Ohio pf.	4	99 1-2	4.02	93	4.30
Central of New Jersey	8	239 7-8	3.33	225 1-2	3.55
Chesapeake & Ohio	1	65 5-8	1.52	57 5-8	1.77
Chicago, Milwaukee & St. Paul	7	199 5-8	3.51	149 1-2	4.68
Chicago & Northwestern	7	240	2.82	178 1-2	3.92
Delaware & Hudson	9	234 3-4	3.83	180 3-8	4.98
Denver & Rio Grande pf.	5	91 1-2	5.46	82 1-4	6.08
Great Northern pf.	7	348	2.06	145 1-2	4.81
Illinois Central	7	184 1-2	3.79	147	4.77
Louisville & Nashville	5	156 1-2	3.83	123	4.07
Mo., Kan. & Texas pf.	4	76	5.26	72 3-8	5.53
New York Central	5	156 1-4	3.84	121 1-4	4.13
New York, New Haven & H.	8	204 3-4	3.23	158 1-2	5.01
New York, Ontario & Western	2	57 1-4	3.49	46	4.35
Northern Pacific	7	232 1-2	3.02	142 1-4	4.91
Pennsylvania Railroad	6	147 1-2	4.74	130	4.62
P., C., C. & St. Louis	4	87	4.59	87 1-4	4.59
Reading	4	164	2.44	140 3-4	2.85
Southern Pacific	6	97 1-2	6.16	121 1-8	4.95
Southern Pacific pf.	7	120 1-2	5.80	128 7-8	5.65
Union Pacific	10	195 3-8	5.12	188	5.47
Union Pacific pf.	4	99 1-4	4.03	95 1-2	4.19

VALEURS INDUSTRIELLES

American Car & Foundry pf	7	105	6.66	108 1-2	6.45
American Locomotive pf	7	120 1-4	5.82	110 1-2	6.33
Am. Smelting & Refining pf	7	130	5.38	102 1-2	6.83
American Sugar	7	157	4.46	130 3-4	5.35
American Tel. & Telephone	8	144 5-8	5.53	128 7-8	6.21
American Tobacco pf	6	109	5.50	91 1-2	6.55
Central Leather pf.	7	107 1-2	6.51	100 3-4	6.94
General Electric	8	184	4.34	160 3-4	4.98
International Paper pf.	2	90	6.66	67 1-2	3.48
Mackay Companies	4	75 1-4	5.50	74 1-2	5.37
Mackay Companies pf.	4	71	5.64	69 1-2	5.76
National Lead Co., pf.	7	106 1-4	6.58	106	6.61
United States Steel	2	50 1-4	3.98	54 1-4	3.69
United States Steel pf.	7	113 1-4	6.17	111 3-4	6.26

MARCHE DE CHICAGO

Chicago, 18.—La baisse du grain brut a entraîné aujourd'hui à la baisse les cours du blé, mais des achats livrables à court délai ont eu un heureux effet. La fermeture s'est cependant effectuée à la baisse de 1-8c.

Le maïs et l'avoine ont été fermes et les viandes ont été à la hausse.

Le marché a été à la baisse et a conservé la même physionomie durant la plus grande partie de la journée. Vers le soir cependant une reprise eut lieu sous une forte demande locale.

A la halle aux grains les compensations équivalent à 286,000 boisseaux.

Les exportations de la semaine se traduisent par 5,645,000 boisseaux.

Minneapolis, Duluth et Chicago enregistrent en arrivages: 208 wagons, contre 384 la semaine dernière et 204 il y a un an.

Arrivages approximatifs de demain: blé 46 wagons, maïs 412, avoine 224 et 22,000 porcs vivants.

MARCHE DE LONDRES

Londres, 18. — L'argent n'a pas été très abondant aujourd'hui sur le marché en banque. L'offre a été immédiatement absorbée. L'escompte a été ferme.

A part les valeurs américaines le marché n'a guère présenté d'intérêt.

Paris n'a fait que supporter les Kaffirs dans l'après-midi. Les professionnels se bornent à maintenir les cours en prévision de la vacance de Noël.

Les valeurs américaines n'ont pas été très fermes à l'ouverture par suite de l'inquiétude que cause aux spéculateurs les perspectives actuelles de la politique qu'entend suivre M. Taft en arrivant à la Maison Blanche.

La situation de ces valeurs ne s'est pas améliorée en fermeture laquelle s'est effectuée à des cours irréguliers, dénotant l'inquiétude des capitalistes.

LE CHANGE

Londres, 18. — Primes sur l'or: Madrid 11.40; Lisbonne 23.50.

Or en barre 77s 10d.

Aigle des Etats-Unis 76s 5d.

Paris, 18. — Fermeture: 3 p.c. de rente 96 francs 61 1-2 centimes.

Change sur Londres, 20 marks 45 1-2 pfennigs.

Escompte à vue 2 p.c., à 3 mois 3 1-4 p.c.

MONTREAL STREET

Les recettes augmentent

Le Montreal Street Railway a communiqué cet après-midi à la presse le rapport de ses opérations de novembre, dont les recettes totalisées se chiffrent par $301,576, contre $296,184 en novembre 1907. Les frais d'exploitation se chiffrent par $193,382, ce qui ne fait que $745.00 de plus qu'en novembre 1907.

HAVANA ELECTRIC

Les recettes augmentent

Les recettes de la semaine écoulée le 13 décembre, ont été de $35,887, soit une augmentation de $1,406.

Depuis le 1er janvier, les recettes brutes ont été de $1,794,082, soit une augmentation de $101,797.

TRI-CITY

Le Tri-City Railway & Light a déclaré son dividende trimestriel régulier de 1 1-2 p.c., sur ses actions préférences.

Ce dividende sera payable le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 22 décembre.

CITY OF COBALT

Les directeurs de la City of Cobalt viennent de déclarer un dividende de 3 p.c. et un bonus de 7 p.c., payable le 15 janvier.

COBALT CENTRAL

Les directeteurs de la Cobalt Central Mines Co., ont déclaré un dividende trimestriel de 2 p.c., payable le 1er février aux actionnaires enregistrés le 15 janvier.

G.T.R.

L'action 1ère préférence est tombée à Londres à 100 1-2, la 3ème préférence à 49 1-4 et l'action ordinaire à 19 7-8.

ARGENT-METAL

L'argent-métal a subi à Londres aujourd'hui une baisse de 1-16d et a coté à New-York 48 1-4c l'once.

LAURENTIDE PREFERENCE

La Laurentide Paper Co. vient de déclarer son dividende trimestriel régulier de 1 3-4 pour cent payable le 2 janvier aux actionnaires enregistrés le 14 novembre.

HAMILTON STEAMBOAT CO.

A l'assemblée annuelle de ses actionnaires, le Hamilton Steamboat Co. a réélu son bureau y compris son président, M. Aemilius Jarvis. Le dividende semestriel régulier a été déclaré.

La compagnie va acheter ou faire construire un bateau qui sera mis en service la saison prochaine.

LAKE SHORE

Contrairement à l'attente générale le Lake Shore et le Michigan Central n'ont déclaré aujourd'hui que leurs dividendes réguliers.

LE PACIFIQUE ET WISCONSIN CENTRAL

On annonce que le Pacifique a fait une offre en vue d'obtenir le contrôle du Wisconsin Central Railway.

Cette offre comporte la garantie de 4 p. c. d'intérêt aux actions préférence, mais elle aurait été refusée, attendu que ces actions rapportent actuellement 7 p. c.

Au Pacifique on ne veut rien dire des négociations en cours.

EX-DIVIDENDE

Bank of New-Brunswick, 3 p. c.
Winnipeg Electric, 2 1-2 p. c.
Bank of Nova Scotia, 3 p. c.
Témiskaming Mining Co., 6 p. c.

PACIFIQUE

Les recettes augmentent

Etat comparatif des recettes du 7 au 14 décembre.

1908	$1,523,000
1907	1,419,000
Augmentation	$ 104,000

NOUVEAU TRUST

On annonce l'organisation d'une compagnie nouvelle dont l'objet est de construire et d'exploiter des réducteurs au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique. La nouvelle compagnie fera partout concurrence au trust des réducteurs, la American Smelting & Refining Co.

La nouvelle compagnie est commanditée par les puissants financiers d'Amérique, entr'autres, William Rockefeller, Dr L. D. Ricketts, de la Green Cananea Copper Company et M. Matheson, de la Anaconda Smelter.

La compagnie fera construire des réducteurs à Cobalt, Mexico, dans l'Utah, le Colorado, le Michigan et le Montana.

Son capital sera de $25,000,000.

DETROIT UNITED

L'assemblée annuelle des actionnaires aura lieu le 2 février à Détroit.

Le livre de transfert sera fermé du 7 janvier au 3 février.

LE PACIFIQUE

Coté à Londres

Londres, 18. — 243,360 actions additionnelles du Pacifique ont été admises à la cotè officielle de New York de Londres.

Le Montreal Water & Power a également été admis à la cote.

Application est faite pour obtenir l'admission de £1,000,000 d'actions de la British Columbia Electric Railway.

FARMERS' BANK

La Farmers' Bank of Canada a déclaré aujourd'hui un dividende semestriel de 2 pour cent, soit 4 pour cent par année.

COMMERCE ET INDUSTRIE

Rapports des agences Dun & Bradstreet

New York, 18. — Extrait du rapport hebdomadaire de l'agence Bradstreet sur les conditions du commerce et de l'Industrie au Canada et aux Etats-Unis: Le commerce des fêtes bat son plein. De plusieurs villes des Etats-Unis on fait rapport que le commerce est équivalent sinon supérieur à celui de l'an dernier à pareille époque.

Des rapports de quelques villes émane cependant un certain désappointement.

(A suivre à la page 11)

VENTES DE LA JOURNEE

TRANSACTIONS DE L'AVANT-MIDI

Bk Mont—5 à 245
Textile Pfd—75 à 96 1-2, 33 à 97 1-4, 77 à 97, 10 à 97 1-2, 159 à 98
Scotia—25 à 55 1-2
Textile Com—160 à 58 3-4, 150 à 59, 55 à 59 1-2
Coal Pfd—5 à 102 1-4
Sao Com—100 à 130 5-8
Bch & Ont—50 à 74 1-2, 35 à 75, 485 à 76, 20 à 76 1-4, 25 à 76 1-2, 25 à 76 7-8, 150 à 76 3-4, 5 à 76 1-2, 25 à 76 3-4, 50 à 77, 25 à 76 3-4, 10 à 77, 25 à 76 7-8
Can Pac—101 à 175, 10 à 175 3-4, 50 à 175, 25 à 175 1-2, 50 à 175 3-4
Toronto Ry—4 à 106
Power—25 à 107 3-4, 32 à 107 1-2
Can Conv—5 à 43 1-2
Ogilvie Com—25 à 113 1-2
Crown Reserve—1600 à 2.80, 1200 à 2.72, 500 à 2.73, 500 à 2.74, 2000 à 2.73 1-2, 100 à 2.72
Winnipeg Ry—10 à 164 1-4
Iron—50 à 19, 150 à 18 3-4
Pen Com—30 à 43 1-2
Ogilvie Bds 1st—$1000 à 106 1-2
Textile Bds—$5000 à 96 1-4 D. $2000 à 94 A

TRANSACTIONS DE L'APRES-MIDI

Can Pac—25 à 175 1-4, 50 à 175 3-8
Crown Reserve—100 à 2.73, 150 à 2.73 1-2, 4000 à 2.70, 1500 à 2.80
Soo Com—25 à 130, 100 à 130 1-2
Power—29 à 108
Textile Com—75 à 59 1-2
Textile Pfd—4 à 98
Ogilvie Com—40 à 113 1-2, 15 à 114
Rich & Ont—255 à 77, 35 à 77 1-4, 150 à 77 1-2
Detroit—20 à 53 1-4
Iron Pfd—25 à 69 3-4, 25 à 70
Iron—10 à 19, 75 à 18 3-4, 75 à 19
Pen Com—25 à 43

COMPENSATIONS COMPAREES

Des principales villes des Etats-Unis et du Canada:—

Etats-Unis:—

New-York	$2.170,659,000	a	74.5
Chicago	261,530,000	a	37.1
Boston	174,591,000	a	40.8
Philadelphie	133,419,000	a	18.3
St. Louis	71,440,000	a	23.1
Pittsburg	41,396,000	a	8.8
San Francisco	40,830,000	a	30.9

Canada:—

Montréal	$33,325,000	a	18.0
Toronto	27,071,000	a	13.2
Winnipeg	16,171,000	a	14.5
Vancouver	4,619,000	a	21.7
Ottawa	3,120,800	a	7
Québec	2,367,000	a	4.0
Halifax	1,629,000	d	3.0
Calgary	1,750,000	a	21.0
St. John N. B.	1,219,000	d	9.0
London	1,232,000	d	1.2
Victoria	1,225,000	a	6.8
Edmonton	859,000	d	1.8

a—Augmentation. d—Diminution.

Nous recommandons comme placements les stocks suivants: Le Twin, Havana pfd. Banque d'Hochelaga, Toledo et Banque Nationale le Détroit, le Toronto et le Power.

BRUNEAU & DUPUIS

A. DUPUIS A. BRUNEAU

BRUNEAU & DUPUIS

COURTIERS

Membres du Montreal Stock Exchange

QUEBEC: 123 rue Saint-Pierre.
MONTREAL, No. 4 rue Hospital
Fils Privé avec Chs. Head & Co.
NEW-YORK: 17 Broad St.
BOSTON: 74 State St.

THE ROYAL TRUST CO

107 RUE ST-JACQUES
MONTREAL

CAPITAL
Souscrit $1,000,000
Payé 700,000
Fonds de Réserve 800,000

BUREAU DES DIRECTEURS

Très honorable Lord Strathcona et Mount-Royal G.C.M.G. Président.
Hon Sir George Drummond, K. C. M. G. Vice-Président

Sir H. Montagu Allan, R. B. Angus, Sir Edward Clouston, Bart, E. B. Greenshields, C. M. Hays, C. R. Hosmer, Sir W. C. Macdonald, Hon. R. Mackay, A. Macnider, H. V. Meredith, David Morrice, A. T. Paterson, James Ross

Sir T. G. Shaughnessy K.C.V.O., Sir William C. Van Horne, K.C.M.G.

H. ROBERTSON ..... Gérant.

VOUTE DE SURETE POUR DEPOTS
Edifice de la Banque de Montréal, 109 rue St-Jacques, MONTREAL
191-jeu sam-n-p-fin

F.L. Brooks & Cie.

Agents à commission. Consignations reçues au plus bas prix possible.

Nos 24-25 Sovereign Bk. Bldg. Montréal.
Bell Tél. M. 1494.

100-ma-j-s-n

CANADA, Province de Québec, District de Montréal | COUR SUPERIEURE

Acte des Elections Fédérales contestées et Amendements.

In re — Election d'un membre de la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de Jacques-Cartier, dans le district judiciaire de Montréal, tenue les 19ème et 26ème jours d'octobre 1908, étant respectivement les jours de nomination et de votation.

AVIS est par le présent donné que j'ai reçu de M. G. H. Plourde, député-protonotaire et greffier de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, une copie de pétition d'élection avec une copie de comparution et élection de domicile des avocats du pétitionnaire, dans une cause de Joseph Berthiaume, pétitionnaire et Frederick D. Monk, défendeur, portant le No. 2 des dossiers de la dite cour et copie d'une autre pétition d'élection, avec une copie de comparution et élection de domicile des avocats du pétitionnaire dans une cause de Louis Latour, pétitionnaire et Frederick D. Monk, défendeur portant le No. 3 des dossiers de la dite cour, et que conformément à la loi et aux règles de pratique de la dite cour, j'ai publié les dites pétitions d'élection, comparutions et élections de domicile des avocats des pétitionnaires en délivrant les dites copies au bureau du Secrétaire-Trésorier de la Corporation de la Ville de Lachine, à Lachine, dans le district électoral de Jacques-Cartier où toute personne pourra en avoir communication.

Lachine, 18 décembre 1908.

ALPHONSE S. PELLETIER,
Officier-rapporteur pour le district électoral de Jacques-Cartier.
220-2-c

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite par la Cie. du Chemin de fer du Grand-Tronc du Canada au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un Acte autorisant la Compagnie à créer et émettre d'additionnels "Grand Trunk Consolidated Debenture Stock" et des "Grand Trunk Four Per Cent Guaranteed Stock" (valeurs débenture, Consolidées du Grand-Tronc et valeurs garanties 4 pour cent du Grand-Tronc) respectivement, en de telles sommes, sujettes à limite à être fixées par le dit Acte, comme les propriétaires de la Compagnie pourront déterminer de temps à autre, et d'appliquer le procédé aux fins générales de la Compagnie; aussi d'abroger la Section 19 de "The Grand Trunk Arrangements Act, 1862" et substituer d'autres articles à la place pour d'autres fins.

W. H. BIGGAR,
Avocat Général de la Cie. du Chemin de fer du Grand-Tronc du Canada.

Daté à Montréal ce 2ème jour de décembre 1908.
209-5-12-19-26-déc-2-janv-c

AVIS DE FAILLITE

Re—AZARIE GUERTIN,
Marchand Général, St-Philippe de Laprairie, Qué.

Pour être vendu par encan public, mardi, le 29 décembre, 1908, à 11 heures a.m., au No. 69 de la rue St-Jacques, l'actif du failli, en 3 lots comme suit, savoir:

Lot No. 1:	
Marchandises sèches etc.	$362.21
Chaussures	50.30
Vaisselle papeterie, etc.	59.87
Ferronneries	131.07
Epiceries	213.88
	$817.33
Lot No. 2:	
Garnitures du magasin et roulant	324.65
Lot No. 3:	
Dettes de livres	134.30
	$1,276.28

Conditions: Argent comptant.

Le magasin sera ouvert pour inspection, lundi, le 28 décembre 1908.

Pour autres informations, s'adresser aux soussignés.

P. J. CHARTRAND,
P. L. TURGEON,
Curateurs conjoints.
55 St-Frs.-Xavier, Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
220-1-c

CANADA, Province de Québec. | Cité de Westmount

TAXES MUNICIPALES

AVIS PUBLIC

Aux habitants de Westmount, et tous autres intéressés.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que, le Rôle de Perception Générale de la Municipalité de la Ville de Westmount pour l'année 1908-09 est complété et déposé au bureau du soussigné.

Toute personne dont le nom y est inscrit, comme sujette au paiement de toute contribution, est requise de payer le montant ci-inscrit au soussigné dans les vingt jours à partir de cette date, sans autre avis.

Donné ce dix-septième jour de décembre, mil neuf cent huit (1908).

WM. MINTO,
220-2-c Trésorier de la Ville.

Province de Québec | District de Montréal.

In Re—THE MONTREAL BASEBALL & AMUSEMENT CO., En Liquidation.

Par un jugement de Son Honneur le juge Mathieu, les créanciers et autres qui ont droit contre la Compagnie en liquidation, ordre leur est donné de remettre leurs réclamations entre les mains du liquidateur dans un délai de trente jours de la première des deux annonces publiées à cet effet, insérées dans un journal Anglais et une autre dans un journal Français, tous deux quotidiens, de Montréal.

Montréal, 19 décembre 1908.

R. CAMERON GRANT,
Curateur,
179 rue St-Jacques, Montréal.
220-2

THE ATHABASCA NORTHERN RAILWAY, fera application au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour la passation d'un acte, pour augmenter le laps de temps entre le commencement et l'achèvement de la ligne de chemin de fer autorisée par l'Acte 4-5 Edouard VII, chap. 57.

Montréal, 10 décembre 1908.

SMITH, MARKEY, SKINNER, PUGSLEY & HYDE,
Avocats pour la Compagnie.
214-12-19-26-déc-2-9-janv.-c

AVIS DE FAILLLITE

Re — JOHN O'CONNOR, Failli,
691 St-Paul, Montréal.

Pour être vendu par encan public, jeudi, le 24 décembre 1908, à 11 heures a.m., au No. 69 rue St-Jacques, l'actif cédé par le failli consistant en une licence pour vente de liqueurs spiritueuses meubles et garnitures d'hôtel, et verrerie et les droits dans un certain bail jusqu'au 1er mai 1909.

Conditions: Argent comptant.

Pour autres informations, s'adresser au soussigné.

PAUL L. TURGEON,
Curateur.

Bureau de Chartrand & Turgeon,
55 St-Frs.-Xavier, Montréal.
218-17-18-19

RECEPTION

Le maire et les échevins de la Cité de Montréal donneront une réception à l'hôtel de ville, de NEUF heures à DIX heures du soir, MARDI, le 22 DECEMBRE courant, en l'honneur de Leurs Excellences le Gouverneur Général et Lady Grey.

Les citoyens en général sont cordialement invités à y assister.

Leurs Excellences occuperont la salle du Conseil et tous les citoyens qui désirent leur être présentés devront se pourvoir d'une carte de visite qu'ils devront remettre à l'aide-de-camp avant d'être présentés.

Les citoyens sont instamment priés de quitter la salle du conseil après avoir été présentés, afin d'éviter l'encombrement et la confusion.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Hôtel de Ville,
Montréal, 16 décembre 1908.
218-3-c

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite par la Cie. du Chemin de fer du Grand-Tronc Pacifique, au Parlement du Canada, à sa prochaine session, pour un Acte autorisant une autre émission, par la Compagnie, d'obligations, ou valeurs, débentures perpétuelles ou à terme, ou les deux, pour de telles sommes qu'il sera déterminées et fixées par ledit acte, et d'appliquer le procédé pour les fins générales de la Compagnie.

W. H. BIGGAR,
Avocat Général de la Cie. du Grand-Tronc-Pacifique

Daté à Montréal ce 3ème jour de décembre 1908.
209-5-12-19-26-déc-2-janv-c

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No. 2855 — Madame Maria Bettez, épouse commune en biens de J. Ovila Alarie, latteur, des cité et district de Montréal, et dûment autorisée à ester en justice, a institué une action en séparation de biens contre son dit mari.

Montréal, 19 novembre 1908.

JULIEN & BERARD,
Avocats de la demanderesse.
197-21-28 nov-5-12-19 déc-c

LA BOURSE DE COBALT

Ecrivez-nous pour avoir des cotations ou informations touchant les Stocks de Cobalt. Nous avons fait de l'argent pour les autres, NOUS POUVONS EN FAIRE POUR VOUS. Achetez maintenant.

GOULD CONSOLIDATED
MARCELL REDDICK
BOSSBELLARD ET
COBALT LAKE

W. W. MacCUAIG

TEL. MAIN 2685 220-Fin-n et H-n. 118 ST-JACQUES

Imperial Bank of Canada

Capital autorisé - - - - - $10,000,000
Capital payé - - - - - - 4,830,000
Reste - - - - - - - - - 4,830,000

DEPARTEMENT DE BANQUE D'EPARGNES

Intérêts alloués sur dépôts à partir de la date du dépôt et crédités tous les trois mois.

J. A. RICHARDSON, Gérant.
Succursale de Montréal.
189-mer.-sam. p-fin.

DERNIERS COURS DE BOURSES

18 Decembre BOURSE DE MONTREAL — FERMETURE

MM. Bruneau & Dupuis, Courtiers, 4 rue de l'Hopital, nous fournissent le rapport suivant:

VALEURS INDUSTRIELLES	Offre	Dem
Bell Tel. Co	143	140
British Can. Asbestos Co.	.....	60
B. C. Pk. Ass'n A	.....	.....
" " " B	.....	.....
Can. Converters	14	13
Can. Pac	175½	175¾
Crown Reserve	2.73	2.70
Detroit Electric Ry	51	53½
Dom. Coal Com.	56	55
" " Pfd.	.....	.....
Dom. Iron & Steel Com	19	18½
" " Pfd	72	70¾
Duluth Common	.....	.....
" Pfd	.....	.....
Halifax Electric Ry	.....	105
Havana Electric	37¾	36¾
" Pfd	85½	.....
Illinois Trac. P. D	92½	91¾
International Coal & Coke	.....	.....
" " Com.	.....	.....
Intern'l Portland Cement Co.	.....	.....
Lake of the Woods Com.	92	90
" Pfd.	.....	.....
Laurentide Paper	110	108
" Pfd	115	.....
Mackay Com	74½	74
" Pfd	.....	.....
Mexican Light & Power	74½	73¾
" " Pfd.	103	102
Minneapolis & St. Paul	151½	131½
" Pfd.	.....	.....
Montreal L. H. & Power	167¾	167¾
Montreal Street Railway	203	202½
New Street Railway	202½	.....
Mag. Islands Dev. Co. Com	.....	.....
" " Pfd	.....	.....
Marconi Wireless	.....	.....
Montreal Loan & Mortgage	.....	.....
Montreal Steel Works	.....	.....
" " Pfd.	.....	105
Montreal Telegraph Co.	.....	110
Nipissing	10¼	9¾
Northern Ohio	.....	.....
Nova Scotia Steel & Coal	55	50½
" " Pfd.	111½	.....
New Pacific	.....	.....
Northwest Land	.....	.....
Ogilvie Mill Com.	113½	113½
" Pfd.	.....	.....
Penman's Ltd	13¾	13
" " Pfd.	.....	.....
Rich. & Ont. Nav. Co.	78	77½
Rio de Janeiro L. & P. Co.	.....	75
Sao Paulo	80½	79
Shaw. W. & P. Co.	.....	.....
Switch	.....	.....
St. John Electric Ry.	.....	.....
Toledo "	9¼	9
Toronto "	106½	105¾
Tri City "	90	85
Twin City "	94	93
West India "	.....	.....
Winnipeg "	.....	.....
Windsor Hotel	.....	.....

BANQUES	Offre	Dem.
British North America	.....	.....
Commerce	.....	.....
Dominion	.....	.....
Eastern Townships	.....	152
Hamilton	.....	.....
Hochelaga	130	.....
Imperial	.....	217
Merchants	195	.....
Molsons	207	.....
Montreal	215	214
Nationale	125	.....
New Brunswick	.....	220
Nova Scotia	280	.....
Ottawa	.....	.....
Québec	120½	.....
Royal	230	.....
Standard	.....	.....
Toronto	.....	223
Union	125	.....

COTONS

Can. C. Cot. Co	52	50
Dom. Text. Com.	96½	95½
Dom. Text. Pfd	100	98
Montreal	128	120

OBLIGATIONS

Bell Telephone	5 p.c., 1925	.....	.....
C. C. Cotton	6 p.c. 1912	.....	95
Can. Converters	6 p.c., 1926	95	99
Cable	.....	.....	.....
Dominion Coal	5 p.c., 1940	.....	92
Dominion Cotton	6 p.c., 1922	.....	106
Dom. Iron & Steel	5 p.c., 1929	.....	89
Halifax Tramways	5 p.c., 1916	.....	97
Havana Elec. Ry.	5 p.c., 1951	.....	.....
Keewatin Mill	6 p.c., 1916	.....	.....
Lake of the Woods	6 p.c., 1923	.....	107½
Laurentide Paper	p.c., 1939	.....	116
Mag. Is. Dev.	6 p.c., 1916	.....	.....
Mex. L. & P. Co	5 p.c., 1935	.....	.....
Mex. L. & Power	5 p.c., 1933	90	88
Montreal L. H & P.	4½ p.c., 1951	101	.....
Montreal St. Ry	4½ p.c. 1922	.....	109
Mont. Warehousing	1 p.c., 1955	.....	.....
N. S. Steel & Coal	6 p.c., 1931	.....	.....
Nova Scotia Cot.	6 p.c., 1931	.....	.....
Ogilvie Milling	6 p.c., 1912	110	109
" Series B	6 p.c.,	.....	.....
Price Bros	6 p.c., 1925	.....	.....
Rich. & Ont.	5 p.c., 1917	.....	.....
Rio de Janeiro	5 p.c., 1935	.....	.....
Sao Paulo	5 p.c., 1929	.....	.....
St. John Ry.	5 p.c., 1925	.....	.....
Textile Series A	6 p.c., 1925	96	94
" " B	6 p.c., 1925	.....	95
" " C	6 p.c., 19 5	93	91
" " D	6 p.c., 1925	.....	.....
Toronto York Radial	5 p.c., 1919	.....	.....
West India	5 p.c., 1928	.....	.....
Winnipeg Electric	5 p.c., 19 5	.....	.....
Windsor Hotel	4½ p.c., 1951	.....	.....

VALEURS MINIERES

	Acheteur	Vendeur
Cobalt Lake	.14	.15
Cobalt Central	.53	.57
Coniagas	6.00	6.60
Crown Reserve	2.71	2.73
Chambers Ferl.	.80	.82
City of Cobalt	2.42	2.45
Foster	.36	.39
Green Meehan	.18	.21
Kerr Lake xd.	7.62½	7.87½
La Rose	6.37½	6.50
Little Nipissing	.32	.36
McKinley Dar-Sav	.99	1.02
Nipissing	10.00	10.25
Nova Scotia	.54	.54½
Peterson Lake	.30	.32
Right of Way	3.00	3.50
Silver Queen	.90	.92
Silver Leaf	.11	.12
Trethewey xd.	1.39	1.43
Temiskaming xd.	1.35	1.38

VENTES:—
Crown Reserve—34 à 2.70.
Cobalt Lake—400 à 15.
Silver Leaf—700 à 12[illegible]4.
Nova Scotia—1,000 à 54.

TRANSACTIONS DE L'APRES-MIDI

Can Pac—25 à 175 1-4, 50 à 175 3-8
Crown Reserve—100 à 2.73, 150 à 2.73 1-2, 4000 à 2.70, 1500 à 2.80
Soo Com—25 à 130, 100 à 130 1-2
Power—29 à 108
Textile Com—75 à 59 1-2
Textile Pfd—4 à 98
Ogilvie Com—40 à 113 1-2, 15 à 114
Rich & Ont—255 à 77, 35 à 77 1-4, 150 à 77 1-2
Detroit—20 à 53 1-4
Iron Pfd—25 à 69 3-4, 25 à 70
Iron—10 à 19, 75 à 18 3-4, 75 à 19
Pen Com—25 à 43

BOURSE DE NEW YORK

MM. Bruneau & Dupuis, Courtiers, 4 rue de l'Hôpital, nous fournissent le rapport suivant: 18 Decembre

VALEURS	Ouverture	Clôture
Atch. Common	97¾	95½
Anaconda	.....	.....
American car Foundry	45½	45½
American L. Co'y Com	54¼	54¾
" Pref.

Maison E. Girardot

46 EST STE-CATHERINE

SEULE MAISON FRANÇAISE A MONTREAL

RESTAURANT, PATISSERIE ET CHARCUTERIE FRANÇAISE. ★ Table d'Hôte, 35c.

Spécialités de la Maison :

Escargots de Bourgogne, 40 cents la douzaine, tout préparés. Choucroute garnie. Moules marinières tous les vendredis. Tripes à la mode de Caen tous les samedis.

Dîners privés servis à domicile.

Réveillon de Noel servi après la Messe de Minuit, 50 cents.

220-19-22-24-29-31-C-d'Af.

LA JOURNEE FINANCIERE

Suite de la page 10

Le commerce de gros et de solde sont plus calmes. On procède actuellement aux inventaires pendant la période de morte-saison qui continuera jusqu'au premier janvier.

Les industries font des progrès et parviendront à leur chiffre d'affaires normal avant qu'il ne soit bien longtemps.

L'argent à vue est plus cher mais on ne prévoit pas de crise dans un avenir immédiat sur le marché en banque. L'exportation continuelle d'or n'affectera pas trop lourdement les banques.

Les faillites de la semaine écoulée le 17 décembre se chiffrent par 310 contre 298 la semaine dernière et 360 il y a un an, 227 en 1906, 235 en 1905 et 249 en 1904.

Le commerce des fêtes est très actif au Canada. Le commerce de détail est généralement satisfaisant. La plupart des marchands de détail commandent du stock. On s'attend à un très brillant commerce de printemps.

Les faillites de la semaine écoulée le 17 décembre se chiffrent par 31 contre 60 la semaine dernière et 40 en 1907.

Extrait du rapport de l'agence Dun

Le commerce des fêtes s'améliore et dans quelques villes on en signale une sensible augmentation sur celui de l'an dernier.

Le commerce de gros et de solde font les affaires normales de la saison. La plupart des maisons cependant sont en morte-saison, prennent du stock et font leur inventaire.

Les voyageurs de commerce rentrent chez eux pour passer les fêtes. Ils ne rapportent à leurs maisons que des commandes ordinaires. Cependant on espère fortement une amélioration du commerce de printemps.

Un certain nombre d'industries sont en pleine activité en vue de l'exécution des commandes du commerce du printemps.

Les recettes des chemins de fer sont de 6.9 pour cent supérieures à celles de la semaine correspondante de 1907. Elles sont même légèrement supérieures à celles de 1906.

LES GISEMENTS

De la Montreal River immensément riches

M. J. E. Saucier, un prospecteur de longue expérience et qui a des intérêts dans les gisements de Chibougamou, Abbitibi, Opasitka et Cobalt est rentré à Montréal après une tournée d'inspection dans le district de la Montréal River.

M. Saucier, bien qu'il soit depuis de longues années dans les affaires de mines, déclare que jamais encore, il n'a vu de gisements d'une telle richesse. Il déclare que certains gisements peuvent être comparés aux plus riches du district de Cobalt. Le district de la Montréal River, n'est qu'un seul gisement. Les veines sont très rapprochées les unes des autres et sont reliées entre elles par des couches de minerai dont quelques-unes sont d'une richesse inouïe.

Les principales mines de ce district sont connues sous les noms de Devlin Metherlode, Otisse, Downey, Otisse-Currie.

Un grand avenir semble réservé à cette région dont la richesse semble devoir être considérable dans l'avenir.

ENQUETES COMMERCIALES

Prière de citer le numéro d'ordre de l'enquête en s'adressant au ministre du commerce à Ottawa.

1854 — BOIS DE CHARPENTE: — Une maison des Bermudes veut connaître le nom de marchands canadiens de bois d'épinette et autres essences, désireux de faire l'exploitation.

1856 — BISCUITS:—Un marchand de denrées alimentaires de Castrias, Ste-Lucie, veut acheter au Canada des biscuits secs.

1857 — LIMONS:—Un planteur de limons, à Ste-Lucie, veut être mis en relations d'affaires avec des maisons canadiennes de fruits des tropiques.

1858 — BOIS DE CHARPENTE:—Un marchand de bois de de Antiga désire acheter des bois canadiens, de l'épinette en particulier.

1860 — CONSERVE DE POISSON:—Une maison de commission de denrées alimentaires de l'Est de l'Angleterre désire devenir l'agent d'exportateurs canadiens de homards.

1862 — FRUITS SECS : — Une maison de commission de fruits secs désire entrer en relation avec des exportateurs canadiens.

1864 — HUILE DE LIN : — On demande le nom d'importateurs canadiens d'huile de lin utilisable pour le savon.

1865 — DENREES ALIMENTAIRES : — Une maison faisant l'importation de denrées alimentaires désire connaître le nom de maisons cadiennes disposées à faire de l'exportation.

1867 — POMMES : — Une maison du nord de l'Angleterre faisant déjà le commerce de pommes canadiennes désire être mise en rapports avec des propriétaires de vergers.

1869 — GUANO : — Une maison de Cape Town désire exporter du guano au Canada.

1870 — SAUCES : — Une maison de confiance du Yorkshire, désire connaître le nom d'épiciers en gros disposés à importer ses produits.

1871 — CONSERVES DE VIANDE ET DE POISSON : — L'agence à Londres d'une maison égyptienne, désire entrer en relations avec des exportateurs canadiens de conserves de viande et de poisson.

COURS DE LONDRES

Cons. Mines	83 11-16d
Anaconda	9 3-4
Atchison	98 3-4
do., pfd	104 1-2
B. & O.	112 1-4
Chicago	
Ches. & O.	57 3-4
Chic. G. W.	11 1-2
Chic. M. & St. P.	152
De Beers	10 3-4
Denv'r Rio.	36 1-4
do., pfd.	83
St. Paul	
Erie	34 1-2
do., 1 pfd.	49 1-2
do., 11 pfd.	40
Ill. Cep.	150
Lon. & N.	124 1-2
Kan. & Tex.	39 1-2
N. Y. C.	122 1-4
Norf'd & W.	85 3-4
do., pfd.	86 1-2
Ont. & W'st	45 3-4
Penn	68
Rand Min'	7 1-4
Reading	71 1-4
do., 1 pfd.	6
do., 11 pfd.	
South'n	25 1-4
do., pfd.	60
So'th. Pc.	120 7-8
Un. Pac.	185 3-8
do., pfd	98
U. S. Steel	54 3-8
do., pfd.	113 3-4
Wabash	19
do., pfd.	47 1-2
Amalgamated Copper	81 1-4
4 p.c. espagnol	94 1-2
Grand-Tronc	19 7-8
Pacifique	180 1-4

LE GRAIN

MARCHE DE CHICAGO

	Ouv.	Fermeture
Blé, Déc.	100 5-8	100 5-8
Mai	105 1-2	105 7-8 6
Maïs, Déc.	57 3-8	56 3-4
Mai	60 3-4	60 1-4b
Avoine, Déc.	49 1-4	48 3-4
Mai	51 5-8	
Porc, Janv.		15 70b
Mai	16 12	16 07
Lard, Janv.		9 15
Mai	9 35	9 37
Côtes, Janv.		
Mai	8 42	

ARRIVAGES A WINNIPEG

	Wagons
No. 1 nord	13
No. 2 nord	59
No. 3 nord	51
No. 4 nord	19
No. 5 nord	19
No. 6 nord	9
Autres qualités	29
Hiver	9
Total	208

LE BALAI

Album de Caricatures Politiques



A la demande d'un grand nombre de personnes nous avons décidé de faire un autre tirage du "Balai".

Nous adresserons un exemplaire de cet album à chacun de nos abonnés qui en feront la demande accompagnée de 5 centins en timbres pour couvrir les frais de poste, etc.

Envoyez votre nom et votre adresse sur le coupon ci-dessous.

COUPON

Veuillez m'envoyer un exemplaire de l'Album de Caricatures Politiques pour lequel vous trouverez ci-inclus 5 centins pour couvrir les frais de poste, etc.

Nom . . . . . .

Adresse . . . . . .

. . . . . .

Le Canada 73-75 rue St-Jacques Montréal.

An dernier	208
Avoine	60
Orge perlée	7
Lin	9

COURS DE WINNIPEG

	Ouv.	Fermeture
Décembre	97 1-2	97 1-4
Mai	182 1-8	102
Juillet	103	103

COMMERCE

LE GRAIN

MARCHE DE MONTREAL

Le marché n'est guère meilleur aujourd'hui qu'hier. Les transactions ne peuvent s'effectuer sur le blé de Manitoba, car la marge trop faible entre l'offre et la demande ne permet pas de réaliser un bénéfice suffisant.

Le maïs est assez demandé et le prix est très ferme à 70c.

L'avoine est assez demandée aux cours suivants :

Avoine, Ouest, No 2. . . 476 1-2c
Avoine, Ouest, No 3. . . 145 1-2c

MARCHE DE TORONTO

Le blé continue d'être à la baisse. Les minoteries sont maintenues en activité :

Cours du jour :—

Blé, Ontario, No 2.	93c
Blé, Manitoba, No 1 nord.	$1.08
Blé, Manitoba, No 2, nord.	1.05
Blé, Manitoba, No 3, nord.	1.03
Orge perlée, No 2.	53c
Orge perlée, No 3.	52c
Avoine, Ontario, No 2.	38c
Avoine, Manitoba, No 2.	43c
Maïs, vieux.	70c
Sarrasin, No 2,	57c
Pois, No 2.	86 1-2c
Orge, No 2.	69 1-2c
Pommes, le baril.	$3.00
Pommes de terre, le sac.	60c

BEURRE ET FROMAGE

Fromage, arrivages de la journée :—342 boîtes contre 10 il y a un an.

Le marché est ferme et à la hausse aux cours du jour suivant :—

Ouest. 12 1-4c
Est. 11 3-4c

Beurre, arrivages de la journée, 734 colis, contre 324 il y a un an.

Le marché est assez actif aux cours du jour suivant :

Crèmerie, 1er choix 25c, par lots et 26 1-2c.

LES OEUFS

Il n'y a pas d'arrivages aujourd'hui, il n'y en eut pas davantage il y a un an.

Les prix ont monté de 1-2 à 1c la douzaine sur une bonne demande.

Coque.	35c
Choix.	26c
No 1.	24c
No 2.	20c

LA VIANDE

Arrivages de la journée :—

	Colis
Lard.	166
Viandes.	433
Jambons et lard fumé.	11
Parcs vivants.	464
Pores débités.	145

Le marché est fort avec tendance à la hausse.

FAITS DIVERS

Feu chez les Chinois

Vers quatre heures, hier après-midi, les pompiers de la Station No 6, ont été appelés au No 162, rue Cadieux, dans une buanderie chinoise, où le feu venait de se déclarer, par la chute d'un poêle à gazoline.

Les dégats sont insignifiants.

Acquittée

Lucy Crawfordi de Watertown, N. Y., qui était accusée d'avoir volé $625, à Barney Tully, de Malone, N. Y., à Montréal, a été acquittée par M. le juge Choquet.

Nouveau genre de vol

Les marchands doivent se méfier d'un truc nouveau, le vol au tapis.

La semaine dernière, un inconnu, se présentait à la pharmacie Lanctôt coin Saint-Laurent et Prince-Arthur.

L'individu s'adressa en anglais au commis de M. Lanctôt, offrant à celui-ci un paquet d'assez forte dimension. Le colis, d'après les assertions de l'inconnu, consistait en un tapis de fer, livrable contre remboursement de $4.80 et expédié par la maison Saint-Pierre, de la rue Saint-Paul.

Comme M. Henri Lanctôt n'était pas là, le commis crut son interlocuteur et nava rubis sur l'ongle.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES HOMESTEADS DU NORD-OUEST CANADIEN

TOUTE personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre un quart de section de terrain de la Puissance dans le Manitoba, Saskatchewan ou Alberta.

La demande d'entrée pour homestead doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent du district. Néanmoins, une entrée par procuration peut être faite dans certaines conditions par le père, mère, fils, fille, frère ou sœur du futur colon.

DEVOIRS — Une résidence de six mois et la culture de la terre chaque année pendant trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une terre lui appartenant d'au moins de 80 acres et occupée par lui-même ou par son père, mère, fils, fille, frère ou sœur.

Dans certains districts le colon en règle peut retenir un quart de section à côté de son homestead. Prix, $3 l'Acre.

DEVOIRS — Une résidence de six mois dans chaque des six ans de la date de l'entrée du colon, comprenant le temps requis pour gagner un homestead et cultiver 50 Acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon et ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3 l'Acre.

Des homesteads peuvent être acquis sur les terres soit dans les Sections de rang impair ou pair au sud du township 45, à l'est du chemin de fer de Calgary et d'Edmonton et à l'ouest de la ligne du rang 26 et aussi à l'ouest du 3ème Méridien et de la ligne du chemin de fer Sault.

DEVOIRS — Une résidence de six mois dans chaque des trois ans, cultiver 50 Acres et bâtir une maison valant $300.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les droits de mines de charbon peuvent être loués pour une période de 21 ans pour un loyer annuel de $1 l'Acre. Quiconque fait application ne peut en acheter plus de 2,500 acres. Royauté, 5 cents la tonne.

QUARTZ — Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minéral peut se choisir un claim de 1,500 x 1,500 pieds. Prix, $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou les payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées et payées le claim pourra être requis à $1.00 l'Acre, après avoir rempli toutes autres conditions.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00.

Un solliciteur peut obtenir deux baux de rivière, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans. Taux $10 par année pour chaque mille. Royauté de 2 1-2 pour cent perçu sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

150-n.

Quelle ne fut pas la surprise de M. Lanctôt et l'ahurissement du commis quand on s'aperçut après l'explication de part et d'autre, qu'on avait eu affaire à un effronté voleur.

M. Lanctôt, n'avait jamais rien acheté de la maison Saint-Pierre, qui du reste n'existe pas.

Jeudi, le même escroc s'est présenté chez M. Girard, mercier de la rue Saint-Laurent, et voulut y renouveler le truc.

La commis de M. Girard se rendit en toute hâte à la pharmacie Lanctôt, afin de téléphoner à la police et faire pincer le filou. Celui-ci éventa sans doute la mèche, car il déguerpit au plus vite.

Hier après-midi, M. David Lamoureux, restaurateur, No 801 rue Sainte-Catherine Est, a été lui aussi victime des escrocs ou vol de tapis d'acier.

Pendant son absence, un jeune homme de cinq pieds et quelques pouces, parlant le français et âgé d'une vingtaine d'années apporta à l'hôtel un des fameux tapis, disant que le frère de M. Lamoureux, qui tient un magasin de tailleur sur la rue Saint-Jacques, avait recommandé à son frère, après en avoir acheté un de ces tapis d'en faire également emplette.

Le commis, ignorant tous ces détails, pava la note, se montant à $4.-60.

Le reçu est signé d'une mauvaise écriture:

SAINT-PIERRE,
477 rue Saint-Paul.

La police surveille le ou les escrocs.

ST-JEAN DE MATHA

(Correspondance spéciale)

St-Jean de Matha, 18. — Le mauvais état du marché du bois a été cause que les grandes compagnies qui font la coupe des arbres, en haut de la rivière Mattawin et au Lac Croche, en haut de Ste-Emilie, ont donné ordre à leur contremaitre de cesser le travail pour cette année. Ceci a eu pour résultat d'enlever de l'ouvrage à 150 hommes au moins, dont une soixantaine de St-Jean de Matha. Cette suspension de travaux en plein milieu de l'hiver cause des torts incalculables. Plusieurs familles mettent leurs meubles à l'encan et prennent la route des Etats-Unis.

Espérons que le printemps ramènera les choses au point et le travail reprendra de nouveau.

—Deux accidents sont arrivés dans le cours de la semaine. M. Avila Gravel et son fils Georges s'en revenaient de leur chantier lorsqu'en traversant un lac sur leur route, la glace enfonça et leurs chevaux tombèrent dans l'eau. Les deux hommes essayèrent en vain de sauver leur attelage.

Un autre accident du même genre s'est produit dans cette paroisse, avant-hier. M. Joseph Ducharme, en passant sur la glace de la Rivière l'Assomption, a failli se noyer avec les deux attelages qu'il conduisait.

—Samedi dernier, le coroner Edgar Turgeon était appelé à Ste-Mélanie pour y tenir une enquête sur le cadavre d'Israël Rivest, menuisier du village, qui s'est suicidé dans un moment de folie. Le malheureux, âgé de 52 ans, souffrait de neurasthénie depuis plusieurs mois et dans un moment de désespoir il se pendit à l'aide d'une chaine dans sa boutique.

—Monsieur le curé Carrière a terminé aujourd'hui sa visite paroissiale. Il a trouvé très peu de changement dans le nombre de ses paroissiens depuis sa dernière visite.

A SAINT-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 18 — Brillante réception d'intimes, ces jours derniers, chez Mlle Jeanne Martineau, en l'honneur de Mlle Jeanne DeSerres. Les quelques jeunes filles présentes à cet aimable impromptu, étaient Mesdemoiselles Taché, Casavant, Tellier, Lecours, Larivée, Boivin, Nault, Laframboise, Denis, Beauregard. Les prix de "bridge Whist" ont été gagnés par Mlles DeSerres et Beauregard.

—Il se dit assez couramment, sur la rue, qu'à la prochaine séance du Conseil de ville, il pourrait bien être question de nommer M. Joseph A. Bissonnet, marchand, comme trésorier de la cité, avec D. T. Bouchard comme greffier.

—M. Hector Pagnuélo et Madame Pagnuélo, qui, depuis quelques mois, vivaient à Edmondton, Alberta, sont revenus à St-Hyacinthe.

La maladie de M. Pagnuélo a été singulièrement exagérée par certains journaux. Il n'est pas très bien, c'est vrai mais son cas est loin, bien loin d'être désespéré. Avant longtemps, nous en sommes convaincus, il pourra se remettre aux affaires comme par le passé.

—Mercredi, ont eu lieu à Ste-Madeleine, les funérailles de Mme Francis Dion, décédée après une courte maladie. Elle était la grand'mère du Rév. M. A. Fontaine, vicaire à la cathédrale de cette ville.

Essayez le LONG TOM, tabac jaune à fumer.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Fêtes de Noel et du Jour de l'An

Québec	$ 4.90	Toronto	$10.00
Sherbrooke	3.20	Hamilton	10.65
Ottawa	3.35	London	12.95
Détroit	14.10	Port Huron	14.60

Et tous les autres points au Canada, ainsi que Massena Springs, N.-Y., Rouses Pt., N.-Y., Island Pond, Vt., et les stations intermédiaires et retour au prix d'un

Billet Simple de première classe

Bons pour aller les 24, 25 décembre. Limite de retour, 28 Déc., 1908. Aussi, départ Déc., 31, 1908 et janvier 1er, 1909. Limite de retour, janvier 4, 1909.

BILLETS ET UN TIERS DE 1ère CLASSE

Bons pour aller les 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, 31 Déc., 1908 et janvier, 1, 1909. Limite de retour, janvier 5, 1909.

Pour billets et renseignements complets s'adresser aux

AVIS DE DEMENAGEMENT

La Cie du Grand-Tronc annonce que son nouveau et élégant Bureau des billets, situé au coin de la rue St-Jacques et St-François-Xavier, mais maintenant prêt, et fonctionnera le et après, Lundi 21 Décembre 1908, et abandonnera son présent Bureau temporaire situé dans les bureaux de la "Ontario & Richelieu Co."

Bureau des Billets en Ville

128 rue Saint-Jacques. Tél., Main 460 et 461, ou à la Gare Bonaventure. 193-n

211-n.

LE PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSIONS DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

Toronto	$10.00	Hamilton	$10.65
Détroit	14.70	London	12.95
Ottawa	3.35	Peterboro	7.85
Québec	4.90	Farnham	1.20
Sherbrooke	3.20	St.John, N.B.	14.30

et toutes les autres stations au Canada, Fort-Williams et l'Est; aussi de Détroit et Sault Ste-Marie, Mich., à Buffalo, Black Rock, Suspension Bridge et Chûtes Niagara, N.-Y., et aux stations du Pacifique Canadien dans le Vermont et le Maine au

Prix d'un voyage de 1ère classe

les 24 et 25 décembre 1908. Bons pour le retour jusqu'au 28 déc., 1908, aussi bons pour le départ le 31 déc., 1908 et le 1er janv., 1909; limite de retour, le 4 janv., 1909.

Plus bas prix d'un voyage de 1ère classe plus un tiers

les 21, 22, 23, 24, 25, 28, 29, 30, et 31 Déc., 1908 et le 1er janv., 1909; Limite de retour, 5 Janv., 1909.

Prix spéciaux pour les points des

PROVINCES MARITIMES

Excursion canadienne de la Nouvelle-Angleterre

A MONTREAL ET QUEBEC

Un wagon de 1er classe quittera Springfield à 8.20 p.m., venant directement à Montréal par Newport et dû à l'arrivée à Montréal, le lendemain matin à 8.20 a.-m., les 30 ce 31 décembre 1908 et les 1er et 2 janvier 1909.

Bureau des billets en ville, 129 rue St-Jacques, près du Bureau de Poste. 210-n.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

Excursions de Noel et du Jour de l'An

BILLETS ALLER ET RETOUR au prix d'un ALLER de 1ère classe

BON au DEPART du 21 DEC. au 1er Janv. 1909 et au RETOUR jusqu'au 4 janv. 1909.

HORAIRE

7.30 A.-M.; MIDI; 4 P.-M.

Express Maritime

MIDI Samedi Excepté

St-Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Riv. du Loup, Campbellton, Moncton, St-John, Halifax et Sydney. Connections directes pour l'île de Terreneuve.

LE SAMEDI, ce train va jusqu'à Ste-Flavie.

BUREAU DES BILLETS

141 rue St-Jacques. Tels. [Bell Main 615 Marchands 202

H. A. PRICE, A. A. G. des Pass. GEO. STRUBBE, Agt. des billets. 176-n.

Montreal Park & Island Railway

LACHINE — (Service de 20 minutes) —Du Bureau de Poste, de 5.40 a.m., à minuit. De Lachine, service de 20 minutes, de 5.50 a.m., jusqu'à minuit 45.

SAULT-AU-RECOLLET. — (Service de 20 minutes.) — De la rue St Denis, de 5.20 a.m., et de la Station Henderson, de 5.40 a.m. Service de 40 minutes de 9.40 a.m., à 3.40 p.m. Service de 20 minutes de 3.40 p.m., à 8.20 p.m. Service de 40 minutes de 8.20 p.m., à minuit 20. Le dernier char partant du Sault, à minuit 40; de la rue St Denis, à minuit 20.

MONTAGNE.— (Service de 20 minutes)— De l'Ave. Mont-Royal, de 5.40 a.m., à 11.40 p.m. De l'Avenue Victoria Westmount, service de 20 minutes, de 5.50 a.m., à 11.50 p.m.

CARTIERVILLE. — (Service de 40 minutes). De Snowdon Jonction, de 6.00 a.m., à minuit. De Cartierville, de 5.40 a.m., à 11.40 p.m.

212-n.

NAVIGATION

Agences Reford

LIGNE DONALDSON

St Jean N.-B. Service de Glasgow.

SS. Kastalia, (Réfrigérateur) 12 Déc.
SS. Parthenia, (Réfrigérateur) 26 Déc.

Prix de passage : Cabine de seconde, $42.50 : entrepont, $26.50, à destination de l'Est : $27.50, payé d'avance à destination de l'Ouest.

LIGNE THOMSON

Portland Me. Service de Londres

SS. Cervona, (Réfrigérateur) . 1 Déc.
SS. Cairnrona, (Réfrigérateur) 5 Déc.
SS. Iona, (Réfrigérateur) . 12 Déc.

THE ROBERT REFORD CO., Ltd.,

Montréal, Toronto, Québec, St-Jean, N.B., Portland, Me.

201-n.

White Star Dominion Line

DE PORTLAND A LIVERPOOL.

xWelshman	Déc. 19	Janv. 23 Fév. 27
xOttoman	Déc. 26	Janv. 30 Mars 6
Haverfood	Janv 2	
Dominion		Fév. 6 Mars 13
xCornishman	Janv 9	Fév. 13
Merion	Janv 16	
Canada		Fév. 20

x—Ne prend pas de passagers.

Le "CANADA" est un des steamers les plus rapides et les plus confortables qui soient dans le commerce canadien.

2e classe, $42.50 et $45.00, selon le vapeur.

Comme il n'y a pas de passagers de première classe, jusqu'au 20 Février, ceux de seconde classe ont liberté complète de se promener sur les ponts.

Pour Londres, $2.50 de plus.

Troisième classe pour Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow, $27.50.

Pour tous renseignements, s'adresser aux agents locaux ou à L. J. RIVET, 13 Boulv. St-Laurent où à la

LIGNE DOMINION

17 RUE SAINT-SACREMENT, MONTREAL. 215-n

DEPARTS FIXES

MANCHESTER LINERS Limited

CANADA & MANCHESTER.

POUR ST JEAN, N. B.

SS. Manchester Importer . . . 5 Déc.
SS. Manchester Mariner . . . 19 Déc.
SS. Manchester Shipper . . . 2 Jan.

Quelques-uns des vapeurs ci-haut mentionnés peuvent accommoder un nombre limité de passagers de première classe.

FURNESS, WITHY & CO,. LTD.

AGENTS - - - MONTREAL. 197-n.

CIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

De New-York au Havre, Paris (France)

x"LA PROVENCE" . . . 24 Déc.
x"LA LORRAINE" . . . 31 Déc.
"LA GASCOGNE" . . . 2 Jan. (Supplémentaire).
x"LA TOURAINE" . . . 7 Jan.
"LA BRETAGNE" . . . 14 Jan.
x"LA SAVOIE" . . . . 21 Jan.

x—Paquebots à deux hélices.

GENIN, TRUDEAU ET CIE, AGENTS GENERAUX POUR LE CANADA, 22 RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL Tél. M. 4078. 207-n.

EMPRESSES

CANADIAN PACIFIC ATLANTIC STEAMSHIPS

Pour	Liverpool	De
11 Déc.—"Empress of Ireland"		27 Nov.
25 Dec.—"Empress of Britain"		11 Dec.
2 Janv.—"Lake Manitoba"		16 Déc.
8 Janv—"Empress of Ireland"		25 Déc.
22 Janv.—"Corsican", par arrangement		8 Janv.
29 Janv—"Empress of Britain"		15 Janv.
6 Fév.—"Lake Champlain"		20 Janv.
12 Fév.—"Empress of Ireland"		29 Janv.

Cabines de 1ère classe, "Empresses", $82.50 et au-dessus ; autres steamers, $65.00.

Cabines de 2ème classe, $42.50 et au-dessus, selon le vapeur ; à Londres, $2.50 extra.

JOHN McL. BROWN,
Agent général des Passagers,
3 édifice du Board of Trade.
213-n

LIGNE ELDER, DEMPSTER

A Nassau, Cuba et Mexique

Le SS. "Sokoto" partira de Halifax, N.-E., le ou vers le 27 décembre, pour Nassau (dans les Bahamas), Havane, (Cuba), et Tampico Vera Cruz et Progreso, (Mexique).

Pour s'inscrire, s'adresser à :

W. H. HENRY, édifice Banque Impériale.

L. J. RIVET, 13 Boulevard St-Laurent.

N. L. LUSHER, 178 rue St-Jacques.

Pour l'Afrique du Sud directement.

Le SS. "Yola", partira le ou vers le 20 décembre de St-Jean N.-B. pour les ports de l'Afrique du Sud. Pour taux de fret, s'adresser à

ELDER DEMPSTER & CO,
319 Edifice du Board of Trade, Montréal
156-l-me-l-s-n

Commerce, Finance, Professions

En Gros

BISCUITS
VIAU & FRERE, Ontario et 1ère Avenue Viauville. Tél. Main 5932.

BEURRE, OEUFS, FROMAGES
MATTHEWS, FORTIER & MONETTE, LTD., 22, 24, 26 et 28 rue William. Main 4323-4324.

Epiceries, Thés, Vins et Liqueurs
LAPORTE, MARTIN & CIE., 568 St-Paul.

FONDERIE
WARDEN, KING & SON LTD., Maisonneuve.

FONDERIE (ETNA)
BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul.

NOUVEAUTES
ALPHONSE RACINE & CIE., marchandises sèches en gros, 340-342 rue St-Paul.

PEAUX ET FOURRURES
HIRAM JOHNSON, 494 St-Paul. Tél. Main 2683.

SUCRERIES
L. MARTINEAU & CIE., Limitée, 225 Dorion.

ARCHITECTES
L. R. MONTBRIANT, A.A.P.Q., 230 St-André. Tél. Main 1703. March., 297.

ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE
CIE. WESTERN — INCENDIE ET MARINE. — R. BICKERDIKE, Gérant, 189 Rue St Jacques.

AVOCATS
W. A. BAKER, Avocat, 54 Notre-Dame Est. Tél. Main 4331.
RYAN, BICKERDIKE, 112 St-Jacques.
P. R. DUTREMBLAY, Edifice New-York Life.
PELISSIER & WILSON, 151 St-Jacques.
TRIHEY & BERCOVITCH, 151 St-Jacques.
M. G. LAROCHELLE, C. R., 97 St-Jacques. Tél. Bell Main 2915.
JACOBS ET GARNEAU, 97 St-Jacques. Tél. Main 174.
GREENSHIELDS, GREENSHIELDS & MACALISTER, 1724 Notre-Dame.
GOUIN, LEMIEUX, MURPHY & BERARD, New-York Life Bldg.
LAVALLEE, DELFAUSSE & DESMARAIS, 97 Saint-Jacques.
L. A. LAVALLEE, C.R.
R. DELFAUSSE, C.R.
J. DESMARAIS.
DECARIE & DECARY, Edifice N.-Y. Life Buildg. Tél. Bell 1269.
DANDURAND, HIBBARD, BOYER & GOSSELIN, chambre 57, Liverpool, London & Globe Bld.
DANDURAND HON. R., BOYER LOUIS, Main 2635.
HIBBARD, F. W., GOSSELIN LOUIS, Main 1453.
ROY, F.-X., avocat, 97 St-Jacques. Tél. Main 4365.

AGENCE de RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX
L'AUXILIAIRE DU COMMERCE, Rod. Latulippe, gérant. Edifice New-York Life.

AGENTS D'IMMEUBLES
F. SAINT-GERMAIN, 70 St Jacques.

BANQUIERS
ST-MARS & CHERRIER, 1 Côte Place D'Armes, coin St-Jacques.
GARAND, TERROUX & CIE., 116 St-Jacques, en face du bureau de Poste.

BREVETS D'INVENTION
MARION & MARION, 508 Edifice New-York Life. Tél. Bell. Main 2398.

BANQUES
BANQUE MONTREAL, 109 St-Jacques.
BANQUE HOCHELAGA, 95 St-Jacques.
BANQUE IMPERIALE, 284 St-Jacques.
BANQUE NATIONALE, 99 St-Jacques.
CANADIAN BANK OF COMMERCE, 189 St-Jacques
LA BANQUE STERLING DU CANADA, 157 St-Jacques. Tél. Main 3348. Département d'Epargnes.

BANQUES D'EPARGNES
LA BANQUE D'EPARGNES de la Cité et du District, 176 St-Jacques.

BOIS
J. T. MARCHAND ET CIE., Limitée, 1232 Ste-Catherine Est. Tél. Est 126.

CHARBON ET COKE
THE T. F. MOORE CO., 521 Demontigny Est. Tél. Est 133.

CHAUSSURES
FOGARTY BROS., coin Ste-Catherine et St-Laurent. Main Est 152.

COMPTABLES LIQUIDATEURS
ALEX. DESMARTEAU, 60 N.-Dame E.

EPICERIES EN DETAIL
ELIE J. MOINEAU, 2 Craig Est. Tél. Main 3359.

ENTREPRENEURS PLOMBIERS
J. THIBEAULT, 410 St-Jacques. Main 2891.

ENTREPRENEURS CHARPENTIERS
J.-B. GRATTON, 82 Avenue Mercier. Tél. Est 1508.

DISTRIBUTEURS D'ANNONCES
ARTHUR BULLER WARE. The Associated Bill posters and Distributors of the U. S. and Canada, Montréal, Canada.

FERRONNERIES & PEINTURES
LETOURNEUX FILS & CIE., 57 et 59 Notre-Dame Est. Tél. Main 283.

Fleurs Naturelles et Artificielles
CHS. DeLORIMIER, 250 ST-DENIS. Tél. Bell Est. 1584. (En face du Jardin de l'Enfance).

FOURNAISE A EAU CHAUDE
BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul. Tél. Main 2434.

LIVRES DE DROIT
WILSON & LAFLEUR, 17-19 St-Jacques. Tél. Main 2921.

MANUFACTURIERS DE HARNAIS
Lamontagne Limitée
BLOC BALMORAL
RUE NOTRE DAME OUEST, MONTREAL

MEDECINS
Dr F. A. FLEURY, médecin de l'Hôpital Notre-Dame.
Spécialité : Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge—164 St-Denis. Tél. Bell Est 5782.

MEDECINS VETERINAIRES
Dr F. T. DAUBIGNY, 264 à 270 Craig Est. Tél. Main 4321. Dimanche et soir, Main 4322.

MEUBLES ET TAPIS
RENAUD, KING & PATTERSON, angle Ste-Catherine et Guy. Tél. Up., 681-682.

NOTAIRES
V. LAMARCHE, 107 St-Jacques.

PAPETERIE
JOSEPH FORTIER, 210 Notre-Dame Ouest.

PHARMACIENS
A. LEBEAU, (International Drug Hall), 549 St-Jacques. Tél. Main 6348.
S. MOISAN, 661 Boulevard St Laurent. Tél. Bell Est. 4789.

PIANOS
ED. ARCHAMBEAULT, 312-314 Ste-Catherine Est. Tél. Est 1842.

Plaqueurs en Or, Argent et Nickel
THE JAMES ROBERTSON CIE., LTD., 144 William.

Choses Féminines

MÉDITATION AMOUREUSE

La face de Pierrot de la lune narquoise,
Dans une collerette en fins nuages blancs,
Parut pour nous guetter, d'une façon sournoise,
Entre deux peupliers, grands vieillards somnolents.

Le ciel gardait au loin des teintes de turquoise,
Et la mare allongeait, en des reflets tremblants,
La face de Pierrot de la lune narquoise
Avec sa collerette en fins nuages blancs.

Dans le sentier où rôde un parfum de framboise,
Tandis que nous marchions, enlacés, à pas lents,
Dans le ciel, que la nuit faisait d'un bleu d'ardoise,
Blêmissait et prenait des airs plus insolents
La face de Pierrot de la lune narquoise.

EDMOND ROSTAND.
de l'Académie Française.

Illusion !

—"Dites donc, poupées élégantes et jolies, dont les trois quarts et demi de la vie se passe au pomponnage des rubans et dentelles, dont le bonheur est une robe bien ajustée et le malheur un chapeau moins riche que celui de votre voisine, qui vous donnez des migraines à vouloir être pimpantes et deviendrez sûrement neurasthéniques à imaginer des toilettes jamais vues, capable de faire claquer de jalousie la plus raffinée des femmes, savez-vous, d'abord, ce que c'est que la mode ? ? ?

Un fluide d'électricité qui vous pousse toutes en même temps vers le même chapeau, le même but à plumes, enrubanné !

On n'a jamais pu vraiment la bien définir, mais on sait fort bien que les élégantes adorent quand même ce point d'interrogation fanfreluché pour lequel toutes les folies imaginaires servent de déclarations d'amour !

Et ne dites pas non, je vous en prie ; vous qui chaque saison mettez de côté tout ce qui ne sert plus, n'étant plus de façon ; vous dont la vie se passe entre un journal de modes et un miroir, vous dont les beaux grands yeux se meurent du désir de posséder le plus beau, le plus riche, le plus brodé de tous les boléros que garde précieusement dans sa vitrine le plus grand magasin de la ville ; vous qui feriez le sacrifice de votre dessert, ne boiriez que de l'eau pour vous payer le luxe d'un bijou dernier-cri, comme celui de madame Une Telle, vous savez bien, cette belle élégante qui suit la mode de si près, si près, pour ne pas dire qu'elle la devance ?...

Ne dites pas non — vous auriez tort — et constatez que c'est pour les grands et petits chapeaux, les manches courtes ou longues, redingotes trois quarts ou sept huitièmes et voilettes brodées ou fleuries, à petits ou gros pois, que nous usons les deux tiers de notre petite existence — réservant le reste à ne pas vouloir vieillir.

Quand donc la femme sera-t-elle assez sérieuse pour rompre avec la mise en scène de sa jolie personne et pour faire la guerre à la somptuosité, aux dépenses inutiles de la mode ?

Quand naîtront donc les réflexions sérieuses dans sa cervelle égoïste et quand donc aussi, mon Dieu, ouvrira-t-elle les yeux sur la convention des prix, sur les fortunes rapides des modistes, sur la faillite des maris et l'entêtement des vieux garçons ?...

Quand donc nos belles mondaines remplaceront-elles leur unique occupation et préoccupation par quelqu'œuvre sérieuse et solide ?

Si elles donnaient à la charité, par exemple, tout le temps qu'elles gaspillent avec tant d'amour à vouloir faire de leur jolie personne, à travers les caprices incessants de la mode, des objets charmants d'art renouvelé et nouveau, croyez-vous qu'elles n'y gagneraient pas et que la rage des bouts de ruban ne se calmerait pas un peu ?

Mais, mon Dieu, tant que la majorité des grandes dames du monde n'essaiera pas de réagir contre cet instinct de la femme de s'ériger en statue et de se composer en tableau vivant et parlant... Je prêche dans le désert et la simplicité de demain sera beaucoup plus coûteuse que le luxe d'hier !

Et d'où nous vient la mode ?

Quelle illusion de croire que les plus jolis modèles pour lesquels vous vous pâmez sont la reproduction identique des beaux atours de quelque grande reine !

Comme vous vous trompez !

Ah ! si vous saviez que le plus souvent les belles chroniques de modes, venant des grands pays de France, ces belles pages fanfreluchées, captivantes, signées de noms parfumés d'Oeillet blanc, Rose de Bengale, Violette de Parme, sont l'œuvre de quelque pauvre diable qui s'empêche de crever de faim avec ces histoires.

C'est parfois un gros homme aux cheveux longs et pas frisés, qui fume de grosses pipes de mauvais tabac, et dont les mains rudes seraient bien en peine de distinguer le satin et le moire, le point de Chantilly et le point de Valenciennes !

Il chiffonne les étoffes bien plus joliment avec sa plume qu'avec ses doigts ; fait tourner avec grâce les roses sur vos jolis chapeaux, disserte d'un ton léger, presque de femme, sur le velours, la soie et la dentelle ; il prodigue des souvenirs historiques, chausse et coiffe les femmes en un clin d'œil...

Mourant presque de faim, il se fera gai pour imaginer des toilettes de dîner, grelottant jusqu'aux os, il discutera les ravissants paletots de fourrure et ce n'est pas toujours avec un cœur d'avril qu'il annoncera les rêves des petits chapeaux tout couverts de violettes pour le printemps qui vient...

Alors les lectrices de ces gracieux bavardages raffolent de ces chroniques de modes renseignées et châtouillantes et passent leur petite vie à vouloir à tout prix se pomponner des riants chefs-d'œuvre d'élégance nouvelle, décrits par un pauvre diable qui pleurait peut-être de misère et signait un nom de fleur pour parfumer ses alinéas.

Ne vous faites donc pas d'illusion ni de mauvais sang...

Ce sont mes meilleurs souhaits.

MARGOT.

LE MANCHON

Le manchon ! Ce nom seul a quelque chose de mignon, de douillet et de voluptueux. De ce petit nid tiède et satiné où les jolies petites mains lrileuses se blottissent dans la soie, emportant avec elles un mouchoir de dentelles, une boîte à pastilles, un bouquet de violettes de Parme ou un tendre poulet d'amoureux, il se dégage mille riens qui nous plaisent comme une envolée de souvenirs et de sensations caressantes du premier âge passé à la maison et des premiers amours buissonnières.

Le manchon triomphait déjà sous Louis XIII, à l'empire des œillades et à la Place Royale, comme il devait, plus tard, régner à Versailles et se faire voir dans les chaises à porteurs, au milieu des allées du parc, à l'heure des visites, prêtant toujours à la femme une contenance charmante et des grâces exquises.

Vers 1730, les manchons pour femmes étaient très étroits et longs; les mains croisées devaient y tenir au plus juste; puis, ils prirent une allure plus ample, comme celui que l'on peut voir aux mains des jolies patineuses de Lancret. Un manchon typique de l'époque fut le manchon d'hermine, effroyablement vaste, que l'on trouve porté par les masques vénitiens de ce délicieux Pietro Longhi, qui semble avoir voulu illustrer par ses tableaux les "Mémoires" de Jacques Casanova de Seingalt. Dans les petites gravures du siècle, relatives aux voyages, qui nous montrent des haltes à l'auberge ou des entassements dans des voitures publiques, partout nous voyons le manchon féminin mignonnement serré contre leur taille par de jolies aventurières.

N'avons-nous pas ce lumineux portrait de Mme Vigée-Lebrun, dans lequel le manchon, relevé presque à hauteur de tête, étale l'éclat de sa pelure d' or fauve comme une chevelure de courtisane vénitienne ?

Sous Louis XVI, la frénésie de la toilette atteignit sa crise la plus aiguë; les modes se succédèrent, en peu d'années, avec une telle rapidité que c'est à peine si on pouvait les suivre; on se mit à renchérir plutôt qu'à raffiner sur tout, et les manchons, portés par les hommes comme par les femmes, devinrent énormes et outrés.

Sous la Révolution et le Directoire, la mode des manchons fut aux extrêmes, larges comme des petits barils ou étroits et minuscules; — la mode varia, au reste, à l'infini, et il faut arriver à la Restauration pour trouver les premiers manchons de chinchilla qui sympathisent avec les witchouras de velours.

En 1835, manchons, boas, palatines, mantelets garnis de martre ou de renard, affectent des formes odieuses et indescriptibles; on fit alors, pendant un temps, des gants-manchons, sortes de mitaines de martre qui se soudaient l'une à l'autre dans le croisement des mains.

Le manchon pittoresque, de 1830 à 1850, c'est, assurément, le gros manchon de la bourgeoisie parisienne ou provinciale, ces manchons garde-manger, garde-meuble, qu'on rencontre dans les désopilants récits de Paul de Kock et que l'on voit figurer dans de primitives carrioles que conduisait le patron et où s'empilaient la bourgeoise et toute la lignée des commis, afin d'aller explorer chaque coin suburbain, le dimanche, pour y rire à "manchon comprimé."

Tout cela, modes d'aujourd'hui, qui sont déjà des modes d'hier, tant l'inconstance de la vogue est perpétuelle! —Naguère, le singe, le renard bleu, le castor, le cygne, l'hermine, étaient métamorphosés en manchons; puis, sont venues les fourrures de zibeline, de loutre, de chinchilla, d'écureuil, de martre, de loup, etc. Femmes et fourrures changent et changeront tôt et souvent.

OCTAVE UZANNE.

ELEGANCE ET BEAUTE

Quelle bizarrerie que la mode qui se voit délogée à peine installée !

Dirait-on que le fin plissé de tulle ou de linon dont nos encolures ont été garnies tout l'été se voit aujourd'hui détrôné par la ruche de valenciennes assez fournie, d'ailleurs fort seyante au visage.

Pour le soir jusqu'à présent, nous portions des écharpes, nousselines et dentelles, arrangées de diverses façons sur notre tête au sortir du théâtre aujourd'hui nous sommes revenues aux adorables capuchons de nos grand'mères dont la plupart de nos modistes font de véritables chefs-d'œuvre d'élégance.

Parmi les nombreux raffinements de la toilette féminine, il faut constater les fleurs artificielles de nos corsages de bal qui rivalisent avec les vraies fleurs par le parfum dont on les imprègne.

Les jolies épingles, les seyantes voilettes, les élégants tours de cou et les ravissantes fleurs, tant de petits détails qui ont l'air de rien du tout, contribuent fortement à l'élégance de n'importe quelle toilette.

Et quelle coiffure, me demandez-vous ?

Cela dépend de beaucoup de choses. La femme se coiffe tout à fait différemment, par exemple selon le chapeau qu'elle porte. S'il est petit, elle peut adopter une coiffure plate avec peu de bouffant au-dessus des oreilles. Si elle porte un grand chapeau, elle devra au contraire élargir beaucoup sa coiffure.

D'autres ont les cheveux en chignon, bas sur la nuque ; mais ce qu'il y a de certain, c'est que règle générale, on porte toujours les cheveux partagés par une raie. C'est de plus en plus à la mode et cela affine beaucoup le visage et lui donne une grande distinction.

Les manteaux du soir, sorties de théâtre ou de bal offrent peu de changements depuis l'an dernier. Leur forme est vague ample, l'emmanchure large et tombante, les manches ouvertes et flottantes dans le bas avec les bords capricieusement découpés, se prêtant à toutes les fantaisies.

Les manteaux de satin, velours, drap noir, rebrodés d'or pâle sont aussi fort en vogue. Signalons encore aux affamées de nouveautés piquantes la "Douillette Restauration" sorte de redingote à taille raccourcie, manches plates, exécutées en satin, messaline, drap léger, doublée de liberty ou ouatinée, avec petit collet entourant les épaules ; on les préfère en teintes claires et vieillottes.

Mlle MODISTE.

MAXIMES

Qui va au pauvre et donne sans rien dire est le vrai bienfaiteur.

Il est des jours où tout réussit. Pareils aux flatteurs, comme ils sont dangereux, ces jours-là !

On doit aimer ses amis pour eux ou pour soi, dans le premier cas on les aime mieux, dans le second on les aime plus.

Toute importance que les parents donnent aux enfants, ils se l'enlèvent.

L'argent ne doit entrer dans la maison des gens d'honneur que par la voie de la vertu.

SYMPATHIE D'HIVER

Un matin de fin de décembre, en repassant sous les grands marronniers déjà glacés du parc,—qui, en mai, laissaient tomber sous nos pas, tels des flocons de neige, les odorants pétales de leurs fleurs splendidement blanches,—j'en rencontrai un tout chargé de moineaux grelottant... Alors, je fus étonné d'apercevoir, ainsi posés sur le même arbre, ces bandes d'oiseaux qui avaient passé l'été, soit à s'aimer dans l'isolement égoïste de leur nid, soit à se quereller de temps en temps, dans les allées... Car, les moineaux sont un peu querelleurs, et j'ai déjà eu le regret d'assister à quelques-unes de leurs querelles... d'amoureux, qui sait?... Or, ce matin-là j'étais tout à la fois content et navré de trouver ces essaims d'oiselets frileux comme unis par une sorte de sympathie, qu'aurait fait naître, entre eux, leur commune souffrance.

—

Comme le gel de décembre fait les oiseaux se presser les uns contre les autres; la misère hivernale rapproche les hommes. Et il est bien vrai, en effet, que l'hiver est la saison d'une aimable fraternité: il fait trop froid pour haïr. Il est donc très différent de l'été: celui-ci apporte l'indifférence et met, entre nous, comme l'espace d'un abîme; celui-là, au contraire, est plus conciliant et semble avoir pour devise: "Sympathie!..." Mais cette sympathie paraît exister surtout parmi les pauvres, car rien ne lie comme le même dénuement.

. . . . . .

Comme j'ai vu, un matin de fin de décembre, blottis, dans le même marronnier, des myriades de moineaux, je voudrais voir, réunir en grand nombre autour du même arbre de Noël, miséreux et fortunés, et prouver, par là, qu'il n'y a pas seulement les communautés de misère qui créent la fraternité humaine.

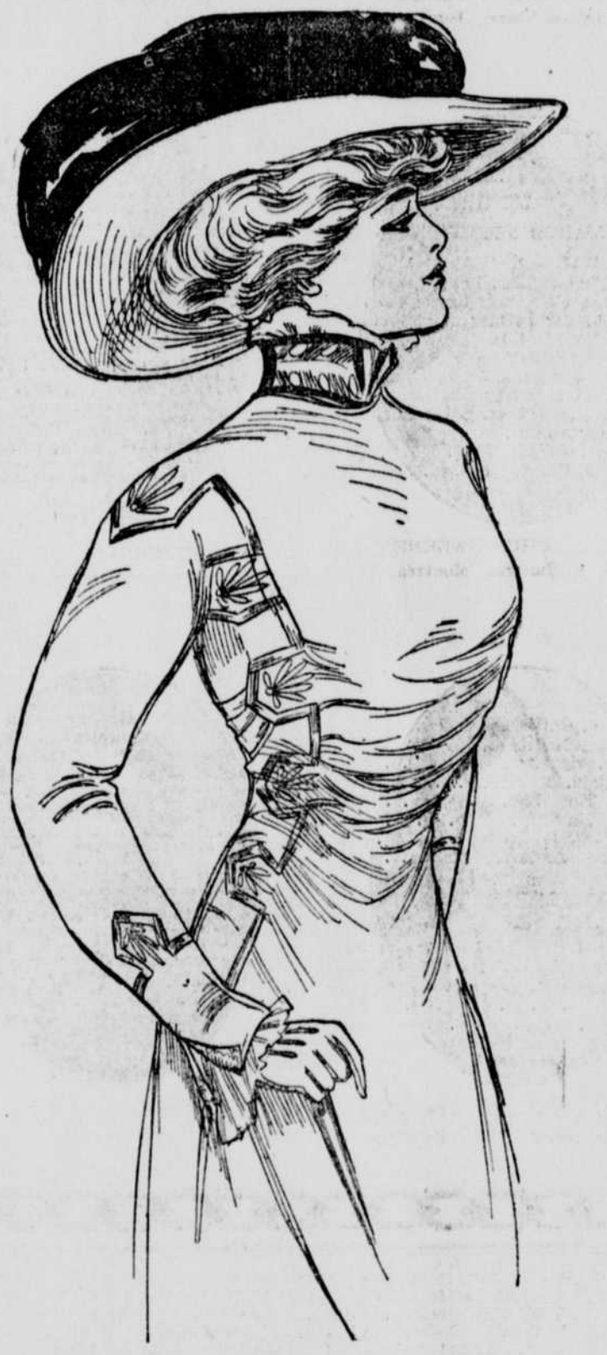
JEAN de CANADA.

GOUTERS ET LUNCHS

Les goûters, lunchs, five o'clock, etc., sont très mauvais pour l'estomac et par conséquent pour la peau, puisque, selon Lorry, "maximum cum cute consensum habet ventriculus".

C'est dans la boutique du pâtissier que la jeune fille va le plus souvent récolter les crampes d'estomac.

La gastralgie une fois semée, on ne tarde pas à récolter, les bouffées de chaleur au visage, l'urticaire, l'acnée, etc., qui suivent le mauvais estomac comme l'ombre suit le corps, et qui deviennent les irréconciliables antagonistes de la beauté virginale. "Car les digestions faciles augmentent.



Fanfreluches

VIVE le beau noir, autant pour toilettes du soir que pour costumes de rue ! Le noir dont on ne se fatigue jamais, le noir qui fait si jolie, la femme qui sait bien le porter !

Vive une robe princesse en drap chiffon ou velours noir, comme celle-ci, par exemple, attachée à droite par des petites bandes soutachées !

Un frison d'un blanc pur, au col et aux manches, donne à cette toilette un aspect élégant et fort distingué.

FRISSON.

CONTRE LA MIGRAINE

Réponse à Didisque

Voici ma recette contre le mal de tête, accompagné du mal de cœur qu'on appelle migraine. Boire aussi chaude que possible une tasse de thé ou de café noir en y ajoutant le jus d'un citron. Renouveler la boisson un quart d'heure après, si le malaise persiste—et avoir soin de se bien laver le front avec de l'eau chaude mélangée d'un peu de cologne.

MAUX DE TETE

Les personnes sujettes aux maux de tête savent combien il est pénible de vaguer à ses occupations, lorsque la tête est prise. Voici le moyen d'opérer une dérivation efficace: avant de sortir, jetez une ou deux cuillerées de moutarde en poudre au fond de vos bas. Ce sinapisme vous soulagera au bout de peu d'instants.

CIVET DE LIEVRE PRECIPITE

Le lièvre venant d'être tué peut être bon sans être mariné. Dépouillez-le et battez fortement la chair. Découpez, faites roussir, dans une marmite ou coquille en fonte, avec beurre et graisse ; saupoudrez de farine, laissez roussir. Mouillez avec du vin rouge et ajoutez le sang ; faites bouillir vivement, puis mettez une vingtaine de petits oignons, sel, poivre ; laissez cuire encore 25 minutes.

Servez sur du pain grillé.

LES GANTS

Quand elle met ses gants, je l'aide, et c'est très long,
Nous sommes tous les deux dans le petit salon
Qui retient le parfum de sa robe d'automne.
Elle me tend ses mains; j'hésite, je tâtonne:
Ses doigts sont délicats, fuselés, élégants!
Je les baise à loisir, quand je lui mets ses gants!
Je prolonge — elle est bonne et tendre — ce manège,
Et je goûte longtemps cette vivante neige
Chaude comme le sang du cœur qu'elle m'offrit;
Et pendant que je tiens ses doigts clairs, elle rit!

—Et s'ils sont pas bien mis, les gants ? — On recommence!

Jeu d'enfants ou folie... O divine démence!
Les poètes aimés tout à tour vous diront
La caresse des doigts de femme à votre front,
Et l'exquise douceur de la chair féminine,
Et la bouche tremblante effleurant la main fine !

Mais elle a mis ses gants, sans mon aide, à la fin.

Je regarde ses yeux humides gris de lin
Avec tant de regrets subits et de prières,
Que souriante et rose et joignant ses paupières,
Elle se penche et vient offrir à mes baisers
L'amour qui luit au fond de ses beaux yeux baissés!

ALBERT LOZEAU.

CAUSERIE FEMININE

L'argent du ménage

Puisqu'il est d'usage, un peu partout, qu'une jeune fille apporte à son fiancé, non seulement ses vertus, sa jeunesse et son cœur, mais encore une somme ronde pour sa contribution aux frais du nouveau ménage, qu'on me permette de dire quelques mots sur la dot de la femme — appât trop convoité par les jeunes gens et souvent dissipé par eux.

Les parents prévoyants marient leur fille sous le régime dotal, ce qui froisse généralement le prétendu et jette le premier brandon d'une guerre intestine. Ce régime protège, jusqu'à un certain point, l'apport de la fiance ; à moins que celle-ci, soit par persuasion, soit par crainte, délègue à son mari tous ses pouvoirs. Il peut alors gérer le petit bien comme un notaire... non patenté. Lorsque le mari dispose de la dot d'une façon absolue, il cherche, naturellement, à la faire fructifier — on n'a jamais assez d'argent par le temps qui court — et, avec la meilleure volonté du monde, une entière bonne foi risque le capital dans les affaires de banque, industrielles ou commerciales. S'il n'est pas heureux — cela arrive — le petit avoir s'en va en fumée... et la femme n'y voit que du feu.

Loin de moi la pensée d'insinuer aux jeunes femmes le désir de veiller elles-mêmes à leurs intérêts. Je ne vois guère la place d'une femme aux guichets d'une banque, dictant des ordres d'achat et de vente ; ce que la veuve est obligée de faire pour ses enfants, suivant les derniers conseils de son mari ou les avis de parents ou d'amis désintéressés, une femme inexpérimentée ne peut se le permettre. Il n'entre pas dans notre éducation moderne — d'ailleurs très étendue — d'apprendre les valeurs cotées à la Bourse. C'est déjà très joli de connaître les règles d'intérêt, le taux des rentes, la différence entre une action et une obligation, un titre au porteur et un titre au nominatif, la conversion et le retrait, etc. Nos aïeules n'en savaient pas si long, et elles vivaient en paix.

Je ne viens donc pas prêcher aux femmes de suspecter la délicatesse de leur mari dans les questions d'intérêt ; mais je rappelle timidement aux hommes qu'ils doivent à leur "moitié" une part de confidence, sous peine de laisser celle-ci dans le plus cruel embarras s'ils venaient à manquer tout à coup.

Que de femmes ne savent rien des affaires de la famille ! Leur dot, l'argent du mari, son gain, où cela est-il ? A combien cela se monte-t-il ? Est-on riche ou pauvre ? Faut-il économiser ou se priver ? Etre généreux ou avare ? Elles ne s'en doutent pas et vivent comme des étrangères sous le toit conjugal.

Le mari fixe une pension sur laquelle la maîtresse de maison gaspille après la cuisinière. L'une fait danser l'anse du panier, l'autre cherche à y mettre un double-fond ; et l'on s'étonne, après cela, que les intérêts soient désunis, que les fortunes s'en aillent à vau l'eau !

La femme envoie ses notes au mari sans chercher à payer moins cher, comme si l'argent du mari n'était point un peu celui de la femme.

—Bah ! c'est mon mari qui paiera! disent-elles, sans songer que plus le pauvre homme aura à payer par leur faute, moins les enfants posséderont un beau patrimoine.

Si la femme était tenue au courant des affaires, elle serait moins dépensière, car la majeure partie d'entre elles est raisonnable et ne demande qu'à faciliter la tâche du père de famille. Rendez la femme responsable, jusqu'à un certain point, et elle prendra à cœur son rôle d'économiste.

Il est convenu que la dot est un dépôt sacré. L'honnête homme n'y touche que pour en accumuler les rentes. Si les intérêts sont séparés par la loi, l'avenir leur est commun, et femme comme homme doivent se préoccuper du sort de leur compagnon de route.

La femme est-elle riche et le mari sans fortune ? N'ont-ils pas d'enfants ? Elle fera son testament et donnera une part généreuse à l'ami qu'elle devancera peut-être au tombeau et que la famille rejeterait comme un intrus.

Est-ce au contraire le mari qui est riche? Il songera à sa femme—écrire son testament n'a jamais fait mourir personne — Il lui laissera une part, non "comme à une enfant" dit la loi, mais une portion plus large, en souvenir des beaux jours passés.

La dot de la femme — première question que l'on pose aujourd'hui en parlant mariage — n'appartient pas au mari, c'est entendu. Il en jouit, double ses rentes grâce à elle, élargit ses ateliers, achète une étude ou un fonds de commerce, se croit grandi d'une coudée aux yeux de ses concitoyens, parce qu'il est monté sur un sac d'écus qui n'est pas le sien.

En échange, que lui demande-t-on ? Un peu plus de respect pour la dot, un peu plus d'amour pour la femme. Et surtout de savoir se créer une situation indépendante, en dehors des rentes de l'épouse, afin qu'il soit quelqu'un et mérite la vénération et la tendresse des siens.

SUZANNE CARON.

CENTENAIRE DU CHRYSANTHEME

Au dire des gens compétents,
Il y a, ces jours-ci, cent ans
Qu'eut lieu, en France, ton baptême
O chrysanthème.
Auparavant on t'ignorait,
Et ta beauté, de nos forêts,
De nos jardins et de nos sentes,
Etait absente.

Tu restais par-delà les mers
Dans un isolement amer,
Comme une princesse lointaine
Et très hautaine.
Et les artistes du Japon
Pouvaient seuls, ô fleur en jupon,
Contempler, le cœur en liesse,
Ta joliesse.

Ce n'est pas un demi-cadeau
Que le pays du Mikado,
Quoiqu'en puissent penser les autres
Fit donc au nôtre
En nous permettant d'emporter
En nos climats et de planter
Sur les bords de la Seine même
Le chrysanthème.

Au royaume des jardiniers
Il règne, on ne peut le nier,
Et, de cette pure merveille,
Grande et vermeille,
Le bon poète Edmond Rostand
Pourrait dire son éclatant:
"Oh! oh! c'est une impératrice!"
Avec justice.

Rien n'est plus rare, plus parfait
Et plus somptueux en effet
C'est un soleil mis, par prodige,
Sur une tige.
Tous les rayons de l'arc-en-ciel
Comme les plus artificiels
Et les plus imprécis s'étalent
Sur tes pétales.

Tour à tour bleu, jaune ou carmin,
On dirait que tu sors des mains,
Non pas, d'un patient fleuriste,
Mais d'un artiste,
Et tu résumes dès que l'on
Ouvre en ton honneur le Salon,
L'exposition de peinture
De la nature.

Dès que ça vient à se savoir,
Tout le monde accourt pour te voir
Financiers, mondaines, modistes
Et journalistes,

Et, comme pour un potentat
Curieux, le chef de l'Etat
Fait vite atteler sa calèche
Et se dépêche.

Mais, si les hommes ont pour toi
De l'estime, sais-tu pourquoi
Les femmes, plus encore, t'aiment,
O chrysanthème ?
C'est qu'à la mode du moment
Tu leur ressembles simplement,
Ainsi qu'une sœur benjamine
Qu'elles dominent.

N'as-tu pas, sans busc ni lacets,
Le corps pris comme en un corset,
La taille haute, longue, étroite
Et toute droite ?
Et n'as-tu pas le front coiffé
D'un grand chapeau ébouriffé
A la façon extravagante
Des élégantes ?

CLAUDIN.

CONTRE LES ENGELURES

Battre du savon noir en pâte dans l'eau aussi chaude que possible, y maintenir les mains une demi-heure, en réchauffant l'eau. Plusieurs fois par jour si possible.

VOS DENTS, MESDAMES...

Pour empêcher vos jolies dents de se casser, de se carier, ayez toujours sur votre toilette une bouteille contenant une solution de magnésie et tous les soirs, avant de vous coucher, brossez vos dents et rincez votre bouche avec un peu de cette solution que vous garderez un instant dans votre bouche pour que les dents s'en imprègnent bien ; le petit procédé empêche les acides d'attaquer l'émail et par conséquent de les carier.

CONTRE LA CHUTE DES CHEVEUX

Rhum — 750 grammes
Huile de ricin — 20 grammes
Quinquina — 30 grammes
Teinture benjoin — 40 gouttes
Frictionnez-vous la tête à l'aide d'une éponge. Après quinze jours, de ce traitement, la chûte des cheveux est arrêtée.

Ce que prétendent les Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine

Tout le monde sait que la médecine, depuis déjà pas mal d'années, s'est spécialisée, c'est-à-dire que chaque médecin s'attache, en particulier, à une catégorie, à un groupe spécial de maladies dont il fait une étude exclusive et approfondie.

Dans toutes les grandes villes, il existe aujourd'hui des spécialistes, des médecins qui traitent uniquement un certain nombre de maladies, les infirmités de tel ou tel organe, et auxquels on s'adresse pour une affection de cet organe et pas pour une autre.

Bien mieux, il y a de par le monde, sur ce continent-ci, comme sur l'ancien, des docteurs que l'on va consulter de mille lieues à la ronde au sujet d'une infirmité dont ils se sont fait une spécialité.

Et, d'ailleurs, il n'en est pas ainsi seulement en médecine; il en est de même pour tout le reste. Dans l'industrie, dans les arts, dans la culture, il y a des spécialistes auxquels on s'adresse si l'on est en face d'une question de leur ressort.

Le bon sens indique facilement que si un homme s'occupe uniquement d'une étude spéciale, y porte tous ses soins, toute son attention, y consacre ses veilles et son intelligence; en étudie des milliers de cas et d'aspects divers, il en saura plus long sur ce point que l'homme dont les travaux embrassent un champ plus vaste et plus général.

Les Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine ne prétendent pas détacher les familles de leurs médecins ordinaires. Ils ne veulent pas accaparer toute la clientèle et se poser en guérisseurs de tous les maux. Une telle prétention serait du charlatanisme pur. Mais ce qu'ils ont le droit d'affirmer et ce qu'ils affirment, c'est qu'ils possèdent, quant aux maladies des femmes, en particulier, une expérience et des connaissances spéciales qui leur permettent d'offrir des soulagements et une médication qui ne sont peut-être pas à la portée de praticiens, n'ayant fait de ces affections qu'une étude moins spéciale, moins approfondie et moins fréquente.

Les femmes ont raison, bien raison d'avoir confiance dans leurs médecins ordinaires; nous voulons qu'elles y aient confiance pour leur traitement général, pour les maladies qui sont du ressort du régime de la constitution propre; mais lorsqu'il s'agit de maladies spéciales aux femmes, de maladies dont nous avons fait une étude à part, nous voulons que toutes les femmes, quelle que soit l'affection dont elles souffrent, quel que soit le nombre de médecins qu'elles aient consulté, viennent nous voir. Nous le voulons parce que nous savons qu'il nous est possible de les guérir, même si les autres ont échoué. Nous sommes convaincus que nous pouvons faire mieux que les autres parce que nous sommes des spécialistes, parce que nous avons soigné des milliers de cas de cette nature et parce que nous en avons guéri par milliers. Depuis vingt ans nous guérissons les maladies des femmes; nos livres sont là pour prouver nos assertions; nos certificats sont publiés, portent des signatures indiscutées, et nous avons le droit de baser ce que nous avançons sur des états de service aussi éclatants. La guérison des maladies des femmes par les Pilules Rouges n'est plus une matière de réclame et d'annonce, c'est un fait acquis; le côté sérieux et scientifique de notre traitement est aujourd'hui reconnu et admis, et pas un des faits que nous affirmons dans les journaux, dans nos circulaires et dans nos consultations n'a jamais reçu aucun démenti.

Nous ne cherchons pas à détrôner les médecins, ni à les discréditer dans l'esprit du public; mais ce que nous proclamons sans crainte, c'est, qu'à l'égard des maladies des femmes, nous avons des connaissances qu'ils n'ont pas et nous accomplissons des guérisons où ils échouent. Nous croyons accomplir notre devoir de praticiens et de citoyens, en disant aux femmes qui souffrent de venir nous voir, pendant ou après que leurs médecins ordinaires sont impuissants à les soulager.

Ci-contre quelques photographies. Ce sont celles de femmes qui étant malades, ont pris d'elles-mêmes les Pilules Rouges, ou les ont employées après être allées aux bureaux de consultations gratuites des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et se sont guéries.

Les Consultations gratuites des Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine se donnent tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Les dames qui ne peuvent venir voir nos Médecins sont invitées à leur écrire.

Les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, $2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Fac-similé d'une boîte de Pilules Rouges




Mme ALFRED LALONDE, 52 rue Adéline, Montréal.


Mlle ROSEE GOBEIL, 34 rue Rivard, Montréal


Mme FÉLIX NORMANDIN, 480 rue Wolfe, Montréal.


Mme AMEDEE THIBAULT, 163 rue Claude, Verdun, Montréal.


Mme OSCAR PAIEMENT, 1252 rue Mance, Montréal.


Mme NAPOLEON SICARD, 481 rue Beaudry, Montréal.


Mlle G. BRUNEAU, 195 rue Dufresne, Montréal.


Mme LOUIS BERTHIAUME, 447 rue Panet, Montréal.


Mme ADOLPHUS SWEENEY, 138 rue Dufferin, Montréal.


Mme FERDINAND RAVARY, 641 rue Notre-Dame-Est, Montréal.


Mme O. ROCHON, 5561I rue Fontenac, Montréal.


Mme C. COTE, 962 rue Saint-André, Montréal.


Mme MAXIME LAFONTAINE, 1812 rue Ontario-Est, Hochelaga.


Mme FRANÇOIS FROMAGER, 1236 rue Notre-Dame-Est, Montréal.


Mme R. HUBERTEAU, 683 rue DeMontigny-Est, Montréal.


Mlle ONESIMA CYR, Hawkesbury, Ont.

L'épargne populaire

M. DESJARDINS DONNE LE RAPPORT DES OPERATIONS DE L'ANNEE DE LA CAISSE POPULAIRE DE LEVIS. — INTERESSANTS DETAILS SUR CETTE PATRIOTIQUE INSTITUTION

La théorie de la petite épargne fait de p lus en plus son chemin et s'implante graduellement chez nos populations

(Correspondance Spéciale)

Québec, 18.—M. Alphonse Desjardins, le grand zélateur du mouvement coopératif dans cette province et président du Conseil d'Administration de la Caisse Populaire de Lévis, a donné, hier soir, le merveilleux rapport des opérations de la huitième année sociale de l'œuvre qu'il a fondée. Un auditoire nombreux a applaudi à l'exposé des succès économiques provenant de l'épargne du sou du prolétaire.

Les chiffres soumis par le président dans son rapport, sont éloquents dans leur simplicité; nous citons ses paroles:

"Notre actif qui, au 30 novembre dernier s'élevait à $83,891.35, n'était que de $66,352.24 au 30 novembre 1907; augmentation de $17,539.11.

"Les parts sociales se sont accrues de $7,102, et l'épargne proprement dite a atteint $19,581.06 contre $11 181.25 ; augmentation $8,396.81.

"Les profits encaissés ont été cette année de $3,00.36, contre $2,878.00, soit un accroissement de $1,122.36.

"Le mouvement général de fonds est passé de $339.875.12 à $161,798.84, augmentation $121,923.72. C'est l'accroissement le plus considérable que nous ayons eu à vous signaler depuis la fondation de notre Caisse ; il représente une moyenne de plus de $10,410 par mois.

Le nombre des prêts consentis a été de 519, représentant une somme de $75,571.97. Et cette année encore nous sommes heureux de pouvoir vous déclarer que pas un denier n'a été perdu. Jusqu'au 30 novembre dernier, le montant prêté s'est élevé à la belle somme de $352,666.13, et fait digne de retenir votre attention, pas un sou n'a encore été perdu, ce qui prouve bien la sagesse des règlements qui guident ces opérations toujours délicates et la prudence de vos commissaires de crédit. Nous sommes tentés de voir là presqu'une tradition. Souhaitons que l'avenir ne fasse que la confirmer. Ce ne serait, après tout, que la répétition de ce qui s'est produit en Europe, tant ces caisses offrent une sécurité et des garanties administratives de premier ordre. En tout cas, rares sont les entreprises ordinaires qui puissent offrir un pareil résultat après huit années d'existence et un chiffre aussi élevé d'opérations.

Les prêts qui, la 1ère année, s'élevaient à 50 avec un chiffre de $3,-- se sont élevés dans la 8e année au chiffre de 519, avec un total de $352,666.13. Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires.

En déduisant des bénéfices réalisés qui ont été de $4,010.56, les frais généraux, $418.72, l'intérêt pour le service de l'Epargne, $414.95, il reste une balance nette de $3,166.69.

En ajoutant à notre patrimoine appartenant en propre à notre société les prélèvements statutaires qui sont respectivement de vingt et dix pour cent des bénéfices nets, notre situation de réserve va donc être comme suit à partir du premier décembre courant :

Fonds de réserve actuel, $4,101.87 ; fonds de prévoyance actuel $912.59, les deux réunis, formant un total de $5,014.46, contre $3,803.21 l'an dernier, soit une augmentation de $1,-211.25, et si l'on ajoute la balance disponible des surplus accumulés, un grand total de $5,399.10.

Le Conseil d'administration est heureux de pouvoir recommander de nouveau aux sociétaires, le vote d'un bonus ou dividende sur la base nouvelle adoptée l'an dernier, soit quatre et demi pour cent par année. Avec des réserves qui s'accroissent maintenant dans la proportion de plus de mille piastres par année, nous avons raison de compter qu'avant peu nous pourrons atteindre le cinq pour cent avec la garantie de ne pas baisser, puisque nous nous appuirons sur une base absolument solide. Le montant affecté cette année aux boni est de $2,285.63 ; 10,849 parts y participent.

Au nom de son excellence le gouverneur général, Lord Grey, est venu s'ajouter, dit avec fierté le président le nom de notre distingué lieutenant-gouverneur, Sir Alphonse Pelletier.

"Comme Lord Grey, le Lieutenant-Gouverneur a compris le rôle éminemment social de notre société et par son adhésion il a voulu donner une preuve éclatante de sa sollicitude pour le bien-être moral et matériel des classes laborieuses. Il a, nul doute, voulu aussi témoigner combien il appréciait l'initiative prise, il y a huit ans par un groupe de citoyens de Lévis qui ont hardiment fondé la Première Caisse Populaire au Canada, en s'inspirant de ce qui se fait en Europe, depuis au-delà de 60 ans, et combien il appréciait aussi l'acte des nombreux sociétaires qui sont venus fortifier nos rangs et assurer les succès dont nous sommes si fiers aujourd'hui. Ces preuves d'approbation de l'esprit et du but vraiment élevés qui caractérisent notre société, venant d'autorités sociales aussi éminentes donneront un élan magnifique au mouvement qui déjà se propage avec une énergie admirable.

En effet, depuis moins d'un an, voilà que plus de 15 nouvelles caisses semblables à la nôtre se sont fondées. Ce mouvement a franchi les limites de notre province, et est en train de devenir même international, puisque tout récemment, une telle caisse était organisée à Manchester, aux Etats-Unis, en s'inspirant de ce que nous avons fait à Lévis.

A l'heure qu'il est, le nombre des Caisses Populaires est de 18, et 6 au moins sont sur le point d'être formées. Dimanche prochain, remarque avec esprit le président, une nouvelle fille nous naîtra à St-Sauveur de Québec.

L'an dernier, nous vous signalions la création dans les écoles de Lévis d'un service appelé l'Epargne du Sou et nous vous faisions connaître les heureux résultats qu'il avait produits à titre d'enseignement de l'économie aux tout petits enfants, moyen excellent de leur inculquer l'esprit d'épargne et de les amener sûrement à pratiquer cette vertu sociale d'une sage et persévérante prévoyance.

Il nous fait plaisir de vous dire que cette expérience a réussi au delà de toute espérance puisque la somme recueillie pendant les dix mois de la dernière année scolaire terminée en juin 1908 a atteint $1,500, et que même $900 sont restées au crédit des enfants épargnistes pendant les vacances. Ce service a été continué à l'ouverture des classes en septembre, grâce à l'admirable dévouement des instituteurs et institutrices. Le flot des sous épargnés sur les menus plaisirs, sur les friandises, à même grossi encore, preuve que c'est là une pensée féconde et que l'on en a compris toute la portée bienfaisante pour la formation de l'enfance. Déjà, le montant ainsi recueilli dépasse $2,-163.19. L'empressement et le zèle sont admirables et tous vous vous joindrez à nous pour féliciter ces chers petits enfants de se montrer si dévoués à cette œuvre qui leur prépare un avenir de sécurité et de bien-être moral et matériel.

Le maire Bernier de Lévis était présent, ainsi que les deux députés, MM. Carrier et Blouin, M. le curé de Lévis, l'abbé Gosselin et un grand nombre de professeurs qui n'ont pas manqué de manifester à M. Desjardins, leur admiration.

AU PARC SOHMER

Programme extraordinaire demain après-midi et soir. Attractions de New-York. Vues animées par le Kinetograph de New-York. La Bande du Parc, etc. 220-1-g.

SAINT-HERMAS

(Correspondance Spéciale)

St-Hermas, 18 — Nous avons le plaisir d'annoncer que M. Joséphat Touchette, maire de St-Gérard de Montarville, sa femme et ses enfants Gérard, Ernestine, Ernest, Roméo et Yvonne, et M. Michel Longpré, conseiller du Rapide de L'Orignal, sa dame et ses enfants Léonard, Roméo et Marie-Rose, ainsi que M. et Madame Joseph Brunet, aussi du Rapide de l'Orignal et Mlle Angélina Léonard qui étaient depuis un mois en promenade chez ses sœurs, étaient chez M. Théodule Léonard à St-Hermas.

Le soir, il y eut un magnifique souper auquel prirent part M. et Mme Léonard Charbonneau et leurs enfants Marie-Anna, Ernestine, Bernadette Rose de Lima, de St-Benoit, ainsi que M. et Mme Théodule Thibodeau et leurs fils Léo et Alphonse, de Ste-Scholastique. Tous leurs enfants et petits-enfants étaient présents.

La vérité sur la mort du Président Faure

A propos de l'incident Steinheil, les opinions les plus diverses, les hypothèses les plus osées circulent relativement à la mort du Président.

Ce dernier avait effectivement reçu, dans l'après-midi qui précéda sa mort, la visite de Mme Steinheil ; quelques personnes n'hésitent point à déclarer aujourd'hui que la femme du peintre a été pour quelque chose dans la mort de Félix Faure.

Cependant, les doutes ne peuvent subsister devant les deux documents qui suivent : la déposition de M. Charles Dupuy et le certificat de décès du Président, signé du nom de cinq sommités médicales.

La déposition de M. Charles Dupuy, qui était président du Conseil en février 1899, quand mourut M. Félix Faure, est la suivante :

M. Dupuy estime que le Président était atteint d'une maladie de cœur avant son élection à la présidence, et il cite le fait suivant qui eut lieu en 1897, lorsque M. Dupuy fut chargé par lui de former son cabinet. Il avait promis d'apporter une réponse définitive à l'Elysée vers cinq heures et demie. Il n'arriva qu'à six heures et demie :

"Je trouvai M. Félix Faure très ému de ce retard. Il me prit la main et la plaça sur son cœur en me disant : "Voyez ce que produit en moi la moindre inquiétude." Je constatai que le cœur battait avec une violence et une rapidité effrayantes."

En février 1899, M. Ch. Dupuy dit :

—Dans les journées qui précédèrent la catastrophe du 16 février, je remarquai chez le Président un malaise manifeste. Dans la matinée du dernier jour, il présida le Conseil avec sa lucidité accoutumée, mais il nous donna à tous une impression de fatigue et de nervosité.

"Aussi, lorsque, à huit heures du soir, M. Biondel vint m'avertir que le chef de l'Etat était dans l'état le plus grave fus-je plus affligé qu'étonné.

"J'arrivai à l'Elysée vers huit heures et quart. Le Président était étendu dans son cabinet, à moitié dévêtu. Deux docteurs, le professeur Lannelongue, et le docteur Cheurlot, lui donnaient des soins ; un lui faisait respirer des inhalations, l'autre, M. Lannelongue, procédait à des tractions rythmiques de la langue, ce qui est un spectacle fort pénible.

"Le Président était agité, par instants, de mouvements convulsifs. Il ne me reconnut pas, quoique, de temps en temps, il ouvrit les yeux.

"Deux ou trois fois, je vis Mlle Lucie Faure entr'ouvrir la porte et interroger les médecins d'un œil anxieux.

"Vers huit heures trente-cinq, le docteur Lannelongue fit signe que tout était fini."

Le certificat médical attestant la cause du décès de l'ex-Président, est ainsi conçu :

"Les médecins soussignés, appelés auprès de M. le Président de la République, ont assisté, dès le début, à la succession des accidents qui, dans l'espace de quelques heures, ont amené le dénouement fatal.

Ils certifient qu'ils ont été unanimes à reconnaître dans la succession des accidents tous les symptômes indiscutables d'une hémorragie cérébrale foudroyante avec paralysie de la face et des membres du côté gauche. BERGERON, LANNELONGUE, POTAIN, HUMBERT, CHEURLOT."

Ce document porte la date du 18 février 1899.

Des cinq médecins qui l'ont signé, trois sont vivants et sont encore là, par conséquent, pour répondre de la vérité de leur attestation.

Les deux autres, Potain et Bergeron, sont morts depuis longtemps. Ceux qui les ont connus savent s'ils étaient hommes à mettre leur signature au bas d'un mensonge.

Les théatres le dimanche

ILS RESTERAIENT ENCORE QUELQUE TEMPS OUVERTS. — CE QUI SE PASSE AUX ETATS-UNIS

La cause de M. W. A. Edwards, gérant de la Compagnie d'Amusements Sparrow, accusé d'avoir ouvert l'Académie de Musique et le Théâtre Français dimanche dernier, et celle de M. Wm Strachan, pour le Théâtre National Français, ont été remises à mercredi prochain, le 23.

Comme l'appel de M. L. E. Ouimet, du Ouimetoscope, est fixé à cette date, à la demande de M. George Montgomery, l'un des avocats des défendeurs, le recorder Dupuis a bien voulu ajourner ; mais il est probable que la cause de M. Ouimet ne commencera pas l'avant-veille de Noël et qu'elle sera plutôt remise au terme de mars.

On dit, en tout cas, que les nouvelles causes, en Cour des Recorders, seront plus d'une fois remises et les théâtres continueront, en attendant, à ouvrir le dimanche. Le Théâtre Royal et le Bennett's Nouveautés entreraient bientôt en lice.

La question est d'autant plus intéressante qu'on dit le règlement de la ville de Montréal non valide.

Quelqu'un qui s'y connaît en lois dominicales dit que ce règlement ne vaut probablement pas le papier sur lequel il est imprimé. On a cru, un temps, que la Législature provinciale avait le droit de légiférer sur l'observance du dimanche, mais on a compris plus tard, que le Parlement fédéral a, seul, ce droit et, comme la dernière "Loi du dimanche" n'a pas d'effet rétroactif, les Législatures ne pouvaient, avant son adoption, autoriser les municipalités à faire des règlements concernant l'observance du dimanche.

Dans ce cas, ceux qui ont été condamnés, il y a quelque dix ans, pour avoir donné des représentations le dimanche pourraient se faire rembourser des amendes et des frais payés.

Maintenant, voyons un peu ce qui se passe aux Etats-Unis.

A Kansas City, on a dépensé, en onze mois, $12,000 pour empêcher les représentations théâtrales le dimanche, pour aboutir à deux condamnations de $1 d'amende chacune.

On s'en tire comme suit à Cincinnati : Le gérant du théâtre, le chef de la troupe et trois acteurs vont, le lundi, s'avouer coupables d'avoir donné des représentations le dimanche et ils paient chacun $10 d'amende, soit $50 en tout.

A Détroit, on paie simplement à la ville dix pour cent des recettes brutes du dimanche.

LES APACHES CONTINUENT LEURS MEFAITS

M. H. Vaurin, du bureau de poste, se fait voler sa montre et sa chaine en rentrant chez lui.

Un employé du bureau de poste, M. Hector Vaurin, regagnait paisiblement son domicile, jeudi soir, vers dix heures et demie, lorsqu'en arrivant au coin des rues Ontario et Beaudry, un apache sorti d'un couloir, le saisit à la gorge et lui vola sa chaine et sa montre, évaluées à $50. Aussitôt son vol comis, l'individu fila et M. Vaurin le perdit de vue.

Il alla aussitôt porter plainte à la station No. 4 et une heure et demie après, le constable Pilotte arrêtait dans une voiture-restaurant, un nommé William Durette, en état d'ébriété, qui fut aussitôt reconnu par M. Vaurin, comme étant son aggresseur. On trouva sur Durette la montre et la chaine volées.

Devant le juge Bazin, hier matin, Durette a plaidé non coupable et on instituera une enquête. M. James Lapointe, employé par le propriétaire de la roulotte où Durette a été arrêté, a pris contre ce dernier, un mandat pour vol d'une valeur de $15 de pommes de terre.

Durette aura à répondre à cette nouvelle accusation ce matin.

AVIS POSTAL

Un nombre considérable de personnes s'adressent au Directeur des Postes de Montréal pour des renseignements relatifs au système se rapportant à la pension accordée aux vieillards, et celui-ci désire aviser le public par la présente qu'on doit toujours s'adresser au Département du Commerce, à Ottawa, Ont., à ce sujet, où toutes les informations requises lui seront fournies par les officiers de ce département.

PROGRAMME NOUVEAU

Allez au Parc Sohmer, demain, voir les attractions suivantes. Les 2 CASSIAS, musiciens excentriques. RIESEBECK et RIESEBECK, équilibristes Européens. HATTON & JOHNSON, jongleurs, genre nouveau. Les D'ALVINE, magiciens et illusionnistes. VUES ANIMEES NOUVELLES par le Kinetograph de New-York. La MUSIQUE du Parc, etc. 220-1-g.

GRAVES BRULURES

M. Poirier se brûle sérieusement avec de la gazoline, sans se rendre compte comment elle put s'enflammer. — $1500 de dommages.

M. Hector Poirier, rentier, qui habite l'immeuble de la rue Saint-Hubert, portant le No. 395, a eu les mains et la figure grièvement brûlées par la combustion spontanée d'une cuvette remplie de gazaline, hier vers dix heures et demie.

M. Poirier nettoyait des gants de peau dans une cuvette, et c'est en y jetant de la gazoline, que l'explosion se produisit. Il ne fumait pas et la température de sa maison était tempérée, de sorte qu'il ne peut expliquer comment cette explosion a pu se produire.

M. Poirier, malgré ses brûlures, fut assez énergique pour appeler au secours et faire donner l'alarme. Les pompiers vinrent avec diligence et eurent vite fait d'éteindre l'incendie. Les dommages s'élèvent à $1,500 environ.

M. Poirier a refusé de se laisser conduire à l'hôpital, malgré l'insistance des voisins, qui accoururent auprès de lui. Il a reçu les soins du Dr Bourgoin, de la rue Saint-Hubert.

LE "BULLETIN-NOEL"

Notre confrère du dimanche, "Le Bulletin", publiera demain, dimanche, un numéro de luxe et supplément au journal régulier, qui contiendra plusieurs gravures en couleur, ainsi que des articles de choix, morceaux littéraires, poésies, légendes, etc., appropriés à la grande fête de Noël.

Tout le monde voudra avoir ce numéro unique en son genre. En vente dans tous les dépôts de journaux.

LE TERMINAL

Il demande à avoir une voie élevée à Montréal.

Un bill sera présenté au parlement canadien, à sa prochaine session, au nom de la compagnie du Terminal demandant le pouvoir de construire un chemin de fer élevé à Montréal, et les autorités municipales ont été informées hier, qu'un avis à cet effet avait été fourni au secrétaire d'Etat à Ottawa. Les autorités de la Compagnie du Terminal refusent de dévoiler plus explicitement leurs desseins.

La mauvaise haleine provenant des dents et de l'estomac

Rapidement détruite par les losanges de charbon de bois de Stuart

Paquet d'essai, gratuitement par la poste

Les dents secrètent beaucoup de déchets provenant des aliments et les acides provenant de la bouche, sont la cause que ces déchets produisent un état gazeux qui, rapidement donne une horrible odeur.

Le charbon de bois est un des plus forts absorbants connus et, mélangé avec la salive de la bouche, il supprime rapidement les mauvais effets des déchets de la bouche, acides et odeurs.

Le charbon de bois absorbera cent fois son volume de gaz.

Le charbon de bois est usé à la mer, pour tenir l'eau douce.

Un peu, placé dans un récipient, garde la douceur dans un réfrigérateur et lui ôte toutes les mauvaises odeurs, ainsi de même pour une chambre à coucher, cave ou évier.

John Turnbull de Glasgow, Ecosse, un chimiste fameux, couvrit deux chiens morts avec du charbon de bois et les plaça dans son cabinet de travail, sans les recouvrir d'autre chose que ce charbon. En six mois, il ne restait plus que les os de ces chiens. La chair était complètement partie, sans pour cela qu'aucune mauvaise odeur n'ait pénétré dans le cabinet de travail, par la décomposition des chiens, quoique la température fut très favorable à une rapide décomposition.

Les Losanges de Charbon de Bois de Stuart sont faits de charbon de bois de saule et de miel. Le charbon de bois de saule est le plus poreux que l'on puisse obtenir et qui ainsi absorbe rapidement et en plus grande quantité que tout autre charbon de bois. Il contient du carbone, de l'hydrogène, de l'oxygène et du nitrogène.

Le charbon de bois provenant du saule ne contient pas de gravier.

Les Losanges de Charbon de Bois de Stuart, guérissent la diarrhée et la constipation, et arrêtent la mauvaise haleine provenant de l'estomac ou de la bouche. Ils ne contiennent rien que du charbon de bois et du miel.

Mangez deux ou trois de ces petits losanges après chaque repas et en vous couchant, et vous arrêterez rapidement tous les mauvais gaz. Vous adoucirez votre haleine et aiderez votre digestion, votre sang et votre foie.

Tout pharmacien a en stock des Losanges de Charbon de Bois de Stuart, prix 25 cents, ou envoyez-nous votre nom et adresse et nous vous enverrons gratuitement par la poste, un paquet échantillon. Adresse : F. A. Stuart Co., 200 Stuart Bldg., Marshall, Mich.

REPRESENTANT A ROME

Mgr L. A. Paquet nommé pour représenter en permanence la province ecclésiastique de Québec à Rome.

Québec, 18.—Mgr L. A. Paquet, protonotaire apostolique, partira bientôt pour Rome où il représentera en permanence la province ecclésiastique de Québec auprès du Vatican.

Mgr Paquet est un théologien très distingué, qui enseigne depuis plusieurs années au séminaire de Québec. Il s'est fait remarquer pour ses célèbres commentaires de la somme théologique de Saint-Thomas d'Aquin, et il vient de publier, il y a quelques jours, un volume fort documenté sur le "Droit Public de l'Eglise."

Le distingué prélat s'embarquera le 6 janvier à New York, sur le "Deutchland," pour Naples, et de là se rendra à Rome. Il est frère des docteurs Albert et Achille Paquet, de Québec.

M. LUDOVIC BRUNET

La province du Canada de 1840 à 1867

Nous extrayons du "Soleil" les points suivants d'une étude de M. Alfred Cloutier, sur le récent livre de M. Ludovic Brunet :

"Le nom de M. Ludovic Brunet est loin d'être inconnu dans notre monde littéraire. Dès ses débuts, en laissant la toge d'étudiant, pour endosser la robe d'avocat, il fut mêlé à ce groupe de jeunes gens de talent qui fonda "L'Union Libérale" et dont les articles soignés, pleins de verve, de sève, d'idées et d'un style irréprochable, firent soupçonner aux chefs du pouvoir qu'ils avaient devant eux, ou de précieux amis ou de solides adversaires ; car leurs traits ressemblaient plutôt à ceux lancés par la main expérimentée de vieux athlètes que par des amateurs en train de se faire les muscles. Ces nouvelles recrues qui venaient s'ajouter aux forces du parti libéral, ne sont plus dans leur primejeunesse. Elles s'appelaient Adélard Turgeon, Alexandre Taschereau, Joseph Turcotte, Edmond Paré, Edouard Dorion, Miville Déchênes, Philias Corriveau, Edouard Taschereau, Arthur Delisle, Nazaire Olivier, Blaise Letellier. Plusieurs sont devenus ministres, d'autres conseillers législatifs, presque tous députés, à l'exception de M. Dorion, qui continua d'exercer sa profession, et fut nommé professeur à l'Université Laval, et de M. Brunet, dont les goûts paisibles s'alliaient peu avec les émotions parfois violentes des luttes du Barreau. Continuant de servir Thémis, il succéda à feu Son Honneur le juge Murray, comme greffier de la Cour des Sessions de la Paix, position qu'il occupe aujourd'hui avec toute la dignité et le tact d'un juriste et d'un lettré.

"Lorsque la mort eut enlevé son ami, Edmond Paré, ce boulevardier canadien, qui écrivait comme un Français de Paris, il recueillit pieusement ses écrits et les publia en un joli volume, qu'il fit précéder d'une émouvante préface, sous le titre "Lettres et Opuscules", petits chefs-d'œuvres d'esprit et de style alerte qui nous révèlent une intelligence d'élite, en même temps qu'ils nous font regretter la disparition prématurée de l'auteur.

"Comme les confrères de plume de M. Brunet s'empressaient d'aller cueillir des lauriers dans l'arène politique, lui, plus modeste et don l'ambition n'allait pas au delà des champs pacifique du droit et de la littérature, résolut de leur faire pièce, en décrochant avec très grande distinction, son diplôme de docteur en droit. Il essuya avec assurance, devant un auditoire nombreux et distingué, par sa science juridique,—car tout le Barreau et la magistrature assistaient à la soutenance de sa thèse, -un véritable feu de questions insidieuses, sur "l'habeas corpus", ses origines, son histoire, tant en Angleterre, qu'au Canada et tout ce qui se rattache de près ou de loin, à ce bref de prérogative que les barons anglais arrachèrent à Jean Sans Terre, lorsqu'il le forcèrent à signer la Grande Charte. Muni de ce précieux parchemin, M. Brunet n'en continua pas moins ses études légales et littéraires, sans toutefois publier d'autres travaux, voyageant un peu partout, pendant les loisirs que lui laissaient ses devoirs d'état, comparant les différentes sociétés, fouillant les archives, consultant les bibliothèques afin d'agrandir le cercle de ses connaissances et fortifier son jugement.

"En 1898, MM. Marchand, et Robidoux, deux ministres lettrés, deux amoureux de l'art, de la littérature et de l'histoire, eurent la bonne idée d'établir un concours et de fonder un prix de quatre cents dollars pour la meilleure étude sur la période de notre histoire qui s'étend de 1840 à 1867. M. Brunet, qui était tout préparé à entrer en lice par de sérieuses études historiques antérieures, n'eut pas de peine à enlever cet honneur en produisant devant le jury chargé de porter jugement, un bijou littéraire, d'élégante précision, — le mot n'est pas de trop, — 302 pages, bourrées de faits appuyés de jugements impartiaux, avec des considérations générales de la plus haute envergure. C'est cet intéressant travail qu'il vient de publier sous le titre : "La province du Canada, de 1840 à 1867," — sur les instances de ses amis, qui ont fini par vaincre ses scrupules et ses timidités. M. Edouard Dorion en a écrit la préface, débordante d'un patriotisme éclairé calme et judicieux, où la connaissance de notre histoire politique s'allie à des prévisions plutôt optimistes.

Après cette appréciation biographique de l'auteur, M. Cloutier passe à l'analyse même du livre :

"Après avoir fait un exposé sommaire des différentes phases politiques par lesquelles le Canada avait passé depuis la cession : — conseil militaire de 1759 à 1763, — amoindrissement de l'influence de ce même conseil jusqu'en 1774, — acte de Québec et création d'un conseil législatif qui ne siégea qu'en 1777, acte constitutionnel de 1791, qui contient tous les germes de nos libertés politiques, moins la responsabilité ministérielle, — l'insurrection de 1837, dont la cause immédiate fut l'acte d'injustice de Lord Russell, autorisant par résolutions du parlement impérial, Lord Gosford à se passer du vote de la Chambre d'Assemblée pour payer les arrérages sur les 130,000 louis sterling qui se trouvaient dans le coffre public, au crédit de la province, — l'auteur entre à pleine voile dans son sujet et fait une revue magistrale de tous les évènements qui composent l'histoire du "Canada sous l'Union." Dans une suite de tableaux finement tracés et estompés avec art et discrétion, il signale, étape par étape, l'influence grandissante du groupe constitutionnel sous la vigilante direction de Lafontaine et Baldwin, qui tourne l'arme forgée par Lord Durham pour servir à l'étranglement ou du moins à l'asservissement de la nationalité française, contre les représentants de l'oligarchie et de l'autocratie persécutrices."

M. Cloutier résume ensuite substantiellement la période étudiée spécialement par M. Brunet et il conclut :

"Nous ne connaissons pas les autres travaux qui ont été soumis au jury en même temps que celui de M. Brunet; mais quant à la tenue littéraire, à la clarté, à la méthode si simple qu'un enfant quelque peu doué de mémoire, peut, après lecture, vous répéter tous les événements qui se sont déroulés pendant les vingt-cinq années les plus agitées de notre histoire, nous sommes sûr que les juges ne se sont pas trompés sur le mérite de l'auteur.

"Il aurait été malheureux que M. Brunet eut laissé dormir, en portefeuille, un livre destiné à faire tant de bien à ses compatriotes.

"Il n'est pas dans nos habitudes de faire de la réclame ; mais ce n'est pas en faire que de prédire à ce petit livre appétissant de 302 pages, joli, coquet d'impression et de couverture, bien divisé, allègrement écrit, très littéraire, sobre et impartial comme l'histoire doit l'être, un succès de librairie tel que l'on en a pas vu depuis longtemps.

"Le temps est propice, la jeunesse est réveillée aux études, elle se renseigne. L'histoire est à l'ordre du jour ; nous avons remarqué aux fêtes du tricentenaire, combien le public s'intéressait aux pageants, non seulement pour admirer les costumes brillants de l'époque, mais à cause de l'époque elle-même et des personnages qu'ils représentaient.

"Quand je parle de la jeunesse, je n'entends pas seulement la jeunesse universitaire, mais toute la jeunesse. Tous ceux qui savent lire doivent connaître l'histoire, s'ils ont quelques velléités de devenir des hommes et de se maintenir au niveau des autres peuples. L'histoire, comme l'a dit un écrivain français, est non seulement plus vraie que le roman ; elle est plus dramatique et souvent même plus romanesque. Notre histoire parlementaire surtout, offre de si beaux exemples d'énergiques déterminations, chez nos hommes publics, de plans savamment combinés et habilement menés à bonne fin. Partout, dans tous les pays, on lit, les jeunes lisent. Voyagez un peu et vous saurez que je dis vrai."

"La Province du Canada" de M. Brunet arrive à point. Pas trop long pour fatiguer, juste assez pour plaire et instruire. C'est un livre de chevet, un compagnon avec qui il fait bon de s'entretenir souvent".

Et après quelques restrictions, notamment à l'endroit de l'avenir de la Confédération par rapport à notre nationalité, M. Cloutier souhaite au charmant volume qui nous a procuré de si bonnes heures de jouissances vraies, et que nous avons analysé si imparfaitement, un complet succès, que la consécration populaire se chargera de ratifier, nous n'en doutons pas."

LES MEDECINS RECOMMANDENT LE TABAC ROSE QUESNEL

PETITE FLEUR

Tout le monde sait ce que l'on appelle en français une "sensitive", cette petite fleur d'un rose vif et presque saignant qui pousse sur les routes et dans les fossés, au bout d'une longue tige presque dénuée de feuilles Lorsque vous approchez votre main de la fleur pour la saisir, elle se referme comme si elle avait peur du contact humain avant même d'avoir été touchée. L'idée seule de voir ses pétales souillés du toucher du doigt de l'homme la fait se flétrir à votre approche.

L'enfant est une vraie sensitive. Avant même que la maladie ait posé sur lui sa griffe redoutée, il en sent les effluves, sa gaité se tarit et ses yeux bleurs prennent un reflet attristé qui en ternit l'éclat ; son petit cœur tressaille et sa quiétude disparait ; il s'agite sur sa petite couche, dans son joli dodo rose et ses traits se tirent, se fatiguent.

Il ne dort plus, il pleure. Il sent d'instinct que quelque chose le menace ; que son bon ange a cessé de veiller sur ses instants précieux et qu'il a besoin d'une aide extérieure.

C'est le moment de la crise, de la crise douloureuse de dentition, avec la diarrhée qui l'accompagne généralement et avec le mal d'intestin qui en est le complément obligato.

Que faire pour apaiser l'agitation de l'enfant, pour lui rendre sa belle tranquillité, son bon repos.

C'est bien simple, il faut lui donner un calmant; il faut faire disparaître cet état de trouble et d'inquiétude.

Mais la grande question est de donner un calmant qui soit à la fois efficace et sans danger. Les journaux sont remplis du martyrologe de pauvres enfants auxquels on a donné de dangereux calmants auxquels ils ont succombé. Aussi ne saurait-on être trop circonspect quant aux sirops que l'on administre à un enfant ; il faut bien savoir ce que l'on fait et, pour cela, le mieux est de ne s'adresser qu'à des remèdes éprouvés et approuvés, ayant pour eux la sanction de l'expérience et l'approbation du corps médical. Des remèdes de ce genre, il n'en est pas de meilleur et de plus connu que le Sirop des enfants du Dr. J. Emery Coderre.

Pendant cinquante ans ce vénérable praticien a appliqué ce remède dans sa clientèle privée ; la Faculté de médecine Victoria a fait aussi l'examen de ce sirop calmant et lui a d'emblée conféré son approbation. On ne peut donc rien demander de plus.

On possède là plus d'assurances qu'aucun remède n'a jamais pu en fournir et les mères qui voient leurs enfants pleurer, s'agiter, n'ont rien de mieux à faire que de leur donner le Sirop du Dr Coderre qui sera leur salut, leur joie et leur tranquillité. 220-1-x.

Marchands - Généraux

Notre spécialité est d'avoir toujours en stock, tout ce qu'il faut pour l'exercice de ces deux métiers. Les ordres par la malle sont remplis avec soin et promptitude.

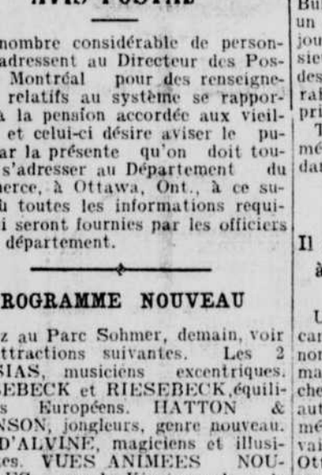
HECTOR LAMONTAGNE & CIE

292 RUE SAINT-PAUL

B. Tél. M., 105. 116-mer-sam-n. Tél. M., 609.

Aux Abonnés du 'Canada'

Une Montre à Remontoir GRATIS



Cette magnifique montre à remontoir que nous avons offerte en prime à plusieurs occasions a donné une telle satisfaction que nous avons décidé, pour répondre aux demandes qui nous sont faites, de l'offrir de nouveau à nos abonnés de campagne à l'Edition Quotidienne.

Donc, tout abonné de Campagne qui nous enverra son nom et son adresse sur le coupon ci-dessous, accompagnée de Six Dollars ($6.00) en paiement de deux années d'abonnement à l'Edition Quotidienne, soit pour l'année écoulée et l'année courante ou pour l'année courante et l'année à venir, recevera franco, par le retour du courrier, cette belle prime.

—— COUPON ——

NOM .....

ADRESSE .....

.....

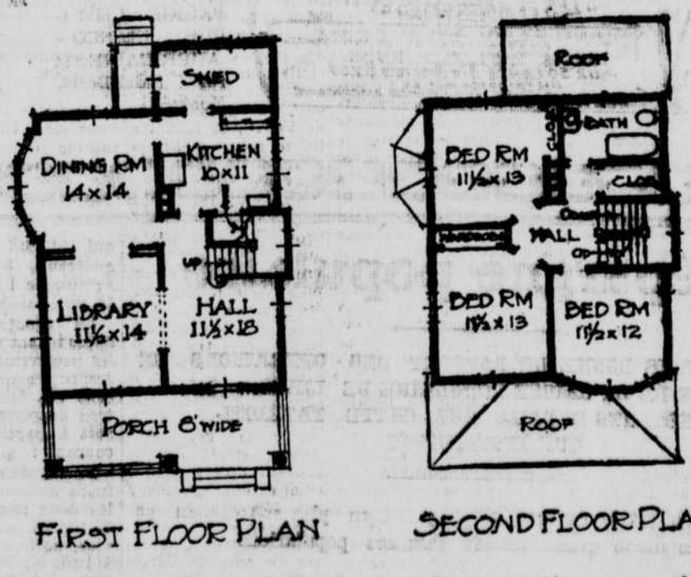
Le "Canada"

73 et 75 rue St-Jacques,

MONTREAL

PLANS ET DEVIS





FIRST FLOOR PLAN — SECOND FLOOR PLAN

Un Cottage de style "Reine Anne" pour $2,485

C'est un des plus attrayants cottages que l'on puisse bâtir pour le montant cité plus haut, qui fera une maison familiale des plus avantageuse ou encore un très bon placement. Le dessin est celui du simple style "Reine Anne" et qui, couvert en bardeaux sur les côtés, peints en brun clair avec toiture verte et garnitures blanches, obtient le meilleur effet que l'on puisse désirer. D'autres plans de couleurs peuvent être suggérés en faisant connaitre à notre architecte, le paysage environnant.

Le premier plancher contient une salle de réception, bibliothèque, salle à manger et cuisine, avec un hangar extérieur ou cuisine d'été. Un escalier ouvert dans le passage, fait de celui-ci une belle chambre, et sur la gauche se trouve une délicieuse et confortable salle à manger qui peut être décorée dans n'importe quel style.

Le deuxième plancher contient trois bonnes chambres à coucher, et une moderne salle de bains placée au-dessus de la cuisine pour éviter les dépenses de plombage. Les chambres à coucher possèdent chacune une grande garde-robe double, et le passage contient une armoire à linge.

Il y a deux grandes chambres bien éclairées dans la mansarde.

Voici le coût de construction par item :

Excavation	$155	Ferronnerie	95	Chauffage à air chaud	100
Maçonnerie	175	Bois de charpente	485	Escaliers	120
Charpentage	400	Peinture et Vitres	250		
Menuiserie	455	Plomberie, etc.,	250	Total	$2,485

Carnet Mondain

En voyage

M. et Mme Roberge et leur fille, de North Dakota, sont en promenade chez des parents de Vaudreuil pour trois mois.

Réceptions

Son Excellence Lord Grey et Lady Grey, recevaient jeudi dans l'hôtel de Lord Strathcona, le professeur Eugène Lassalle et ses petites élèves, qui ont répété avec un nouveau succès la mignonne pièce "Madame reçoit".

Les jeunes élèves ont été couvertes de fleurs. Un splendide goûter leur fut servi.

Parmi les personnes présentes, il y avait : Lady Clouston, lady Hanbury Williams, lady Allan, lady Lacoste, lady Drummond, lady Ingston, lady Shaughnessy, lady Van Horne, lady Tait ; Mesdames Lavergne, L. J. Forget, Rodolphe Forget, H. G. Meredith, Chs. Meredith, Hugh Allan, C. R. Hosmer, Mesdames F. X. Redpath, C. M. Holt, Robert Archer, McKenzie, Robidoux, Boyer, J. G. H. Bergeron, Edwin Henson, Robert Mackay, D. Gillmor, Peterson, Jeffrey Burland, David Morris, H. W. Molson, Adam Beck, de London, Ont., E. Goff Penny, Campbell Howard, S. O'Gilvie, H. R. Drummond, Campbell, Lionel Guest, J. W. Stephens ; Mlles Caverhill, Molson, Lacoste et W. R. Reeford ; Sir John Hanbury Williams, docteur Howard, Thomas Sôté, lord Lascelles, capitaine Newton, M. W. H. Sladen.

Mme Horace Joseph, de la rue Mansfield, a donné un "bridge", mercredi après-midi.

A Trois-Rivières

Dimanche soir dernier, les amies et amis de Mlles Berthe et Louiselle Pothier, ont organisée chez ces dernières, un "surprise party" qui a eu un beau succès.

Mlles Pothier quoique prises à l'improviste ont fait les honneurs de la maison avec le tact qu'on leur connait. Il y eut chant, musique, aussi une jolie petite opérette intitulée "On n'se quitte plus" qui a eue l'honneur du rappel. Un goûter des plus délicieux termina cette charmante soirée. Remarquée : Mlles Blanche Bureau, Marie A. Gouin, Marguerite Badeaux, Marie J. Lottinville, Berthe Pothier, Marie Jeanne Duplessis, Berthe Berlinguette, Berthe et Louiselle Pothier, ainsi que Mlle Cécile Panneton, Mlle Henri Robichon, L. Chouquette Maurice Marcotte, J. C. Méthot, Gustave Dérome, Alex. Hébert, etc.

—Madame H. Bisson a donnée une très jolie soirée hier soir pour des intimes.

—Une partie de raquette est organisée pour le 23 urochain par les officiers du 86e de Trois-Rivières.

—On annonce un grand bal pour la veille de Noël au manège militaire donné par l'A.K.Y.

En ville

M. Byron Nicolson, de Québec, était à Montréal hier.

Pour l'Europe

Mme Camille La Violette et ses deux petites filles, sont parties, hier pour la France où elles passeront l'hiver.

De retour

M. Louis Taché, de la rue Durocher est revenu hier de Paris, France.

M. L. H. Taché, de la rue Dorchester, est revenu d'un voyage en France.

Mariage

On annonce pour le 14 janvier, à Québec, le mariage de Mlle Rose D. Leclerc, fille de M. Pierre Leclerc, et de M. T. A. Boucher.

Dîner

Madame Nowlan De Lisle, rue Université, a donné jeudi soir, un dîner en l'honneur de sa jeune fille.

Thé

Mlle Catherine Gear, rue McKay, a donné un thé mercredi après-midi.

Le mal de la plupart des gens, est qu'ils ont plus de VOLONTE que d'ENERGIE. Ils voudraient avoir autant de bonheur que leurs voisins en affaires. Ils se surmènent le cerveau pour y arriver. Qu'ils le laissent en repos, il est fatigué. C'est l'épine dorsale qui en est cause et peut-être sans le vouloir. C'est que probablement cette épine dorsale se couche dans un mauvais lit, et les gens qui valent quelque chose et font quelque chose, ne dorment pas dans de mauvais lits. Dans la plupart des cas, on trouvera qu'ils dorment sur des sommier (Springs-Bed) Hercule, Mo 0 ou No 1.

Souvenez-vous; que quoique le prix des sommiers Hercules garantis No 0 et No 1, ne sont que d'environ $5.00, ils combinent un de ces fameux sommiers avec feutre ou tout autre bon matelas souple, et vous avez un lit, que ni prince, ni potentat, nabab ni millionnaire, ne peut avoir meilleur à aucun prix.

The Gold Medal Furn. Mfg. Co., Ltd.
220-1-g

ACCIDENT FATAL

Un serre-frein se fait broyer entre deux wagons, à Longueuil.

Jeudi soir, Télesphore Buron, âgé de 47 ans, serrefrein à l'emploi du chemin de fer "Québec and Southern Counties Ry Co.," était à accoupler deux wagons en gare de Longueuil, lorsqu'il fut tout à coup, broyé entre les deux voitures.

Ceux qui furent témoins de l'horrible accident, volèrent au secours du malheureux qui ne tarda pas à rendre le dernier soupir. Les docteurs Leprohon et Lesage furent appelés auprès du blessé, mais ils ne purent rien pour le rappeler à la vie. M. le curé Payette, de Longueuil, lui administra les derniers sacrements.

M. Buron, sous la force du choc, avait eu le crâne fracturé. Il demeurait à Saint-François du Lac où il laisse sa femme et six enfants.

TYPOGRAPHICAL UNION LABEL JAQ CARTIER 145

DODD'S KIDNEY PILLS
FOR ALL KIDNEY DISEASES
CURES RHEUMATISM
BRIGHT'S DISEASE BACKACHE
DIABETES
Beware of imitations. Sold only in Boxes.

A L'HOTEL-DIEU

Leurs Excellences visitent le service d'électricité médicale.

Son Excellence le Gouverneur-Général et la comtesse Grey, accompagnés de lady Evelyn, leur fille, ont hier après-midi visité le service d'électricité médicale de l'Hôtel-Dieu.

Le docteur Desloges, chef de ce service, le plus complet de tous ceux que l'on compte dans nos hôpitaux, s'est très aimablement mis à la disposition de Leurs Excellences. Il était assisté de Sœur Saint-Luc, représentant Madame la Supérieure et de madame Bergeron qui en avait assumé la rapide organisation mondaine.

Leurs Excellences sont arrivées à l'Hôtel-Dieu à trois heures et demie pour en repartir quelques minutes avant cinq heures.

Un service d'ordre était assuré par une escouade de sergents de ville. A l'arrivée un bouquet a été présenté à la comtesse Grey par une petite malade qui a été gracieusement remerciée d'un bon baiser.

Puis, sous la conduite du docteur Desloges, et des sœurs Supra, Morrissey, Saint-Jean-Bapeiste et Dufort, ses assistantes, la visite des différents services commença.

Lord Grey s'intéressa particulièrement au soleil électrique, aux écrans dont les rayons rouges stimulent, dont les rayons bleus et violets ont une action sédative. Puis ce fut l'appareil de Roentgen, dont les rayons X lui permirent de constater, non sans satisfaction, qu'une ancienne fracture du poignet dont il ne reste plus de trace, apparente avait été parfaitement réduite. Et ensuite ce fut l'appareil statistique qui donna à Lord Grey un bain électrique dont le courant est à la tension de un million de volts et ne fait aucun mal. Lord Grey fut très intéressé par les détails techniques que le docteur Desloges lui exposait à mots précis et clairs. Pour donner une idée de l'importance de ce service, disons que l'an dernier on y donna 11,000 séances et que cette année on en a déjà donné 17,000.

Après la visite des services Leurs Excellences se rendirent dans le grand salon d'attente où un thé était servi. Et dans la vaste pièce au parquet ciré où d'habitude ne défilent que des malades, c'était hier le flot des toilettes claires, des redingottes sombres dont la sévérité s'atténuait d'une fleur discrète. Parmi les nombreux assistant on remarquait :

Monsieur l'abbé Larue, chapelain, de l'institution, Madame Desloges, Madame Armand Grenier, Madame et Mademoiselle McLelan, Madame et Mademoiselle Havter Reid, Madame L. H. Hébert, Mlle Saint-Pierre, le capitaine Beney, M. Mme et Mlle Baumgarten, Lady Shaughnessy M. et Mme Bergeron; Mme et Mlle Ward, Lady Lacoste, Mme R. Forjet, M. Mme Ames, les docteurs François de Martigny, Gildway, Guérin, Derome.

NOUVEAUX ETABLISSEMENTS MINIERS

Une forte compagnie en entreprend l'organisation à travers les Etats-Unis le Canada et le Mexique.

(Dépêche spéciale)

New York, 18. — Une rumeur circulait, hier, à Wall Street, sur la formation d'une nouvelle et puissante compagnie pour réduire et traiter le minerai, pour faire concurrence avec la compagnie "American Smelting and Refining."

Les intérêts des compagnies Ryan-Cole sont les principaux en jeu dans cette vaste entreprise. Le champ d'opération de la compagnie sera les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

La situation réciproque des deux compagnies Ryan et "American Smelting" laissait prévoir l'avènement de cette rumeur qui vient du groupe Ryan-Cole.

On n'a pas encore publié les détails de l'organisation, cependant on sait que le capital en sera très élevé et que les actionnaires se recruteront parmi les plus grands financiers.

Les plans de l'organisation sont à se faire, on ne les connaîtra que dans plusieurs mois. Toutefois il a été décidé déjà de voir à l'achat et à l'installation d'usines pour la réduction du minerai, dans les endroits qui présenteraient quelque opportunité.

L'on dit, en outre, que cette compagnie ne se préoccuperait nullement des compagnies déjà existantes. Ce qui paraît signifier que l'on veut faire opposition à l'"American Smelting." Si cette nouvelle entreprise en vient à quelque bon résultat il est probable qu'une nouvelle série de taux favorisera les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

Outre un grand nombre d'experts des compagnies Cole-Ryan, quelques autres travaillent à l'organisation de la nouvelle compagnie ; ce sont MM. L. D. Ricketts de la compagnie Green Cananea Copper, Matthewson de l'"Anaconda Smelter."

M. Mathewson a dirigé la construction des nouveaux chantiers de la compagnie "Utah Consolidated Copper" qui fera partie de cette chaîne d'usines."

SONT AU BIENDEAU

P. Colozza, Chicoutimi; J. W. Robillard, Berthierville; J. E. Boivin, Québec; J. O. Wellbronner, Sorel; J. H. Lacroix, Champlain; J. C. A. Turcotte, Sorel; S. Lorrain, Bordeau; T. Patenaude, Valleyfield; Ernest L. Côté, Québec; J. N. A. Leclaire, Sorel; Dr J. Desjardins, Ste-Thérèse; J. A. Giard, Québec ; J. St-Mars, Longueuil; J. M. Landry, Québec; Thos Gagnon, Québec; Mlle Alice Sanson, Québec; Nap. Bernard, Québec; J. L. Lapriare, Longueuil

Sir Lomer Gouin à Howick

LE PREMIER MINISTRE EXPOSE L'OEUVRE DU PARTI LIBERAL A UNE BELLE ASSEMBLEE TENUE HIER, EN FAVEUR DE LA CANDIDATURE DE M. HONORE MERCIER

Les hon. MM. Weir et Allard ; MM. J. P. Brown, W. H. Walker et le candidat libéral adressèrent aussi la parole

En dépit de la violente tempête de neige qui sévit hier toute la journée, une foule nombreuse et enthousiaste assistait à l'assemblée tenue à Howick, en faveur de la candidature de M. Honoré Mercier.

L'assemblée s'ouvrit à 2 heures au Temperance Hall sous la présidence de M. Robert Ness. La salle était littéralement comble. Sur l'estrade décorée avec goût de drapeaux français et britanniqques et de branches de sapin, prirent place aux côtés de M. Ness: Sir Lomer Gouin, l'hon. W. A. Weir, l'Hon. J. Allard, M. M. Brown, député de Châteauguay aux Communes, Walker, député de Huntingdon, Honoré Mercier, R. Latulippe et T. Marsil.

De brefs discours furent prononcés par M. Brown, député, et par M. Honoré Mercier.

Le candidat libéral fut chaleureusement applaudi.

Des adresses de bienvenue furent lues au premier ministre, en français par M. J. H. Lefebre maire de Howick, en anglais par M. J. T. Libbie, conseiller municipal.

Aux acclamations de la foule le premier ministre se leva alors pour prendre la parole.

SIR LOMER GOUIN

remercia les électeurs de Howick de la chaleureuse réception qu'ils lui faisaient. L'échec subi par M. Honoré Mercier, le 8 juin dernier, n'a d'autres causes dit en substance le premier ministre qu'un excès de confiance de la part de ses amis et certains procédés irréguliers employés par son adversaire. M. Desrosiers ayant implicitement reconnu en donnant sa démission le bien fondé des accusations sur quoi se basait la contestation de son élection, M. Honoré Mercier vient aujourd'hui solliciter de l'électorat un nouveau verdict et celui-là, je n'en doute pas, lui sera favorable.

Ce ne sont pas seulement, continue Sir Lomer, deux candidats qui se trouvent en présence mais deux partis, deux politiques. Sous quelque nuance que se présente M. Desrosiers il ne peut dissimuler que son intention est d'aller siéger à Québec pour combattre le gouvernement actuel. D'autre part, M. Mercier se présente comme un franc libéral, comme un partisan convaincu du gouvernement libéral. Entre les deux candidats, vous préférerez, j'en suis sûr, à un nouveau venu qui n'a rien fait pour vous, l'homme qui a travaillé avec tout le dévouement et tout le succès désirables durant le court espace de temps qu'il vous a représentés à Québec.

Passant en revue les raisons que l'électorat a de conserver son appui au gouvernement libéral, Sir Lomer Gouin expose d'abord l'œuvre splendide de la restauration des finances provinciales. On sait dans quel lamentable désarroi les conservateurs, après un régime de dépenses extravagantes suivies d'emprunts onéreux et de déficits constants, laissaient, en 1897 les finances de la province. L'hon. M. Marchand, en arrivant au pouvoir, déclarait que nous ne ferions pas d'emprunts et que, nous n'augmenterions pas la taxe. Depuis 1897, nous n'avons pas emprunté un dollar et nous n'avons pas augmenté le fardeau des taxes que supportent les classes agricole et ouvrière. Aux déficits conservateurs l'administration libérale a fait succéder des surplus qui ont été croissant d'année en année jusqu'à atteindre, l'an dernier, le chiffre magnifique de $1,100,000. Ce n'est pas tout : les libéraux ont réduit de $1,600,000 la dette nette et de $5,600,000 la dette consolidée. Enfin le rajustement du subside fédéral a accru de $600,000 le revenu de la Province.

Ayant rétabli l'équilibre des finances, augmenté les ressources de la province, l'administration libérale a pu entreprendre la réalisation d'œuvres de progrès réclamées en vain depuis trop longtemps : $380,000 ont été dépensés par le gouvernement actuel pour la construction de nouveaux palais de justice et de prisons ; $200,000 ont été affectées à la construction de ponts en fer ; des crédits plus considérables ont été mis au service de l'agriculture, de la colonisation. Toutes ces dépenses ont été faites dans l'intérêt public et les libéraux peuvent dire avec fierté que sur les cinquante et quelques millions qu'ils ont dépensés depuis 1897, on n'a pu leur reproché d'avoir gaspillé une seule piastre ou d'avoir permis à qui que ce soit de faire des profits illégitimes aux dépens du trésor public.

C'est particulièrement au développement de l'instruction publique, base de tout progrès, que s'est appliqué le gouvernement Gouin. Il a augmenté le nombre des écoles normales afin de pouvoir fournir à chaque école primaire de la province une institutrice diplômée.

Le crédit affecté aux écoles primaires a été augmenté de $50,000.

Le crédit de $50,000 accordé par les conservateurs aux municipalités pauvres pour les aider à maintenir leurs écoles a été porté par les libéraux à $150,000.

L'instruction commerciale a été fondée dans la plupart des grandes nations par l'initiative des particuliers. Cette initiative ayant malheureusement fait défaut ou s'étant révélée insuffisante dans notre province ; le gouvernement a décidé de créer une Ecole des Hautes Etudes Commerciales et deux écoles techniques qui ouvriront leurs portes à la jeunesse canadienne d'ici un an et demi à deux ans. Nous dépenserons pour ces écoles, dit Sir Lomer, un million pour commencer, puis deux, puis trois millions si cela devient nécessaire. La somme est considérable, mais nous croyons que les résultats que donneront ces institutions nouvelles prouveront avec éclat qu'en les établissant nous avons fait de notre capital un placement sage, fructueux et patriotique.

De l'Ecole Polytechnique qui péricitait, le gouvernement Gouin a fait l'institution la plus remarquable du genre en Amérique.

Deux cents élèves en suivent les cours et, désencombrant le barreau et la médecine, ils s'y préparent à d'utiles et brillantes carrières.

Québec une école d'arpentage a été créée : 40 élèves en sortiront dans deux ans avec le diplôme d'arpenteur.

On nous a reproché de négliger notre domaine national, dit le premier ministre, de ne pas veiller avec assez de soin à la conservation de nos forêts. Cependant, c'est nous qui avons pensé à envoyer des jeunes gens aux écoles forestières des Etats-Unis et nous aurons certainement avant longtemps une Ecole Forestière dans la province de Québec.

Sir Lomer rappelle encore la création des écoles ménagères de St-Pascal, St-Hyacinthe, Roberval et Chicoutimi et de nombreuses écoles de coupe ; les primes accordées aux institutrices qui persévèrent dans la carrière de l'enseignement, aux municipalités qui font le plus de sacrifices pour améliorer leurs écoles et le traitement de leurs institutrices.

On peut résumer en deux chiffres la distance parcourue depuis 97. Les crédits de l'instruction publique qui étaient de $389,000 dans les dernières années du régime tory sont aujourd'hui de $723,000 et le gouvernement a l'intention de les porter d'ici à deux ans à un million.

Sir Lomer Gouin dit aussi un mot de la question des bons chemins. Il félicite les citoyens de Howick d'avoir commencé à améliorer les routes de la paroisse et les assure que le gouvernement fera toujours tout son possible pour seconder leurs efforts dans ce sens.

En terminant, Sir Lomer Gouin demande aux électeurs du comté de Châteauguay de rester fidèles à leurs vieilles traditions libérales. Châteauguay élisait des libéraux aux plus mauvais jours du parti, il ne peut retirer sa confiance à un gouvernement libéral qui a travaillé de toute son énergie au progrès et à l'avancement de la province.

Les paroles de Sir Lomer Gouin furent fréquemment soulignées d'applaudissements enthousiastes.

Nous regrettons de ne pouvoir, vu l'heure tardive donner un aperçu des discours excellents que prononcèrent ensuite l'hon. W. A. Weir et l'hon. J. Allard.

Le Trésorier de la Province exposa avec éloquence et clarté l'administration financière des dernières années écoulées, il démontra que si les libéraux ont perçu un million de taxe de plus que les torys, ce n'a pas été parce qu'ils ont établi de nouveaux impôts, mais parce qu'ils ont fait payer exactement, sans privilèges pour personne, les impôts déjà établis.

L'hon. M. Weir demande aux libéraux de faire une lutte loyale. Le droit de vote, dit-il, est une chose sacrée. Nos pères ont souffert, lutté, versé leur sang pour nous l'obtenir. Sachons l'exercer dignement, comme de bons citoyens qui savent en apprécier la valeur.

L'hon. J. Allard a exposé ce que le gouvernement libéral a fait pour améliorer le sort de la classe agricole et promouvoir le progrès de l'agriculture : subventions accrues aux sociétés d'agriculture, création de l'Ecole d'Industrie laitière de Saint-Hyacinthe, primes pour l'encouragement de cette industrie, améliorations de l'école rurale, politique des ponts en fer ; subventions aux municipalités pour l'amélioration des chemins, etc.

Le discours du ministre de l'Agriculture a produit une excellente impression.

Après une bref discours de M. Walker, l'assemblée s'est dispersée en criant des hourras pour Sir Lomer Gouin et M. Honoré Mercier.

Les nouvelles de tous les points du comté sont excellentes pour le candidat libéral. Partout nos amis travaillent avec enthousiasme et personne ne doute que M. Mercier soit élu le 28 par une forte majorité.

LACHINE AURA SON MARCHE

Une question d'intérêt public s'agite actuellement à Lachine. Le projet d'un marché public tend à sa réalisation.

Une assemblée des contribuables eut lieu dernièrement sur convocation du conseil de ville.

Le point à considérer, c'est l'emprunt de $25,000 que nécessitera l'exécution de cette entreprise. La population, cependant, a paru très favorable au projet. La majorité du conseil y adhère également, ce qui assure l'établissement de ce marché, dont on choisira le site plus tard.

La vente de la
DEWAR'S
"Special Liqueur"
s'accroit chaque année !
220-1-wil.

LE TRAMWAY A TROIS SOUS

LA VILLE DE CLEVELAND EN A ASSEZ. — DEFICIT DE $70,915 POUR SIX MOIS.

(Dépêche Spéciale)

Cleveland, O., 18. — Les opérations de la Compagnie de Tramways de Cleveland, pour les six mois écoulés du 1er mai au 1er novembre, au prix de passage à trois sous, accusent un déficit de $70,915.

Quand les rapports pour novembre et décembre seront prêts, on décidera si l'on va continuer les passages à trois sous.

On calcule qu'avec le passage à 5 sous et le système de "payez en entrant" et des correspondances ordinaires, les opérations des mêmes six mois auraient donné un surplus d'environ $175,000 et il est fort probable qu'on y reviendra.

ASSEMBLEE AU CHATEAU DE RAMEZAY

Election annuelle des officiers de la société des Antiquaires et Numismates de Montréal.

Hier soir, ont eu lieu les élections annuelles de la Société des Antiquaires et des Numismates de Montréal, au Château de Ramezay. Les résultats ont été les suivants :

Patron — Le comte Grey.

Président — Juge L. W. Sicotte.

Vice-Présidents — W. D. Lighthall; C. T. Hart, Hon. Juge Lafontaine, L. G. A. Cressé, James Reid, Ludger Gravel.

Trésorier honoraire — G. Durnford.

Curateur honoraire — R. V. McLaghlan.

Secrétaire honoraire — C. A. Harwood.

Secrétaire correspondant — Pemberton Smith.

Bibliothécaire — Notaire V. Jorin.

Conseillers — P. O. Tremblay, A. S. Hamelin, J. C. A. Heriot, C. E. Bélanger, S. M. Baylis, G. N. Moncel, Rob. Pinkerton, A. Chaussé, S. W. Ewing.

Comité de Publication — Juge L. W. Sicotte, W. D. Lighthall, P. O. Tremblay, R. W. McLaghlan, S. M. Baylis, Ludger Gravel.

Dans son rapport annuel, le Président a fait remarquer qu'il a été tenu neuf assemblées mensuelles, où ont été lus des travaux originaux et intéressants, puis il paye un tribut d'hommages aux deux membres dévoués, que la mort a fauchés dans le cours de l'année : MM. James Coristine et Samuel Carsley.

L'excursion annuelle à Québec pendant la durée des fêtes du tricentenaire, grâce à un malheureux contretemps, n'a pu avoir lieu et cet incident regrettable aura pour effet de redoubler les efforts faits pour assurer le succès de celle de l'année qui va s'ouvrir.

Le "Canadian Antiquarian and Numismatic Journal" qui avait vu suspendre sa publication, vient de paraître pendant les quatre derniers mois, avec un succès qui en assure l'avenir.

En terminant, le juge Sicotte accuse avec le trésorier une augmentation considérable dans le revenu, provenant surtout de la vente des catalogues. Ce revenu sera employé à faire différentes réparations coûteuses et urgentes, dont le Château de Ramezay a besoin.

L'assemblée s'est terminée vers dix heures et demie.

LE CHEMIN DE FER CENTRAL

L'enquête à St-Jean, N.B.

St-Jean, N.B., 18. — A l'enquête relative au Central Railway, hier, à propos de la vente de l'option de construire à la New Brunswick Coal & Railmay Company, E. G. Evans a dit qu'il s'attendait à recevoir $180,000, montant voté par la Législature, mais qu'il n'a reçu qu'environ $140,000. Il ne sait pas qui a touché le reste ; il ignore même si la province l'a payé.

M. Carvell ayant déclaré que l'honorable M. Pugsley désirait donner son témoignage, le juge Landry dit que le ministre pourra être entendu avant le 1er janvier et M. Carvell dit qu'il va télégraphier à l'honorable M. Pugsley immédiatement.

Ce matin, Evans dit qu'il ne savait pas si une autre compagnie voulait acheter l'option de construire, avant l'adoption, par la Législature, de l'acte autorisant une émission d'obligations.

Fred C. Harris, gérant du New Brunswick and Prince Edward Island Railway dit que ce chemin de fer, de Sackville au Cap Tourmente, a 36 milles de longueur. Sa construction a coûté $265,850 et son outillage, $42,769. Les recettes, l'an dernier, ont été de $29,260 et les dépenses, de $23,572.

RAPPORT DE BREVETS

MM. Marion et Marion, solliciteurs de brevets, Montréal, Canada, et Washington, E. U., fournissent la liste suivante de brevets en pays étrangers récemment obtenus à des inventeurs canadiens par leur entremise.

Tout renseignement à ce sujet sera fourni gratis en s'adressant au bureau d'affaires plus haut mentionné.

Angleterre, brevet No 10,854, à Oliver N. Miller, Florenceville, N. B., pour "Nettoyeur de cheminée."

Angleterre, brevet No 14,188, à Omer Marchand, et al., St-Paul l'Ermite, Qué., pour "Peinture."

Angleterre, brevet No 16,151, à George C. Ferguson, Amherst, N. E., pour "Clef Anglaise."

France, brevet No 377,520, à Asa O. Watts, Leeds Village, Qué., pour "Pesée."

France, brevet No 380,267, à John McNeil, Reserve Mines, C. B., N. E., pour "Cheville pour rails de chemins de fer."

France, brevet No 381,802, à Omer Marchand et al., St-Paul l'Ermite Qué., pour "Peinture."

Maison D. GAGNON & Cie
245 Boul. St-Laurent, angle Dorchester

Les Derniers Jours
AVANT NOEL

Nous en profiterons pour offrir au public, une variété considérable d'articles en marchandises et nouveautés, convenables pour cadeaux de Noël et du Jour de l'An.

Une visite à notre magasin lundi et les jours suivants, que vous pouvez acheter de très jolies choses à bon marché.

Cravates, Mouchoirs soie, Gants, Bas, Fichus et Collets pour Dames, Blouses, Sous-Vêtements, Soieries, Etoffes à robes, Rideaux, Portières, Tapis de table, Prélarts, Rugs, Square, Tapis Tapestry et Bruxelles et mille autres choses.

NOUVEAUX COLLETS DE FANTAISIE POUR DAMES
PLUSIEURS DOUZAINES des plus chics collets, hauts de forme à, chaque, 25c.
TRES RICHES COLLETS, fantaisie, hauts de forme, grande variété à 50c.
COLLETS EN GUIPURE blanche, hauts de forme, choix considérable, à, 25c. et 35c.
TRES RICHES COLLETS en guipure blanche, hauts de forme, toute beauté, à, 50c.

PETITS MOUCHOIRS SOIE FANTAISIE (Riche Soie) à 5c
MOUCHOIRS SOIE JAPONAISE, blanc, avec belle initiale brodé en soie. Toutes les lettres, prix très bas, 25c. chaque.
GRANDS MOUCHOIRS SOIE BLANCHE, avec initiale brodée, à 50c.
FOULARDS EN SOIE NOIR OU BLANC, tout soie, à, 50c, 75c, 90c, $1.00 et $1.25.
MOUCHOIRS MOUSSELINE brodée à 12 1-2c, chaque, — très jolis.
MOUCHOIRS EN LAWN BLANC, à brin tiré ou non à, 5c, 10c, et 12 1-2c.

GANTS DOUBLES POUR HOMMES
30 DOUZAINES DE BONS GANTS de Kid, de Mocha, doublés, pour hommes, prix comme suit : 75c, 90c, $1.00 et $1.25.

DEPT. DES RIDEAUX, PORTIERES, TAPIS, PRELARTS
GRAND CHOIX DE RIDEAUX en dentelle blanche, 3 verges et 3 1-2 verges de long. Suivant la qualité 75c, $1.00, $1.25, $1.50, $1.75 et $2.00 la paire.
RIDEAUX EN DENTELLE, très riches qualités à, $2.50 et $3 la paire.
ECHANTILLONS DE RIDEAUX, en dentelle, blancs, grande variété, à, 25c, 35c, 40c, et 50c.

27 Pièces De beaux prélarts fleuris et à carreaux, toutes les largeurs, à, 25c la verge.

Magnifique choix en tapis Tapestry, tapis d'escaliers et rugs. Aussi carrés en tapis Bruxelles et Velours — la grandeur d'un appartement. Venez voir notre assortiment avant d'acheter ailleurs.

D. GAGNON & CIE, 245 Boul. St-Laurent, Coin Dorchester

CADEAUX
De Noel et du Jour de l'An !
Nous avons la prétention de vous offrir l'assortiment le plus varié de la ville et nous attendons votre visite pour vous le prouver.
MONTRES EN ARGENT, de $2.00 en montant.
MONTRES FILLED CASE, de $9.00 en montant.
MONTRES FILLED CASE, garanties 25 ans, $12.00. Mouvement WALTHAM ou ELGIN.
BAGUES EN OR, pour enfants, de 75c en montant.

ASSORTIMENT COMPLET DE
BAGUES EN DIAMANT, de $5.00 en montant. BAGUES de toutes sortes, avec opales, émeraudes, rubis, saphirs et autres sortes de pierres, dans une grande variété, PENDULES DE TOUS GENRES, en Onyx, Marbre, Bronze et en Bois. De tous les prix. PETITES PENDULES DOREES, de $1.50 en montant. CANNES pour Messieurs avec poignées or, argent, PARAPLUIES, pour Dames, avec poignées or, argent et nacre de perle. BRACELETS ET CHAINES DE MONTRES de toutes sortes, en un choix incomparable. BOUTONS DE MANCHETTES et EPINGLES de CRAVATES. Grand choix. Le plus bel assortiment D'ARGENTERIES, LUNETTES D'OPERA, EVENTAILS, BOITES A BIJOUX, BOITES DE TOILETTE. Aussi variété complète d'articles de toutes sortes, que nous ne pouvons énumérer, faute d'espace pour

CADEAUX DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN

J.M. Grothé,
35 Rue Ste-Catherine Est,
2ème porte du Théâtre Français, près St-Dominique
TELEPHONE EST 5718.

A HAWKESBURY

Hawkesbury, 18.—M. Nelson Joly a failli se noyer la semaine dernière traversant en voiture sur la glace vis-à-vis le banc de sable ici, et ce n'est qu'avec le secours de témoins de l'accident qu'il put sortir de l'eau avec son cheval. C'est à ce temps-ci de l'année que le pont projeté serait d'une grande utilité pour les citoyens des deux rives.

—Le patinoir de M. Leduc a ouvert ses portes samedi dernier, et notre club de hockey a commencé ses pratiques cette semaine.

—M. Cochrane, autrefois gérant de la banque Sterling à L'Orignal, est parti samedi dernier pour aller demeurer à Vancouver, C.A.

—M. J. O. Lafrosse a passé le dimanche à Montréal et est revenu lundi accompagné de Mme Labrosse qui revenait de suivre un traitement à l'Hôtel-Dieu.

—M. Benj. Villeneuve a vendu sa propriété à M. Delphis Millette la semaine dernière.

—Le Rév. Chanoine Philip, accompagné des Révs. MM. Lombard, d'Alfred, et Dusserres, de Vankleek Hill, est allé rendre visite au Rév. M. Leclair, de la Chute à Blondeau, mardi.

—M. Ed. Colle, de St-Thomas d'Alfred, nous a rendu visite mardi.

—M. Damase Leroux, de St-Amour, était à Hawkesbury mercredi par affaire.

—M. Oldor Séguin, de Treadwell, a vendu son hôtel à M. Fortunat Lauzon, de Longueuil.

—Le Rév. M. J. L. Pilon, curé de Brownsburg, Qué., était au presbytère, lundi, et est allé rendre visite au Rév. M. Gascon, à Grenville, dans la soirée.



Notre Corset Directoire Princesse
Dos 15½ Devant 12½ Hauteur du buste 7
'La Mode'
18 à 36 $1.50 à $7.50
Calendriers de fantaisie pour 1909
Donnés avec chaque achat de Gants ou de Corsets de $1.25
PROFITEZ DE L'OCCASION. — Nous prions notre bienveillante clientèle de vouloir bien faire ses achats autant que possible maintenant, afin d'être mieux servie et d'éviter l'encombrement à la veille des Fêtes.
Vous recevrez en même temps un JOLI CALENDRIER de fantaisie pour 1909.
J. B. A. LANCTOT, FABRICANT DE CORSETS
212 Blvd. St-Laurent
TEL. MAIN 3187 219-1-wil MONTREAL
220-

LA FEDERATION NATIONALE ST-JEAN-BAPTISTE

AVIS

Nous serions très heureux de recevoir la copie de la Fédération Nationale au plus tard, le jeudi soir. Et les secrétaires des diverses sociétés affiliées nous aideraient beaucoup dans la préparation de notre numéro du samedi si elles voulaient bien nous faire parvenir leurs notes pour le jeudi. D'autant plus que nous ne pourrons guère garantir la publication de la copie qu'on ne nous adressera que le vendredi.

LE SECRETAIRE DE LA REDACTION.

A L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Les Dames Patronnesses de L'Assistance Publique sont instamment priées d'assister à l'assemblée qui aura lieu lundi, à trois heures, dans les salons de l'institution, 310 Lagauchetière Est.

On complètera alors, l'organisation du grand concert qui doit avoir lieu lundi le 11 janvier, au Monument National, sous le haut patronage de son Excellence le Lieutenant-Gouverneur et de Lady Pelletier. La secrétaire donnera lecture de deux lettres reçues du Lieutenant-Gouverneur, dans lesquelles son Excellence accepte le patronage du Concert, et "promet d'y assister".

Des artistes, parmi les plus réputés ont promis déjà leur concours à notre secrétaire et le programme sera exceptionnellement brillant. Les Dames Patronnesses n'épargneront rien pour que ce concert soit vraiment digne des personnalités éminentes qui ont accepté de le patronner.

Le plan de la salle et les billets seront déposés, dès lundi, au magasin de musique Hurteau, rue Ste-Catherine, coin de la rue St-Denis. Et nous conseillons aux amis de notre œuvre de ne pas tarder à retenir leurs sièges, car tout fait prévoir une vente extrordinaire et très rapide.

Plusieurs loges sont déjà retenues, et les personnes désireuses d'occuper des places d'honneur feront bien de téléphoner ou de passer dès lundi, chez M. J. A. Hurteau, (coin Ste-Catherine et Saint-Denis). Voici les prix des différents sièges: Loges $1.00; orchestre, 75 cts; premières rangées du parterre et du balcon: 50 cts, et les autres places, 35 et 25 cts.

LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME

La kermesse au profit des œuvres anti-alcooliques qui vient de se terminer a été couronnée de succès. Bien que cet heureux résultat atteste la formation d'une idée et démontre clairement que la campagne anti-alcoolique est de celles qui reçoivent l'approbation du public; il convient d'adresser des félicitations bien sincères à la présidente de la kermesse, madame Eugène Globensky, et aux compagnes dévouées qui ont secondé son zèle. Nos canadiennes ont fait preuve d'un remarquable talent en organisant dans un temps relativement très court cette vente de charité, et en lui faisant rapporter des bénéfices substantiels.

Ne nous dissimulons pas cependant, malgré l'encouragement qu'elles ont rencontré, les difficultés que ces dames ont eues à subir; c'est grâce à leur courage si elles ont triomphé.

Puisque les femmes savent ainsi apporter un esprit d'abnégation à la cause de la tempérance soyons donc confiants dans l'avenir; "ce que femme veut, Dieu le veut".

La tempérance est maintenant inscrite au budget de la charité et Montréal doit s'en honorer. Cette œuvre préventive vient heureusement compléter les œuvres de charité proprement dites; tandis que, d'une main, la femme relève et console les malheureuses victimes de l'alcoolisme, de l'autre elle s'arme pour frapper le mal à la tête et terrasser cette hydre qui fait tomber ses victimes par milliers et conduit leurs tristes épaves jusqu'à nos hospices, nos refuges et nos prisons.

En combattant l'alcoolisme, la femme sous une forme nouvelle reste fidèle à la mission charitable quelle remplit dans le monde, c'est toujours pour les miséreux qu'elle travaille; c'est toujours pour ceux qui souffrent et qui pleurent. Sans rien retrancher au soulagement de ceux qui comptent sur elle pour alléger leurs souffrances, la femme s'émeut en même temps de la douleur des pauvres de demain; elle veut ensoleiller leur vie et fait un double emploi de son activité, sachant bien que la charité dilate le cœur sans le rétrécir jamais.

Le comité de tempérance offre ses remerciements bien sincères à toutes les personnes généreuses qui ont secondé ses efforts et ont aidé au succès de la kermesse. A tous nous disons merci; chacun a donné selon ses moyens; l'humble obole comme l'offrande du riche ont été reçues avec une égale reconnaissance et sont également méritoires, à tous donc un égal merci.

La kermesse a été close par monsieur l'abbé Richard, vicaire de St-Jacques, qui nous a dit quelques paroles d'encouragement et a fait le tirage du prix de dix piastres, lequel a été gagné par Mlle Lessard, une élève de l'Académie St-Antoine.

COMITE D'ETUDE

C'est aujourd'hui à trois heures que se réunit le comité de la fédération Nationale, à l'Ecole Ménagère, 22 rue Sherbrooke Ouest, Mademoiselle Bibaud nous entretiendra des écoles de filles en France.

Le public est admis à ces séances.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE MANUFACTURES

Dimanche, le 20 décembre, les membres de l'association professionnelle des employées de manufactures auront leur assemblée mensuelle à 4 heures de l'après-midi, au Monument National, chambre 6.

Monsieur Guyon, inspecteur en chef des manufactures, a bien voulu accepter de nous donner une conférence sur la prévention des accidents du travail; nous espérons que l'assistance sera toujours aussi nombreuse que d'habitude.

Nous portons un grand intérêt à l'organisation de notre prochain euchre qui aura lieu à la salle Stanley, le 14 janvier 1909, au profit de notre Caisse de Secours, tout fait prévoir un grand succès. Nous ne doutons pas de la générosité des patrons de manufactures et nous espérons recevoir d'eux les prix que nous devons offrir à notre soirée, ils contribueront par là à une œuvre digne d'encouragement.

Nous aurons plusieurs surprises à cette assemblée, entre autres l'orchestre "La Canadienne" nous fera entendre quelques jolis morceaux de son répertoire. Toutes les personnes qui ont des billets et de l'argent en mains sont instamment priées d'en rendre compte dimanche, le 20, apporter les listes, afin que nous puissions plus facilement faire notre travail, et les membres malades doivent se présenter pour recevoir leurs bénéfices munis d'un certificat.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES DEMOISELLES DE MAGASIN

Quelle belle assemblée que celle du 13 décembre! Oui, nous avons des félicitations à adresser à toutes celles qui se sont fait un devoir de se rendre à notre association.

M. l'abbé Deschamps, Mlle Barry (Françoise) notre distinguée conférencière; Mme Gérin-Lajoie, Mlle Moss, présidente et les membres du Conseil, étaient aux premiers rangs.

L'assistance nombreuse fut un grand encouragement pour les déléguées.

La séance, ouverte, Mlle la Présidente adressa la parole, puis il y eut lecture de rapports par la Secrétaire, la Trésorière, la Trésorière de la Caisse de Secours et par une conseillère. Nous aimons à donner autant de détails possible, sur notre société, c'est pourquoi Mlle la Trésorière fit un compte-rendu des dépenses encourues durant le mois.

Deux membres ont reçu chacune $2.50 de bénéfices en maladie, soit un déboursé de 5.00 dollars.

Le principal sujet de discussion fut le euchre que nous devons avoir le 28 janvier, une conseillère invita les membres à faire tout en leur pouvoir pour assurer le succès de cette fête.

Nous avons dit aussi que toute personne vendant deux billets de euchre prendront part à la Caisse de Secours, recevront des bénéfices en maladie, de plus auront les soins gratis de M. le Dr Gravel qui veut bien se dévouer pour notre société. Les cartes de euchre ont été distribuées dimanche aux membres du Conseil et toutes personnes voulant se procurer des billets pourront s'adresser aux déléguées de l'Association. Toutes venez à notre fête et encouragez vos amis à y assister, nous avons une magnifique salle tout à fait moderne, qu'on nomme l'Auditorium.

Vint la gracieuse conférence de Mlle Barry (Françoise), conférence qui à tout à fait charmé l'auditoire et fut des plus goûtées. Elle nous démontra ce que c'était que le devoir, et le plaisir qu'il y avait de l'accomplir, il n'est pas nécessaire d'en dire plus long et comme dit Mme de Sévigné en parlant de sa plume, il me faut lui mettre la bride sur le cou, car je me laisserais entraîner et j'en dirais trop long pour l'espace qui m'est réservé, car il ne faut pas empiéter sur le bien d'autrui.

Des remerciements furent adressés à notre dévouée conférencière, une déclamation fut donnée par Mlle Y. Tessier, conseillère enfin, notre séance se termina par les belles et encourageantes paroles adressées à l'assemblée.

HOPITAL SAINTE-JUSTINE

A cette époque toutes les mères n'ont d'autre pensée que de rendre heureux leurs chers enfants. Jouets, gâteaux, bonbons, rien n'est épargné pour faire de ces jours les plus beaux de l'année.

Il est donc tout naturel pour nous, secondes mères des enfants malades de vouloir répondre à ce besoin général de donner du bonheur.

Les jours les plus heureux de nos pauvres infortunés sont ceux où la souffrance les quitte, où la Providence bénissant nos efforts, veut bien guérir leurs maux.

Ces jours, ils peuvent se multiplier en toute saison en autant que sont entendues nos prières de mères dévouées... mais pauvres. Nous voudrions, tous les guérir, les nombreux pauvres malades de notre ville, mais cela coûte beaucoup.

CHARBON

GEORGE HALL COAL CO. OF CANADA, LTD

ANTHRACITE de Lehigh Valley

BITUMINEUX de Rochester et Pittsburg Cros, tout venant et menu
CHARBON de FORGE et COKE. Livraison par Chemin de Fer et Bateau
SPECIALITE DE CHARBON POUR LA MARINE.
SACS TOUJOURS REMPLIS, PAS DE RETARD
Chantier : — BASSIN WELLINGTON, Tél. Main 1361.
A. J. CORRIE, Directeur Gérant, 246 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.
Téléphone Main 1956.

179-sam-n-wil.

COMMENT GUERIR UN MAL DE TETE

Essayer de guérir un mal de tête en prenant un cachet ou une poudre, c'est tenter d'arrêter une fuite de la toiture en mettant une casserole sous l'eau qui tombe. Les maux de tête chroniques sont causés par l'empoisonnement du sang. Le sang est empoisonné par les produits d'excrétion, les matières non assimilables et autres impuretés restant trop longtemps dans l'organisme. Ces poisons ne sont pas éliminés rapidement, parce que le foie, les intestins, la peau ou les rognons sont malades.

Si vos intestins ne fonctionnent pas régulièrement, si vous ressentez des douleurs dans le dos, ce qui indique une maladie de rognons, si votre peau est jaunâtre ou couverte de boutons, il est évident que c'est ce qui cause vos maux de tête.

"Fruit-a-tives" guérissent les maux de tête, parce qu'elles en guérissent la cause. "Fruit-a-tives" agissent directement sur les trois grands organes éliminateurs: les intestins, les rognons et la peau. "Fruit-a-tives" empêchent le poison de s'infiltrer dans l'organisme.

"Fruit-a-tives" sont mises en vente en boîtes de deux grandeurs, 25c et 50c. Si votre fournisseur ne les a pas, écrivez à Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Qui veut contribuer au soulagement des petits enfants malades?

Qui peut refuser l'obole demandée? Si, bien souvent, vous voyez une réclame pour les petits souffreteux de l'Hôpital Sainte-Justine, ne vous en lassez pas. A la bonté infinie de Dieu l'on demande son pain quotidien.

Si tous les jours ainsi vous priez pour les nécessiteux, arrêtez-vous quelques minutes à cette pensée de Ratisbonne: "Joindre les mains, c'est bien, mais les ouvrir, c'est mieux."

DISPENSAIRE tous les jours de 10.30 hrs, à 11.30 hrs.

Tous les jours : médecine.

Lundi et jeudi : chirurgie.

Mercredi et samedi ; yeux, nez, gorge, oreilles.

L'admission des enfants se fait à l'heure du dispensaire.

ECOLE MENAGERE

Programme des cours de l'Ecole Ménagère, 22 Sherbrooke Ouest, du 21 au 24 décembre:

Lundi de 9 à 10 hrs. — Enseignement ménager, leçon théorique.

Lundi de 10 à 12 hrs — Couture.

Lundi, de 2 à 4 hrs — Coupe, système métrique.

Lundi de 4 à 5 hrs — Anatomie, par le Dr E. Gagnon.

Mardi de 10 à 12 hrs — Cours de cuisine bougeoise :

Menu :

Consommé Mont-Royal.

Rognons sautés aux olives.

Pigeons aux petits pois.

Charlotte-russe panachée.

Entrée 50 cts.

Mardi de 2 1-2 à 3 1-2 hrs — Art Culinaire.

Mardi de 4 à 5 hrs — Physiologie par le Dr E. G. Asselin.

Mercredi de 9 à 12 hrs — Coupe et Confection.

Mercredi, de 2 à 4 hrs — Raccommodage et travaux à l'aiguille.

Mercredi de 2 à 4 hrs — Broderies de tous genres, par Mlle E. Survever.

Mercredi de 2 à 4 hrs — Cours de Mode, confection des chapeaux, par Mlle G. Moncorget. Entrée 25 cts, ou 6 leçons pour $1.00.

Mercredi soir, 7 1-2 hrs — Cours populaire de cuisine. Entrée 10 cts.

Mercredi soir, à 7 1-2 hrs — Cours de cuisine bourgeoise.

Entrée 25 cts.

Tous les cours dont le prix d'entrée n'est pas mentionné sont à 10 cents.

Les vacances commenceront le jeudi, veille de Noël, pour se terminer le lendemain des rois.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE BUREAU

Le Bureau de direction organise présentement un deuxième Euchre et Concert annuels, pour le 4 février prochain. Les billets seront distribués la semaine prochaine et toutes les intéressées sont priées de prendre part à cette organisation pour le bénéfice de cette Association.

Les Cours d'anglais sont de plus en plus intéressants et les Employées de Bureau sont spécialement invitées à suivre assiduement ces cours.

Le Cours d'élocution, sous la direction de Mlle St-Jean, aura lieu dimanche prochain au Monument National, dans l'avant-midi, à 11 heures.

La directrice de l'orchestre des jeunes filles de la Fédération, prie toutes celles qui pourraient faire partie de cet orchestre, comme violoniste, violoncelliste, cornettiste, etc., de se faire inscrire. Tous les instruments seront acceptés. Toutes informations, à ce sujet seront reçues avec plaisir.

S'adresser à la Secrétaire "La Patrie", ou à la trésorière, "La Presse", ou aux directrices, 16 St-Denis, Tel. Est 5859.

AVIS DE DEMENAGEMENT

La Cie du Grand-Tronc annonce que son nouveau et élégant bureau des billets, situé au coin de la rue St-Jacques et St-François-Xavier, est maintenant prêt et fonctionnera le et après lundi, le 21 décembre 1908, et abandonnera son présent bureau temporaire, situé dans les bureaux de la "Ontario & Richelieu Co. 219-2

CHEZ LES INGENIEURS STATIONNAIRES

Il y aura grande assemblée de l'Union Canadienne Indépendante des Ingénieurs Incorporés, dimanche, le 20 courant, à 2 heures p.m., aux salles ordinaires, No 3, rue Craig Est, coin St-Laurent. Des questions de la plus haute importance y seront traitées.

Qu'il soit compris que seul ce local incorporé a le droit de porter et de se servir du nom de Union Canadienne Indépendante, avis à qui de droit est donné.

LE CARNAVAL DE MONTREAL

UN PALAIS DE GLACE DE $8,000.—ON ELEVERAIT AUSSI UNE TOUR DE GLACE, ILLUMINEE A L'ELECTRICITE.

Le Comité du Carnaval de Montréal a publié des annoncer pour demander des suggestions pour les plans du futur palais de glace. Le coût de ce palais devra s'élever à peu près à $8,000. Tous les dessins devront être envoyés au bureau du comité du Carnaval Inglis Building, 25A rue Ste-Catherine-Ouest, pas plus tard que mardi prochain.

On parle aussi d'élever une tour aussi haute que la sûreté le permettra. Cette tour serait illuminée à l'électricité et serait d'un très bel effet, le soir, naturellement.

Quant aux annonces du Carnaval, aux Etats-Unis, elles seront confiées à une seule agence de publicité.

Le nom de MM. Caron Frères, bijoutiers de la rue Craig, a été involontairement omis, dans la listes des souscripteurs.

Il y aura probablement un tournoi de quilles, durant les fêtes du carnaval.

Le projet d'un tramway électrique sur le pont de glace, entre Montréal et Longueuil, est aussi favorisée par le Comité du Carnaval.

On pense terminer, du reste, le programme des amusements, à l'assemblée de mardi prochain.

Les gourmets connaissent la table d'hôte de l'Hôtel Péloquin, à Back River. 207-n-g

L'ANNEXION DE DELORIMIER

Elle est virtuellement décidée depuis hier.

L'annexion de la municipalité de Delorimier est virtuellement décidée. A une assemblée tenue à l'hôtel-de-ville, hier matin, à laquelle assistaient les représentants de Delorimier, il fut convenu que l'annexion se ferait sur les bases de celle de la municipalité de Sainte-Cunégonde, avec les conditions ordinaires de l'annexion, c'est-à-dire que Delorimier ne sera pas annexé à un autre quartier, mais formera un quartier distinct, qui sera représenté au conseil municipal, par deux échevins. La ville de Montréal assume toutes les dettes de la municipalité dont la population est de 7,200 âmes.

L'échevin Lavallée a présidé la séance et MM. Messier, maire, Labrecque et Vigneau, échevins, représentaient Delorimier.

HOTEL WINDSOR

(Exclusivement sur le plan européen)

CAFE POUR MESSIEURS

au rez-de-chaussée près de la rotonde

203-n.

LES CHEMINS DE FER DANS L'OUEST

Les ponts de la Battle River et de Clover Bar, construits par le G.T.P., sont terminés. — On a posé 100 milles de rails l'automne dernier.

L'équipe du Grand Tronc, chargée du posage des rails, comprenant des wagons-usine et des chars-hôpitaux, a passé le nouveau pont de la Battle River, mercredi, et a commencé son travail à l'extrémité de la Prairie Section, de Battle River à Clover Barbridge, distance de 110 milles, à peu près. Si la température n'est pas trop défavorable, cet intervalle devrait être couvert avant 45 jours, ce qui compléterait la ligne de Winnipeg à Edmonton, distance de 793 milles. L'équipe a donc posé 100 milles de rails, l'automne dernier.

Le pont de la Clover Bar sera terminé le 31 décembre. Ce sont deux des plus grands ponts de la ligne du Grand Tronc Pacifique. Le pont de la Battle River est un viaduc d'acier de 54 arches; celui de Clover Bar mesure 1653 pieds de longueur et 136 1-2 pieds de hauteur, et compte 19 arches.

MESSIEURS,

Vous ne sauriez trouver de plus beau cadeau à offrir à votre épouse qu'un de nos jolis Tours de Cou, ou un Manchon, dernier goût. Venez nous voir, nous en avons un bel assortiment et à des prix raisonnables. Beau choix dans les Capots de chat sauvage.

ARMAND DOIN,

76, rue Notre-Dame Est vis-à-vis le Palais de Justice.

220-1.

POUR LES SOURDS-MUETS

On vient d'ouvrir à New-York une école où on leur enseigne à parler sans faire usage d'aucun signe

(Dépêche Spéciale au "Canada")

New-York, 18. — Par l'ouverture officielle de l'école publique No 47, au numéro 225 de la vingt-troisième rue est, pour l'usage exclusif des élèves sourds-muets, la ville de New-York, a établi hier la première institution de ce genre dans son histoire. L'école est pour les enfants domiciliés dans les cinq "boroughs", et le quart des élèves vient de Brooklyn et de Flatbush. Un petit garçon y vient de Coney Island tous les jours.

Au nombre de ceux qui ont assisté à l'inauguration étaient Egerton L. Winthrop, président de la commission scolaire, William H. Maxwell, surintendant des écoles de la ville, Patrick, F. McGowan, président du bureau des échevins, Mgr Murphy, de l'église de l'Immaculée Conception et le Révérend P. Mendes.

L'enseignement se fait au moyen de lecture labiale, et on n'emploie aucun signe. L'efficacité de ce système a été démontrée quand un jeune élève, John Carter, qui est complètement muet, a parlé distinctement en acceptant au nom de l'école un drapeau présenté par Mme F. E. Bibber.

L'école a actuellement 90 élèves et dix classes, bien qu'il y ait de la places pour 250 élèves et 25 classes. L'enseignement conduit les élèves à travers les cours élémentaires. Outre les études ordinaires, on enseigne aux petits garçons la typographie et aux petites filles la cuisine et la couture.

Depuis l'arbrisseau à thé à Ceylan jusqu'aux paquets cachetés dans lesquels le "Salada" vous arrive, on se sert de telles méthodes d'absolue propreté, que presque pas une autre manufacture d'aliments peut en dire autant. 220-1-g



220-1-y.

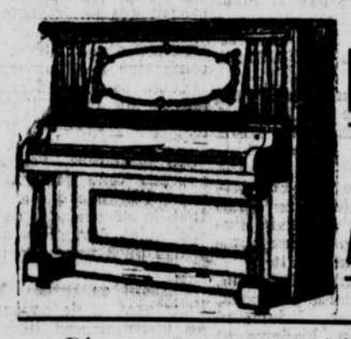
CARBURE

La meilleure qualité. Toute grosseur.
Prompte expédition. Garanti aux justes prix.

Willson Carbide Company,
LIMITED
ST-CATHARINES, ONTARIO.

209-n-sam.

MIEUX QU'UN CADEAU!



Lisez avec Attention



Récemment nous avons fait participer nos acheteurs, à des PRIX, au moyen de CONCOURS et notre intention était de donner suite à une Série de Concours, mais comme règle générale, ces concours ne favorisent que quelques-uns, nous avons décidé de faire bénéficier tous nos Acheteurs en leur accordant une forte REDUCTION sur le prix des PIANOS, GRAPHOPHONES et MACHINES A COUDRE.

A l'appui de cette décision, nous donnons ci-après — un BON donnant droit à une REDUCTION à n'importe quel acheteur de PIANOS, GRAPHOPHONES et MACHINES A COUDRE.

Bon de Pianos, Graphophones et Machines à Coudre

Toute personne qui achètera un Piano, un Graphophone ou une Machine à Coudre, d'ici au 1er janvier 1909, aura droit à une réduction de (20 p.c.) vingt pour cent sur Pianos et Machines à Coudre, et (15 p.c.) quinze pour cent sur Graphophones, sur présentation de ce BON.

FOISY FRERES,
210-216 Ste-Catherine-Est,
Coin Sanguinet, Montréal.

Découpez ce bon et présentez-le en venant faire votre achat.

C'est le meilleur temps de faire votre choix car nous venons de recevoir un stock considérable de PIANOS Hardman, Harrington, Mendelsohn, Edison et Columbia, dans toutes les classes, dans les styles, et à la portée de toutes les bourses, c'est-à-dire que les prix varient de $145.00 à $1,000.00.

Ces PIANOS ayant été commandés spécialement pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An, sont d'un fini et d'une beauté sans-pareils. Tous les pianos sont garantis pour 5 à 20 ans, suivant la classe.

Notre stock de Graphophones, Régistres et Machines à Coudre est au complet, et les prix sont aussi à la portée de toutes les bourses,

Une visite est respectueusement sollicitée.

FOISY FRÈRES 210-216 rue Ste-Catherine Est
Coin Sanguinet, Montréal.

QUAND BEBE EST MALADE



BÉBÉ FLORENCE ALLIE

Au moindre symptôme d'indisposition chez votre bébé, faites-lui prendre une dose de Sirop d'Anis Gauvin: l'effet est presqu'instantané tant il est rapide, et généralement le mal se trouve enrayé. Une bonne nuit de repos permet à l'enfant de reprendre des forces.

M. Joseph Allie, 2 Parkinson St., Nashua, N. H., écrit:

M. J. A. E. Gauvin, pharmacien-chimiste, Montréal,

Cher monsieur,

Notre bébé Florence nous a donné beaucoup de trouble à élever, jusqu'au moment où on nous a conseillé de faire usage du Sirop d'Anis Gauvin nous avons pu constater les merveilleux effets de ce Sirop dont on nous avait dit beaucoup de bien et qui est à recommander à toutes les mères de famille. Votre dévoué,

J. ALLIE.

Le Sirop d'Anis Gauvin est en vente partout, 25 cts la bouteille.

J. A. E. GAUVIN, PHARMACIEN CHIMISTE 850 Ste-Catherine Est, Montréal, Can.

Quand vous souffrez de
MAL DE TETE,
MIGRAINE,
NEVRALGIE

Prenez vite un

Cachet Gauvin

soulagement immédiat, guérison rapide.

25 cents la boite, chez tous les marchands ou par la poste.

220-1.

LEGENDES DE L'HISTOIRE

L'IMPERATRICE JOSEPHINE EST-ELLE MORTE EMPOISONNEE ?

Il s'est répandu sur la mort de l'impératrice Joséphine une légende qui n'est point assurément sans avoir rencontré des croyants, car, presque en même temps, de trois côtés différents, j'en ai reçu les échos. Et les personnes qui me les ont rapportés étaient d'une bonne foi incontestable: l'un, un prêtre qui porte un nom justement considéré et qui occupe de hautes fonctions sacerdotales ; les autres, des femmes dignes de tous les respects et tenant à des familles distinguées. Par ailleurs, des bribes m'en venaient, mais, de là, des récits dont la forme est presque identique, dont les détails sont pareils, fondés les uns et les autres uniquement sur des traditions, mais telles qu'elles semblent directes.

A moins que, sans qu'on pût s'en douter, les trois récits émanassent de la même source, il convenait de prêter quelque attention à cette concordance de témoignages : non pas qu'on dût en tirer une conclusion à un point de vue historique, mais que, vraisemblablement, cette légende n'a point été répandue et accréditée sans un but qu'il est facile de soupçonner. Elle n'est point pourtant semblable à une légende de même nature qu'ont produite les partisans de la Survivance ; là, Joséphine aurait été empoisonnée parce que, ayant obtenu une audience de Louis XVIII, elle devait lui révéler l'existence du Dauphin, fils de Louis XVI, qu'elle avait contribué à sauver du Temple et au sort duquel elle n'avait point cessé de s'intéresser. C'étaient donc alors les ennemis du Dauphin qui s'étaient défaits de la femme qui leur faisait obstacle.

Mais l'inventeur de ce premier thème avait été sobre de détails, de dates et de références. Ici, au contraire, on avance des faits, des noms, des actes qui semblent pouvoir être vérifiés; de plus, nulle comparaison à établir entre la véracité du premier propagateur de légende et l'honorable crédulité des narrateurs actuels; or, voici ce qu'ils racontent:

L'Impératrice Joséphine a attaché à son service, non pas comme dame de Cour, mais comme camériste intime, à une date que l'on ne précise pas, mais qui est antérieure au divorce, une demoiselle de Flaubert, fille d'un colonel qui, à Austerlitz, a sauvé la vie de Napoléon en le couvrant de son corps, et qui, blessé lui-même mortellement, à succombé au champ d'honneur. Mlle de Flaubert a reçu une pension et elle a terminé son éducation à Ecouen, où Mme Campan, qui a pris d'elle des soins particuliers l'a recommandée à l'Impératrice, laquelle a voulu lui donner une place à la Cour, mais, cédant à ses instances, l'a admise à son service privé.

"A partir de ce moment, Mlle de Flaubert est devenue l'amie de l'Impératrice, partageant toutes les joies et aussi toutes les douleurs de cette noble existence." Après le divorce, elle a été la seule confidente de Joséphine, sa seule consolation. Sa chambre était un entresol audessous de la chambre à coucher de Sa Majesté et communiquant avec celle-ci par un petit escalier pratiqué dans le mur et dissimulé dans une armoire.

C'était Mlle de Flaubert qui, lorsque Napoléon venait à la Malmaison secrètement et suivi d'un seul mameluck, visiter Joséphine, lui ouvrait une petite porte du parc dont seule elle avait la clef. Ce fut ainsi que Napoléon avertit lui-même Joséphine des premiers symptômes de la délivrance de Marie-Louise, et que, le 21 mars, il vint lui-même lui donner tous les détails de l'accouchement.

Lorsque, en 1814, les alliés occupèrent Paris, Joséphine, entourée de respects, "reprit courage et se préoccupa uniquement de sauver Napoléon et la France... Elle sortit de l'ombre et fit presque des avances aux souverains, qui, d'ailleurs, tous, s'empressèrent de lui offrir leurs hommages... En peu de temps, le chevaleresque tsar fut subjugué. Il la proclama admirable et ne cacha pas les sentiments qu'elle lui inspirait. Ce fut, hélas! la cause de la mort de cette noble femme. Se sentant pour ainsi dire assurée de la protection du tsar et de son appui si puissant auprès des autres ennemis de Napoléon, elle redoubla, avec toute la force de son cœur et de son esprit, les démarches dont elle attendait le salut. Bien vite la diplomatie s'émut et résolut d'entraver cette action".

L'Impératrice, pleine de confiance, avait invité les souverains à une fête champêtre, dans la forêt voisine. Cette fête fut ravissante, "mais tout à coup Sa Majesté se trouva mal, si indisposée qu'on dut faire avancer une voiture pour l'emmener vite à la Malmaison". "Je me hâtai avec la femme de chambre, raconte Mlle de Flaubert, de la déshabiller et de l'étendre sur sa chaise-longue mais les douleurs devenaient insupportables, elle frémissait et se tordait. Les médecins de la Cour arrivèrent, silencieux, hochant la tête. Ils se retirèrent dans le salon voisin pour conférer, puis ordonnèrent peu de chose, et je vis bien à leur mine qu'il n'y avait rien à faire: l'Impératrice était perdue."

"Toujours soutenue par Mlle de Flaubert, Joséphine, en proie aux plus cruelles souffrances, laissa retomber sa tête sur les genoux de son amie et rendit le dernier soupir."

Mlle de Flaubert était intimement liée avec un docteur Rigal, médecin à Nanterre, qui, ayant servi aux mêmes armées que le colonel de Flaubert, avait été son ami intime et était resté le protecteur dévoué de sa fille. Le docteur avait lui-même une fille toute jeune, fort spirituelle et gentille, que Mlle de Flaubert aimait infiniment, qu'elle désira avoir souvent près d'elle, dont elle soignait l'éducation, et "l'Impératrice, allant au devant des désirs de Mlle de Flaubert, avait voulu que Mlle Rigal partageât la vie intime de son amie."

C'est de la fille de Mlle Rigal qu'on tient ce récit.

"Entre temps, dit-elle, Mlle de Flaubert qui avait en mon grand-père une confiance illimitée, l'avait fait appeler, mais il était en tournée de malades dans les villages environnants ; il vit accourir des personnes agitées, et un homme lui cria : "Docteur, venez vite, l'Impératrice se meurt." Effrayé, il double le pas, et, en arrivant au château, il y trouve un désarroi complet, personne à qui parler. Un domestique effaré lui dit: "Quel malheur ! C'est trop tard, elle est morte." Mlle de Flaubert est dans le désespoir ; les docteurs de Paris sont partis ; ils n'ont rien pu faire.

"Alors, mon grandpère, en hâte, rejoignit Mlle de Flaubert, qui l'accueillit tout en larmes et l'introduisit près du corps qu'elle avait, avec l'aide de la femme de chambre, étendu sur la chaise longue, ne laissant pénétrer personne (ce que du reste les médecins de la Cour avaient bien recommandé).

"Au premier coup d'œil, mon grandpère dit :

"—C'est un empoisonnement, il n'y a pas à en douter.

"Le corps était déjà noir."

Tel est le recit de la petite-fille du docteur Rigal ; tel, il convient de le répéter, il m'a été apporté par trois personnes dont la bonne foi est audessus du soupçon. Or, tous les détails qui y sont donnés sont en contradiction avec des faits constatés et certains : Ainsi la maladie ne s'est nullement déclarée en coup de foudre.

Le 14 mai, Joséphine a pris froid, lors d'une promenade qu'elle a faite, de Saint-Leu, dans la forêt de Montmorency, avec sa fille et l'empereur Alexandre, en char à bancs découvert; elle est rentrée très souffrante à la Malmaison, où durant dix jours, quoique fiévreuse et sérieusement atteinte, elle a continué à recevoir dans le jour et, le soir, à présider le dîner en toilette décolletée. Le 23, quoiqu'elle se sentit vraiment malade, elle donna à dîner au roi de Prusse ; le 24, aux grands-ducs de Russie — et elle avait eu, dans la journée une éruption miliaire sur tout le corps ; après dîner, on danse, elle ouvre le bal avec l'empereur de Russie et ensuite se promène avec lui fort tard dans le parc ; le 25, elle était encore debout et reçut ; le 26, au soir seulement, Horeau, son médecin, lui trouvant les poumons pris, la tête entreprise et la langue mauvaise, lui appliqua sur le col un large vésicatoire. Dès lors, la maladie a pris un caractère de gravité fort explicable. Dans la nuit du 27, Horeau appelle Bourdois et Lasserre en consultation ; dans la journée du 28, seconde consultation, "la maladie a dégénéré en fièvre putride," l'agonie commence ; le 29, à huit heures du matin, la mort approche, la patiente reçoit les derniers sacrements ; à midi, elle expire.

C'est donc après une maladie de quinze jours où elle a été soignée par ses médecins, où ses enfants, Hortense et Eugène, ne l'ont point quittée, qu'elle a rendu le dernier soupir.

Pourtant voici des témoins: le docteur Rigal et Mlle de Flaubert. Pour le docteur Rigal je n'ai point trouvé son nom parmi ceux des médecins exerçant en 1814 dans le département de la Seine ou dans le département de Seine-et-Oise; mais je ne tire de là aucune conclusion; les listes des almanachs peuvent être incomplètes. Il n'y eut point de colonel de Flaubert tué à Austerlitz; aucun Flaubert n'a été membre de la Légion d'honneur ; aucune demoiselle de Flaubert n'a été admise à la Maison Napoléon d'Ecouen; nulle part, dans aucun des états de la maison de Joséphine, ni dans aucune des pièces de sa succession: deuil payé aux personnes de sa maison, pensions faites par Hortense et Eugène, ne se trouve le nom de Mlle de Flaubert. Mlle de Flaubert ne peut avoir assisté, à la Malmaison, aux épanchements entre Napoléon et Joséphine au moment de la naissance du Roi de Rome (20 mars 1811), puisque, du 22 novembre 1810 à janvier 1812, Joséphine a constamment résidé à Navarre.

Ainsi tout croule; mais la foi est si tenace chez les croyants qu'ils n'admettent rien de ce qui contredit leur conviction. N'ayant jamais vu écrit le nom de Flaubert, ils ont pu, disent-ils, mal l'orthographier. Soit, mais qu'on écrive Flaubert ou Flobert, la recherche est également infructueuse; mais, dans les noms des personnes composant la maison de Joséphine en 1814, aucun ne se rapproche de celui-là. "Lorsque naquit le Roi de Rome, disent-ils, Joséphine était à la Malmaison, mais incognito. Oui, on la croyait à Navarre; mais les cœurs qui connaissaient le cœur de Joséphine ne se laissèrent pas tromper !" Et c'est nous qui nous trompons aux cent témoignages qui la montrent à Navarre et aux lettres même que, de Navarre, elle écrit à Napoléon! ... Quant à la mort: "En tout cas, dit-on, celle que nous appelons Mlle de Flaubert et qui était l'amie des miens a bien réellement existé et a recueilli le dernier soupir de Joséphine "empoisonnée, cela est positif" ; il n'y avait pas moyen d'en douter."

Voilà qui clôt toute controverse et qui prouve que, contre la légende, l'histoire a tort, si folle que soit la légende, si invraisemblable, si controuvée, car elle fait des croyants qui deviennent des visionnaires, et l'histoire, qui n'intéresse pas grand monde, ne rencontre, même parmi ceux qui lisent, que des indifférents qui courent et passent.

(Du "Gaulois.")

FREDERIC MASSON.
de l'Académie française.

LA PEINE DE MORT

LA PEUR NECESSAIRE

Ce serait vraiment une méthode trop aisée, dans un sujet aussi grave, de m'autoriser des crimes abominables qui se révèlent en ce moment, pour puiser un argument facile en faveur du maintien de la peine de mort.

Mais il n'y a pas là non plus un motif pour ne pas dire ce que l'on pense.

Or, en faveur du maintien de cette suprême sanction, il suffit de consulter le bon sens et la conscience populaire pour se rendre compte de la portée de l'éclatant plébiscite qui s'accentue contre la suppression de la souveraine garantie des existences.

A cela, les abolitionnistes ne pourront rien et on peut s'étonner qu'ils se recrutent si passionnément parmi les partisans des doctrines sanguinaires, dont l'application noya l'admirable mouvement de 89 dans le sang de tant de victimes, parmi ceux qui ont encore les mains tachées du sang d'innocentes victimes, égorgées sans jugement dans le chemin de ronde de la Roquette et dans la rue Haxo.

Pour eux, je puis redire cette phrase lapidaire qui, sans la plume d'un ironiste de bon sens, était un argument de génie : "que Messieurs les Assassins commencent".

Mais laissons cela.

Ce qui est certain, c'est que la Chambre ne paraît pas prête d'aboutir à une conclusion, car les abolitionnistes s'acharnent dans leur politique d'obstruction, qui s'annonçait déjà quand, le 29 octobre, le groupe des socialistes unifiés, continuant ses manœuvres d'avant les vacances, votait un ordre du jour dans lequel il déclare :

"Qu'il y avait le plus grand intérêt pour tous les membres du parti à assister à la séance du Mercredi matin" jour où commençait la discussion du rapport Castillard.

M. Jaurès a prononcé un beau discours et, parfois, il a même provoqué les applaudissements de ses adversaires ; la théorie de la peine de mort, explique-t-il, relève du dogme de la fatalité. Or, cette doctrine est contraire à l'esprit du christianisme et à l'esprit de la Révolution.

M. l'abbé Lemire, pour la sincérité duquel chacun professe une estime si justifiée, a mis sa main de prêtre dans celle de l'apologiste de la veille chanson. Mais, en voulant l'abolition de la peine de mort, est-il bien sûr d'être dans ce ciel nouveau dont il parle avec cette poésie d'un orientalisme un peu parisien.

"M. Jaurès a dit que notre christianisme aurait dû nous suffire. L'Evangile est, en effet, pleine de pitié pour tous les malheurs et de pardon pour toutes les fautes.

"Et M. Jaurès sait bien que notre religion, notre christianisme, notre catholicisme n'est pas ce cléricalisme racorni (vifs applaudissements à gauche). Cette tradition figée qui veut nous garrotter dans un parti politique; il n'est pas non plus ce beau décor de MM. les Académiciens et dilettanti (vifs applaudissements à gauche), brossé par un artiste d'un jour pour un spectacle éphémère."

"Ma religion est un ciel nouveau, vivant où il y a de l'azur et des nuages, et c'est avec lui que je prétends être de mon siècle et de mon temps."

La Chambre ne fut pas, dans cette mémorable séance, ébranlée par cette alliance inattendue; trois votes eurent lieu sur la clôture de la discussion générale, l'urgence et le passage à la discussion des articles; les trois votes furent émis à main levée, à la quasi unanimité dans un sens peu rassurant pour les abolitionnistes.

Or, du moment où tout le monde constate, malgré les statistiques, l'effroyable augmentation de la criminalité, où chacun se sent en péril devant l'apache triomphant, où le danger est si grave qu'il s'établit des ligues contre la criminalité et où l'on songe à créer un corps de police privée pour la répression de tant de malandrins, il semble vraiment bizarre de supprimer le seul épouvantail qui ait quelque valeur.

J'ai été, bien jeune, chargé de l'Instruction au Tribunal de la Seine, chargé de bien grosses affaires; j'ai donné ma démission, brisant ainsi ma carrière, pour ne pas m'associer à certaines théories répressives que je croyais regrettables; mais j'ai conservé, de cette époque, un souvenir profond qui m'a servi à faire quelque bien dans la vie.

Je n'ai jamais donné un jour de mise au secret ; j'ai pratiqué de suite ce que la loi a codifié bien plus tard, la mise d'un conseil autorisé à côté de l'inculpé ; j'ai toujours traité celui-ci comme il convient à un juge qui doit voir un innocent dans celui qu'on lui amène, menottes aux mains, tant que la culpabilité n'a pas été prouvée.

J'ai toujours traité mes inculpés avec politesse et bonté, parce que j'aurais considéré comme une lâcheté d'agir autrement à l'égard de celui que toutes les forces sociales semblent avoir écrasé.

Je dirai peut-être un jour comment j'ai parfois trouvé, dans des criminels endurcis, de très belles fibres morales, peut-être éphémères mais qui m'ont invinciblement attaché à la cause de ceux que la Société piétine ; j'ai trouvé là une gratitude rarement rencontré près des honnêtes gens et je me rappelle cette lettre d'un gamin, si criminel qu'il avait été envoyé pour vingt ans à la Nouvelle Calédonie sur mon instruction.

C'est de là qu'il m'écrivait, au moment du boulangisme, cette lettre curieuse :

"Mon cher Juge,

"Nous apprenons ici, que les affaires se brouillent, en France. Comme vous êtes un honnête homme, il est probable que vous serez déporté. Si on vous envoie ici, rappelez-vous que nous sommes un assez grand nombre de "frangins" qui vous devons notre passage gratuit, mais nous ne vous en voulons pas : nous avions bien fait notre métier, vous avez bien fait le vôtre, mais vous nous avez respectés dans notre malheur ; vous avez toujours été bon pour nous et, si on vous envoie ici, comptez sur nous."

Ce sont les observations recueillies dans mon cabinet d'instruction, qui m'ont fait consacrer ma vie à pratiquer, en matière criminelle, la médecine préventive, pour tâcher d'éviter à la Société d'avoir à employer trop de médecine curative radicale.

Aussi, je m'étonnerais moi-même de ce paradoxe apparent qui me fait réclamer énergiquement le maintien de la peine de mort.

C'est que je me rappelle!

Je me rappelle ces nombreux inculpés, menacés des travaux forcés, arrêtés ou signalés par des femmes, des enfants ou des vieillards, et auxquels je posais la question bien simple: "Pourquoi n'avoir pas supprimé, dans "votre force, celui dont la faiblesse "vous fit diriger sur le bagne?"

Pas un n'a manqué de me répondre, sous une forme ou sous une autre, la pensée que je concrète ainsi:

"Les travaux forcés, c'est terrible, mais supprimer le témoin, ça peut-être la mort."

Je me rappelle aussi ce jeune inculpé si audacieux, qu'au cours d'une perquisition faite sur ma commission rogatoire, il vola, dans la poche du commissaire de police, Luccioni, sans que celui-ci s'en aperçut, le grand couteau catalan qu'en bon Corse, mon délégué portait toujours sur lui; pendant que ce dernier rédigeait son procès-verbal mon inculpé ouvrit le couteau et le leva pour en foudroyer sa maîtresse, qu'il croyait avoir "cassé sur lui".

Mais la vision de la guillotine passa à ce moment et l'inculpé jeta le couteau sur le procès-verbal du Commissaire de Police ébahi, avec ces mots, qui en pareille matière, valent un grand discours:

"Ah zut! je suis trop jeune pour monter à la butte".

Le cadre de cet article ne comporte pas pour aujourd'hui, une plus longue discussion, d'autant plus que je crois que tous les efforts des abolitionnistes ne font qu'augmenter le nombre de ceux qui jugent, comme moi, qu'il y a une PEUR NECESSAIRE et que cette peur, c'est cette "butte" d'où l'on ne revient pas.

J'en ai trop dit pour mon compte, et je cède la plume à Urbain Gohier.

Dans "Le Matin", qui n'est — suspect d'opposition gouvernementale et qui, par l'excellent Georges de Labruyère, a fait recueillir les deux petits de "Madame Cent Kilos" et la folle "Jeanne Weber", Urbain Gohier dit ces dures mais incontestables vérités :

. . . . . .

Soyez sain, courageux, probe, et la société vous ignore ; soyez avarié, gangrené, pourri, moralement, physiquement, et les philanthropes sont à votre dévotion ; la société vous contemple avec attendrissement ; rien ne lui coûtera pour vous conserver, pour vous mettre en mesure de propager votre avarie, votre gangrène, et de perpétuer la souffrance dans le monde.

Même insanité, même perversion des lois et des instincts naturels devant la peine de mort. A mort, les marins du "Farfadet !" C'est leur métier. Sauvons Soleillant ! Notre conscience, notre sensibilité, nos scrupules s'éveillent.

Ecoutez ce gros démagogue : il a justifié les fusillades de la Martinique et de Chalon sous le ministère Waldeck-Rousseau ; il a écrit que les atroces massacres de Septembre "émurent 'les âmes faibles' et déchaînèrent contre la Commune des révoltes de 'pitié grossière'" ; il conseille, en cas de guerre, d'abattre d'abord à coups de fusil le gouvernement et ses défenseurs. La tuerie ne lui fait donc pas peur. Il est prêt à faire couler des flots de sang... à condition que ce soit du sang d'innocents. Mais pour Soleillant, son cœur s'ouvre ; il outrage les mères qui protestent contre la grâce de Soleillant ; c'est en Soleillant qu'il met toute son "humanité."

Les communards ont fusillé les otages ; les Versaillais ont fusillé 30,000 Parisiens ; depuis un quart de siècle, la France a sacrifié 50,000 jeunes gens, choisis parmi les plus robustes, dans les expéditions coloniales ; nous avons exterminé sans hésitation des myriades de Soudanais, de Congolais, de Malgaches, d'Annamites, de Tonkinois, de Chinois, de Marocains, au hasard des bombardements. Ces cadavres-là n'ont jamais troublé le sommeil d'un ministre, d'un politicien, d'un sociologue, d'un humanitaire : mais ne touchez pas à Soleillant ! Un bandit est sacré ; plus il est lâche, féroce, ignoble, plus les sympathies qu'il excite se font intransigeantes... En vérité, les hommes de ce temps-ci deviennent fous...

Admettons, pour éviter les discussions chinoises, que la société n'a pas le droit de "le juger," Elle a, du moins, le droit de se défendre contre lui. Elle a surtout le devoir de se substituer, dans l'intérêt de l'ordre public, aux vengeurs spontanés des victimes : car il ne faut pas perdre de vue que l'abandon par la société de sa tâche justicière, ressuscite la loi de lynch, et provoque les "vendettas." Si nous n'exécutons pas nous-mêmes les assassins de nos proches, c'est parce que la société nous promet de le faire ; si elle y manque, le revolver remplacera la guillotine.

La méthode la moins cruelle pour empêcher ces violences légitimes, et pour mettre le criminel hors d'état de nuire, est encore de le supprimer tout de suite, proprement, presque sans douleur—c'est-à-dire de le supprimer quelques années ou quelques mois avant que la nature ne s'en charge.

Oui, la méthode la moins cruelle. Ils sont étonnants, les humanitaires. Ils ont horreur de tuer les criminels; ils veulent "seulement" les murer vifs dans un cachot, les flageller, les supplicier de diverses manières. Ce qu'on appelle aujourd'hui un humanitaire, on l'appelait autrefois, loyalement, un bourreau.

La mort est la seule chose sur laquelle nous pouvons compter, à partir de notre naissance; subie rapidement, elle n'est pas un mal; il n'y a de mal que la souffrance qui dure. J'ai connu un homme qui, capable de ses ennemis, de la Concorde à l'Arc-de-Triomphe, son revolver à la main, délibérant ; en trois secondes, trois balles, trois morts ne se seraient même pas senti mourir. L'homme remit son revolver dans sa poche et rentra se coucher, comptant que la vie le vengerait mieux.

Si c'est en ce sens-là que les adversaires de la peine de mort veulent l'abolir—pour prolonger, pour aggraver le châtiment;—qu'ils le disent ; mais qu'ils nous fassent grâce de leur tartuferie.

Le comble de l'absurdité, c'est la classification des partisans et des adversaires de la peine de mort en réactionnaires et en apôtres du progrès. Quelque ordre social qu'on rêve d'organiser, individualiste ou collectiviste, avec un pouvoir fort ou sans gouvernement, il n'y aura jamais de bonheur ou de sécurité possible, pour les particuliers, ni pour la communauté, si l'on ne veille à détruire continuellement les germes et les êtres malsains.

Or, qui sont aujourd'hui les partisans de la peine de mort? Les "réactionnaires", les croyants, qui regardent l'homme comme l'œuvre la plus parfaite et même comme l'image de la divinité. Ils n'hésitent pas à porter sur l'image de la divinité une main sacrilège!

Et qui sont les adversaires de la peine de mort? Les libres penseurs, les matérialistes, pour qui l'homme est un agrégat fortuit de cellules, destiné à se dissoudre et à se perdre dans le grand Tout. Ils n'osent pas rejeter au creuset un échantillon mal venu, dont les éléments dissociés s'associeront peut-être plus heureusement!

Les prétendus révolutionnaires qui déclament contre la peine de mort, qui ont peur de la mort à donner, de la mort à recevoir, qui attribuent à la vie des individus, et surtout à leur propre peau, une valeur inestimable, jouent dans le monde moderne le même rôle que jouèrent les chrétiens dans le monde antique; ils fournissent des prétextes à toutes les résignations, des sophismes à toutes les lâchetés.

Au fond, cette débauche d'humanitairerie n'est pas un très bon présage. Le dix-huitième siècle avait fait une prodigieuse consommation de "sensibilité", pour aboutir à de beaux massacres. Nous sommes trop "sensibles" à notre tour: ça finira mal

URBAIN GOHIER.

C'est le vrai mot de la fin!

GEORGES BONJEAN
(Du "Fanion.")



"LES ROIS de la FOURRURE"

Nous Commandons dans le Monde Entier

STYLE -- QUALITE -- PRIX

Les Créations "DESJARDINS" Sont Uniques

Des milliers de fourrures confectionnées s'offrent au choix des plus particuliers — nous avons réellement

DE TOUT POUR TOUS

Manteaux pour Dames et Jeunes Filles, depuis $15.00 | Pardessus pour Hommes et Jeunes Gens, depuis... $25.00

PELLETERIES DE CHOIX — Le plus grand assortiment de l'Amérique.
Peaux de première classe et bien appareillées.

40% Meilleur Marché. Notre système d'achat au comptant — et notre grand débit nous permettent de toujours offrir une valeur supérieure à au moins 40 p. c. plus bas que le prix que vous payez habituellement pour une qualité inférieure NOUS VOUS LE PROUVERONS !

Spécialité : Petites Fourrures pour Cadeaux : Manchons, Etoles, Suivez-moi, Gants, Casques, etc., etc.

GRAND CHOIX de Chat Sauvage, Mouton de Perse, Vison, Loutre, Ecureuil, Renard, Martre, Hermine, Rat Musqué, Poux Russe, Seal, Etc.

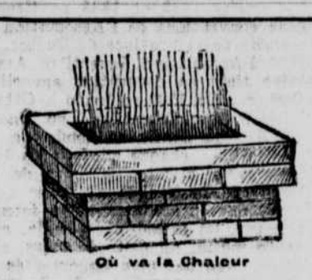
Robes de Voiture.

Notre prochain demenagement à notre nouveau magasin, rue St-Denis, près Ste-Catherine entre Dorchester, s'effectuera au printemps 1909. Pour cette raison, il nous faut diminuer considérablement notre "stock" et c'est pourquoi nous faisons à cette saison des rabais exceptionnels dans toutes nos lignes de Fourrures, Peaux ou Confections. Profitez-en pour les fêtes.

NOTRE NOM EST UNE GARANTIE DE SUPÉRIORITÉ.

CHAS. DESJARDINS ET CIE.

485 rue Ste-Catherine Est, Coin St-Timothée.



Où va la Chaleur

Epargnez 75 p.c. de votre note de Chauffage



Où elle devrait aller

Avez-vous jamais remarqué combien de chaleur s'en va par la cheminée et combien vous brûlez de charbon pour chauffer l'atmosphère ? Avec un "Radiateur Rochester", vous épargnez exactement 75 pour cent de chaleur et 50 pour cent de votre note de charbon. Il distribue la chaleur, vers le plancher et dans la maison, mieux que tout autre appareil de chauffage. Ne change pas ou n'arrête pas le tirage.

Peut s'ajuster aux poêles et fourneaux de toutes dimensions. Il est très décoratif, fait de fer Américain-Russe, avec sommet et base en fonte nickelée. Nulle invention des récentes années ne donne plus plus d'économie et de confort domestique.

Venez et nous vous donnerons plus d'explications à ce sujet.

Nous avons également en montre des tablettes et de la ferronnerie pour constructeurs, plombiers, peintres, contracteurs et accessoires pour moulin.

Agents de la célèbre maison "RUSSELL & IRWIN" BUILDERS ART. HARDWARE.

THE CAVANAGH CO. LIMITED

935-945 rue Notre-Dame ouest, coin des Seigneurs.

286-s-n



Cette gravure représente notre nouvelle SCIE à RUBAN combinée avec notre Scie Ronde mécanique, Modèle 1907.

L'ajustement du mécanisme de ces deux machines est spécialement calculé pour qu'elles soient mues à la main avec une grande facilité. — En outre, nous fabriquons un modèle spécial destiné à être mu par un pouvoir moteur.

Ces deux machines peuvent être achetées ensemble ou séparément.

Catalogues fournis gratis, sur demande. Découpez cette gravure et mettez-la dans votre lettre.

BOURNIVAL & CIE,

SAINT-BARNABE,
Comté de St-Maurice, P.Q.

220-s-m-n

L'endroit idéal pour un banquet intime, c'est l'Hôtel Péloquin, à Back River. 207-n-c

PAGE du CULTIVATEUR

LA GERBE DE PETITS CONSEILS

ur le Cultivateur

EMPLOI DE LA POUDRE BELGE. —PEUT-ON CONSERVER DE LA VIANDE DE BOEUF POUR MANGER L'ETE. — LA PREPARATION DES PEAUX. — MANIERE DE FUMER LA VIANDE DE PORC POUR EN FAIRE DU JAMBON.

QUESTION. — X... X... X... Bruxelles, Man.

L'hiver dernier j'ai acheté 50 lbs. de Poudre Belge, pour mes animaux. J'en ai été tellement satisfait que j'en ai encore acheté 100 lbs. la semaine dernière et je ne veux plus m'en passer.

Je voudrais savoir si je puis en donner à une jument pleine et à un poulain âgé de 2 mois et demi et en quelle quantité dois-je la donner ?

REPONSE. — La poudre belge est certainement la meilleure poudre de condition qui soit sur le marché. Aux chevaux et aux vaches on en donne pendant une semaine par mois, matin et soir, 1 cuillérée à soupe dans leur portion. Ces animaux ne seront jamais malades et auront toujours un beau poil fin, luisant. Pour 12 poules, on en donne 1 grande cuillérée à soupe une fois par jour mélangée à du grain légèrement humecté durant 4 à 5 jours par mois. Cette poudre les entretiendra en bonne santé et les excitera à la ponte.

Aux poulains et aux veaux on en donne 1 à 2 cuillérées à thé matin et soir dans un peu de son de blé humecté durant une semaine par mois. Même chose pour les moutons et les porcs et chaque fois que l'appétit les laisse.

Aux juments pleines on peut en donner 1 cuillérée à soupe par jour dans du son ou du grain humecté durant une semaine par mois et ce, pour son plus grand bien et celui de son poulain qui naîtra plus vigoureux.

Aux poulains de l'âge du vôtre, (2 1-2 mois) donnez une cuillérée à thé dans une jointée d'avoine ou deux jointées de son de blé, 1 fois par jour durant une semaine par mois. Cela sera suffisant pour leur assurer une forte constitution — un beau poil — et des membres sains et vigoureux.

QUESTION. X. X. X. — Le même. Peut-on conserver de la viande de bœuf pour la manger l'été ? Si oui, quel en est le procédé ?

REPONSE. — Il n'y a qu'un procédé et c'est celui qui est suivi à Hambourg, dans l'Est de la France et en Allemagne où l'on conserve la viande de bœuf après l'avoir salée. Mais le goût de cette viande fumée ne plaît pas à tout le monde.

Voici comment on opère :

La viande étant coupée par quartiers (c'est la poitrine qui est surtout à recommander), on la plonge à quatre ou cinq reprises dans l'eau bouillante, sans l'y laisser séjourner. Chaque morceau est alors mis sur une table, vigoureusement frotté de sel et mis ensuite dans la saumure. Au bout de 15 jours, on l'en retire, on laisse égoutter et on recouvre avec du son. Les morceaux sont alors pendus dans la cheminée, où pendant 5 à 6 heures et trois jours de suite, on entretient un feu de copeaux de bois vert, de sciure, ou de rameaux de genest ou de génévrier.

Après, on fume graduellement moins longtemps, pour arriver au bout de 8 à 10 jours, à ne plus faire que le feu nécessaire pour le ménage. Après 6 semaines de ce traitement, la viande est bien fumée, on la retire pour la suspendre, comme le lard aux poutrelles de la cuisine.

QUESTION. X. X. X. — Morinville, Alta.

Veuillez donc m'indiquer les méthodes de passer les peaux d'animaux domestiques et sauvages.

REPONSE. — Cette réponse nécessite trop d'espace, je vous conseille de vous procurer chez le Dr W. Grignon, Ste-Adèle, Qué., pour la modique somme de trente centins, (pas d'estampilles), une petite brochure intitulée : "La préparation des Peaux". Vous apprendrez dans ce petit livre à préparer (passer) facilement les grandes et petites peaux d'animaux sauvages et damestiques.

QUESTION. X. X. X. — St-Eugène de Grantham, Qué.

Comment doit-on s'y prendre pour faire du jambon à la maison ?

REPONSE. — Presque toutes les parties du cochon peuvent être fumées. Lorsqu'elles sont coupées on les suspend en un lieu sec et aéré; il s'en écoule une certaine quantité de liquide, et deux fois par jour on les essuie parfaitement avec un linge sec.

Après quelques jours, 5 ou 6, si la température est fraîche, elles deviennent tenures. On les pare en enlevant l'os de la hanche qui se trouve à la surface, et ce qui nuirait à la forme; puis on frotte fortement toutes les parties, d'abord avec un citron coupé en deux, ensuite avec un mélange de poivre, d'épices en poudre et de sel pilé et mêlé de salpêtre, dans la proportion de 2 onces pour la salaison d'un jambon ordinaire.

On choisit un vaisseau en terre ou en bois, on en garnit le fond de sel ainsi préparé et on y ajoute des feuilles de laurier, de thym, du poivre en grain, du clou de girofle, le tout bien haché. Le pourtour du vase doit aussi être garni de sel. On y couche le jambon, la couenne en dessous; on le couvre du même sel; on peut y mettre plusieurs jambons, l'un pardessus l'autre, couenne à couenne, et l'on couvre d'une couche de ce sel, puis on presse avec une planche. On laisse pendant 10 ou 15 jours ce vase et son contenu dans un lieu frais, à l'abri des mouches. On retire les jambons que l'on suspend en lieu sec et aéré. La saumure qui reste au fond du vase peut servir à remplir les saloires qui contiennent le lard.

Lorsque les jambons sont bien secs on les fume. Cette opération se fait en les suspendant dans une cheminée où l'on brûle du bois, mais assez haut pour que la fumée ait le temps de se refroidir et de manière à ce qu'ils ne touchent pas aux parois de la cheminée. On fait brûler dans le foyer des branches vertes, des herbages, des arbrisseaux odoriférants, comme de la sauge, du laurier, de la sciure de bois, etc., que l'on empêche de s'enflammer en étouffant le feu.

Les jambons restent ainsi exposés jusqu'à ce qu'ils soient bien fumés. Mais on peut les faire fumer pendant quelques heures seulement, les assaisonner de nouveau et leur faire subir cette opération trois fois. On peut, au lieu de les mettre ainsi dans une cheminée, faire une cabane droite et longue au haut de laquelle on les suspend et au bas de laquelle est un foyer.

Après cette fumigation on les suspend dans un endroit aéré, après les avoir renfermé dans un sac de canevas ou de toile qu'on peut même enduire d'une couche de chaux ou de peinture inoffensive. Les épaules des porcs se préparent de la même manière sous le nom de jambonneaux; les côtés subissent aussi la même opération.

La poitrine du porc peut être fumée comme le jambon. Sept ou huit jours de séjour dans le sel suffisent.

GLANEUR.

Prière d'adresser les questions à G. Glaneur, Ste-Adèle, Qué., avec un timbre-poste de deux centins si l'on veut une réponse par la malle avec des renseignements précieux sur la Culture du GINSENG, des TOPINAMBOURS, de la GESSE DES BOIS, du MILLET JAPONAIS, etc., etc.

G. GLANEUR,
Ste-Adèle, Qué.

LA FORET ET LE CULTIVATEUR

SOMMAIRE. — COUP D'OEIL RETROSPECTIF. — LA FORET ET LE CULTIVATEUR. — L'ECONOMIE RURALE ET LA QUESTION FORESTIERE. — MOYENS A PRENDRE POUR ENRAYER LE MAL CAUSE PAR LE DEBOISEMENT.

COUP D'OEIL RETROSPECTIF.— Je viens d'être appelé par la Société d'Horticulture du comté de L'Islet à donner une série de conférences sur la question forestière dans les comtés de Bellechasse, Montmagny et L'Islet. Cette Société est la première, de toutes nos sociétés qui s'occupent de l'économie agricole dans la Province de Québec, qui a pris à cœur d'une manière pratique cette question. Dès l'année 1880, elle offrait des prix aux cultivateurs de la région sur laquelle elle exerce son action pour la conservation et la reconstitution de la forêt.

Cette question forestière a attiré l'attention de quelques-uns de nos économistes d'une manière spéciale depuis une trentaine d'années, alors qu'ils se sont aperçu que cette question est l'une des plus importantes de toutes celles qui se rattachent à l'économie rurale. Nous trouvons dans le Journal d'Agriculture officiel de notre province, en 1880 et 1881, MM. l'hon. H. G. Joly et William Lafrance écrivant deux articles importants sur la nécessité de travailler à la conservation de la forêt. En 1882 se tient à Montréal une réunion du Congrès Forestier américain. La même année voit se former la première association forestière du Canada, celle de la province de Québec. En 1883 est publié par l'un des membres de cette société le premier volume écrit en langue francaise sur la question forestière : Le Guide illustré du Sylviculteur canadien, édité aussi en anglais. En 1883 une loi de la province de Québec institue "La Fête des Arbres" qui, depuis, s'est célébrée chaque année sans interruption. Dans les années 1883 et 1885 se tiennent deux conventions de l'Association Forestière de la province de Québec. En 1890 l'Association Forestière Américaine tient sa convention annuelle à Québec. En 1900 se fonde à Ottawa l'Association Forestière du Canada qui a tenu depuis sa fondation une convention chaque année. En 1906, l'honorable premier ministre de la l'uissance du Canada convoque à Ottawa une grande convention forestière par lui présidée, et, enfin, cette année même, au mois de mars, s'est tenue l'une des plus importantes des conventions annuelles de l'Association Forestière Canadienne, à Montréal.

Voilà un précis à peu près complet de ce qui s'est fait au sujet de la question forestière par les autorités et les experts qui s'occupent de cette question, afin de la tenir devant l'opinion publique et d'attirer l'attention de ceux qu'elle intéresse à tous les titres.

LA FORET ET LE CULTIVATEUR. — On se demandera qu'est-ce qui a porté la Société d'Horticulture du comté de L'Islet à requérir mes services pour la série de conférences forestières mentionnée plus haut. En réponse, je dirai que, l'an dernier, la Société pomologique et des cultivateurs de fruits de la province de Québec a tenu sa convention d'été à St-Jean Port-Joli et au Village des Aulnaies, comté de L'Islet, sous les auspices de la Société d'Horticulture de ce comté dont le président, M. Auguste Dupuis, se trouvait en même temps président de la Société pomologique. Cette dernière a sur son programme non seulement l'arboriculture fruitière et l'horticulture proprement dite, mais encore la question forestière et la sylviculture. Invité à donner une conférence devant cette convention, j'ai choisi pour sujet : "Le bois de pulpe et le déboisement en bas de Québec." Dans cette conférence, je me suis appliqué à développer certains principes qui régissent la question forestière et qui sont mis en oubli par la plupart de ceux qui sont directement intéressés à cette question. M. le Président de la Société n'a pas manqué de saisir l'importance de ces principes et de leur application dans l'exploitation du peu de ressources forestières qui nous restent dans les comtés qui ont été mentionnés plus haut et il a pensé que ça serait rendre un service à la classe agricole de cette région, de la mettre au courant de ces principes au moyen de conférences.

L'ECONOMIE RURALE ET LA QUESTION FORESTIERE. — Il a été reconnu de tout temps que l'existence de la forêt est absolument nécessaire à la prospérité des terrains défrichés. Là où l'on a, comme en France par exemple, déboisé à outrance, les localités cultivées ont vu la prospérité agricole disparaître à un point tel que le gouvernement a dû en venir à dépenser des sommes énormes pour reboiser les terrains de montagne. En effet, voici ce qui arrive lorsqu'on détruit complètement la forêt. La dénudation du sol hâte la fonte des neiges au printemps, fait circuler, à cette saison, une énorme quantité d'eau tout d'un coup dans les rivières qui débordent et causent de grands dommages dans les districts à travers lesquels elles coulent. Et puis, cette eau qui, dans la forêt, suinte lentement à travers l'humus et les racines continue dans le sol et y constitue une réserve qui descend lentement le long des pentes des montagne, pendant tout le cours de l'été, étant libérée en quelques jours au lieu d'en quelques mois, laisse à sec le lit des rivières pendant l'été, privant d'eau, par ce fait, tous ceux, terres, gens et animaux qui en ont toujours un si impérieux besoin, diminue l'évaporation dans l'atmosphère amenant par là même de longues périodes de sécheresse et un tel changement de climat que l'agriculture en général et tous ceux si nombreux qui en dépendent souffrent considérablement de ce déboisement général. Mettons, de plus, en ligne de compte le fait qu'il ôte une grande valeur aux terres cultivées avoisinant la forêt disparue laquelle cesse de fournir aux propriétaires de ces terres le combustible et le bois de service nécessaire à leur besoin.

MOYENS A PRENDRE POUR ENRAYER LE MAL CAUSE PAR LE DEBOISEMENT. — Ce mal est tellement grand et nous achemine vers un état de chose tellement désastreux que je crois bon d'en parler non seulement aux cultivateurs à qui je dois donner ma conférence sur ce sujet, mais encore à tous les lecteurs du Journal d'Agriculture qui sont pour la plupart plus ou moins intéressés dans cette question qui est d'intérêt national. Je n'ai point l'intention de traiter, dans cette conférence, la question forestière au point de vue de l'industrie et du commerce, mais bien au point de vue qui concerne le colon et les cultivateurs. Je veux étudier avec eux les moyens à prendre pour que les colons qui entreprennent le défrichement des nouvelles terres, s'arrangent pour y conserver une parcelle forestière devant être maintenue permanemment pour la commodité des occupants de ces terres. Je veux aussi rechercher les méthodes à suivre pour reconstruire la forêt où on en a abusé et où il ne reste plus qu'une surface forestière dévastée par les coupes pratiquées à l'aveugle pour l'exploitation du bois de pulpe. Enfin, je désire exposer les règles à suivre pour que les propriétaires aménagent les parcelles forestières et les terrains reconstitués en forêt de manière à les conserver en état de production utile et constante non seulement pour la génération présente, mais pour celles qui lui succéderont.

Le moment semble bien choisi pour mettre tous ces principes à l'étude, en face des dégats causés dans la forêt par les exploiteurs de bois de pulpe qui déboisent à outrance des terrains dont pas un morceau de bois ne devrait être exporté et en face des désastres causés pendant ces trois ou quatre dernière années et surtout la présente, par les feux de forêt qui ont détruit pour des millions de piastres de bois de toutes essences et de tout emploi.

J. C. CHAPAIS.

UTILITE DES FEUILLES TOMBEES

Les feuilles tombées jouent un double rôle à la surface de la terre; par leur décomposition lente elles c estituent le principal engrais des forêts et, lorsqu'elles tapissent le sol, elles sont un grand obstacle à sa dégradation par les eaux, surtout dans les terrains en pente.

Personne n'ignore que les feuilles des arbres sont le principal agent de fertilité des forêts. C'est grâce à leur antique accumulation que nos plateaux ont pu se boiser ; par leur décomposition, elles sont aux racines, ce que, dans leur intégrité ou dans leur fonctionnement parfait, elles sont aux branches, en provoquant l'assimilation et la combinaison des gaz nécessaires à la végétation ; en un mot elles nourrissent le végétal par ses deux extrémités. S'il en était autrement, on aurait lieu d'être surpris de voir les bois prospérer toujours de la même manière et même s'améliorer sans qu'on y introduise un atome d'engrais. Les arbres pourvoient pour ainsi dire à leur nourriture. Partant de ce principe, nous devons reconnaître que s'il y a des landes, des terrains en friche, c'est parce qu'on n'a pas encore su s'approprier à ces terres, en apparence frappées de stérilité, les essences qui peuvent y venir naturellement et les fertiliser. Depuis qu'on y a introduit le pin maritime, les landes de Gascogne (en France) ne tendent-elles pas à se transformer en de luxuriantes forêts ?

Maintenant si nous voulons avoir d'autres preuves de l'action favorable de la décomposition des feuilles en arboriculture, nous n'avons qu'à observer les jardiniers intelligents, dût-on les appeler routiniers, lorsqu'ils font des plantations ; que mettent-ils d'abord au fond des trous sur le chevelu des racines ? des mottes de terre renfermant beaucoup de plantes herbacées, de radicelles, des gazons retournés comme ils les appellent, avec un mélange de feuilles non décomposées ; et tous diront que c'est le meilleur engrais que l'on puisse mette au pied d'un arbre. Ils le préfèrent même à du fumier, qui aurait l'inconvénient de faire pourrir les racines : l'arbre, suivant eux, s'en ressentira pendant plusieurs années, attendu que la décomposition des feuilles enfouies dans la terre se fait très lentement ; à plus forte raison, si l'on peut ajouter des mousses dont la décomposition est encore moins rapide que celle des feuilles.

L'EAU D'ALIMENTATION

A cette époque de l'année où l'eau se fait rare, il est d'une extrême importance de se préoccuper de sa qualité.

Les rivières, les lacs, les sources de toutes natures où l'on puise l'eau qui sert à l'alimentation ou à la toilette, sont tous plus ou moins pollués, et l'eau qu'ils contiennent est d'autant plus souillée qu'elle est en moins grande quantité, à l'occasion de grandes sécheresses comme celles que nous subissons en ce moment.

Avec cette rareté de l'eau potable, coïncide une recrudescence des affections intestinales qui sévissent, d'ordinaire, à certaines époques de l'année. Ces affections généralement assez bénignes, prennent cette année, une allure beaucoup plus grave. Cet état de choses est certainement dû à la mauvaise qualité de l'eau que nous buvons depuis quelque temps.

Il est facile de comprendre que dans les endroits où il n'y a pas de grandes prises d'eau, à la campagne, dans les villages dépourvus de bons aqueducs et où l'on s'alimente à de petites rivières, le danger devient plus imminent. Ces rivières qui ne reçoivent que de tout petits tributaires ne charroient, en temps de grandes sécheresses, qu'une eau souillée par des matières terreuses et par des matières organiques de toutes sortes.

Cette eau qui coule en minces nappes, lave le lit de la rivière et comme elle se trouve en petite quantité relativement à son volume ordinaire, elle se trouve à contenir un pourcentage de matières étrangères et malfaisantes beaucoup plus considérable.

Cette eau ainsi raréfiée et polluée, devient un bouillon très-propice à la culture et à la multiplication des microbes.

Il n'est pas étonnant que les personnes qui usent de cette eau contractent des maladies toujours sérieuses qui peuvent aller de la diarrhée simple à la fièvre putride.

Quelles mesures devons-nous prendre pour nous protéger contre ces dangers toujours menaçants de la mauvaise eau?

Evitons de nous en servir autant que possible.

L'eau provenant d'un bon puits est moins malfaisante, à la condition toutefois que ce puits soit bien propre, bien aéré, et qu'il soit alimenté par une nappe d'eau qui ne vienne pas de la surface.

Si l'on est privé de cette ressource, il faudra d'abord puiser l'eau suspecte avec d'infinies précautions, afin de ne cueillir que la surface ; on laissera reposer assez longtemps pour que la plus forte somme de matières impures se déposent au fond du récipient par précipitation, puis l'on décantera la couche supérieure avec un syphon, ou bien on la puisera délicatement avec un vase plus petit.

Un bon filtre rendrait des services, mais la filtration n'est pas suffisante pour opérer une purification parfaite.

L'eau destinée à l'alimentation devra être bouillie au moins une demi-heure à une haute température.— Dr P.



Grange de M. Jos. Nicole, Montmagny.

LA VACHE LAITIERE

PRECAUTIONS A PRENDRE PENDANT LA TRAITE.

Nous ne croyons pas exagérer en disant que parmi les diverses branches de l'exploitation agricole l'industrie laitière occupe, dans la province de Québec, la plus grande place, par rapport aux recettes qu'elle procure aux cultivateurs. Ces derniers ont donc mille fois raison de s'en occuper spécialement et d'augmenter sa production, par exemple en ne mettant dans sa vacherie que des bêtes de choix ou de race et en leur donnant une nourriture plus riche et plus rationnelle. Mais après avoir fait ainsi de nombreux sacrifices pour obtenir les plus forts rendements, il est nécessaire de ne pas négliger l'importance de la traite qui exige des précautions sans lesquelles les résultats ne correspondront pas aux dépenses encourues.

La pratique a démontré depuis longtemps les avantages de la fréquence de la traite. Il s'en suit une augmentation notable dans la quantité de lait obtenue, augmentation qui peut aller de 10 à 20 pour cent. C'est ainsi que le rendement moyen a passé de 13 à 15 litres par jour, dans un troupeau de vaches laitières en portant de deux à trois le nombre de traites effectuées quotidiennement. Il est facile d'expliquer ce résultat : La capacité du pis de la vache est relativement restreinte, contrairement à ce que l'on croit généralement. Sa contenance en lait ne peut guère dépasser trois ou quatre pintes et tous les Zootechniciens sont d'accord pour admettre que la quantité de lait livrée en une traite est deux, trois ou quatre fois plus forte que celle qui peut être renfermée dans le pis au commencement de l'opération. La sécrétion du lait se produit donc principalement pendant la traite et il en résulte que plus souvent celle-ci sera répétée, plus forte sera la quantité de lait livrée.

Toutefois on ne peut augmenter indéfiniment le nombre de traites par jour pour plusieurs raisons. En premier lieu les frais supplémentaires de main-d'œuvre arriveraient à dépasser les recettes fournies par la surproduction ; en second lieu, il faut aux vaches laitières une certaine tranquillité pour leur permettre de ruminer à l'aise et de tirer un bon parti des aliments ingérés ; enfin une trop grande augmentation en quantité entraînerait fatalement une diminution en qualité. C'est pourquoi (sauf les premiers jours après vêlage où il faut traire le pis à mesure qu'elle se remplit pour éviter la "mammite"), on peut se contenter de trois traites quotidiennes en ayant soin de les faire régulièrement aux mêmes heures tous les jours.

Le mode opératoire n'est pas non plus indifférent. Le lait est beaucoup plus riche à la fin de la traite qu'au commencement. Il importe donc de pousser l'opération à fond, jusqu'à la dernière goutte. Non seulement, on y trouvera un gain immédiat, mais on exerce ainsi sur le pis de la vache une sorte de gymnastique qui ne pourra que faire du bien à la production laitière de l'animal.

Un autre moyen pour obtenir le maximum de rendement en lait est la pratique de la traite "en croix" c'est-à-dire en prenant un trayon d'avant à droite et un trayon d'arrière à gauche, et vice versa, au lieu de saisir alternativement les deux trayons de droite ensemble, et les deux trayons de gauche également ensemble. La traite "en croix" ou en diagonale donne un excédent de 4 à 5 p. c. par rapport à la traite latérale et le lait est plus riche qu'en trayant parallèlement.

Il convient aussi de traire avec les cinq doigts, en exerçant un massage longitudinal du trayon et non de n'employer que le pouce et l'index, défaut trop commun chez les vachers et les vachères. En effet avec deux doigts seulement le mode d'action sur le trayon ne peut s'exercer qu'en une pression discontinue et l'action sur les tissus sécréteurs est moins grande. Avec les cinq doigts, le taux de la matière grasse du lait est plus élevé d'un dixième. On voit que la différence est assez sensible et justifie l'observation de cette pratique.

En outre de ces indications, le cultivateur ne devra pas oublier qu'il est utile pendant la récolte du lait d'opérer rapidement aussi bien pour la traite proprement dite que pour les opérations suivantes, c'est-à-dire la collecte du lait obtenu, son transfert à la laiterie et l'écremage centrifuge, s'il y a une écremeuse sur l'exploitation. Le lait étant un produit extrêmement altérable, on évitera de le laisser longtemps dans l'étable, où les causes d'infection ne manquent pas par les microbes qui y pullulent dans l'atmosphère. Le vacher ou la vachère devra avoir les mains très propres et tiendra soigneusement les ustensiles de laiterie, qui seront toujours ébouillantés après avoir servi. Aussi faut-il les choisir de préférence en fer blanc étamé.

De même, on doit laisser les animaux se salir le moins possible, surtout dans la région du pis. Si l'on veut on poussera la précaution jusqu'à rejeter les deux ou trois premiers jets de lait. On n'y perdra pas grand'chose, car ce premier lait est très pauvre et presque comme de l'eau.

Quelquefois, les vaches retiennent leur lait, ne veulent pas se laisser traire par exemple, par un nouveau venu. Le moyen souvent conseillé est d'amener le veau, mais ce n'est pas toujours facile si celui-ci a été sacrifié. On pourra obtenir un résultat en malaxant longtemps et doucement le pis. La brutalité est souvent la cause de la rétention du lait. Aussi la douceur doit-elle être la règle vis-à-vis des vaches laitières. Pour traire les vaches jeunes et rétives, il suffit de leur tenir levé un pied de devant et surtout bien se garder de les frapper.

Une dernière recommandation est d'éviter tout ce qui pourrait distraire et agiter les vaches pendant la traite. Il faut les maintenir dans la plus entière tranquillité. Par conséquent, on ne changera pas les litières pendant ce temps non plus qu'immédiatement avant, ce qui serait une cause de poussières nuisibles à la bonne conservation du lait.

Avec cette façon de procéder et en tenant compte des données précédentes, le lait est entièrement extrait, il est plus riche et se conservera 18 à 24 heures de plus que s'il était mal récolté.

ECONOMIE BIEN COMPRISE

SOIN DES MACHINES AGRICOLES

Nous vivons à une époque où les machines agricoles les plus variées sont devenues une nécessité absolue ; le cultivateur le plus humble possède aujourd'hui un ou deux de ces instruments qui lui facilitent la récolte du grain ou du foin.

Ceci nous amène à poser cette question : Les machines agricoles, faucheuses, moissonneuses, etc., reçoivent-elles de leurs propriétaires tous les soins nécessaires ? Prend-on les moyens de les conserver le plus longtemps possible ?

Hélas ! non.

On fait malheureusement, dans un très grand nombre de paroisses, preuve d'une négligence inconcevable sous ce rapport. C'est par exception que l'on trouvera un cultivateur possédant un bâtiment spécialement affecté au remisage de ses instruments. On verra souvent, par exemple, les charrues laissées près d'une clôture, au coin d'un champ, exposées pendant des semaines à la pluie et au soleil. Mais que dire d'un cultivateur qui laisse au champ, pour plusieurs jours, des machines agricoles valant des centaines de dollars ?

On cite des cas où des faucheuses et même des moissonneuses sont restées sur le champ d'une saison à l'autre ; quand on remise un instrument si précieux, c'est dans un hangar ouvert à tous les vents et à toutes les tempêtes. Les poules et les dindons s'en servent comme de perchoirs. Aussi, il faut voir en quel état se trouvent les machines agricoles, quand on les retire d'un tel abri.

Nous ne craignons pas d'affirmer que l'utilité pratique d'un instrument de ferme ne se maintient pas la moitié de temps qu'il devrait avoir, s'il était bien entretenu. Ainsi, un instrument que l'on utilise pendant cinq ans et qu'il faut abandonner, pourrait servir dix ans, si on l'avait bien entretenu.

Le fermier intelligent, celui que l'on se plaît à qualifier de "chanceux", a trouvé exactement le secret de sa fortune dans les précautions qu'il prend à conserver les articles qui lui ont aidé à édifier ses succès.

Citons un exemple donné par le "Weekly Mail and Empire" :

En 1908, Tom Smith et James Brown achètent chacun une moissonneuse-lieuse combinée au prix de $125. Smith est un négligent. Il oublie de jeter un coup d'œil, de temps à autre, sur le mécanisme assez compliqué de son instrument. Un orage s'annonce ; il dételle, laisse tout sur le champ. La pluie s'infiltre partout, gâte les parties du mécanisme déjà en partie détraquées. Au bout de cinq ans, Tom Smith constate que la machine ne vaut plus rien et il s'en achète une autre au même prix de $125.

Voyons James Brown : c'est le modèle de la prévoyance, de l'esprit économique bien compris. Le mécanisme de l'instrument agricole qu'il a acheté en même temps que Smith, il le connaît à la perfection; que l'une des parties de la machine montre un relâchement ou une friction quelconque, il sait où le mal se trouve et il y voit de suite. Qu'un orage se prépare, il le mettra à l'abri, dans un bâtiment élevé à cette fin.

Résultat :

Au bout de cinq ans, l'instrument agricole de Brown sera en parfait ordre; celui de Smith complètement hors de service ; Smith aura perdu $125 par sa négligence, et Brown aura économisé la même somme par sa prévoyance.

L'existence d'un instrument agricole devrait être, au minimum de dix ans. Tout, en cela, dépend de celui qui en est le propriétaire.

Nous pourrions citer les cas de plusieurs cultivateurs qui ont su utiliser avantageusement un instrument agricole pendant vingt-cinq ans.

N'y a-t-il rien de plus triste que de voir éparpillée autour des granges ou des écuries d'une ferme anparemment prospère, des faucheuses, des charrues, des moissonneuses, des herses, des rateaux, etc., jetés à l'abandon et exposés à toutes les intempéries? Or, si le cultivateur possesseur d'une telle richesse prenait la peine de se construire un bon abri pour ces instruments ne croit-on pas qu'il économiserait une somme considérable ?

Certes, s'il y a quelqu'un bien disposé à encourager un état de choses si déplorable, c'est bien le manufacturier, qui bénéficie de la négligence de ses clients de la campagne. Néanmoins, ce manufacturier à notre avis, se fait des illusions. La demande de nouveaux instruments faite à période trop rapprochée fait croire que le manufacturier livre des articles peu désirables et il finit par y perdre. C'est pourquoi, industriels comme cultivateurs ont intérêt à voir nos machines agricoles mieux entretenues et plus convenablement emmagasinées.—D. C.

UN NOUVEAU GAZ D'ECLAIRAGE

Mélange d'air et de pétrole, inventé par un citoyen anglais

D'après le consul Joseph G. Stephens demeurant à Plymouth, Angleterre, deux inventeurs, dont l'un demeure dans cette dernière ville et dont il a examiné l'invention, prétendent économiser 50 à 75 p.c. sur le coût de l'éclairage par l'emploi de ce nouveau gaz.

Ce gaz s'obtient par la carburation de l'air avec une petite quantité de pétrole, et le mélange qui en résulte est très éclairant, non explosif, sans odeur, et peut être respiré sans mauvais effet.

En l'utilisant avec un bruleur spécial, il brule très activement et dégage assez de chaleur pour pouvoir être utilisé pour la cuisson des aliments et le chauffage aussi bien que pour l'éclairage.

Le coût de ce gaz serait d'un peu moins de 24c par mille pieds. Un bruleur de 125 chandelles en dépense pour moins de un cinquième de cent à l'heure et éclaire une vaste chambre.

Pour 3c on peut en avoir assez pour alimenter pendant huit heures un radiateur capable de chauffer une chambre de dimensions ordinaires. L'appareil pour fabriquer ce gaz est petit, complet et facile à surveiller.

Une installation suffisante pour alimenter 25 lampes ne coûte pas plus de $100.00.

PETITES NOTES

Profitons de la "morte saison" qui commence pour passer nos veillées en famille et y faire de bonnes lectures. Quel bien ne ferait-on pas, à soi, à sa famille, et aux voisins peut-être, si l'on prenait la bonne habitude de passer en famille les longues soirées d'automne et d'hiver, s'entretenant de choses utiles à la suite d'une lecture intéressante, bien faite par l'une des personnes présentes, pendant que les autres écoutent, tout en occupant leurs doigts et leurs mains à un travail facile. Le plus souvent, quel temps perdu et plus que perdu à cette saison ! Combien de jeunes gens prennent le dégoût de la maison paternelle parce que leur intelligence n'y est pas cultivée et que le temps est mal employé. C'est surtout par de bonnes lectures et des réflexions sensées, à la suite de ces lectures, que les jeunes gens seront attirés à la maison, et y prendront de bonnes résolutions pour l'avenir.

*

Un des meilleurs moyens, pour les Sociétés d'Agriculture et les Cercles agricoles, de faire progresser rapidement l'amélioration des grains et graines de semence, c'est d'organiser chaque année des concours de champs de semences, c'est-à-dire de récoltes sur pied cultivées spécialement pour la production de semences de choix, comme la chose se pratique, depuis plusieurs années, avec succès, dans l'Ontario et comme l'ont fait cette année un certain nombre de Sociétés d'agriculture de notre province, grâce aux subsides accordés par l'hon. J. Allard, ministre de l'Agriculture. Nous publions plus loin, par ordre de mérite, la liste des concurrents pour les différents comtés où ces concours ont été tenus.

Le cultivateur qui entend retirer du profit de ses vaches, doit tenir compte de ce que ces dernières dépensent pour leur entretien. Cette dépense d'entretien peut être plus ou moins considérable, mais il faut qu'elle se paie avec ce que la vache donne; si cette dernière mange autant qu'elle donne, les profits sont nuls: si elle mange plus, elle est une cause de perte. D'après plusieurs autorités compétentes, une vache doit donner au moins 200 lbs de beurre pour payer sa pourriture et ses frais d'entretien. S'il était possible de faire disparaître toutes les vaches qui ne donnent pas 200 lbs de beurre dans une année, plusieurs troupeaux se verraient diminués considérablement, plusieurs même disparaîtraient complètement. Nous voulons bien croire que chaque année un grand nombre de mauvaises vaches laitières disparaissent, mais, d'un autre côté, il s'en élève chaque année un aussi grand nombre et peut-être plus grand. Cependant, le plein succès en industrie laitière dépendra de la disparition complète des mauvaises vaches.

*

L'élevage à la ferme d'animaux domestiques à fourrures mériterait bien d'attirer l'attention de ceux de nos cultivateurs qui aiment à aller de l'avant. Notre climat rigoureux est évidemment favorable à la production d'un beau poil et il est temps, croyons-nous, d'essayer si l'élevage du mouton "Karakul" qui donne de si bons résultats en Russie et dans le Nord de l'Allemagne, ne serait pas au moins aussi profitable dans notre Province. Le lapin argenté anglais ou français produit également une belle fourrure qui se vend bien. Nous en donnons plus loin une description détaillée.

*

Des forêts entières sont transformées peu à peu en papier pour les journaux et les livres. Voici la consommation du papier par les pays suivants : Les Etats-Unis 2,730,000 tonnes ; l'Allemagne, 937,000 tonnes ; l'Angleterre, 573,000 tonnes ; la France, 419,000 tonnes ; l'Autriche, 346,000 tonnes ; l'Italie, 265,000 tonnes.

LES "PREMIERES" DE PARIS

LE MONDE OU L'ON S'AMUSE

LES "VAINQUEURS", PIECE EN QUATRE ACTES, DE M. EMILE FABRE, REPRESENTEE POUR LA PREMIERE FOIS A L'ODEON.

Fort, rude, ardent, avec une âpre volonté et un talent intense, M. Emile Fabre démasque le mensonge des somptueuses façades, tire au jour les misères des riches, les désespoirs des heureux, les tares des honorés et des encensés, — l'intime et abominable défaite des vainqueurs. J'ai écrit un jour, non sans une morose ironie : "Ce qu'il y a d'admirable dans le bonheur des autres, c'est qu'on y croit." Il n'y faut pas croire ! il n'y faut jamais croire ! même quand ceux qui paraissent heureux sont sans reproche, ou à peu près, ne sont pas mordus par le remords, — par le "serpent jaune" que, selon Baudelaire, porte dans son cœur tout homme digne de ce nom. La douleur, et aussi quelque honte mystérieuse, sont les rançons du triomphe. — Bravement, un avocat déjà fameux s'est jeté un jour de grève, entre le peuple et la troupe. De là un siège de député. Et bientôt, célèbre non moins par ses discours politiques que par ses plaidoiries, et d'ailleurs chef d'un groupe, il n'aura plus qu'à renverser le ministère pour être ministre. Il le renversera demain, et demain, au grand contentement de son fils, de son gendre, et de sa femme, personne fort ambitieuse et amoureuse d'éclat mondain, il sera garde des sceaux. Non. Il y a eu une fâcheuse aventure. Naguère il a plaidé dans une affaire de réclamation d'argent, contre un escroc, qui existe en effet, pour un plaideur qui n'a jamais existé. Il est innocent ! il a plaidé d'après un dossier qui lui a été remis régulièrement. Et c'est l'escroc qui a tout imaginé, afin de faire patienter ses créanciers par la vraisemblance, qu'établit la procédure, d'une somme considérable à recouvrer. C'est ingénieux, et un peu compliqué. Or si la vérité est découverte, l'avocat sera accusé, peut-être de complicité avec le trop adroit plaideur; tout au moins de déplorable étourderie. Ruine, dans l'un ou l'autre cas, de l'avenir politique de Pierre Daygrand. Un moyen de se tirer d'affaire: trouver une forte somme, six ou sept cent mille francs, que le plaideur inexistant sera censé verser aux créanciers du réel aigrefin. "Je paie, donc, j'existe." Et tout est arrangé. Je ne crois pas. Le moyen est médiocre, et infiniment dangereux. Si, par un hasard —et ce hasard ne manquerait pas de se produire— la combinaison était révélée, c'est alors que l'avocat serait en très mauvaise posture! tandis que, en vérité, l'aveu d'avoir été abusé par un banquier malin n'aurait pas de quoi déconsidérer un homme jusqu'à ce jour irréprochable; d'ailleurs Pierre Daygrand pourrait porter plainte contre son trompeur, plaider lui-même contre ce malhonnête homme, le faire condamner, et triompher, innocent manifeste, et ministre! Pierre Daygrand préfère que le remboursement ait lieu. Et il emprunte de-ci de-là. Le malheur, c'est qu'il emprunte quatre cent mille francs à M. Le Prieur avec qui, jadis, Mme Daygrand a trompé son mari. Celui-ci ne savait rien de cette vieille trahison. Il n'y aurait pas cru, —malgré l'article infâme paru dans je ne sais quelle feuille. Mais l'idée que Mme Daygrand elle-même a eue de recourir, pour l'emprunt, à M. Le Prieur, et le trouble de sa femme, lui ouvrent les yeux Non! non! il ne veut pas de cet argent! il est un honnête homme! il n'acceptera pas l'argent de M. Le Prieur. Mais, si l'acceptera, après une lutte consciencielle qui est étudiée et exprimée avec une très subtile minutie psychologique, et une réelle puissance dramatique. Et, pendant qu'il cède, son fils se bat avec l'insulteur de Mme Daygrand, et il est tué. Mais Pierre Daygrand, sans honneur désormais, et dévoré de honte, et pleurant son fils adoré,— est ministre !— Voilà qui est vraiment émouvant terrible, tragique; en vérité, c'est avec justice que tout le public a applaudi l'œuvre cruelle, et violente, implacable, de M. Emile Fabre; qui a été remarquablement jouée au théâtre Antoine. Tous les personnages, dans une mise en scène irréprochable, sont bien tenus. Il faut mettre hors de pair Mlle Caeirel, qui, dans le personnage de Madeleine Daygrand, a révélé des qualités de force et d'émotion qu'on lui connaissait peu! Mlle Bérangère, gracieuse et plaintive, dans une scène qu'elle fait paraître trop brève; M. Janvier qui, on le sait, excelle à préciser des types; et d'autres, et d'autres; et M. Gémier, qui a joué en grand comédien et en grand tragédien parfois; mais il a tort d'espacer, par de trop longs silences, si expressifs qu'ils soient, le texte des monologues. Je sais bien que les acteurs actuels ont peur de parler tout seuls, " On ne parle pas, quand on est seul." Mais si, mais si, il arrive à tout le monde de se parler à soi-même. Et, au surplus, le monologue serait-il une convention, comme l'"a parte", je voudrais bien savoir pourquoi elle serait seule supprimée, au théâtre, quand presque tout y est convention,— malgré les vaines tentatives de réalité absolue— et tant que l'on n'aura pas rétabli le quatrième mur des chambres et des salons, dont l'évanouissement nous permet seul d'assister aux péripéties des pièces et d'en entendre les dialogues.

CATULLE MENDES.

(Du "Journal").

Ici, le "vainqueur", c'est l'arriviste, représenté par Pierre Daygrand, un avocat de province, bombardé député de son arrondissement, à la suite de je ne sais quel incident de grève, où il joua un rôle presque héroïque. Daygrand est beau parleur, il a l'éloquence facile. Il a pris autorité à la Chambre il est même le pasteur d'un de ces troupeaux imbéciles, qui n'ont qu'une opinion collective, et qu'on appelle un "groupe", il est ministrable, il a l'ambition d'être ministre, il doit l'être, il le sera. On sait que le ministère en jouissance n'a plus longtemps à vivre, il chancelle et tombera sous l'interpellation que Pierre Daygrand lancera au nom du groupe. L'illustre Francart prendra la présidence du conseil, après que Daygrand aura tombé le non moins illustre Trouillard, et pour récompense, ledit Daygrand, le petit avocat de province, prendra les sceaux et succèdera, en ligne directe, au chancelier d'Aguesseau. Cela est réglé ainsi, et la Bourgogne n'en sera pas moins heureuse. A ce jeu que vous connaissez trop, de reste, ami lecteur, l'avocassier de province a été promu grand avocat au barreau parisien : dame, un futur ministre de la justice ne saurait manquer d'avoir toutes les oreilles de la magistrature, qu'il peut tirer, au besoin, et les causes abondent, au cabinet du Maître, grassement payées.

Daygrand est donc un "vainqueur"... mais, sans qu'il s'en doute, il y a un ver dans sa pomme. Ce ver, le voici : suivez bien... c'est assez compliqué, et pour comprendre, il faudra vous rappeler l'affaire Humbert et sa procédure, dont l'auteur s'est visiblement inspiré. Donc Daygrand a plaidé pour un certain Firmiani, auquel un certain Dumont réclamait la bagatelle de trois millions. Il n'a jamais vu ce Firmiani, son client, qui habite au lointain, l'Egypte, je crois à moins que ce ne soit l'Argentine; il ne saurait, d'ailleurs, douter de son existence, puisque celui-ci lui a fait verser 25,000 francs d'honoraires : "Il a versé, donc il est!" dirait Descartes. Eh bien, il paraît qu'il n'est pas. Ce Firmiani est un bluff, c'est un simple "Crawfort", qui sert à couvrir une intrigue, et cette intrigue, la voici: l'adversaire du soi-disant Firmiani est un aventurier sans scrupules, qui possède une mine et des créanciers. La mine a le plus grand avenir, mais les créanciers, auxquels il est dû 750,000 francs, pourraient exproprier et dépouiller le titulaire de celle-ci, s'il ne trouvait moyen de les faire patienter par des moyens dilatoires et l'apparence d'un faux crédit. C'est pourquoi il a inventé la créance Firmiani, comme l'ingénieuse "Thérèse", avait inventé la créance Crawfort, et a plaidé contre un adversaire qu'on ne connaît pas, et que nul n'a jamais vu.

Mais voilà que la mèche s'évente, la presse hostile s'en empare; le ministre Trouillard, qui se défend, fait attaquer de tous côtés le leader Daygrand, qui s'est rendu complice d'une escroquerie judiciaire, et qui, en admettant qu'il ait été de bonne foi, a agi sans discernement, et avec cupidité, et c'est, en tout cas, le déconsidération et la fuite des sceaux... Adieu le ministre rêvé!!! Notre homme est donc emprisonné dans la plus étroite des chaussures... que faire ? Au milieu de ces perplexités, on lui remet une carte: "Firmiani"! "Alors, il existe donc, ce Firmiani, s'écrie-t-il, je suis sauvé!" Point, le Firmiani n'existe pas. Les deux adversaires n'étaient qu'un seul homme, et la justice a bel et bien été jouée, grâce à Daygrand. Le possesseur des mines a gagné du temps par le procès fictif, seulement, pas moyen d'aller plus loin, les créanciers relèvent la tête, le papier timbré s'agite, il y a 750,000 francs de dettes qu'il faut payer, sinon on succombe: "Vous êtes aussi intéressé que moi à ce que tout s'arrange au mieux, dit le faux Firmiani à l'avocat fort empêtré; si je ne paye pas, je suis ruiné, mais vous, vous êtes déshonoré, alors, entendons-nous. Il faut, dans notre intérêt réciproque, que Firmiani existe, et que vous n'ayez pas plaidé pour un fantoche; or, il n'y a qu'une seule manière de prouver son existence, c'est de payer. Il faut payer ! Je puis disposer de 450,000 francs, les voici, il en manque 500,000.... à vous de les faire, comme vous voudrez, comme vous pourrez, ça vous regarde..... bonsoir !

Ouf ! c'est laborieux, comme vous voyez, mais je me suis étendu à dessein pour bien me faire comprendre. Je crains que le public des représentations n'ait quelque peine à saisir.

Voilà notre homme perplexe. Il a jeté à la porte le démon tentateur. Ç'a été le premier mouvement, celui dont Talleyrand disait qu'il fallait se méfier. Il consulte tous les siens, sa femme, son fils, son gendre, voire son beau-frère, un magistrat de scepticisme bonhomme, et tous sont d'avis qu'il faut payer. Sans cela, c'est l'effondrement. Si on paye, personne ne saura rien, on est sauvé, et c'est en expectative le fameux ministère. Et pas de temps à perdre, la presse clabaude, et l'opinion publique est en éveil. Seulement, pour payer, il faut de l'argent, et on n'a pas 500,000 francs au fond de son tiroir. En réunissant toutes les ressources, on fera cagnotte de 300,000 francs. Où trouver les 200,000 francs qui manquent ? Là est le problème. Il y a bien quelqu'un qui pourrait les prêter, c'est le banquier Leprieur, mais, d'instinct, Daygrand ne veut pas avoir recours à lui. C'est un ami d'autrefois qu'il a cessé de voir.

Et, juste à point, un journal de scandale raconte à mots couverts, d'une transparence cristalline, une vieille histoire d'amour entre un banquier bien connu, qui, que, etc., et la femme d'un parlementaire en passe de devenir ministre. La feuille perfide tombe aux mains du fils Daygrand, qui a bien soin de la dérober à la vue de son père, mais qui parvient, sous enveloppe, à celui-ci, de divers côtés, avec les perfides coups de crayon bleu, qui "soulignent". Et cela, juste au moment où l'épouse, Madeleine Daygrand, vient joyeuse, dire à son mari qu'il est sauvé, qu'elle lui apporte les 200,000 francs qu'elle a été demander à Leprieur.

Tout naturellement, ceci amène l'inévitable scène entre les époux. Madeleine est obligée d'avouer, en invoquant pour excuse la froideur de son mari, qui, toute sa vie, a sacrifié son bonheur à l'ambition et l'a toujours considérée, elle, l'épouse, comme l'esclave qu'on méprise et qu'on regarde à peine.

La scène était attendue et inévitable. Je l'aime peu, en ce qui me concerne, et elle n'a pas produit l'effet qu'on en pouvait espérer. La raison, c'est qu'elle n'est pas touchante, parce que reposant sur des faits lointains, presque posthumes, et qu'elle se perpètre entre gens à cheveux gris, père et mère de famille.... C'est bien tard !

Daygrand ne prendra pas l'argent, cela va de soi ; il le considère comme venant de source impure. C'est fini de lui; il renonce à tout, et, brisé, humilié, se retirera sous sa tente. Ainsi serait-il, sans un incident inattendu qui change la face des choses. Le député Vernod, compagnon de groupe de Daygrand, a pénétré auprès du malheureux désemparé. Il vient lui apporter quelques paroles d'une sympathie embarrassée. Le groupe s'est réuni pour examiner son cas. On comprend les difficultés de sa situation. Il s'est compromis dans une aventure plutôt fâcheuse.... Certes, on ne doute pas de sa bonne foi et de son honnêteté..... mais il y a eu scandale, ... le bruit public s'en est emparé ; ....bref, il est vice-président du groupe et on attend sa démission. On ne l'exclut pas encore, mais on croit qu'il ferait bien de voyager. Et Daygrand se cabre sous les insinuations perfides : "Mais l'interpellation ? s'écrie-t-il ; cette interpellation qui devait renverser le ministère, on y renonce donc ?— Non, certes. — Alors, qui la fera ? — Moi !" répond modestement Vernod. La scène est heureuse, bien venue ; c'est la meilleure de la pièce, elle est humaine, de bon comique. Daygrand, humilié, navré au jeu, ne se laissera pas faire ; il acceptera tout, plutôt que cette déchéance. Il relève la tête, exaspéré : "Firmiani existe ! !" dit-il. Et comme l'autre le regarde, narquois, haussant les épaules : "Il existe si bien qu'aujourd'hui même il va payer tous les créanciers, il vient d'envoyer les 750,000 francs nécessaires ! !" Vernod est abasourdi. Dame, si Firmiani paye une somme pareille, son existence n'est plus niable.

Alors Daygrand, comme on dit vulgairement, reprend du poil de la bête. L'interpellation se fait triomphante, et c'est le ministère Francard qui remplace le ministère Trouillard, avec le portefeuille de la justice adjugé à notre héros. C'est le triomphe ! La retourne se fait immédiate, suivie du concert des félicitations sans limites, les salons du nouveau ministre sont envahis, je crois même qu'il y a déjà des demandes d'emploi.

Si le politicien s'est tiré d'affaire, grâce à une abominable lâcheté, s'il triomphe, s'il est le "vainqueur", il n'en est pas de même du père de famille, dont le cœur est broyé de douleur. Au moment même où il pourrait savourer la joie de l'ambition satisfaite, il succombe sous l'anxiété. Son fils Julien a provoqué l'auteur de l'article injurieux pour sa mère. Il s'est battu, le matin même, et on est sans nouvelles de la rencontre. C'est au milieu du brouhaha des parasites que le père apprend l'issue funeste de ce duel, juste au moment où on vient le prévenir qu'il est attendu par le président du conseil !

Une pièce de M. Emile Fabre n'est jamais chose indifférente, c'est pourquoi nous nous sommes étendu sur l'analyse de celle-ci, qui est intéressante, en dépit de la complication du point de départ qui se développe en deux actes laborieux. Le sujet est ingrat et les personnages qui évoluent dans l'action n'inspirent guère de sympathie, mais l'étude des caractères est curieuse, on y retrouve le savoir-faire de l'auteur de "la Vie publique" et des "Ventres dorés". Il excelle dans la peinture de ces personnages aux scrupules amoindris, qui pullulent, hélas ! dans notre société moderne, et la figure de son politicien Pierre Daygrand est tracée d'un crayon vigoureux.

Le personnage constitue, d'ailleurs, à lui seul, à peu près toute la pièce. Les autres ne sont que des accessoires plus ou moins importants, tous, d'ailleurs, en bonnes silhouettes. C'est Gémier qui est Pierre Daygrand, et il l'a composé simplement, avec beaucoup de vérité. Je ne vois guère à citer, auprès de lui, que Janvier et Rouyer, convenables en des rôles effacés, et Clasis, très plaisant dans le député Vernod, auquel il prête, avec finesse, toute la vulgarité parlementaire. Mlle Jeanne Cheirel, qui a beaucoup de talent, a, cette fois, toute occasion d'en faire économie, avec le médiocre rôle de Madeleine Daygrand, une mère plus pleurarde qu'émouvante.

FELIX DUQUESNEL.

(Du "Gaulois").

THEATRE FRANÇAIS

"The Cowboy and the Squaw" sera à l'affiche au Français la semaine prochaine. Cette pièce est une vivante image de la vie dans les grandes plaines du Montana. On y peut admirer des scènes d'une réalité des plus étonnante. On pourra entre autre chose voir une course furibonde entre un buffle et un broncho sauvages. La mise en scène est des plus parfaites. Pour dimanche, joli concert sacré avec vues animées.

THEATRE DE SA MAJESTE

Le dernier opéra comique de Julian Edwards, qui a été un succès et porte pour titre le "Gai Musicien", tel qu'il a été monté à la dernière saison, où il a attiré une foule considérable, sera joué de nouveau au théatre de Sa Majesté, pendant les fêtes de Noel et du Jour de l'An.

L'engagement comprend huit soirées et quatre matinées, commençant par la matinée de Noel. Il y aura également matinée spéciale l'après-midi du Jour de l'An, tout cela en surplus de celle qu'on donne habituellement le samedi.

La Compagnie qui est venue ici en septembre, a été engagée de nouveau et compte dans ses rangs des artistes dont les noms sont fort connus comme Amélia Stone, prima donna; Joseph C. Miron, basse; Templar Saxe baryton; Lottie Kendall; Martha George et soixante et quinze autres acteurs de haute renommée. L'attrait principal de cette pièce du "Gai Musicien" réside dans un chœur magnifique et bien exercé.

Les sièges sont actuellement en vente pour toute la durée de l'engagement.

C'est aujourd'hui la dernière journée où il est donné au public montréalais d'aller admirer une pièce qui a su acquérir une popularité bien méritée par les représentations qu'on en a données dans le cours de la semaine. Ceux qui ont eu l'avantage d'entendre Melle Lilian Russell voudront y aller de nouveau; ceux qui n'ont pu encore le faire feront bien de profiter de la dernière occasion qui leur en est donnée.

Melle Russell n'est plus la chanteuse d'opéra comique que l'on a connue et appréciée; c'est une comédienne et une comédienne de talent, qui tire un parti avantageux d'une pièce, plus ou moins bien charpentée, mais très spirituelle.

"The Sicilian Players" ont été engagés pour quatre soirées au Théâtre de Sa Majesté, à partir du 4 janvier. Le répertoire comprend "La Peccatia et Cavelleria Scunciuru, "La Carbonnau et Cavalica" ainsi que "Matia".

ACADEMIE DE MUSIQUE

A l'Académie, la semaine prochaine, on pourra aller applaudir la célèbre troupe des enfants austrailens, la troupe "Chas. A. Pollard's Lilliputian Opera", dans "The Toy Maker", une adaptation du célèbre opéra français, "La Poupée". Le thème de cet opéra est le suivant : Un jeune novice du nom de Lancelot qui a passé son enfance dans un monastère a reçu d'un oncle la promesse d'une dot de $100,000 s'il se mariait. Dans le but de secourir la pauvreté de la communauté à laquelle il appartient, il imagine de marier une poupée imitant parfaitement une jeune fille. Mais à cette poupée l'on substitue une réelle fille. L'on peut s'imaginer le comique de la scène où Lancelot s'aperçoit de son erreur.

"A Runaway Girl" est à l'affiche pour jeudi soir et "The Belle of New-York" pour le jour de Noël et samedi. Ces différents drames ne pourront manquer d'attirer une foule considérable à l'Académie.

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS

Pour la semaine de Noël, la direction du National a décidé de mettre à l'affiche un drame populaire, les "Trois Mousquetaires", le chef-d'œuvre de Dumas. Voilà une idée heureuse, car ce beau drame de cape et d'épée contient en lui tous les éléments de succès. C'est une œuvre qui plaît toujours et dont maintes représentations n'ont pas épuisé la vogue.

Le rôle de d'Artagnan sera joué par M. P. Cazeneuve qui l'a joué plus d'un millier de fois tant en français qu'en anglais et cela, non pas seulement à Montréal et au Canada, mais dans toutes les grandes villes des Etats-Unis.

Les autres rôles sont ainsi distribués : Richelieu : Paul Marcel ; Louis XII, Leclercq ; Athos, Hamel ; Porthos, Filion; Aramis, Leurs ; Buckingham, Georges Colin ; Bonacieux, Dumestre ; Treville, Valhubert ; Pouchet, Godeau ; La Tour, Mallet ; Georges Backson, Palmieri ; Jussac, St-Georges, etc., etc. La Reine, Mme Ducange ; Milady de Winter, Mme Pericourt ; Constance Bonacieux, Melle DeLuys ; Claudette, Melle Lussier ; Manette, Mme Soulier ; un page, Allicita, etc.

Les principaux décors sont : Le presbytère de Vitré, l'Auberge de Meing, l'arrivée de d'Artagnan, le Boudoir de la Reine, la ruse de Richelieu, le corps de garde des Mousquetaires, le duel du fort St-Léon, le port de Calais et la fuite en pleine mer, la partie de Cartes, le secret de Milady, le bal de la cour au palais Royal.

Jeudi il y aura une soirée de gala avec intermèdes spéciaux, et le vendredi, jour de Noel en matinée des petits cadeaux seront faits à tous les enfants.

LE THEATRE BENNETT

La principale attraction de la grande semaine de Noël au Bennett, durant laquelle Grandville Taylor & Co., présenteront leur drame en un acte intitulé : "The Star Bout", est un combat de boxe en six "rounds" entre deux hautes boxeurs du poids dit "bantam". Cette bataille est précédée d'une autre d'une seule "round" entre "Cyclone" Kelly et Young Hirtt. La pièce contient un joli roman d'amour. A la fin de la pièce le héros est vainqueur comme il convient et le vilain, ainsi que certes il convient tout autant, voit tous ces noirs complots démolis. On compte à un moment trente personnages sur la scène. On peut donc dire que c'est le plus grand vaudeville.

Dans "The Wall Between" Agnes Scott et Horace Wright ont une scène qui est justement comparable à celle des meilleurs classiques. Miss Scott est du reste l'auteur de la pièce ce dont il convient fort de la féliciter. Clayton Kennedy et Mattie Rooney qui donnent une idée de leur talent léger et brillant à la fois. Ils introduisent sur la scène quelques danses de haute fantaisie et quelques trucs heureux de pianistes. Le Gus Onlaw Trio compte comme un des plus audacieux parmi les équilibristes et marcheurs sur fils de fer. Le spectacle comporte encore d'autres numéros sentionnels notamment ceux de Harry Leclair dans Crazy Ophelia, Jas F. MacDonald, dans ses chansons et monologues, Paul Floras, le Xylophone solo, Fox & Mulhall, le danseur et le Bennettograph.

THEATRE PRINCESS

L'annonce de la venue de la célèbre troupe de Fred Irwins pour la semaine prochaine au Princess, sera le signal du plaisir à satiété. Nous avons pu déjà applaudir cette troupe, à Montréal à plusieurs reprises; mais cette année on pourra y voir plusieurs nouvelles figures. Les comédiens sont des plus habiles, les jeunes filles des plus exquises, les chansons et les numéros musicaux sont spéciaux à la pièce, et sont insurpassables comme beauté.

Les toilettes sont de la dernière création parisienne. On n'a rien épargné pour réunir un pareil choix de talents danseurs, seule troupe. Comme introduction on représentera deux désopillantes "extrovaganzas" intitulées "The Great White Way" et "Ladies day at the Actors Club", dans lequel tous les principaux membres de cette troupe apparaissent et donnent les numéros sensationnels et musicaux de la saison.

On peut compter au moins cinquante personnes dans la grande réunion d'artistes distingués tels que Murray Livingston Harry Campbell, Will Mahoney, Joe Bradv, Frank Lynch, Billy Walsh et James Harkins, Margaret Bennett, Gertie DeMilt Bannie Watson, Mamie Mitchell, Little Watson.

Bref tout assure pour la semaine prochaine un succès épatant.

La semaine du 26 décembre verra la troupe Irving, dans laquelle 65 personnes seront applaudies, dans la danse de Salomon.

Cet article du programme vaut à lui seul le prix d'admission. Il est bien rare en effet que l'on puisse voir à la fois à Montréal un nombre aussi considérable d'artistes dans l'art de la danse.

Ce numéro qui a été joué sur les plus grandes scènes américaines et particulièrement à New-York, a toujours obtenu le succès le plus complet et a fait courir les foules avides d'admirer un si joli spectacle.

THEATRE ROYAL

Musique attrayante, histoire vraie, jolies filles dans des costumes très chics, comédiens du plus haut comique, coups de scènes et effets de lumières des plus étonnants, voilà quelques-unes des choses que l'on pourra applaudir la semaine prochaine au théâtre Royal.

Ce magnifique programme nous sera présenté par "The Star Show Girls".

La première partie, "A mile a minute" représente l'intérieur de la gare centrale de New-York. Cette scène est du plus grand réalisme et l'on se croirait réellement alors arriver dans la grande cité américaine.

La partie du burlesque est intitulée, "In Lovely Panama".

C'est une scène qui se déroule au Maroc, ce joli pays de l'Afrique du Nord, rendu si célèbre par des événements qui ont dernièrement failli mettre aux prises les plus grandes puissances de l'Europe.

La mise en scène présente un aspect des plus attrayants. L'artiste a en effet un champ des plus vastes et des plus jolis pour la production de ses effets de scène. Parmi les principaux tableaux, on remarque surtout celui représentant une des chambres du palais du sultan du Maroc. A part les décors magnifiques qui nous font réellement nous croire dans une de ces scènes féériques qui nous racontent les récits orientaux, on pourra y admirer de magnifiques danses à l'orientale.

THEATRE DES NOUVEAUTES

On nous promet du nouveau et du beau, aux Nouveautés du Bennett, pour la semaine prochaine.

Chansons illustrées, une entr'autres qui fera fureur.

M. K. Finlay, prépare aussi des merveilles d'illumination électrique. On verra ce qu'il y a de mieux à New-York et à Londres.

Bref, une belle semaine, aux Nouveautés et les sièges se vendent déjà.



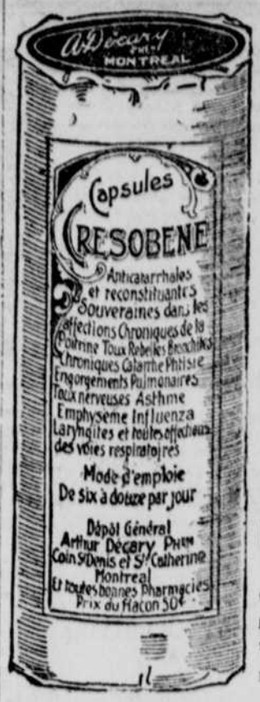
UNE SCENE AU FRANÇAIS, LA SEMAINE PROCHAINE



M. PAUL CAZENEUVE, du théâtre National



LES FLORODORA, A L'ACADEMIE LA SEMAINE PROCHAINE



VOULEZ-VOUS UN MOYEN

De braver le froid, l'humidité, les microbes,

De cuirasser votre gorge, d'assouplir vos cordes vocales,

De préserver vos bronches, de guérir vos poumons ?

VOULEZ-VOUS UN MOYEN

De n'être jamais enrhumé, grippé, enroué, oppressé ?

PRENEZ LES

CAPSULES

CRESOBENE

ce merveilleux produit antiseptique qui imprègne de ses bienfaisantes vapeurs balsamiques tout l'appareil respiratoire et guérit les laryngites et les bronchites.

220-1-x.

AU OUIMETOSCOPE

Toujours soucieux de plaire à son intelligente clientèle, M. L. E. Ouimet n'épargne rien pour lui servir des programmes palpitants d'intérêt et d'actualité. C'est ainsi que la semaine prochaine, le célèbre baryton Occellier chantera le Carillon de Noël et la chanson du peuple. Darcy chaptera avec un succès dont nous sommes certains, La Dinde de Noël, et "J'ai pas osé"! Cet artiste remporte un grand triomphe cette semaine. Aimé Chartier nous chantera deux superbes romances illustrées par L. E. Ouimet, intitulées "Le jeu de l'amour" et "Lets go home". Enfin, le jeune Edwin tient aussi son succès avec Les petites Montréalaises et Why dont you try? L'orchestre Miro nous servira entre autres primeurs la célèbre ouverture de L'Etudiant pauvre de Millocker. Quant au programme des vues il sera extraordinairement beau et contiendra des vues qu'on ne pourra voir nulle part ailleurs, à Montréal. Nous pouvons signaler dès maintenant; l'Hôtellerie électrique, une surprenante fantaisie se passant en l'an 2000; la fille du contrebandier; le pari sauveteur, une très touchante idylle moderne; une dangereuse opération à des reptiles venimeux de la ménagerie Rostock, une sensationnelle de Pathé. Il y aura aussi une très belle scène dramatique et mouvementée se passant chez les Cow-boys du Far West, ainsi que plusieurs autres films importés spécialement pour M. L. E. Ouimet.

Il y aura grande matinée spéciale de gala, vendredi prochain, jour de Noël.

NATIONOSCOPE

A l'occasion de la fête de Noël, à part les vues animées, nous pourrons applaudir, au Nationoscope, Melle D'Orgeval, dans "Noel" d'Augusta Holmes, et "Tatita", chanson espagnole, M. Edwards chantera, "Roguish Eyes", jolie romance ; "Simplice et simpiette" par M. et Mme Harnard, sera la grande scène comique du jour.

Comme numéro spécial, nous aurons l'occasion de voir la semaine prochaine au Nationoscope le fameux illusionoste français Ulysse, qui nous présentera la mystérieuse Princesse Kamac.

PARC SOHMER

Le programme qui sera exécuté demain, après-midi et soir, sera exceptionnellement remarquablei grâce à l'excellence des artistes qui la composeront. En voici un aperçu:

M. et Mme Riesbeck, équilibristes européens connus dans le monde entier. C'est une très remarquable attraction.

Les deux Cassias, comédiens de race et musiciens excentriques. Numéro tout-à-fait exceptionnel. Jeux de lumière électrique.

Hatton et Johnson jongleurs comiques, qui n'exécutent que des tours de leur invention.

Les D'Alvines, magiciens, prestidigitateurs et illusionnistes. Ce sont les célébrités du genre et ils soulèvent partout l'admiration des foules.

Les vues animées du Kinetograph de New-York. Vues nouvelles et variées. Succès soutenu.

La musique du Parc se fera entendre dans un programme tout-à-fait sélect.

GRAND CONCERT AU MONUMENT NATIONAL

Sous le haut patronage du lieutenant-gouverneur et lady Pelletier

Leurs Excellences le Lieutenant-Gouverneur et Lady Pelletier, dont le dévouement aux œuvres de charité fait l'admiration de tous, ont bien voulu accepter le patronage du grand concert qui aura lieu lundi soir, le 11 janvier 1909 dans la grande salle du Monument National.

Le Lieutenant-Gouverneur a aussi formellement promis d'assister à cette belle fête, et il occupera la loge d'honneur. L'honorable Sénateur et Madame Casgrain, recevront aussi l'invitation d'accompagner leur hôte distingué, Sir Alphonse Pelletier, à cette belle fête de charité.

Du programme, nous ne disons rien aujourd'hui, nous contentant de citer seulement quelques noms ! Ils valent plus que tous les éloges! Mlle Antoinette Côté, soprano, Madame Desmarais, contralto, Mlle Hardy, pianiste, Mmes Saucier et Chamberland-Paquin, pianistes-accompagnatrices; MM. Joseph Saucier, baryton, Albert Chamberland, violoniste, Les deux Cassias, comédiens de race et musiciens excentriques. Numéro tout-à-fait exceptionnel. Jeux de lumière électrique. violoncelliste, Le Conservatoire Lasalle et un cercle de nos meilleurs amateurs, prêteront aussi leur concours. Il y aura orchestre, etc. Bref ce concert sera des plus jolis et digne de la personnalité éminente qui lui accorde son patronage et sa présence. Le plan de la salle et les billets seront déposés, dès lundi, au magasin de musique J. A. Hurteau, coin des rues Ste-Catherine et St-Denis.

Quoique ce concert n'ait pas encore été annoncé, on nous affirme qu'un bon nombre de billets de loge et d'orchestre sont déjà retenus, ce qui permet de prédire une vente extrêmement rapide. Avis donc à ceux qui veulent profiter de cette occasion pour saluer Son Excellence, dont ce sera la première apparition en public, à Montréal, depuis son élévation au poste d'honneur qu'il occupe avec tant de distinction.

THEATRE NATIONAL

Le Théâtre National Français donnera demain, comme d'habitude son concert et représentations de vues animées en matinée et en soirée. Un programme tout à fait attrayant a été préparé et nul doute qu'il y aura foule au théâtre de la rue Ste-Catherine Est. On donnera une série de vues animées, tout à fait inédite et au nombre des autres numéros, citons Mme Paul Cazeneuve, soprano, M. Joseph Gariépy Cornet Virtuoso, M. Louis Decaire Xilophone, M. Valhubert, chanteur populaire, Leclercq & DeLuys, Duettistes, Le Petit Mallet, comique ex-centrique, Melle Augustine, chanteuse, Melle Nancy chants anglais.

Prix populaires, 10c, 15 et 25 cents.



M. J. GOULET, CHEF D'ORCHESTRE DU NATIONOSCOPE

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 20833 — L. Bergevin, Demandeur, vs. Dame G. Garratt, Défenderesse.

Le 28ème jour de décembre 1908, à deux heures de l'après-midi, au domicile de la dite défenderesse, à Verdun, au No 91 rue Rioel, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de la dite défenderesse saisis en cette cause, consistant en meubles meublants.

Conditions : Argent comptant.

Montréal, 18 décembre 1908.

L. E. BACHAND,

220-1-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No. 1848 — Euclide Massé, bourgeois, et J. Lucien Guilbert, médecin, tous deux des cité et district de Montréal, Demandeurs vs. Benjamin Cromack, ci-devant de la ville de Maisonneuve, district de Montréal, maintenant absent en pays inconnu et Edouard Smith, de la ville de Maisonneuve, district de Montréal, Défendeurs.

Il est ordonné au défendeur Benjamin Cromack de comparaître dans le mois.

Montréal, 16 décembre 1908.

J. A. GIRARD,
Député Protonotaire.

C. A. GUERTIN
Avocat des demandeurs.

219-2

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No. 98 — Dame Anna Bougie, épouse commune en biens de Omer Lefebvre, charretier, des cité et district de Montréal, et dûment autorisée à ester en justice, a institué une action en séparation de biens contre son dit mari.

Montréal, 10 décembre 1908.

J. H. DAVID,
Avocat de la demanderesse.

218-17-26-déc-3-10-17-janv-

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 20672 — F. Bédard vs. N. Rondeau.

Le 28ème jour de décembre 1908, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, St-George, Notre-Dame de Grâce, de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage etc.

Conditions ; Argent comptant.

Montréal, 18 décembre 1908.

ED. DESROCHES,

220-1-$ H.C.S.

PROVINCE DE QUEBEC — District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No. 21760 — D. Beaudoin vs. J. Godfroid.

Le 28ème jour de décembre 1908, à onze heures de l'avant-midi, au lieu de storage des effets du défendeur, au No. 90 en arrière, rue Ste-Elisabeth en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage etc.

Conditions ; Argent comptant.

Montréal, 18 décembre 1908.

ED. DESROCHES,

220-1-$ H.C.S.

Chase & Sanborn's HIGH GRADE COFFEE



Le meilleur du déjeuner, pour la plupart des gens, c'est leur tasse de café Chase & Sanborn.

Grains parfaits et de premier choix très bien moulus, voilà ce qui assure la couleur et l'arome délicieux de ce café, le meilleur.

220-1-D

LISTES ELECTORALES

Lundi, le dernier jour de l'inscription

Nous tenons à faire remarquer à nos amis que lundi sera le dernier jour pour l'inscription des noms sur les listes électorales.

Toutes les personnes qualifiées par leur revenu devront voir à faire inscrire leur nom sur la liste des électeurs.

Nous publions en deuxième page, la liste des endroits où l'on peut se faire inscrire dans les divisions St-Louis, St-Laurent et St-Antoine.

L'ASSEMBLEE LIBERALE D'ORMSTOWN, CE SOIR

C'est ce soir, samedi à 7 heures, que sera tenue l'assemblée libérale d'Ormstown, en faveur de la candidature de M. Honoré Mercier, dans Chateauguay.

Des discours seront prononcés par l'hon. W. A. Weir, MM. Godfroy Langlois, député de St-Louis; Dr Lemieux, député de Gaspé; P. S. S. Mackenzie, député de Richmond, et W. H. Walker, député de Huntingdon.

LA NOMINATION, LUNDI

C'est lundi qu'a lieu, pour les élections partielles à la législature, la nomination dans Ste-Marie, Ste-Anne, Laval, Châteauguay et Québec Centre.

QUARTIER LAFONTAINE

A louer rue St-André, près de la rue Ontario, magnifiques plain-pieds de 7 appartements avec tout le confort moderne.

S'adresser à

J. A. LABRECQUE,
463 Ontario Est.
Tél. Est 1938. 220-g-D-1ère col

IMPORTANT CHANGEMENT D'HORAIRE

Le Pacifique Canadien a décidé que le train No 1, partant de Montréal, tous les jours, à 10 h. 10 a.m., fera son dernier voyage direct jusqu'à Vancouver, le 29 décembre. Le No 1 partant de Montréal le 30 et le 31 ne se rendra que jusqu'à Calgary, et après le 31 décembre, ce train sera supprimé temporairement, durant janvier et février. Ce service sera repris le 1er mars.

Le train No 97, quittant Montréal tous les jours, dimanche compris, à 10 h. 15 p.m., pour Winnipeg, Calgary et Vancouver, circulera comme auparavant.

DANS STE-MARIE

Le bulletin de présentation de l'échevin Séguin.

L'échevin Séguin, candidat libéral dans la division Ste-Marie, a déposé jeudi soir son bulletin de présentation entre les mains du docteur Lalonde, officier-rapporteur.

Voici les noms des principaux électeurs qui ont signé ce bulletin :

Son Honneur le maire Payette, Méderic Martin, député; échevin E. Larivière, Gaston Maillet, Henri Couture, Olivier Limoges, Cléophas Durocher, Joseph Desjardins, Dr Denis, Arthur Hingston, J. W. Graham, J. P. Marchand, Alf. Beauchamp, J. D. McGoldrick, Edouard Dufort, Napoléon Payette, H. Fortier, W. Lemay, L. N. Martineau, Louis Tison, H. Couture, fils, Joseph Laporte, Louis Drolet, Alphonse Longpré, J. E. A. Filion, Arthur Bonneau, G. Berti, J. V. Racette, Jos. Desjardins, O. Quintal, O. Limoges, Léon Julien, etc., etc.

SOYEZ PRUDENTS

Allez donner votre commande pour un pardessus ou un complet pour les fêtes de Noël ou du jour de l'An chez J. Hudon, marchand-tailleur, 87 St-Charles-Borromée, près Lagauchetière. Bell Tél. Main 6854. 219-3-g-D

DANS SAINTE-MARIE

M. Séguin tiendra une grande assemblée ce soir pour les électeurs de la paroisse du Sacré-Cœur, à la salle Dumont, angle des rues Visitation et Ontario. Il sera accompagné du Dr Laurier, du Dr Lemieux, de MM. Rondeau, Durocher, Bessette et autres.

LA COMMISSION DES LICENCES

Il n'y a pas eu de séance de la commission des licences, hier après-midi. Elle siégera mardi prochain.

LES VOYAGEURS DE COMMERCE

C'est lundi soir que le banquet de l'Association des Voyageurs de Commerce du Canada aura lieu au Windsor.

Le **CHERRY WHISKY**

FREMY

MARQUE D'ORIGINE

Est une Liqueur Incomparable.

LAW. YOUNG & CIE., 220-1—Dwil-1-2 MONTREAL



CADEAUX

Pour Noel

Il y a un grand nombre de femmes qui préfèrent de beaucoup recevoir un meuble en cadeau pour enjoliver leur demeure au lieu d'un bijou ou d'une autre futilité.

Un coquet intérieur fait l'orgueil de la bonne épouse et de la bonne mère et ceux qui veulent donner des cadeaux et faire réellement plaisir à une bonne ménagère, trouveront toujours dans notre assortiment une foule de choses qui plairont certainement, telles que :

Ameublements de Salon	$20.00 à $250.00
Ameublements de Salle à manger	30.00 à 500.00
Bureaux et Lavemains	15.00 à 150.00
Couchettes en cuivre	17.50 à 150.00
Cabinets de Musique	5.00 à 25.00
Cabinets de Salon	6.00 à 30.00
Pupitres et Secrétaires	7.00 à 25.00
Chaises Morris	4.00 à 22.50
Berceuses de Fantaisie	1.50 à 18.00
Tables de Centre	2.00 à 20.00
Bric-à-bracs	2.75 à 50.00
Tables en cuivre	4.50 à 15.00

Tapis, Prélarts, Rideaux, Portières, Statuettes et articles de fantaisie en bronze et en cuivre.

Fred. Lapointe

625 rue Ste-Catherine Est, près Montcalm

OUVERT TOUS LES SOIRS

Le commerce du Canada

L'EXCEDENT DES EXPORTATIONS SUR LES IMPORTATIONS POUR LE MOIS DE NOVEMBRE EST LE PLUS CONSIDERABLE QUE L'ON AIT VU DEPUIS PLUSIEURS ANNEES

Pour les huit premiers mois de l'année fiscale, les exportations accusent une diminution de $65,000,000. — Une balance de commerce en faveur du Canada.

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 18 — Une augmentation de $8,509,333 dans les exportations, une diminution de $7,858,622 dans les importations et une balance de commerce de $6,965,875 en faveur du Canada sont les chiffres fournis par le rapport du commerce pour le mois dernier comparé au mois de novembre de l'an dernier.

L'excédent des exportations sur les importations pour le dernier mois est le plus fort que l'on ait vu depuis plusieurs années. Les exportations des produits du pays se sont élevées à $31,672,221.

Comparativement à l'an dernier, l'importation des produits agricoles a augmenté de $7,939,436; celle du bétail et de leurs produits, de $1,291-580; celle des produits forestiers, de $135,917; et celle des produits miniers de $730,504.

Les importations totales pour le mois ont été de $21,706,349. Pour les huit premiers mois de la présente année fiscale, les importations se sont élevées à $194,827,463, soit une diminution de $64,667,721.

Les exportations des produits locaux se sont élevés à $168,080,489, une diminution de $4,353,190.

Les revenus douaniers pour ces huit mois ont été de $30,788,407, une diminution de $10,321,052.

COMMISSION DES PARCS

L'ECHEVIN COUTURE SE DECLARE CARREMENT OPPOSE A L'IDEE D'UN CARNAVAL D'HIVER. MAIS LA COMMISSION ACCORDE LE PERMIS DE CONSTRUIRE UN PALAIS DE GLACE SUR LA FERME FLETCHER.

Nos parcs et squares publics ne sont pas des dépotoirs à neige.

La commission des parcs s'est réunie, hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Robillard et M. J.-E. Gauthier, le nouveau secrétaire, était à son poste. On prit d'abord connaissance d'une lettre du comité du carnaval de Montréal, transmise par le Conseil.

L'échevin Couture se déclara carrément opposé à l'idée d'un carnaval à Montréal. "C'est, dit-il, la plus mauvaise réclame que l'on puisse faire à Montréal. On nous prend pour des esquimaux du pôle nord, à l'étranger. A la dernière convention d'Omaha, ne s'est-on pas montré fort surpris de nous voir arriver sans fourrures?"

L'échevin Carter partagea l'opinion de l'échevin Couture et il s'en suivit une discussion.

Comme la lettre demandait l'autorisation d'installer le palais de glace sur la ferme Fletcher, cette autorisation fut néanmoins accordée.

—La commission décida de protester unanimement contre le fait que la voirie semble prendre nos parcs et squares pour des dépotoirs de neige. La neige ainsi amoncelée, ne part plus, au printemps, et c'est un retard pour les travaux de décoration et d'embellissement.

—A la fin de la séance, l'échevin Couture déclara qu'il était très heureux de voir que M. Gauthier avait été nommé secrétaire. Il croit qu'il eut été bien difficile de faire une meilleure nomination, seulement, il se demande qui l'a nommé et pourquoi on a enlevé cette prérogative à la commission dont il fait partie.

M. Gauthier fit remarquer que la commission des parcs n'avait jamais eu de secrétaire attitré et que le greffier fournissait ce fonctionnaire. M. Crépeau avant été nommé secrétaire des finances, on lui a dit qu'il devenait secrétaire des parcs.

Prenez votre Lunch au
Café PLAZA
90 RUE ST-JACQUES
Service de première Classe.
216-d-n

HOTEL ARBOUR
LETOURNEAU & DESORMIERS, Props.
Liqueurs et Cigares de 1er choix.
185 et 187 B'LD ST-LAURENT.
Bell E., 4810 Montréal. 202-n-D.

DECES

DEROME — A Montréal, le 18 décembre 1908, à l'âge de 16 ans et 11 mois, Joseph-Hector, fils de L. Gustave Dereme.

Les funérailles auront lieu ce matin.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 453 rue St-Hubert, à 7.45 hrs., pour se rendre à Joliette, où auront lieu les funérailles lundi matin, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 220-1-D.

FAVREAU — En cette ville, le 17 décembre, est décédé à l'âge de 57 ans, M. Adolphe Favreau, de la maison Liddell & Lespérance.

Funérailles, ce matin, départ à 7 1-2 heures de la demeure du défunt, 782 Dorchester Est, pour se rendre à l'église Ste-Brigide. 220-1-D.

HOWIE — En cette ville, le 17 décembre 1908, à l'âge de 48 ans, J. B. Alfred Howie, décédé à l'Hôtel-Dieu. Les funérailles auront lieu ce matin.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, No. 142 rue Berri, à 7 1-4 heures, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 220-1-d



Nos dents sont très belles, naturelles, garanties — *Institut Dentaire Franco-Américain*, incorporé, 169 rue Saint-Denis, Montréal.

234-ma-j-s-h-d-n.

Dr J. G. A. GENDREAU.
Tel. Bell Main. 2818. | 628 Boulevard St-Laurent
CHIRURGIEN-DENTISTE MONTREAL

A LOUER

Beau flat, cinq pièces, très chaud pour l'hiver, au centre de la ville, près St-Denis, No 260 Dorchester-Est, en arriere. S'adresser entre 1 et 2 heures No 262 Lagauchetière-Est.

ON DEMANDE des petits vendeurs de journaux. S'adresser le matin entre 6 et 7 ... bas.

209-n.

Commerce à Vendre

A BUCKINGHAM, QUE. — Un commerce d'habillements, mercerie, bottes et souliers.

Le stock est d'environ $6,000, complètement nouveau et à la mode (Up-to-date). La location du magasin et du logement au-dessus, sera gratuite pour les huit premiers mois à partir du 1er février.

Pour complets renseignements, s'adresser à JAMES TRIFFY, Hôtel Brulé, Buckingham, Québec. 219-2-8-d

OU LUNCHER ?
Café Kraussman, 80 St-Jacques
Bières en fûts et en bouteilles Würsburger, Hofbrau, Pilsner et Kuimbacher. Lunch de 12 à 8 h., p.m., à la carte jusqu'à 8 p.m. Soupers sur le pouce jusqu'à minuit. Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour dames et messieurs. 108-D-n.

NOUS AVONS L'INTENTION DE FAIRE D'AUJOURD'HUI LE

Plus grand Jour de Vente jamais Enregistré

Chaque rayon est très animé avec les heureuses suggestions de Noel.

Santa Claus et la représentation Japonaise commenceront à 10.30 a.m.

Le Japon, l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et le Canada sont au mieux représentés dans les différents rayons.

Rayon des Jouets

Caisses de jouets en fer, jouets mécaniques, jouets en bois, jouets en laine, jouets en caoutchouc, jouets en celluloïd, jouets en métal, jouets nouveaux, jouets en crin.



Voyez le dernier étage pour EXPRESS de GARÇONNETS, ... 15c. à $20.

Rayon des Poupées



Poupées habillées, poupées en peau, poupées Articulées, poupées en biscuit, poupées en chiffon, poupées incassables, poupées de style, poupées lavables.

Quant aux voitures de poupées, vous pourriez penser que toute l'Amérique est représentée à notre étalage.



Voitures et go-carts de poupées. Bonnes valeurs spéciales, 50c. à $15.

Rayon des Blocs

Un édifice de Montréal en miniature, ce qu'il y a de plus récent et de mieux fait aujourd'hui.

Voyez les tables au premier étage. Blocs, de 25c à $6.00.

Rayon des Livres

Nous avons installé à l'étage des Papiers de tenture quelques-unes des dernières lignes les plus jolies pour Noël. Réductions spéciales pour aujourd'hui.

"Chatterbox" avec images, rég., 90c, pour	65c
"Henty Books", rég., 25c, pour	18c
Livres d'images, rég., $1.00, pour	75c
Livres d'enfants, rég., 75c, pour	60c
Poésies avec couvertures de fantaisie, rég., 40c, pour	25c
"Henty Books", rég., 75c pour	50c
Livres pour cadeaux, rég., 15c, pour	10c

Le Rayon des Articles Sportifs

Fait Honneur au Canada.

Voyez les valeurs supérieures en patins et bottines à patiner, quelques-unes des lignes spécialement faites pour notre meilleur commerce.

Patins, la paire	50c à $6.00
Bottines à patiner	$2.10 à $4.50

The G. A. Holland & Son Co.

519 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST.

220-1-d

Brosses Fontaines Sanitax

Elles sont supérieures à n'importe quelle douche. La brosse masse la peau et le jet constant nettoie tous les pores.

Il n'est pas de cadeau plus désirable pour perpétuer un bon souvenir, BROSSES SANITAX, 52 modèles.



Brosse-fontaine pour le bain, style militaire à montures mobiles en maillechort, complète avec tuyau et bulbe. Soies de Russie blanches importées. Prix $2.15

" Une fois que vous les aurez employées vous ne voudrez plus vous en passer. "

—EN VENTE SEULEMENT PAR—

ADVER NOVO Co., EDIFICE ROYAL BANK 270 rue des Seigneurs

TELEPHONE MAIN 6714 MONTREAL.

REPRÉSENTANTS RECOMMANDABLES DEMANDÉS EN DEHORS DE MONTRÉAL.

320-1-d

La Cie S. CARSLEY, Limitée

Le magasin ouvert jusqu'à 10 hrs., ce soir. SAMEDI, 19 DEC., 1908.

Cadeaux en Argenteries

PRIX SPÉCIAUX MAINTENANT

JARRES A BISCUITS, de la meilleure imitation de cristal taillé, avec joli couvercle plaqué en argent, fini brillant avec boutons de fantaisie. Spécial. $1.20

POT A L'EAU, belle jarre en cristal, bord plaqué d'argent, fortement bosselé. Spécial. $1.80

ASSIETTES A FRUITS, en verre joliment décoré, sur pied plaqué en argent. Spécial. $3.00

PLAT A MARMELADE, monture plaquée en argent, avec belle assiette en cristal de couleurs et une cuiller à cuilleron doré. $1.80

CUILLERS A FRUITS, dessins de fantaisie, qualité "A1" de M. A. Rogers, plaquées en argent dans des boites doublées en soie. $1.20

Les mêmes avec bol à bord doré. $1.65

PLATEAUX A FOUGERES, d'un beau plaqué d'argent, fini brillant, bord ajouré sur pied en relief. Spécial, chacun. $2.50

PLATS A POUDING, d'un beau plaqué d'argent, fini satin, dessins joliment gravés, avec assiette mobile, émaillé blanc. Spécial. $3.25

UNE GRANDE VENTE commencera aujourd'hui.

Tous nos Pardessus d'hiver pour hommes, moins . . . . . 33⅓ p.c.

Prix primitifs : $6.00, $9.90, $12.50, $15.00, $18, $30

Prix de vente : **$4.00, $6.60, $8.33, $10.00, $12, $20**

La Cie S. CARSLEY, Limitée

Chocolats et Bonbons DE NOEL

Des Meilleurs Manufacturiers Anglais et Canadiens

Sucre d'orge de Keiller (en flacon)	15c
Bonbons mélangés de Keiller (en flacon) 14 différentes sortes	20c
Dattes Tunisiennes, carton de 1 livre	20c
Dattes Tunisiennes, carton de 2½ livres	50c
Dattes Tunisiennes, en boîtes de bois,	75c
Dattes Tunisiennes, en boîtes de bois de 10 livres	$2.00
BONBONNIERES DE FRY, depuis 10c à	$5.00
BISCUITS SECS DE NOEL, (trop nombreux à énumérer), contenant Masques, Chapeaux et Casquettes, une douzaine à la boîte, par boîte	20c à $1.50

CADEAU DE FETE DONNE AVEC CHAQUE ORDRE.

Gravel Frères, POURVOYEURS DES CONNAISSEURS

Coin rue Ste-Catherine et avenue Collège McGill

PHONES : UP 3283-3284

220-1-D.

CE QUE FEMME VEUT...

Une Histoire qui se Répète Tous les Jours.



Madame THOMAS MILOT, de Notre-Dame du Bon Conseil, Co. de Drummond, Qué.

Partout où il y a un foyer, partout où il se trouve une famille, l'on rencontre des femmes compatissantes. Mères, filles ou épouses, celles-ci dominent par le cœur et exercent, sur leur entourage, une telle influence morale que leur volonté prime toujours.

Qui pourrait s'opposer à cette suprématie naturelle de la reine de nos maisons ?

Chez la femme canadienne, tout est bonté, affection et charité. Aussi, comme elle sait bien se faire écouter. Ses moindres désirs sont des ordres pour ceux-là qui savent la comprendre.

Mais là où elle domine de toute sa grande âme féminine, c'est surtout lorsque se révèlent chez elle les instincts maternels.

Oui, la femme canadienne est mère tout d'abord. Ses petits enfants, c'est là son meilleur trésor et comme elle sait bien le conserver jalousement !

S'il arrive qu'elle découvre un peu de fièvre chez un enfant, ou que celui-ci tousse ou soit quelque peu enrhumé, vite la mère recourt à ce qu'elle sait être le meilleur, le plus sûr et le plus rapide pour enrayer le mal qui s'annonce.

Au moindre symptôme d'enrouement, elle donne immédiatement à son cher malade une bonne dose de sirop du Dr. J. O. Lambert, car elle n'a encore rien trouvé de supérieur pour enrayer sur le champ, soit la toux, le rhume ou une attaque de bronchite.

Voici même à ce propos ce que déclare une dame de Notre-Dame du Bon Conseil, dans le Co. de Drummond, qui écrit:

"Me voilà rendue à un certain âge et une longue expérience m'a amplement prouvé que le sirop du Dr. J. O. Lambert est bien véritablement indispensable dans une maison.

Depuis des années je n'ai jamais employé autre remède, et c'est toujours avec le sirop du Dr J. O. Lambert que je détourne toutes les maladies qui se présentent soit chez mes enfants ou les autres membres de ma famille.

Moi-même je fus atteinte d'une assez forte bronchite et il ne m'a fallu que six bouteilles du sirop du Dr. J. O. Lambert pour me guérir complètement.

C'est pourquoi j'ai une confiance illimitée en ce remède que je trouve souverain. C'est le seul qui n'ait jamais failli dans les cas multiples où je l'ai employé."

(Signé)

Mme THOMAS MILOT,
Notre-Dame du
Bon Conseil,
Co. Drummond,
Qué.

Le 7 décembre, 1908.

Le sirop du Dr J. O. Lambert est en vente partout à 35c la grosse bouteille